

## Rapport Final de NORC : Évaluation des progrès accomplis dans la réduction du travail des enfants dans les régions productrices de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana

**OCTOBRE 2020**

### RAPPORT FINAL - CYCLE D'ENQUETE 2018-2019

Le financement pour ce rapport a été fourni par le Département du travail des États-Unis en vertu de l'accord de coopération n° IL-28104-15-75-K-17. La totalité du coût du projet ou programme est financé par des fonds fédéraux, pour un total de 3 458 681,00 dollars. Les déclarations contenues dans ce rapport ne reflètent pas nécessairement le point de vue ou la politique du département du travail américain. De plus, l'indication de noms commerciaux, de produits commerciaux ou d'organisations ne signifie pas pour autant que ceux-ci bénéficient du soutien du gouvernement américain.

### ÉLABORÉ PAR :

Santadarshan Sadhu  
Kareem Kysia  
Letitia Onyango  
Clifford Zinnes  
Sarah Lord  
Alexandre Monnard  
Ingrid Rojas Arellano

## Remerciements

Nous voudrions tout d'abord remercier les gouvernements de Côte d'Ivoire et du Ghana pour leur appui constant et leur transparence tout au long du projet. En Côte d'Ivoire, nous voudrions premièrement remercier la Première Dame de Côte d'Ivoire, Madame Dominique Ouattara, présidente du Comité National de Surveillance des Actions de Lutte contre la Traite, l'Exploitation et le travail des Enfants (CNS). L'engagement de la Première Dame envers les enfants de Côte d'Ivoire est incontestable, et ce projet n'aurait pas été possible sans son soutien et sa participation. Au Ghana, nous voudrions tout d'abord remercier l'honorable Ignatius Baffour Awuah, Ministre de l'Emploi et des Relations de Travail, pour son vif intérêt pour ce rapport et pour avoir assuré l'intégration des intérêts ghanéens. Nous aimerions également remercier le gouvernement ghanéen plus largement, lequel, en tant qu'équipe coordonnée, a alimenté notre étude à chaque étape du processus. Nous remercions en particulier le ministère du Travail et de la Protection sociale, à travers le soutien constant d'Elizabeth « Lizzy » Akanbombire et d'Emma Ofori qui, en jouant le rôle de pivot, ont permis à NORC d'obtenir de précieux conseils et les autorisations nécessaires. Nous remercions Vincent Akomea et Paul Ntim de COCOBOD ont collaboré avec l'équipe de recherche dès le début en lui fournissant des renseignements essentiels sur la production de cacao au Ghana. Lucy Twumwaah du Ghana Statistical Service (Service statistique du Ghana) et son équipe nous ont fourni une série de données et de connaissances locales en préparation et pendant la collecte de données. Andy Tagoe de GAWU s'est impliqué fortement pour aborder plusieurs questions relatives aux travailleurs du Ghana, et Kenneth Mamadu a joué un rôle décisif sur le terrain en nous renseignant sur le secteur du cacao au Ghana et en nous offrant son expertise pour rendre compte des changements opérés dans le secteur et des interventions liées au travail des enfants.

En Côte d'Ivoire, nous adressons nos remerciements au Cabinet de la première dame et au Comité national de surveillance des actions de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants (CNS). Nous aimerions tout particulièrement remercier madame Patricia Sylvie Yao laquelle, en tant que directrice du Cabinet de la première dame et secrétaire exécutive du CNS, a assuré un leadership et un encadrement forts auprès de son équipe, mais aussi de l'équipe de recherche de NORC. Nous souhaitons également remercier Amany Konan et Tessy Winkelman ainsi que les membres de l'équipe du Cabinet de la Première Dame. M. Konan est un fervent défenseur des droits des enfants et un expert du droit ivoirien en matière de travail des enfants, et ses conseils tout au long du processus de recherche ont été fortement appréciés. En tant que consultante internationale auprès du Cabinet de la Première Dame, Mme Winkelman a œuvré diligemment pour les perspectives et les besoins des acteurs ivoiriens. Enfin, nous souhaitons remercier le Dr Martin NGuettia, du Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale, qui préside le Comité interministériel de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants (CIM), pour sa contribution clé à chaque étape du processus.

Nous aimerions aussi remercier la World Cocoa Foundation (WCF) à travers Tim McCoy et Susan Smith, qui ont collaboré avec NORC (ainsi qu'un large échantillon de l'industrie du cacao

par leur entremise) dès le début du processus. Des contributions et des conseils clés sur le secteur du cacao en Afrique de l'Ouest ont été fournis par Mathias Lange et Nick Weatherall de l'International Cocoa Initiative et ont été très appréciés. L'Organisation internationale du travail, l'UNICEF et Fairtrade international ont aussi joué un rôle clé dans notre compréhension des questions relatives au travail dans la production de cacao au Ghana et en Côte d'Ivoire. Nous remercions également les efforts et l'implication de l'International Labor Bureau (Bureau international du travail), affilié à l'U.S. Department of Labor (Département du travail américain), qui a financé cette étude et nous a fourni un encadrement méthodologique au cours du processus.

Nous souhaitons aussi remercier au premier chef toute l'équipe de recherche de NORC et notre partenaire local Kantar Public pour leurs contributions dans le cadre de la conception, la mise en œuvre et de la finalisation du projet durant ces cinq dernières années. Cela inclus notamment Stephen Cohen, Ruth Essuman, Jonathan Addie, Evariste Konan, Cristian Ilie, Audra Grant, Erika Keaveney, Ernst Adjei, Samantha Downey, Ridhi Sahai, Alex Rigaux, Russell Owen, May Noureddine, Alain Otarola, Phoebe Bui, Kyle Vincent et les nombreux soutiens, dont les programmeurs et surtout les enquêteurs qui ont travaillé au Ghana, en Côte d'Ivoire et aux États-Unis.

Enfin, nous remercions les enfants, les agriculteurs, les enseignants et les autres participants à la recherche en Côte d'Ivoire et au Ghana pour le temps précieux qu'ils ont consacré à cette étude. Plusieurs centaines d'acteurs clés ont participé à cette étude.

## Table des Matières

Table des Matières .....	iii
Table des figures .....	ix
Table des Tableaux .....	ix
Acronymes.....	xvii
<b>1 Résumé Analytique .....</b>	<b>1</b>
1.1 Contexte .....	1
1.2 La Présente Enquête : Objectifs et Considérations Importantes.....	2
1.2.1 <i>Objectifs</i> .....	2
1.2.2 <i>Considérations Importantes</i> .....	2
1.3 Méthodologie.....	5
1.4 Estimations préliminaires, préoccupations des parties prenantes et le groupe d'experts indépendants.....	5
1.4.1 <i>Implication des Parties Prenantes du CLCCG</i> .....	7
1.4.2 <i>Définition du Travail des Enfants et du Travail Dangereux</i> .....	9
1.5 Principales Conclusions .....	11
1.5.1 <i>Tendances récentes parmi les enfants des ménages producteurs de cacao (2013/14 - 2018/19)</i> .....	12
1.5.2 <i>Tendances historiques parmi les enfants de tous les ménages agricoles (2008/09 - 2018/19)</i> .....	13
1.6 Observations Quantitatives Générales.....	14
1.6.1 <i>Fréquentation scolaire</i> .....	14
1.6.2 <i>Heures de travail dépassant les heures maximales autorisées</i> .....	15
1.6.3 <i>Composantes du travail dangereux dans la production de cacao</i> .....	17
1.7 Observations Analytiques sur le Contexte .....	17
1.7.1 <i>Importance de la culture du cacao</i> .....	17
1.7.2 <i>Strate de production de cacao</i> .....	18
1.7.3 <i>Utilisation de produits agrochimiques</i> .....	18
1.8 Résultats de l'Evaluation .....	19
1.8.1 <i>Evaluation quantitative</i> .....	20
1.8.2 <i>Evaluation qualitative</i> .....	21
1.9 Conclusion.....	22
<b>2 Avant-Propos des Parties Prenantes.....</b>	<b>25</b>
<b>3 Objectifs de l'étude.....</b>	<b>32</b>

3.1	Mesurer les progrès accomplis vers la réalisation des buts et cibles de la Déclaration et du Cadre d'Action .....	32
3.2	Évaluer l'efficacité des interventions financées pour atteindre les buts et cibles de la Déclaration et du Cadre d'Action .....	33
3.3	Définitions : Enfants qui travaillent, travail des enfants et travail dangereux des enfants basées sur les définitions communes et locales .....	34
3.3.1	<i>Enfants qui travaillent</i> .....	34
3.3.2	<i>Enfants impliqués dans le travail des enfants</i> .....	35
3.3.3	<i>Enfants effectuant des travaux dangereux : Définition commune</i> .....	35
3.3.4	<i>Enfants effectuant des travaux dangereux : Définitions nationales</i> .....	37
3.3.5	<i>Législation nationale (définition locale) ghanéenne et sous-catégories des travaux dangereux</i> .....	38
3.3.6	<i>Législation nationale (définition locale) ivoirienne et sous-catégories des travaux dangereux</i> .....	38
<b>4</b>	<b>Méthodologie</b> .....	<b>39</b>
4.1	Méthode d'échantillonnage et mise en œuvre du cycle d'enquête 2018/19 .....	39
4.1.1	<i>Echantillonnage et stratification</i> .....	39
4.1.2	<i>Types et nombre d'entretiens réalisés</i> .....	40
4.1.3	<i>Mise en œuvre de l'enquête du cycle 2018/19</i> .....	41
4.2	Description de l'échantillon.....	43
4.2.1	<i>Comparaison de la taille des échantillons entre les cycles d'enquête 2008/09 et 2018/19</i> .....	43
4.2.2	<i>Caractéristiques des répondants</i> .....	44
4.2.3	<i>Propriété foncière des ménages et terres cacaoyères en culture</i> .....	46
4.3	Limitations et considérations méthodologiques : Couverture des données et comparaison des données entre les cycles de collecte de données .....	46
4.3.1	<i>Problèmes liés à la qualité des données de 2013-2014</i> .....	46
4.3.2	<i>Problème de comparabilité lié aux estimations démographiques de la taille de la population pour 2008-2009 et 2018-2019</i> .....	47
4.3.3	<i>Examen par le groupe d'experts des limites méthodologiques des comparaisons statistiques des taux de prévalence et des ratios entre les cycles d'enquête</i> .....	49
<b>5</b>	<b>Principales constatations</b> .....	<b>51</b>
5.1	Comprendre les facteurs contextuels.....	55
5.1.1	<i>Production et prix du cacao</i> .....	55
5.1.2	<i>Importance de la production de cacao chez les ménages agricoles</i> .....	57
5.1.3	<i>Utilisation de produits agrochimiques</i> .....	57
5.1.4	<i>Tendance de la fréquentation scolaire</i> .....	59
5.2	Principales constatations : Tous les ménages agricoles.....	60
5.2.1	<i>Implication des enfants dans des activités économiques</i> .....	60
5.2.2	<i>Estimations des enfants qui travaillent dans l'agriculture</i> .....	61
5.2.3	<i>Estimations du travail des enfants dans l'agriculture</i> .....	64

5.2.4	<i>Estimation des enfants qui travaillent, et des heures de travail moyennes effectuées par les enfants travaillant dans la production de cacao</i> .....	66
5.2.5	<i>Estimations du travail des enfants et du travail dangereux des enfants dans la production de cacao</i> .....	74
5.2.6	<i>Blessures subies durant le travail agricole au cours des 12 derniers mois et conséquences sur la santé des enfants</i> .....	85
5.2.7	<i>Implication des enfants dans l'agriculture autre que le cacao et dans les secteurs autres que l'agriculture</i> .....	90
5.3	Points clés de la comparaison des ménages producteurs de cacao (2013/2014 et 2018-2019) .....	92
5.3.1	<i>Estimation des enfants issus de ménages producteurs de cacao qui travaillent</i> .....	93
5.3.2	<i>Estimation de travail des enfants et du travail dangereux des enfants parmi les ménages producteurs de cacao</i> .....	94
5.3.3	<i>Exposition à diverses composantes des produits agrochimiques</i> .....	99
5.4	Fréquentation scolaire parmi les enfants issus de tous les ménages agricoles.....	102
5.5	Fréquentation scolaire parmi les enfants travaillant dans l'agriculture.....	104
5.6	Fréquentation scolaire parmi les enfants impliqués dans le travail des enfants et le travail dangereux des enfants dans la production de cacao.....	106
5.7	Alphabétisation et aptitude au calcul de base parmi les enfants travaillant dans la production de cacao .....	108
5.8	Estimations Alphabétisation et aptitude au calcul de base parmi les enfants travaillant dans la production de cacao .....	109
<b>6</b>	<b>Observations analytiques : Rôle de la strate de production, de l'utilisation de produits agrochimiques, et des caractéristiques démographiques des ménages</b> .....	<b>112</b>
6.1	Travail des enfants et travail dangereux dans la production de cacao par strate de production .....	112
6.2	Dépenses en produits agrochimiques par tonne de cacao produite .....	115
6.3	Composition du ménage : distribution des enfants dans les ménages .....	116
<b>7</b>	<b>Constats basés sur les définitions nationales du travail dangereux (cycle d'enquête 2018-2019)</b> .....	<b>119</b>
7.1	Estimation des enfants impliqués dans le travail des enfants, et dans les travaux dangereux dans la production du cacao en Côte d'Ivoire, basé sur la législation Ivoirienne .....	119
7.2	Estimation du nombre d'enfants impliqués dans le travail des enfants, et dans les travaux dangereux dans la production du cacao au Ghana, sur la base de la législation Ghanéenne .....	121
<b>8</b>	<b>Partie II : Évaluation des effets des interventions sur le travail des enfants</b> .....	<b>123</b>
8.1	Objectifs .....	123
8.2	Approches méthodologiques.....	123
8.2.1	<i>Approche quantitative générale</i> .....	123
8.2.2	<i>Approche qualitative générale</i> .....	124

8.3	Questions de Recherche, Analyse, et Résultats .....	125
8.3.1	<i>Impact de l'éducation et la formation professionnelle</i> .....	127
8.3.2	<i>Impact des Services de Subsistance</i> .....	138
8.3.3	<i>Impact des Formations sur la Sécurité et de Santé au Travail</i> .....	143
8.3.4	<i>Impact des Campagnes de Sensibilisation</i> .....	146
8.3.5	<i>Thèmes Ressortis sur l'Efficacité des Interventions</i> .....	152
8.3.6	<i>Durabilité Globale des Interventions</i> .....	157
8.3.7	<i>Impact des Interventions Financées sur la Prévalence du Travail des Enfants et du Travail Dangereux des Enfants dans la Production de Cacao</i> .....	161
8.4	Mises en garde et limitations .....	164
8.4.1	<i>Limitations des Analyses Quantitatives</i> .....	164
8.4.2	<i>Limitations de l'Analyse Qualitative</i> .....	165
<b>9</b>	<b>Conclusions et recommandations pour les recherches futures</b> .....	<b>165</b>
9.1	Vue d'ensemble .....	165
9.2	Enseignements Tirés et Future Recherches .....	168
9.3	Implication des parties prenantes .....	168
9.4	Définitions communes et nationales .....	169
9.5	Travail des enfants, tâches dangereuses et composantes du TDE .....	170
9.6	Formation des enquêteurs .....	170
9.7	Essais contrôlés aléatoires .....	170
9.8	Remarques Finales .....	171
<b>10</b>	<b>Annexes du Rapport</b> .....	<b>172</b>
10.1	Annexe I : Détails de la Méthodologie du Cycle d'Enquête 2018-2019 et de sa Mise en Œuvre .....	172
10.1.1	<i>Plan d'échantillonnage</i> .....	172
10.1.2	<i>Méthodologie d'enquête</i> .....	175
10.1.3	<i>Conception des outils d'enquête</i> .....	180
10.1.4	<i>Formation</i> .....	183
10.1.5	<i>Essais Pilots</i> .....	186
10.1.6	<i>Collecte de Données</i> .....	186
10.1.7	<i>Calcul des poids d'échantillonnage</i> .....	187
10.1.8	<i>Vérification d'hypothèses</i> .....	189
10.2	Annexe II : Notes sur la comparabilité des données et les estimations démographiques pour les cycles d'enquête 2008-2009, 2013-2014 et 2018-2019 .....	190
10.2.1	<i>Documentation incomplète et implication pour la comparaison des estimations de population entre les cycles d'enquête</i> .....	191
10.2.2	<i>Données manquantes pour relier les enfants sondés à leurs foyers respectifs pour le cycle d'enquête 2008-2009, et ce que cela implique pour la comparaison des estimations de prévalence</i> .....	193
10.2.3	<i>Erreurs commises dans l'administration de l'enquête en Côte d'Ivoire lors du cycle d'enquête 2013-2014 et ce que cela implique pour la comparaison des</i>	

	<i>estimations de population entre les cycles d'enquête 2013-2014 et 2018-2019</i> .....	193
10.3	Annexe III : Définitions Communes et Définitions Locales du Travail des Enfants et des Travaux Dangereux des Enfants .....	195
	10.3.1 <i>Définition Commune</i> .....	196
	10.3.2 <i>Côte d'Ivoire</i> .....	197
	10.3.3 <i>Ghana</i> .....	199
10.4	Annexe IV : Tableaux supplémentaires I.....	201
	10.4.1 <i>Répondants de l'enquête</i> .....	201
	10.4.2 <i>Analyse descriptive</i> .....	204
10.5	Annexe V : Tableaux supplémentaires II.....	226
	10.5.1 <i>Comparaison des indicateurs d'exposition au travail dangereux utilisant les périodes de référence de 7 jours et 12 mois pour 2018/19</i> .....	226
	10.5.2 <i>Fréquence d'exposition au travail dangereux dans la production de cacao en 2018/19 sur les périodes de référence de 12 mois</i> .....	230
10.6	Annexe VI : Constats supplémentaires du cycle d'enquête 2018/19 .....	236
10.7	Annexe VII : Supplément I à l'Analyse Quantitative de l'Evaluation de l'Efficacité des Interventions .....	243
	10.7.1 <i>Analyse bibliographique</i> .....	243
	10.7.2 <i>Modélisation du travail et du travail dangereux des enfants</i> .....	247
10.8	Annexe VIII : Supplément II à l'Analyse Quantitative de l'Evaluation de l'Efficacité des Interventions .....	249
	10.8.1 <i>Fourniture de matériel scolaire et le travail des enfants dans le secteur du cacao</i> .....	250
	10.8.2 <i>Services de Moyens de Subsistance et Travail des Enfants dans le Secteur du Cacao</i> .....	258
	10.8.3 <i>Formation sur la Sécurité et la Santé au Travail et Travail Dangereux des Enfants dans le Secteur du Cacao</i> .....	264
	10.8.4 <i>Impact d'Interventions Multiples et Travail des Enfants dans le Secteur du Cacao</i> .....	270
10.9	Annexe IX : Méthodologie Qualitative et Analyse Supplémentaire .....	282
	10.9.1 <i>Approche qualitative générale</i> .....	282
	10.9.2 <i>Analyse</i> .....	285
10.10	Annexe X : Mises en garde et limitations de l'analyse quantitative .....	290
10.11	Annexe XI : Définitions des catégories d'intervention sur le travail des enfants .....	294
	10.11.1 <i>Éducation</i> .....	294
	10.11.2 <i>Formation professionnelle</i> .....	295
	10.11.3 <i>Programme de sensibilisation</i> .....	295
	10.11.4 <i>Programme de sécurité et de santé au travail pour les jeunes en âge de travailler</i> .....	295
	10.11.5 <i>Renforcement des compétences, y compris des initiatives communautaires, régionales et nationales</i> .....	296
	10.11.6 <i>Systèmes de contrôle et de remédiation national, communautaire ou basés sur la chaîne d'approvisionnement / Systèmes de protection des enfants ainsi que de contrôle et de remédiation du travail des enfants</i> .....	296



10.11.7	<i>Plans d'action et de développement de communauté</i> .....	296
10.11.8	<i>Promotion de moyens de subsistance durables pour les ménages vulnérables</i> .....	297
10.11.9	<i>Actions d'économie de main-d'œuvre</i> .....	297
10.11.10	<i>Amélioration de l'accès aux services publics existants pour les familles susceptibles d'utiliser le travail des enfants</i> .....	298
10.11.11	<i>Émancipation des femmes</i> .....	298
10.11.12	<i>Recherche</i> .....	298
10.11.13	<i>Aide matérielle</i> .....	298
10.11.14	<i>Application des lois contre le travail des enfants</i> .....	298
10.11.15	<i>Initiatives de conformité (code de conduite / certification)</i> .....	299
10.12	<b>Annex XII : Conclusions Du Groupe D'experts</b> .....	299
I.	<i>Rappel historique</i> .....	299
II.	<i>Composition du groupe d'experts</i> .....	300
III.	<i>Mandat</i> .....	300
IV.	<i>Remarques préliminaires</i> .....	301
V.	<i>Résultats de l'évaluation de la validité des estimations de prévalence pour 2018/19</i> .....	302
b)	<i>Les procédures et les bases suivies par le NORC étaient-elles valables sur le plan scientifique et à même de produire des dénombrements de population fiables pour 2018/19 dans les zones de culture du cacao de la Côte d'Ivoire et du Ghana ?</i> .....	304
VI.	<i>Évaluation de la comparabilité du cycle 2018/19 d'enquêtes avec les enquêtes antérieures</i> .....	305
b)	<i>Méthode de pondération</i> : .....	309
10.12.1	<i>Annexe A</i> .....	315
10.12.2	<i>Références</i> : .....	317
10.13	<b>Annex XII : Questions du NORC au groupe d'experts et réponses à ces questions par le président du groupe d'experts</b> .....	317
10.13.1	<i>Demandes supplémentaires</i> .....	322

## Table des figures

---

Figure 1: Représentations Graphique de la Définition Commune du Travail des Enfants.....	9
Figure 2: Définition Commune du Travail des Enfants .....	37
Figure 3: Cadre de mesure du travail des enfants dans les régions productrices de cacao .....	51
Figure 4 : Sujets de Recherche et d'Analyse.....	126
Figure 5 : Gammes utilisées pour la stratification des départements / districts : cycle d'enquête 2018-2019 .....	174
Figure 6 : Entretien avec des personnes clés : Cycle d'enquête 2018-2019 .....	177
Figure 7 : GD communautaires au Ghana .....	179
Figure 8 : GD communautaires en Côte d'Ivoire.....	179

## Table des Tableaux

---

Tableau 1: Distribution de l'échantillon* : Ménages agricoles, ménages producteurs de cacao et ménages agricoles ne produisant pas de cacao, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2018/19 .....	43
Tableau 2: Comparaison de la taille des échantillons par type d'enquête, tous les ménages agricoles avec au moins 1 enfant âgé de 5 à 17 ans, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2008/09 et 2018/19 .....	44
Tableau 3: Caractéristiques des répondants : Chef de ménage, tous les ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2018/19 .....	45
Tableau 4: Caractéristiques des répondants : Enfants âgés de 5 à 17 ans, tous les ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2018/19 .....	45
Tableau 5: Comparaisons pour la taille de la population et le taux de prévalence .....	48
Tableau 6: Estimations démographiques et taux de prévalence des ménages, des enfants qui travaillent, des enfants impliqués dans le travail des enfants, et des enfants exposés aux travaux dangereux des enfants en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2018/19 .....	53
Tableau 7: Production de cacao en tonnes et prix par tonne, et pourcentage de ménages producteurs de cacao, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2008/09, 2013/14 et 2018/19	56

Tableau 8: Estimation du changement de l'utilisation de produits agrochimiques par les ménages au cours des 12 derniers mois parmi les ménages producteurs de cacao, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2013/14 et 2018/19 .....	58
Tableau 9: Fréquentation scolaire pour tous les enfants durant les 12 derniers mois, tous les ménages agricoles, Côte d'Ivoire et Ghana, 2008/09 et 2018/19 .....	59
Tableau 10: Estimation de la variation du nombre d'enfants âgés de 5 à 17 ans travaillant au cours des 12 derniers mois et des 7 derniers jours, tous les ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2008/09 et 2018/19.....	60
Tableau 11: Estimation des enfants travaillant dans l'agriculture au cours des 12 derniers mois et des 7 derniers jours, tous les ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2008/09 et 2018/19 .....	63
Tableau 12: Estimation du changement du nombre d'enfants âgés de 5 à 17 ans travaillant dans l'agriculture et des enfants impliqués dans le travail des enfants au cours des 12 derniers mois, tous les ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2008/09 et 2018/19 .....	64
Tableau 13: Estimation du nombre d'enfants impliqués dans la production de cacao au cours des 12 derniers mois et des 7 derniers jours, tous les ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2008/09 et 2018/19 .....	67
Tableau 14: Heures de travail dans toute activité économique et âge minimum, enfants travaillant dans la production de cacao, tous les ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2008/09 et 2018/19.....	70
Tableau 15: Activités de la production de cacao dans lesquelles des enfants sont impliqués, tous les enfants de 5-17 ans travaillent dans la production du cacao, tous les ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2008/09 et 2018/19 .....	73
Tableau 16: Estimations du changement du nombre d'enfants de 5-17 ans travaillant, étant impliqués dans le travail des enfants, et étant impliqués dans le travail dangereux dans la production de cacao au cours des 12 derniers mois, tous les ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et Ghana, 2008/09 et 2018/19 .....	76
Tableau 17: Estimations des pourcentages de tous les enfants de 5-17 ans exposés à des activités du travail dangereux dans le secteur du cacao, tous les ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et Ghana, 2008/09 et 2018/19* .....	79
Tableau 18: Estimation de l'exposition des enfants de 5-17 ans travaillant dans la production de cacao à plusieurs types de travail dangereux, tous les ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et Ghana, 2008/09 et 2018/19 .....	82

Tableau 19: Désagrégation de l'exposition aux produits agrochimiques, enfants qui ont travaillé dans la production de cacao au cours des 12 derniers mois, tous les ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2008/09 et 2018/19 .....	84
Tableau 20: Blessures subies par les enfants âgés de 5 à 17 ans durant leur travail agricole, tous les ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2018/19 .....	86
Tableau 21: Blessures subies par les enfants âgés de 5 à 17 ans issus de ménages agricoles durant leur travail agricole, en fonction de leur exposition au travail dangereux, en Côte d'Ivoire et au Ghana en 2018-19 .....	88
Tableau 22: Conséquences sur la santé à cause de blessures subies pendant le travail agricole, enfants âgés de 5 à 17 ans travaillant dans la production de cacao, tous les ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2018/19 .....	90
Tableau 23: Estimation du changement du nombre d'enfants de 5-17 ans travaillant dans l'agriculture autre que le cacao et dans les secteurs autres que l'agriculture, tous les ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et Ghana, 2008/09 et 2018/19 .....	91
Tableau 24: Estimation du nombre d'enfants des ménages producteurs de cacao qui travaillent dans la production de cacao durant les 12 derniers mois et les 7 derniers jours, en Côte d'Ivoire et Ghana, 2013/14 et 2018/19 .....	93
Tableau 25: Estimation du changement du nombre d'enfants de 5-17 ans dans les ménages producteurs de cacao, travaillant dans la production de cacao, impliqué dans le travail des enfants dans la production ce cacao, et impliqué dans les travaux dangereux dans le se secteur du cacao durant les 12 derniers mois, en Côte d'Ivoire et Ghana, 2013/14 et 2018/19.....	96
Tableau 26: Estimation du changement du nombre d'enfants de 5-17 ans dans les ménages producteurs de cacao, ayant été exposés à différents types d'activités du travail dangereux dans le secteur du cacao, en Côte d'Ivoire et Ghana, 2013/14 et 2018/19* .....	98
Tableau 27: Désagrégation de l'exposition aux produits agrochimiques, enfants des ménages producteurs de cacao travaillant dans la production de cacao au cours des 12 derniers mois, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2013/14 et 2018/19 .....	101
Tableau 28: Scolarisation des enfants au cours des 12 derniers mois, ensemble des ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2008/2009 et 2018/2019 .....	103
Tableau 29: Fréquentation scolaire des enfants travaillant dans la production de cacao au cours des 12 derniers mois, tous les ménages agricoles, par tranche d'âge et sexe, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2008/09 et 2018/19 .....	105
Tableau 30: Enfants de 5-17 ans étant impliqués dans le travail des enfants, et étant impliqués dans les travaux dangereux dans la production de cacao, tous les ménages	

agricoles, selon la fréquentation scolaire, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2008/09 et 2018/19 .....	107
Tableau 31: Alphabétisation et aptitude au calcul de base des enfants âgés de 5 à 17 ans travaillant dans la production de cacao, tous les ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2018/19.....	109
Tableau 32: Estimations du nombre d'enfants âgés de 6 à 14 ans travaillant dans la production de cacao qui ne fréquentent pas l'école et pour lesquels le travail interfère avec la scolarisation, tous les ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2008/09 et 2018/19 .....	111
Tableau 33: Estimation du changement du nombre d'enfants travaillant dans la production de cacao et impliqués dans le travail des enfants et exposés aux travaux dangereux des enfants dans les zones à forte, moyenne et faible production de cacao, tous les ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et au Ghana, en 2008/09 et 2018/19 .....	114
Tableau 34: Estimations de l'évolution de l'utilisation de produits agrochimiques (dépense en dollars par tonne de cacao) par les ménages producteurs de cacao durant les 12 derniers mois, en Côte d'Ivoire et au Ghana, en 2013/14 et 2018/19.....	116
Tableau 35: Estimations du nombre moyen d'enfants âgés de 5 à 17 ans, tous les ménages agricoles, par groupe d'âge, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2008/09 et 2018/19....	118
Tableau 36: Estimations du nombre d'enfants de 5-17 ans exposés à différents types de tâches dangereuses d'après la définition nationale de la Côte d'Ivoire, en Côte d'Ivoire, en 2018/2019* .....	120
Tableau 37: Estimations du nombre d'enfants de 5-17 ans exposés à différents types de tâches dangereuses d'après la définition nationale du Ghana, au Ghana, en 2008/2009, 2013/2014 et 2018/2019* .....	121
Tableau 38: Prévalence d'enfants de 5-17 ans impliqués dans le travail des enfants et les travaux dangereux des enfants d'après la définition nationale, tous les ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2018/19 .....	122
Tableau 39: Nombre de ZD par strate .....	187
Tableau 40: Illustration de la construction des poids .....	189
Tableau 41: Types et nombre d'entretiens effectués, par région, Côte d'Ivoire et Ghana, tous les ménages agricoles, 2018/19 .....	201
Tableau 42: Taux de réponse de l'enquête des chefs de ménages et des enfants, Côte d'Ivoire et Ghana, tous les ménages agricoles, 2018/19 .....	202
Tableau 43: Lieu de naissance et nationalité des répondants à l'enquête : Enfants âgés de 5 à 17 ans, tous les ménages agricoles, Côte d'Ivoire et Ghana, 2018/19 .....	202

Tableau 44: Terres des ménages cultivées et cultivées en cacao, tous les ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2018/19 .....	203
Tableau 45: Caractéristiques choisies (groupe d'âge, sexe) des enfants âgés de 5 à 17 ans impliqués dans le travail des enfants en agriculture, tous les ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2008/09 et 2018/19.....	204
Tableau 46: Caractéristiques choisies (groupe d'âge, fréquentation scolaire) des enfants âgés de 5 à 17 ans impliqués dans le travail des enfants en agriculture, tous les ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2008/09 et 2018/19 .....	205
Tableau 47: Prévalence du travail des enfants par fréquentation scolaire, 5 à 17 ans, tous les ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et au Ghana 2018/19 .....	205
Tableau 48: Heures du travail et âge minimum, enfants travaillant dans la production de cacao, par sexe, tous les ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2008/09 et 2018/19 .....	206
Tableau 49: Estimations du changement du nombre d'enfants de 12-17 ans qui sont impliqués dans des travaux légers et des travaux ordinaires dans la production de cacao, tous les ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et Ghana, 2008/09 et 2018/19.....	207
Tableau 50: Activités de la production de cacao dans lesquelles des enfants sont impliqués, tous les enfants de 5-17 ans, tous les ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2008/09 et 2018/19.....	208
Tableau 51: Enfants de 5-17 ans impliqués dans le travail des enfants et dans le travail dangereux dans la production de cacao, tous les ménages agricoles, par sexe et tranche d'âge, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2008/09 et 2018/19.....	210
Tableau 52: Estimations des pourcentages d'enfants de 5-17 ans exposés à des activités du travail dangereux* dans le secteur du cacao, tous les ménages agricoles, par tranche d'âge, en Côte d'Ivoire et Ghana, 2008/09 et 2018/19.....	211
Tableau 53: Estimations des pourcentages d'enfants de 5-17 ans exposés à des activités du travail dangereux* dans le secteur du cacao, tous les ménages agricoles, par sexe, en Côte d'Ivoire et Ghana, 2008/09 et 2018/19 .....	213
Tableau 54: Désagrégation de l'exposition aux produits agrochimiques, enfants qui ont travaillé dans la production de cacao au cours des 12 derniers mois, tous les ménages agricoles, par tranche d'âge et sexe, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2008/09 et 2018/19 .....	214
Tableau 55: Prévalence d'enfants de 5-17 ans impliqués dans le travail des enfants et le travail dangereux des enfants, dans les ménages producteurs et non-producteurs de cacao, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2018/19.....	215

Tableau 56: Heures de travail dans toute activité économique et âge minimum, enfants des ménages producteurs de cacao travaillant dans la production de cacao, en Côte d'Ivoire et Ghana, 2013/14 et 2018/19 .....	216
Tableau 57 : Heures de travail dans toute activité économique et âge minimum, enfants dans les ménages producteurs de cacao travaillant dans la production de cacao, par sexe, en Côte d'Ivoire et Ghana, 2013/14 et 2018/19 .....	217
Tableau 58 : Enfants dans les ménages producteurs de cacao impliqués dans le travail des enfants et dans le travail dangereux* des enfants dans la production de cacao, 5-17 ans, par sexe et tranche d'âge, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2013/14 et 2018/19 .....	218
Tableau 59: Estimations des pourcentages de tous les enfants des ménages producteurs de cacao de 5-17 ans exposés à des activités du travail dangereux* dans le secteur du cacao, par groupes d'âge, en Côte d'Ivoire et Ghana, 2013/14 et 2018/19 .....	219
Tableau 60: Estimations des pourcentages de tous les enfants des ménages producteurs de cacao de 5-17 ans exposés à des activités du travail dangereux* dans le secteur du cacao, par sexe, en Côte d'Ivoire et Ghana, 2013/14 et 2018/19 .....	221
Tableau 61: Estimations de l'exposition des enfants de 5-17 ans travaillant dans la production de cacao dans les ménages producteurs de cacao à des activités du travail dangereux, par nombre, en Côte d'Ivoire et Ghana 2013/14 et 2018/19 .....	222
Tableau 62: Désagrégation de l'exposition aux produits agrochimiques, enfants dans les ménages producteurs de cacao travaillant dans la production de cacao au cours des 12 derniers mois, par groupe d'âge et par sexe, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2013/14 et 2018/19 .....	223
Tableau 63: Enfants des ménages producteurs de cacao de 5 à 17 ans impliqués dans le travail des enfants et le travail dangereux dans la production de cacao, by fréquentation scolaire, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2013/14 et 2018/19 .....	225
Tableau 64: Estimation de l'évolution des enfants travaillant dans l'agriculture et impliqués dans le travail des enfants et exposés au travail dangereux des enfants, selon les définitions de 7 jours et 12 mois, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2018/19 .....	227
Tableau 65: Prévalence des enfants, 5-17 ans, exposés à plusieurs types d'activités de travail dangereux, selon les définitions de 7 jours et 12 mois, en Côte d'Ivoire et Ghana, 2018/19* .....	228
Tableau 66: Prévalence des enfants, 5-17 ans, exposés aux composantes du défrichage dans la production de cacao, par fréquence, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2018/19 .....	231

Tableau 67: Prévalence des enfants de 5-17 ans, exposés aux composantes des charges lourdes dans la production de cacao, par fréquence, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2018/19 .....	232
Tableau 68: Prévalence des enfants, 5-17 ans, exposés aux composantes des produits agrochimiques dans la production de cacao, par fréquence, en Côte d'Ivoire et Ghana, 2018/19.....	233
Tableau 69: Prévalence des enfants, 5-17 ans, exposés aux composantes des outils tranchants dans la production de cacao, par fréquence, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2018/19 .....	234
Tableau 70: Estimation du nombre d'enfants impliqués dans le travail des enfants et exposés au travail dangereux, selon les caractéristiques des parents et du ménage, ensemble des ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2018/2019 .....	238
Tableau 71: Estimation de la prévalence du travail des enfants et de leur exposition au travail dangereux selon les caractéristiques de la communauté, ensemble des ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2018/2019 .....	241
Tableau 72: Estimation de la prévalence du travail des enfants et de leur exposition à des tâches dangereuses dans la culture du cacao, selon les caractéristiques de leur école, ensemble des ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2018/2019 .....	242
Tableau 73: Équilibrage d'entropie pour le Ghana : Différences des covariables affectant la sélection avant et après l'équilibrage .....	253
Tableau 74: Régression probit et régression linéaire généralisée pour le Ghana : Aide au matériel pédagogique et travail des enfants et travail dangereux des enfants .....	254
Tableau 75: Équilibrage d'entropie pour la Côte d'Ivoire : Différences des covariables affectant la sélection avant et après l'équilibrage .....	254
Tableau 76: Régression Probit et régression linéaire généralisée pour la Côte d'Ivoire : Aide au matériel pédagogique et travail des enfants et travail dangereux des enfants .....	255
Tableau 77: Équilibrage d'entropie pour la Côte d'Ivoire : Différences des covariables affectant la sélection avant et après équilibrage .....	260
Tableau 78: Régression Probit et régression linéaire généralisée pour la Côte d'Ivoire : Services d'aide à la subsistance et travail des enfants et travail dangereux des enfants.....	262
Tableau 79: Équilibrage d'entropie pour le Ghana : Différences des covariables affectant la sélection avant et après l'équilibrage .....	267
Tableau 80: Participation à une formation sur la sécurité et la santé au travail au Ghana et probabilité d'exposition au travail dangereux .....	268



Tableau 81: Répartition des villages en Côte d'Ivoire par combinaison de traitement .....	272
Tableau 82: Répartition des villages au Ghana par combinaison de traitement.....	273
Tableau 83: Vérification de l'équilibre d'appariement : Equilibre des covariables avant et après appariement basé sur la distance de Mahalanobis en Côte d'Ivoire .....	277
Tableau 84: Impact de plusieurs traitements sur la probabilité d'avoir du travail des enfants et du travail dangereux des enfants dans la régression Probit en Côte d'Ivoire .....	278
Tableau 85: Impact de plusieurs traitements sur le taux au niveau des ménages de travail des enfants et de travail dangereux des enfants dans la production de cacao : Estimations des effets moyens du traitement basées sur le modèle linéaire généralisé en Côte d'Ivoire.....	280
Tableau 86: Comparaison entre les dénombrements de population, et parmi les taux de prévalence obtenus avec des poids d'échantillonnage différents .....	312

## Acronymes

---

ASP	Appariement sur les Scores de Propension
CCP	Cocoa Community Project
CLCCG	Child Labor Cocoa Coordinating Group
COCOBOD	Ghana Cocoa Board
CNS	Comité National de Surveillance des Actions de Lutte contre la Traite, l'Exploitation et le travail des Enfants
GSS	Ghana Statistical Service
ICCO	International Cocoa Organization
ICI	International Cocoa Initiative
ILAB	Bureau of International Affairs, U.S. Department of Labor
INS	Institut National de la Statistique de Côte d'Ivoire
NORC	NORC at the University of Chicago
OCFT	Office of Child Labor, Forced Labor and Human Trafficking
OIT	Organisation internationale du travail
ONG	Organisations non gouvernementales
OSC	Organisations de la société civile
PFTE	Pires formes de travail des enfants
TDE	Travail dangereux des enfants
TE	Travail des enfants
UPE	Unité primaire d'échantillonnage
USDOL	Département du travail américain
USE	Unité secondaire d'échantillonnage
WCF	World Cocoa Foundation
ZD	Zone de dénombrement par recensement

# 1 Résumé Analytique

## 1.1 Contexte

---

En 2010, en réponse à des preuves d'enfants travaillant dans des conditions dangereuses dans le secteur du cacao en Afrique de l'Ouest, les gouvernements de la Côte d'Ivoire et du Ghana, des représentants de l'industrie internationale du chocolat et du cacao (l'industrie), et le Département du travail américain (USDOL) ont signé une Déclaration et un Cadre d'action associé au Protocole Harkin-Engel, en vertu duquel l'industrie a reconnu publiquement le travail des enfants dans le secteur du cacao et s'est engagée à prendre des mesures pour y remédier.

Lors de la signature de la Déclaration et du Cadre d'action, ces partenaires se sont engagés à prendre des mesures pour réduire le travail des enfants et les pires formes de travail des enfants (PFTE) dans la production de cacao, le but étant d'atteindre une diminution de 70 % des PFTE, cumulée entre les deux pays, dans le secteur du cacao d'ici 2020. Parallèlement, le Child Labor Cocoa Coordinating Group (CLCCG) a été créé pour coordonner les efforts déployés par les partenaires en accord avec la Déclaration et le Cadre d'action.

Le Cadre d'action présente plusieurs buts pour soutenir la mise en œuvre de la Déclaration et promouvoir les objectifs du protocole initial. Parmi ces buts figurait la poursuite des enquêtes sur le travail des enfants à l'échelle nationale, répétées au moins une fois tous les cinq ans. L'objectif de ces enquêtes était de fournir des données comparatives pour une évaluation continue de la prévalence du travail des enfants dans les régions productrices de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana et comprenait un engagement à rendre publique les méthodologies, les données, et les rapports et les conclusions de ces enquêtes.

Ainsi, les enquêtes ont été menées par Tulane University pendant la saison des récoltes de cacao de 2008/2009 et de 2013/2014 en Côte d'Ivoire et au Ghana. En 2016, NORC at the University of Chicago (NORC) a obtenu un accord de coopération d'une durée de quatre ans de la part du Bureau of International Labor Affairs (ILAB), affilié à l'U.S. Department of Labor,<sup>1</sup> pour réaliser l'*Évaluation des progrès accomplis dans la réduction du travail des enfants dans les régions productrices de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana* en 2018/2019.

---

<sup>1</sup> La mission de l'ILAB est de promouvoir des règles du jeu équitables pour les travailleurs aux États-Unis et à travers le monde entier en faisant respecter les engagements commerciaux, en renforçant les normes du travail et en combattant le travail des enfants, le travail forcé et la traite des êtres humains au niveau international. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site Web de l'ILAB : <https://www.dol.gov/agencies/ilab/about-us/mission>

## 1.2 La Présente Enquête : Objectifs et Considérations Importantes

---

### 1.2.1 Objectifs

Le premier objectif de cette étude est d'évaluer la prévalence des enfants qui travaillent, des enfants impliqués dans le travail des enfants et des enfants qui effectuent des travaux dangereux dans les régions productrices de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana et de mesurer l'évolution de ces estimations entre 2008-2009 et 2018-2019. Le second objectif de l'étude est d'évaluer les interventions mises en œuvre entre 2008-2009 et 2018-2019, fournissant aux parties prenantes et aux décideurs des informations sur l'efficacité des programmes au cours de cette période. L'objectif final de ce projet est de fournir des estimations ponctuelles précises du travail des enfants et du travail dangereux des enfants pour 2018/19 dans les zones de production de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana.

Ces cinq dernières années, NORC a collaboré étroitement avec l'ILAB, les gouvernements de Côte d'Ivoire et du Ghana, l'industrie internationale du chocolat et du cacao (représentée par la World Cocoa Foundation (WCF)), les Organisations de la société civile (OSC), ainsi qu'avec plusieurs organisations internationales concernées par le travail des enfants (telles que l'UNICEF, l'International Cocoa Initiative (ICI) et l'Organisation internationale du travail (OIT)). Ce rapport est le fruit de cet effort conjugué pour mesurer et décrire avec précision la question du travail des enfants et du travail dangereux des enfants dans les régions productrices de cacao du Ghana et de Côte d'Ivoire.

### 1.2.2 Considérations Importantes

Il y a plusieurs considérations importantes à prendre en compte. Tout d'abord, il est important de

**★ Cible : Travail des Enfants**  
Cette étude se concentre sur le travail des enfants et le travail dangereux des enfants tels que définis par les conventions de l'OIT et ne couvre pas le travail forcé des enfants, l'esclavage des enfants ou la traite des enfants.

faire la différence entre le travail des enfants, en général, et le travail forcé (ou encore le travail forcé des enfants ou l'esclavage des enfants). Le **travail des enfants** est défini par les conventions 138 de l'OIT sur l'âge minimal d'admission à l'emploi et 182 sur les pires formes de travail des enfants.<sup>2</sup> Ces conventions internationales clés interdisent l'emploi d'enfants en dessous d'un âge

minimum (tel qu'établi par la législation nationale), définissent les pires formes de travail des enfants, interdisent aux enfants plus âgés qui sont autorisés à travailler de se livrer à du travail dangereux susceptible de nuire à la santé et à la sécurité des enfants, protègent tous les enfants de moins de 18 ans des PFTE, et interdisent les services domestiques dangereux non rémunérés. Le **travail forcé** est défini par la convention 29 de l'OIT comme « tout travail ou service exigé d'un

---

<sup>2</sup> Article 3(a) de la Convention 182 inclut le travail forcé ou obligatoire comme une des PFTE.

individu sous la menace d'une peine quelconque et pour lequel ledit individu ne s'est pas offert de plein gré » (pour les enfants sous la menace d'une sanction, la notion de « plein gré » est discutable et n'est pas applicable).

**Cette étude porte sur le travail des enfants et le travail dangereux des enfants, et non sur le travail forcé des enfants, l'esclavage des enfants et les autres formes des PFTE.** Bien que la question du travail forcé des enfants dans la production de cacao soit importante et mérite de l'attention, la méthode de recherche en vue d'aborder ce problème diffère largement de la démarche<sup>3</sup> adoptée pour établir le champ de notre étude, qui a été définie au début de ces recherches en 2008/2009. De ce fait, et par souci de cohérence avec les précédents cycles de l'enquête, ce rapport aborde uniquement la question du travail des enfants dans la production de cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana, et les travaux dangereux servent d'indicateur indirect dans l'évaluation des PFTE. Un enfant est considéré comme impliqué dans le travail dangereux des enfants s'il a participé à une ou plusieurs activités du travail dangereux.<sup>4</sup>

Une deuxième considération importante concerne la différence entre les statistiques globales et les statistiques par pays présentées dans ce rapport. Les statistiques agrégées cumul des données provenant des régions productrices de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana, conformément au Protocole Harkin-Engel, en utilisant la définition commune du travail des enfants et du travail dangereux des enfants. Les statistiques nationales individuelles sont calculées à l'aide des définitions communes des travaux dangereux, ainsi que celles utilisées à l'échelle nationale, décrites plus en détail aux sections 3.3.3 et 3.3.4.

Enfin, il est important de noter quelles données longitudinales sont comparables pour la présente étude. D'abord, en raison de problèmes dans la mise en œuvre de l'enquête durant le cycle de collecte de données 2013-2014, il n'est pas possible de comparer les données de **tous les ménages agricoles**<sup>5</sup> entre 2013-2014 et 2018-2019. Ainsi, nous comparons seulement les

---

3 Le travail forcé des enfants est, par définition, une activité illicite avec une population vulnérable et difficile à atteindre. Les méthodes de recherche probabilistes devraient tenir compte de cela dès le départ et se concentrer sur les zones où la vulnérabilité serait la plus élevée (par exemple, les campements et les terres forestières).

4 Pour plus de détail sur les différentes activités du travail dangereux prises en compte, veuillez consulter la section 3.3.3.

5 Les ménages agricoles sont définis comme ceux dans lesquels au moins un membre (adulte ou enfant) pratiquait tout type d'activité agricole durant les 12 derniers mois.

données collectées auprès des **ménages producteurs de cacao**<sup>6</sup> durant cette période<sup>7</sup>. Par conséquent, la comparaison des tendances récentes entre 2013-2014 et 2018-2019 n'est basée que sur les données des ménages producteurs de cacao.<sup>8</sup> De plus, les bases d'échantillonnage pour les cycles d'enquête de 2008-2009 et 2018-2019 ne sont pas exactement identiques, et par conséquent les estimations démographiques du nombre d'enfants impliqué dans le travail des enfants ne sont pas comparables entre les cycles d'enquête. Ainsi, dans le cadre du rapport et aux fins d'analyse, nous ne pouvons rien conclure des variations constatées entre les cycles par rapport à la taille des populations. Cependant, il est possible d'effectuer la comparaison des taux de prévalence (ratios entre tous les enfants et ceux impliqués dans le travail des enfants ou le travail dangereux des enfants) entre 2008-2009 et 2018-2019, car la différence entre les bases de sondage a peu de chance d'influencer les inférences faites. Ces chiffres sont donc présentés tout au long du rapport.<sup>9</sup>

Un second problème lié à la comparabilité des données du cycle d'enquête de 2008-2009 est attribuable au manque de documentation sur ce cycle d'enquête.<sup>10</sup> Aussi, il n'est possible de créer les estimations du travail des enfants et du travail dangereux des enfants séparées pour les ménages producteurs et non producteur de cacao. Aux fins de ce rapport, cela signifie que nous ne sommes pas en mesure de comparer les ménages producteurs de cacao en termes de taux de prévalence entre 2008-2009 et 2018-2019.

Pour résumer, nous sommes en mesure de comparer les estimations des taux de prévalence entre 2008-2009 et 2018-2019 pour tous les ménages agricoles, et entre 2013/14 et 2018/19 pour les ménages producteurs de cacao. Par conséquent, les statistiques de ce rapport sont divisées en deux segments : une comparaison entre les cycles 2008-2009 et 2018-19 pour les **ménages agricoles** et une comparaison entre les cycles 2013-2014 et 2018-2019 pour les **ménages producteurs de cacao**.

---

<sup>6</sup> Les ménages producteurs de cacao sont définis comme ceux dans lesquels le chef de ménage a indiqué que la culture de cacao était un type d'activité agricole pratiqué par le ménage.

<sup>7</sup> Ce rapport se concentre sur plusieurs niveaux d'analyse, allant de la situation du travail des enfants parmi tous les ménages agricoles des régions productrices de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana à la situation du travail des enfants dans les seuls ménages actifs dans la production de cacao.

<sup>8</sup> Veuillez vous référer à la section 4.3 pour une description détaillée des problèmes rencontrés.

<sup>9</sup> Veuillez vous référer à la section 3.3.2 pour une description détaillée des problèmes rencontrés. Des informations supplémentaires sur la comparabilité peuvent également être trouvées dans les conclusions du groupe d'experts à l'Annexe 10.12.

<sup>10</sup> Veuillez vous référer à la section 3.3.2 pour une description détaillée des problèmes rencontrés.

### **1.3 Méthodologie**

---

Pour atteindre les deux objectifs de cette étude, NORC a mené une enquête représentative du secteur conçue pour être représentative de tous les enfants âgés de 5 à 17 ans vivant dans des ménages agricoles des régions productrices de cacao<sup>11</sup> au cours de la saison de récolte principale du cacao de 2018-2019 en Côte d'Ivoire et au Ghana afin d'établir des estimations démographiques sur la prévalence du travail des enfants et du travail dangereux des enfants dans ces régions. Une description détaillée de notre méthodologie est fournie à la section 4 et des informations sur le nombre d'enquêtes effectuées par pays et une comparaison avec le cycle d'enquête 2008-2009 sont fournies à la section 4.2.

Les données de 2018/19 ont ensuite été comparées aux données des précédents cycles d'enquêtes pour évaluer comment les principaux indicateurs - la prévalence des enfants dans le travail des enfants et la prévalence des enfants dans le travail dangereux dans le secteur du cacao<sup>12</sup> - ont évolué entre 2008/09 et 2018/19. L'analyse ultérieure du travail des enfants et des taux de travail dangereux des enfants est présentée aux chapitres 4 et 5 du présent rapport.

Pour aborder le deuxième objectif principal de ce rapport - évaluer l'efficacité relative des diverses interventions financées par les membres du CLCCG et d'autres parties prenantes dans la lutte contre le travail des enfants - NORC a utilisé une approche à méthodes mixtes basée sur une analyse quantitative et qualitative. Une description détaillée des méthodes utilisées est présentée au chapitre 8 de ce rapport.

### **1.4 Estimations préliminaires, préoccupations des parties prenantes et le groupe d'experts indépendants.**

---

NORC a terminé l'analyse préliminaire des données en fin 2019 et au début de 2020 et, dans le cadre du processus de collaboration, a partagé les résultats préliminaires avec les parties prenantes en début 2020 dans une ébauche de rapport. Comme l'analyse de l'ébauche de rapport n'était pas encore finalisée, les données et les conclusions du projet de rapport n'auraient pas dû être considérées comme finales ou complètes. Malheureusement, cette ébauche de rapport a été divulguée à des sources d'information et les résultats préliminaires ont été diffusés au-delà des destinataires prévus, ce qui a conduit à l'expression de préoccupations à l'extérieur de ce groupe.

Pour atténuer les préoccupations des parties prenantes sur l'ébauche de rapport, dont certaines sont à nouveau exprimées dans les déclarations des parties prenantes qui suivent ce résumé,

---

<sup>11</sup> Y compris les enfants travaillant dans les plantations de cacao, les enfants effectuant d'autres travail et les enfants qui ne travaillent pas.

<sup>12</sup> Le secteur du cacao est défini comme les régions productrices de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana.

NORC a proposé la formation d'un groupe d'experts pour examiner des aspects de la méthodologie d'échantillonnage NORC.

En juillet 2020, le Service des principes et droits fondamentaux au travail de l'Organisation internationale du travail a gracieusement accepté d'organiser ce groupe d'experts composé d'experts de la statistique de l'enquête pour examiner attentivement la méthodologie d'échantillonnage, évaluer la validité des estimations de prévalence 2018/19 et évaluer la comparabilité du cycle d'enquête 2018/19 avec les cycles précédents.

Les conclusions complètes du groupe d'experts se trouvent à l'annexe 10.12. Leurs principales recommandations étaient les suivantes :

1. Inclure les probabilités de sélection des ménages lors de l'estimation des poids d'échantillonnage pour les enquêtes 2018-2019.
2. Inclure des estimations des dénombrements de la population et des taux de prévalence pour le cycle 2018-2019 qui utilisent les poids d'échantillonnage basés sur les probabilités de sélection des ménages et construire des estimations de variance en conséquence.
3. Joindre aux principaux résultats (e.g. le nombre d'enfants qui travaillent, le nombre d'enfants impliqués dans le travail des enfants, le nombre d'enfants effectuant des travaux dangereux, le taux de travail des enfants et le taux de travail dangereux) une mesure de précision (telle que la variance, l'erreur type, l'intervalle de confiance ou le coefficient de variation) afin que les lecteurs puissent tirer leurs propres conclusions sur l'exactitude des données.
4. Ajouter des précisions sur les limites méthodologiques de la comparaison des taux de prévalence et des proportions des différentes variables entre les cycles d'enquête en raison des différences dans la base de sondage utilisée par NORC pour le cycle d'enquête 2018-2019 et celles utilisées par l'Université de Tulane pour les cycles d'enquête précédents, qui pourrait entraîner un biais potentiel dans la comparaison des estimations ponctuelles entre les cycles d'enquête.

À la suite des conseils fournis par le groupe d'experts, nous avons révisé la construction de nos poids d'échantillonnage et produit de nouvelles estimations démographiques, des taux de prévalence et des proportions pour 2018-2019. Les estimations actualisées correspondantes sont présentées dans ce rapport final.

De plus, en concordance avec les recommandations du groupe d'experts, les tests de signification de la différence entre les taux de prévalence / proportions des cycles d'enquête 2008/09 – 2018/19 et 2013/14 – 2018/19 ont utilisé des erreurs standards bootstrap dites Rao-Wu pour le cycle d'enquête 2018/19. En outre, nous ne présentons que les différences pour les principaux indicateurs clés qui se révèlent significatives à un niveau de signification de 1% (c.-à-d. des



valeurs-p inférieures ou égales à 0.01). Cela assure que les conclusions de cette étude à propos de l'évolution des taux de prévalence et des proportions des différentes variables entre les cycles d'enquête ont peu de chance d'être affectées par des limites méthodologiques.

Enfin, étant donné la question de la comparabilité de la base de sondage et sa répercussion sur la comparabilité des chiffres de population au sein des cycles d'enquête, ce rapport ne présente pas les chiffres de population des cycles d'enquête précédents (2008/09 et 2013/14).

NORC est pleinement engagé à la transparence de la recherche. Les données de ce rapport sont accessibles au public et les estimations présentées ici sont entièrement reproductibles. Nous espérons que des chercheurs utiliseront ces données pour des recherches supplémentaires sur le travail des enfants et le travail dangereux des enfants dans la production de cacao.

#### **1.4.1 Implication des Parties Prenantes du CLCCG**

Les parties prenantes du CLCCG se sont largement engagées à lutter contre le travail des enfants au cours des dix dernières années. Compte tenu de la profondeur et de l'étendue des projets susceptibles d'avoir un impact sur le travail des enfants, nous ne sommes pas en mesure de mentionner tous les projets et programmes financés par les parties prenantes durant une période de 10 ans et dans deux pays. Des exemples de cet engagement comprennent des initiatives majeures des gouvernements de la Côte d'Ivoire et du Ghana, de l'USDOL et de l'industrie internationale du cacao et du chocolat pour faire face au problème du travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement en cacao. Il est à noter que ces exemples notables ont été fournis par chaque partie prenante et **n'ont pas été analysés de manière indépendante par NORC** :

### ★ Fourni par le Gouvernement de Côte d'Ivoire

Ces dix dernières années, le gouvernement ivoirien a mis en œuvre 3 Plans d'Action Nationaux pour lutter contre le travail et la traite des enfants, avec un impact majeur sur la réduction du phénomène. La Côte d'Ivoire a enregistré entre autres les résultats suivants : 1) La scolarisation dans les zones rurales a augmenté de façon spectaculaire, de 59 % à 85%, grâce aux changements majeurs dans le système éducatif et la construction massive d'écoles ; 2) Le SOSTECI, un mécanisme de surveillance du travail des enfants a été mis en place et les lois réprimant le travail des enfants renforcées ainsi que les capacités d'intervention des brigades de police spécialisées. Aujourd'hui, les trafiquants risquent 20 ans de prison ; 3) Des accords de coopération ont été signés avec les pays frontaliers pour éradiquer le trafic des enfants et 4) Depuis 2019, un dispositif assurant la transparence et la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement du cacao est progressivement mis en place à l'échelle nationale. En 2019, la Côte d'Ivoire a été l'un des 12 pays ayant reçu de l'USDOL la plus haute qualification de "Progrès significatif" pour sa lutte contre le travail des enfants dans la production de cacao. Le pays a obtenu ce statut chaque année de 2014 à 2019.

### ★ Fourni par le Gouvernement du Ghana

Les initiatives du gouvernement du Ghana comprennent le Cocoa Productivity Enhancement Programme (Programme d'amélioration de la productivité du cacao), qui tente de réduire l'exposition des enfants aux produits agrochimiques grâce à des pulvérisations à grande échelle financées par le gouvernement dans les régions à forte production de cacao. Le Child-Education Support Programme (Programme de soutien à l'éducation des enfants) du Ghana Cocoa Board a été conçu pour fournir un soutien aux enfants des producteurs de cacao dans les sept régions et districts producteurs de cacao afin qu'ils soient scolarisés et de soulager les agriculteurs des charges financières liées à la scolarité. Enfin, le gouvernement du Ghana s'est fortement concentré sur l'augmentation de la fréquentation scolaire grâce à de multiples initiatives scolaires au cours des 20 dernières années. Ces initiatives ont conduit à une augmentation spectaculaire de la fréquentation scolaire des enfants à travers le Ghana, qui se reflète également dans les conclusions de cette étude.

### ★ Fourni par l'USDOL

Les initiatives du Département du travail des États-Unis (USDOL) pour lutter contre le travail des enfants dans les secteurs du cacao au Ghana et en Côte d'Ivoire dans le cadre de la Déclaration et du Cadre d'Action qui l'accompagne comprennent le financement du projet « Vers des communautés productrices de cacao sans travail des enfants en Côte d'Ivoire et au Ghana » (Cocoa Communities Project ou CCP) mis en œuvre par l'Organisation internationale du travail (OIT), le projet Eliminating Child Labor in Cocoa (ECLIC – Éliminer le travail des enfants dans le cacao) en Côte d'Ivoire mis en œuvre par l'International Cocoa Initiative (ICI) et le projet Mobilizing Community Action and Promoting Opportunities for Youth in Ghana's Cocoa Growing Communities (MOCA – Mobiliser l'action communautaire et promouvoir les opportunités pour les jeunes dans les communautés productrices de cacao du Ghana) mis en œuvre par Winrock International. Ces projets étaient spécifiquement axés sur la mobilisation communautaire par le biais de plans d'action et de comités d'action communautaires, la mise à disposition d'une éducation pertinente et de qualité aux enfants impliqués ou à risque de travail des enfants et l'amélioration des moyens de subsistance durables pour leurs ménages. L'USDOL a également financé les trois cycles d'enquêtes décrits dans ce rapport.

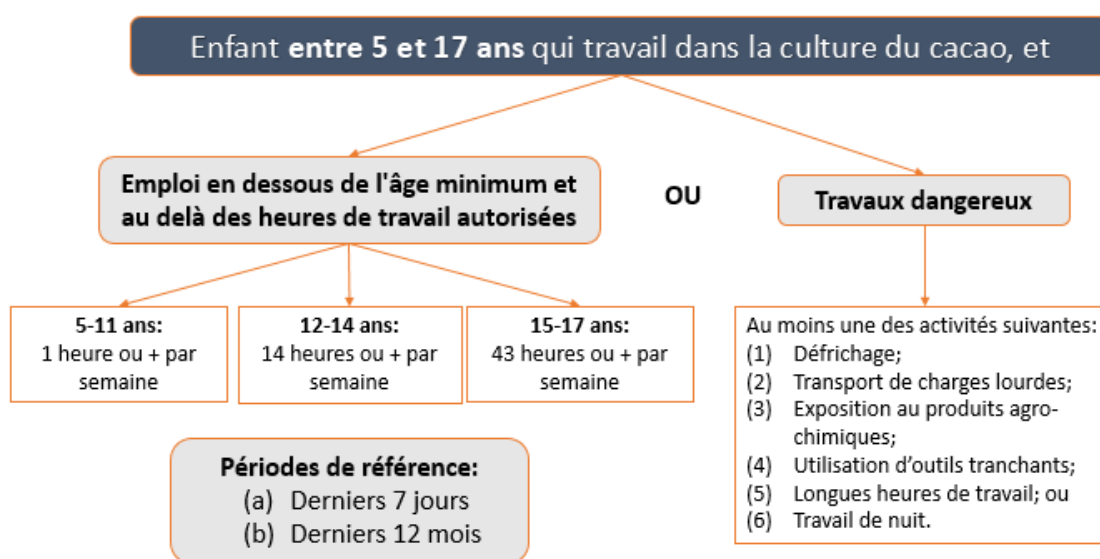
### ★ Fourni par l'industrie

Au cours de la dernière décennie, l'industrie a financé la construction et la remise en état d'écoles et la distribution de fournitures scolaires et d'autres services d'appui à l'éducation dans des centaines de communautés de Côte d'Ivoire et du Ghana. Outre la mise en œuvre d'activités de sensibilisation au travail des enfants, l'industrie a soutenu la collecte de données sur le travail des enfants et son suivi grâce à des systèmes de suivi et de remédiation du travail des enfants au niveau communautaire et de la chaîne d'approvisionnement, y compris un projet de l'OIT-IPEC qui a développé et élargi les systèmes de suivi du travail des enfants au niveau communautaire. L'industrie a soutenu des activités visant à augmenter les revenus des ménages avec des enfants à risque et a fourni un financement supplémentaire à la International Cocoa Initiative pour étendre son travail de mise en œuvre de plans d'action communautaires, former des comités communautaires de protection de l'enfance et construire des salles de classe.

## 1.4.2 Définition du Travail des Enfants et du Travail Dangereux

Le graphique ci-dessous peut être utile pour comprendre les composantes du travail des enfants et du travail dangereux des enfants discutées dans ce rapport. Notre étude définit le travail des enfants dans le secteur du cacao comme tout enfant âgé de 5 à 17 ans qui travaille dans la culture du cacao et qui a) est économiquement actif mais en dessous de l'âge autorisé pour travailler, ou b) participe à l'une des six activités dangereuses énumérées ci-dessous.

Figure 1: Représentations Graphique de la Définition Commune du Travail des Enfants



La présente étude utilise une « définition commune » du travail des enfants et du travail dangereux des enfants qui se concentre sur le « terrain d'entente » entre les définitions ghanéennes et ivoiriennes dans un cadre plus large défini par l'OIT.<sup>13</sup> Selon la définition commune, un enfant est classé comme participant au travail des enfants s'il a dépassé les heures de travail maximales autorisées pour son groupe d'âge et / ou il est exposé à des activités de travail dangereuses. Un enfant est classé comme participant à des travaux dangereux s'il a été exposé à au moins une des sous-catégories de la définition commune énumérées ci-dessous :

<sup>13</sup> La définition commune a été développée par Tulane University. Pour plus de détails, veuillez consulter le rapport d'étude: Survey Research on Child Labor in West African Cocoa Growing Areas, rapport final, 2013-14, Tulane University : [https://www.dol.gov/sites/dolgov/files/ILAB/research\\_file\\_attachment/Tulane%20University%20-%20Survey%20Research%20Cocoa%20Sector%20-%2030%20July%202015.pdf](https://www.dol.gov/sites/dolgov/files/ILAB/research_file_attachment/Tulane%20University%20-%20Survey%20Research%20Cocoa%20Sector%20-%2030%20July%202015.pdf)

1. Défrichage
2. Transport de charges lourdes
3. Utilisation de produits agrochimiques
4. Utilisation d'outils tranchants
5. Horaire de travail prolongé
6. Travail de nuit

Avant de passer aux principales conclusions, il est important de présenter certaines informations démographiques importantes sur notre échantillon de 2018/19 ainsi que sur la dynamique du prix et de la production de cacao pour aider à comprendre les principales conclusions de l'étude :

- 61 % des enfants qui ont participé à l'enquête (59 % au Ghana et 64 % en Côte d'Ivoire) faisaient partie du groupe d'âge des 5 à 11 ans et 17 % du groupe d'âge des 5 à 6 ans (globalement, les tranches d'âge suivaient une tendance démographique naturelle reflétant la population des enfants).
- La majorité (99 %) des enfants âgés de 5 à 17 ans vivaient avec leurs parents ou un autre membre de leur famille au moment de l'entretien.
- Parmi les enfants économiquement actifs, 78 % (82 % au Ghana et 74 % en Côte d'Ivoire) travaillaient sur l'exploitation de leur propre ménage.
- Parmi les enfants qui travaillaient dans la culture du cacao, 81 % (83 % au Ghana et 78 % en Côte d'Ivoire) travaillaient pour leurs parents (père / mère) et 94 % (97 % au Ghana et 90 % en Côte d'Ivoire) déclaraient travailler pour leurs parents ou d'autres membres de leur famille.
- La taille médiane des exploitations agricoles des ménages était de 12,5 acres (environ 5

#### **Aperçu Quantitatif**

Le cacao est un élément clé de l'agriculture dans les régions productrices de cacao des deux pays, comme le démontre la majorité prédominante des ménages agricoles qui cultivent du cacao.

hectares) en Côte d'Ivoire et de 7 acres (environ 3 hectares) au Ghana.

Dans l'ensemble, ces données démographiques suggèrent que la plupart des enfants dans cette étude étaient issues de familles de petits exploitants agricoles<sup>14</sup> exerçant des activités agricoles dans le cadre de l'activité économique normale de leur ménage.

---

<sup>14</sup> Les petits exploitants agricoles sont définis comme possédant des terres allant jusqu'à 5 hectare en Côte d'Ivoire: (<https://www.cgap.org/sites/default/files/Working-Paper-Survey-and-Segmentation-Smallholders-Coted%27Ivoire-Jul->

Au cours de la même période de dix ans (2008/09 à 2018/19), la production de cacao combinée de la Côte d'Ivoire et du Ghana, mesurée en tonnes de cacao produites, est passée de 1,9 million de tonnes en 2008-2009 à 3,1 millions de tonnes en 2018-2019.<sup>15</sup> Le prix mondial du cacao est passé de \$2 263 par tonne à \$2 626 par tonne au cours de la même période. L'augmentation de la production et du prix peut expliquer les conclusions de cette étude concernant la proportion accrue de ménages agricoles impliqués dans toute production de cacao (avec ou sans l'utilisation du travail des enfants), qui est passée de 55 % en 2008-2009 à 84 % en 2018-2019 dans les zones productrices de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana.

Nous présentons ci-dessous les conclusions de l'étude, en commençant par les estimations démographiques des principaux résultats d'intérêt, y compris le travail des enfants et le travail dangereux des enfants dans la production de cacao en 2018/19. Ceci est suivi par un résumé des principales conclusions d'une comparaison des taux de prévalence du travail des enfants et du travail dangereux des enfants dans les régions productrices de cacao de Côte d'Ivoire et au Ghana entre les cycles d'enquête. Nous présentons ensuite des résultats plus détaillés de l'enquête et les résultats de l'évaluation de l'efficacité des interventions mises en œuvre par les principales parties prenantes dans les deux pays.

## 1.5 Principales Conclusions

---

Les données du cycle 2018/19 provenant des ménages agricoles (avec au moins un enfant dans la tranche d'âge de 5 à 17 ans) dans régions productrices de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana indiquent qu'environ :

- 1,56 million d'enfants étaient impliqués dans le travail des enfants dans la production de cacao (dont environ 790 000 enfants en Côte d'Ivoire et 770 000 au Ghana).
- 1,48 million d'enfants ont été exposés à au moins une composante du travail dangereux des enfants dans la production de cacao (dont environ 770 000 enfants en Côte d'Ivoire et 710 000 au Ghana) selon la définition commune.

Les données sur la prévalence du travail des enfants dans la production de cacao (proportion d'enfants dans les régions productrices de cacao âgés de 5 à 17 ans impliqués dans le travail des enfants dans la production de cacao) indiquent qu'en 2018/19 :

---

[2017.pdf](#)) et jusqu'à 3.2 hectares au Ghana:  
<http://ebrary.ifpri.org/utils/getfile/collection/p15738coll2/id/37971/filename/37972.pdf>).

<sup>15</sup> D'après les estimations communiquées par l'International Cocoa Organization (ICCO).

**NORC** | Évaluation des progrès accomplis dans la réduction du travail des enfants dans les régions productrices de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana

- 45 % des enfants âgés de 5 à 17 ans et vivant dans des ménages agricoles dans les régions productrices de cacao étaient impliqués dans le travail des enfants dans la production de cacao au total en Côte d'Ivoire et au Ghana.
- Les données spécifiques à chacun des deux pays indiquent que, dans les zones de culture du cacao, 38 % des enfants en Côte d'Ivoire et 55 % des enfants au Ghana vivant dans des ménages agricoles étaient impliqués dans le travail des enfants dans la production de cacao.

Les données sur le taux de prévalence du travail dangereux des enfants dans la production de cacao (proportion d'enfants dans les régions productrices de cacao âgés de 5 à 17 ans impliqués dans le travail dangereux dans la production de cacao) indiquent qu'en 2018/19 :

- 43 % des enfants vivant dans des ménages agricoles dans les régions productrices de cacao âgés de 5 à 17 ans étaient impliqués dans le travail dangereux dans la production de cacao au total en Côte d'Ivoire et au Ghana.

#### ★ Tendances Récentes : Travail des Enfants dans les Ménages Producteurs de Cacao

Dans un contexte d'augmentation de 14 % de la production totale de cacao entre 2013/14 et 2018/19 en Côte d'Ivoire et au Ghana, le taux de prévalence du travail des enfants dans la production de cacao parmi les ménages producteurs de cacao est resté stable dans chacun des deux pays.

- Les données spécifiques à chacun des deux pays indiquent que, dans les régions productrices de cacao, 37 % des enfants en Côte d'Ivoire et 51 % des enfants au Ghana vivant dans des ménages agricoles étaient impliqués dans le travail dangereux dans la production de cacao.

Ci-dessous, nous présentons la comparaison des changements dans les taux de prévalence au fil du

temps, en nous concentrant d'abord sur les tendances récentes au cours des cinq dernières années (2013/14-2018/19), puis en présentant les tendances à long terme basées sur la comparaison entre la période 2008/09 et 2018/19.<sup>16</sup>

### 1.5.1 Tendances récentes parmi les enfants des ménages producteurs de cacao (2013/14 - 2018/19)

#### 1.5.1.1 Travail des Enfants

Entre 2013-2014 et 2018-2019, le taux de prévalence du travail des enfants dans la production de cacao parmi les ménages producteurs de cacao de Côte d'Ivoire est resté stable à environ 41 %.

---

<sup>16</sup> Il est important de noter que conformément à la recommandation du groupe d'experts, lors de la comparaison des données entre deux cycles, nous considérerons qu'une différence est statistiquement significative si la différence s'avère significative à un niveau de signification de 1 % (correspondant à valeur-p inférieure ou égale à 0,01).

Durant cette même période, aucun changement statistiquement significatif n'a été décelé dans le taux de travail des enfants dans la production de cacao parmi les ménages producteurs de cacao au Ghana (qui est resté stable à 58 %).

### 1.5.1.2 Travail Dangereux des Enfants

#### ★ Tendances Récentes : Travail Dangereux des Enfants dans les Ménages Producteurs de Cacao

Dans un contexte d'augmentation de 14 % de la production totale de cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana entre 2013/14 et 2018/19, le taux de prévalence du travail dangereux des enfants dans la production de cacao parmi les ménages producteurs de cacao est resté stable dans chacun des deux pays.

Alors que la production de cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana au cours de cette période a augmenté de 14 % en agrégé, il n'y a pas eu d'augmentation significative du travail dangereux des enfants dans la production de cacao parmi les ménages producteurs de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana entre 2013/14 et 2018/19 (qui est resté stable autour de 39 % en Côte d'Ivoire et autour de 55 % au Ghana.)

Le fait que l'augmentation en pourcentage du travail dangereux des enfants ne soit pas statistiquement significative et que l'augmentation de la culture du cacao ait été importante peut indiquer l'effet positif des interventions qui se sont multipliées et une priorité accrue accordée à la réduction du travail des enfants dans le secteur du cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana par les parties prenantes nationales, internationales et l'industrie internationale du chocolat et du cacao ces dernières années.

### 1.5.2 Tendances historiques parmi les enfants de tous les ménages agricoles (2008/09 - 2018/19)

En tant qu'objectif principal de l'étude, nous comparons la tendance du taux de prévalence du travail des enfants et du travail dangereux des enfants entre 2008/09 et 2018/19 en utilisant les données de tous les ménages agricoles avec au moins un enfant dans la tranche d'âge de 5 à 17 ans (y compris les ménages producteurs de cacao et les autres ménages agricoles qui ne cultivaient pas de cacao).

#### 1.5.2.1 Travail des Enfants

Le taux de prévalence du travail des enfants (la proportion d'enfants âgés de 5 à 17 ans impliquée dans le travail des enfants) dans la production de cacao parmi tous les ménages agricoles des régions productrices de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana a augmenté de 14 points de pourcentage entre les cycles d'enquête de 2008/09 et 2018/19 (passant de 31% en 2008/09 à 45 % en 2018/19). Il est important de prendre en compte que la production du cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana a augmenté de 62% globalement au cours de cette même période.

#### ★ Tendances Historiques : Travail des Enfants dans les Ménages Agricoles

Dans un contexte d'augmentation de 62 % de la production totale de cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana entre 2008/09 et 2018/19, le taux de prévalence du travail des enfants dans la production de cacao parmi tous les ménages agricoles a augmenté de 14 points de pourcentage.

En Côte d'Ivoire, le taux de prévalence du travail des enfants dans la production de cacao parmi tous les ménages agricoles est passé de 23 % en 2008/09 à 38 % en 2018/19, tandis qu'au Ghana, il est passé de 44 % en 2008/09 à 55 % en 2018/19.

### 1.5.2.2 Travail Dangereux des Enfants

Le taux de prévalence du travail dangereux des enfants dans la production de cacao parmi tous les ménages agricoles des régions productrices de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana a augmenté de 13 points de pourcentage en agrégé entre 2008/09 et 2018/19 (passant de 30 % en 2008/09 à 43 % en 2018/19). Il est important de prendre en compte que la production du cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana a augmenté de 62% globalement au cours de cette même période.

En Côte d'Ivoire, le taux de prévalence du travail dangereux des enfants dans la production de cacao parmi tous les ménages agricoles a augmenté de 23 % en 2008/09 à 37 % en 2018/19, tandis qu'au Ghana, il a augmenté de 43 % en 2008/09 à 51 % en 2018/19.

Une comparaison des tendances indique donc que malgré les efforts déployés par les gouvernements, l'industrie et d'autres parties prenantes clés dans la lutte contre le travail des enfants et le travail dangereux des enfants au cours des 10 dernières années, les taux de prévalence du travail des enfants et du travail dangereux des enfants n'ont pas diminué.

#### ★ Tendances Historiques : Travail Dangereux des Enfants dans les Ménages Agricoles

Dans un contexte d'augmentation de 62 % de la production totale de cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana entre 2008/09 et 2018/19, la prévalence du travail dangereux des enfants dans la production de cacao parmi tous les ménages agricoles a augmenté de 13 points de pourcentage.

## 1.6 Observations Quantitatives Générales

---

### 1.6.1 Fréquentation scolaire

Entre 2008-2009 et 2018-2019, la scolarisation des enfants de 5 à 17 ans a sensiblement augmenté dans les régions productrices de cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana. En Côte d'Ivoire, la fréquentation scolaire des enfants issus de ménages agricoles dans les régions productrices de cacao a augmenté de 22 points de pourcentage (passant de 58 % en 2008-2009 à 80 % en 2018-2019) et la fréquentation scolaire des enfants ghanéens dans les régions productrices de cacao est passée de 89 % à 96 % entre 2008-2009 et 2018-2019. Les données sur la scolarisation indiquent que les réformes menées dans les deux pays et un effort accru en faveur de l'éducation ont permis d'améliorer sensiblement le taux de scolarisation des enfants issus des ménages agricoles dans les régions productrices de cacao des deux pays.

#### ★ Aperçu Quantitatif

La fréquentation scolaire des enfants issus des ménages agricoles a augmenté de 58 % à 80 % pour la Côte d'Ivoire et de 89 % à 96% au Ghana.



- La fréquentation scolaire des enfants issus des ménages agricoles a augmenté de 60 % à 81 % pour la Côte d'Ivoire et de 89 % à 97% au Ghana pour la tranche d'âge de 5-11 ans,
- La fréquentation scolaire des enfants issus des ménages agricoles a augmenté de 68 % à 88 % en Côte d'Ivoire et de 93 % à 98 % au Ghana pour la tranche d'âge de 12-14 ans.
- La fréquentation scolaire des enfants issus des ménages agricoles a augmenté de 39 % à 66 % en Côte d'Ivoire dans la tranche d'âge de 15-17 ans, alors qu'elle est restée stable à 87 % dans la tranche d'âge de 15-17 ans au Ghana.

## **1.6.2 Heures de travail dépassant les heures maximales autorisées**

### **1.6.2.1 Enfants du groupe d'âge de 5-11 ans**

Les directives de l'OIT classent les enfants sous l'âge minimum pour le travail léger (dans ce cas, les enfants de 5 à 11 ans) qui effectuent tout type de travail pendant au moins une heure par semaine comme étant impliqués dans le travail des enfants. La proportion d'enfants issues des ménages agricoles et impliqués dans la production de cacao de la tranche d'âge de 5-11 ans qui ont effectué au moins une heure de travail par semaine dans toute activité économique, est passée de 17 % en 2008/09 à 26 % en 2018/19 au total. Le nombre moyen d'heures travaillées dans toute activité économique par les enfants de la tranche d'âge de 5-11 ans qui ont travaillé dans la production de cacao au cours de la semaine de référence avant l'enquête est passé de 8,7 heures en 2008/09 à 6,3 heures en 2018/19.

En Côte d'Ivoire, la proportion d'enfants de 5 à 11 ans impliqués dans la production de cacao qui ont entrepris au moins une heure de travail dans toute activité économique au cours de la semaine de référence est passée de 13 % à 21 %. La moyenne des heures travaillées au cours de la semaine de référence par les enfants de ce groupe d'âge ayant travaillé dans la production de cacao est passée de 11 heures en 2008/09 à 7 heures en 2018/19.

Au Ghana, la proportion d'enfants de 5 à 11 ans impliqués dans la production de cacao qui ont entrepris au moins 1 heure de travail dans toute activité économique au cours de la semaine de référence est resté stable à environ 30 %. La moyenne des heures travaillées au cours de la semaine de référence par les enfants de ce groupe d'âge ayant travaillé dans la production de cacao est passée de 7 heures en 2008/09 à 5 heures en 2018/19.

### **1.6.2.2 Enfants du groupe d'âge de 12-14 ans**

La proportion d'enfants de la tranche d'âge de 12-14 ans impliqués dans la production de cacao qui ont travaillé dans plus que le nombre d'heures recommandé par l'OIT (14 heures ou plus par semaine) dans toute activité économique, ce qui les classait comme impliqué dans le travail des enfants, est restée stable à environ 14 % au total. Le nombre moyen d'heures travaillées dans toute activité économique au cours de la semaine de référence avant l'enquête par les enfants de cette tranche d'âge ayant travaillé dans la production de cacao est aussi restée stable à environ 10 heures.

En Côte d'Ivoire, la proportion d'enfants de la tranche d'âge de 12-14 ans travaillant dans la production de cacao et travaillant plus que le nombre d'heures recommandé par l'OIT dans toute activité économique est passée de 13 % en 2008/09 à 20 % en 2018/19. Le nombre moyen d'heures travaillées au cours de la semaine de référence par les enfants de cette tranche d'âge dans la production de cacao est aussi restée stable à environ 13 heures.

Au Ghana, la proportion d'enfants de 12 à 14 ans qui travaillant dans la production de cacao et travaillant plus que le nombre d'heures maximums par semaine recommandé par l'OIT dans toute activité économique est restée stable à environ 11 %. La moyenne des heures travaillées au cours de la semaine de référence par les enfants de ce groupe d'âge dans la production de cacao est aussi restée stable autour de 7 heures.

### **1.6.2.3 Enfants du groupe d'âge de 15-17 ans**

La proportion d'enfants de la tranche d'âge de 15-17 ans<sup>17</sup> ayant travaillé dans la production de cacao qui ont travaillé plus que le nombre d'heures recommandé par l'OIT (42 heures par semaine) dans toute activité économique, ce qui les classait comme impliqué dans le travail des enfants, est restée stable à environ 2 % en agrégé. Cependant, le nombre moyen d'heures travaillées au cours de la semaine de référence par les enfants de cette tranche d'âge dans la production de cacao a diminué de 14 heures en 2008/09 à 12 heures en 2018/19.

En Côte d'Ivoire, la moyenne des heures travaillées dans toute activité économique au cours de la semaine de référence par les enfants de la tranche d'âge de 15-17 ans impliqués dans la production de cacao a diminué d'environ 6 heures durant la semaine précédant l'enquête (passant de 20 heures en 2008/09 à 14 heures en 2018/19). Cependant, aucun changement statistiquement significatif n'a été observé dans la proportion d'enfants de ce groupe d'âge qui ont travaillé plus que le nombre d'heures maximums recommandé par l'OIT (qui est restée stable à environ 3 %).

Au Ghana, pour les enfants de ce groupe d'âge ayant travaillé dans la production de cacao, aucune différence statistiquement significative n'a été observée dans la proportion d'enfants travaillant plus que le nombre d'heures recommandé par l'OIT dans toute activité économique (qui est restée stable à 2 %). La moyenne des heures qu'ils ont travaillée est resté stable à environ 9 heures.

---

<sup>17</sup> Les enfants de 15 à 17 ans sont autorisés à effectuer un travail régulier (42 heures ou moins) conformément au cadre de l'OIT.

### 1.6.3 Composantes du travail dangereux dans la production de cacao

Une comparaison des six différentes composantes du travail dangereux dans le secteur du cacao pris en compte pour les enfants impliqués dans la production de cacao dans cette étude indique :

- L'utilisation d'outils tranchants (36 %), le transport de charges lourdes (29 %), et l'exposition aux produits agrochimiques (24 %) étaient les sources de travail dangereux les plus fréquentes en agrégé en 2018/19.
- L'utilisation d'outils tranchants, l'activité dangereuse la plus couramment pratiquée dans la culture du cacao, a augmenté de 8 points de pourcentage en agrégé entre 2008/09 et 2018/19 (passant de 28 % en 2008/08 à 36 % en 2018/19).
- Le transport de charges lourdes par les enfants est devenu plus prévalent durant les dix dernières années, ce qui se traduit par une augmentation de 6 points de pourcentage (passant de 23 % en 2008/09 à 29 % en 2018/19).
- L'exposition aux produits agrochimiques s'est fortement aggravée entre 2008-2009 et 2018-2019, dans la mesure où la part d'enfants exposés aux produits agrochimiques a presque quintuplé entre ces deux périodes, passant de 5 % à 24 % en agrégé.
  - Des tendances similaires ont été observées dans les deux pays, l'exposition aux produits agrochimiques étant passée de 4 % à 19 % en Côte d'Ivoire et de 7 % à 32 % au Ghana. Cette augmentation est conforme aux constatations selon lesquelles il y a eu une hausse significative dans l'utilisation de produits agrochimiques parmi les ménages producteurs de cacao entre 2013/14 et 2018/19.

## 1.7 Observations Analytiques sur le Contexte

---

### 1.7.1 Importance de la culture du cacao

Une comparaison des données issues des cycles 2008/09 et 2018/19 indique que les enfants dans la zone d'étude se sont écartés des autres activités agricoles au profit de la production de cacao, probablement en raison de l'importance croissante de la culture du cacao. Dans les régions productrices de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana, la part d'enfants impliqués dans l'agriculture hors cacao a diminué de 9 points de pourcentage (de 29 % à 20 %) entre les cycles d'enquête.

#### ★ Aperçu Analytique

Le taux de prévalence du travail des enfants n'a pas augmenté dans la strate de production élevée de cacao alors que nous observons une augmentation substantielle de la prévalence dans les zones de production faible et moyenne entre 2008/09 et 2018/19. Une tendance similaire dans le changement de la prévalence de l'exposition aux travaux dangereux au cours de la même période a été observée.

### 1.7.2 Strate de production de cacao<sup>18</sup>

Une analyse du travail des enfants par strate de production de cacao révèle des informations importantes sur la façon dont le travail des enfants se manifeste dans les zones d'étude. La prévalence du travail des enfants entre 2008/09 et 2018/19 n'a pas connu une augmentation statistiquement significative dans la strate de production élevée (étant restée stable autour de 43 %), tandis qu'elle a augmenté de manière substantielle dans les strates de production moyenne et faible (de 16 et 27 points de pourcentage respectivement). On constate une tendance similaire dans l'évolution de la prévalence de l'exposition au travail dangereux entre les strates de production au cours de la même période. Cela peut indiquer l'importance de concentrer les interventions sur les zones où la production de cacao n'était pas historiquement élevée.<sup>19</sup>

Ces résultats semblent indiquer que, avec la saturation croissante des zones à forte production, les activités de production de cacao ont pénétré d'autres zones où les infrastructures sont encore faibles et où la sensibilisation au travail des enfants et au travail dangereux est limitée. En outre, les actions menées contre le travail des enfants au cours des dix dernières années (2008-2018) se sont probablement concentrées sur les zones à forte production où sa prévalence est plus forte et où le besoin perçu de telles actions paraît le plus grand. Il semble donc que l'évolution de la production qui a conduit à une extension vers de nouvelles zones moins saturées ait pu entraîner une augmentation du travail des enfants et de leur exposition au travail dangereux dans la production de cacao.

### 1.7.3 Utilisation de produits agrochimiques

L'utilisation de produits agrochimiques a considérablement augmenté parmi les ménages producteurs de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana entre 2013/14 et 2018/19. Dans l'ensemble, l'utilisation de pesticides et d'herbicides (pourcentage de ménages déclarant utiliser l'intrant) a augmenté d'environ 20 points de pourcentage et l'utilisation d'engrais a augmenté de 10 points de pourcentage entre 2013-2014 et 2018-2019. L'utilisation de produits agrochimiques au niveau des ménages est importante du fait qu'elle est hautement corrélée avec l'utilisation de produits

---

<sup>18</sup> La strate de production de cacao est déterminée par la quantité de cacao produite dans chaque district et département. Chaque district et département est catégorisé dans la strate de production élevée, moyenne ou faible, selon la quantité de cacao qui a été produite dans leurs limites territoriales. Ceux dans la strate de haute production produisent le plus de cacao, alors que ceux dans la strate de basse production en produisent le moins.

<sup>19</sup> Les données sur les interventions collectées par NORC auprès des parties prenantes indiquent que la plupart des interventions mises en œuvre par différents partenaires au cours de la période 2010-2018 étaient principalement concentrées dans la strate de production élevée, alors que quelques-unes étaient dans la strate moyenne et très peu dans la strate de production faible.

agrochimiques par les enfants, et contribue à expliquer pourquoi l'exposition des enfants aux produits agrochimiques a augmenté significativement entre 2013/14 et 2018/19.

Les données autodéclarées provenant de l'enquête auprès des chefs de ménages indiquent une tendance globale à la hausse des dépenses (par tonne de cacao produite) en engrais, pesticides et herbicides entre 2013-2014 et 2018-2019. En agrégé, les chiffres montrent des augmentations statistiquement significatives des dépenses en engrais (de 556 USD à 1 254 USD par tonne de cacao par année), en pesticides (de 267 USD à 745 USD par tonne de cacao par année) et en herbicides (de 230 USD à 481 USD par tonne de cacao par année).<sup>20</sup>

## 1.8 Résultats de l'Évaluation

---

Les statistiques descriptives ci-dessus fournissent un riche aperçu de la prévalence du travail des enfants et du travail dangereux des enfants dans le secteur du cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana en 2018-2019 et leur comparaison à la situation lors des précédents cycles d'enquêtes. Le deuxième objectif majeur de cette étude était d'évaluer le rôle des interventions mises en œuvre par les principales parties prenantes dans la lutte contre le travail des enfants et le travail dangereux des enfants dans le secteur du cacao. Notre évaluation de l'efficacité de diverses interventions vise à découvrir l'efficacité de différents types d'interventions, plutôt que des interventions d'organisations individuelles, pour résoudre les problèmes de travail des enfants en général, et le travail dangereux des enfants en particulier, dans les deux pays. NORC a utilisé une série d'outils d'analyse quantitative et qualitative pour générer des conclusions solides et évaluer si les interventions, mises en œuvre par les principales parties prenantes et visant à lutter contre le travail des enfants et le travail dangereux des enfants, ont été efficaces pour réduire la prévalence du travail des enfants et du travail dangereux des enfants.<sup>21</sup>

L'analyse quantitative était basée sur une conception quasi expérimental utilisée pour évaluer l'impact de différentes catégories d'interventions sur le travail des enfants et le travail dangereux des enfants, tandis que l'analyse qualitative a utilisé des discussions de groupe et des entretiens avec des informateurs clés pour fournir des preuves complémentaires et des informations contextuelles approfondies.

---

<sup>20</sup> Les valeurs déclarées des dépenses ont été ajustées en fonction de l'inflation (exprimées en USD constants) et générées après avoir exclu les ménages ayant une production de cacao dans le 10<sup>em</sup> centile inférieur de la distribution pour éviter une surestimation des dépenses par tonne de cacao produite.

<sup>21</sup> Veuillez vous référer à la Section 7.2 et à l'Annex 10.8 pour une description de la méthodologie de l'évaluation.

### 1.8.1 Evaluation quantitative

L'analyse quantitative a examiné l'efficacité de différents types d'interventions, notamment l'assistance en supports pédagogiques, le soutien aux moyens de subsistance, la sécurité au travail et la formation en matière de santé. Les résultats issus d'une évaluation quasi expérimentale indiquent que **lorsque plusieurs interventions ont été mises en œuvre dans une communauté, cela a conduit à une réduction statistiquement significative de la prévalence du travail des enfants et du travail dangereux des enfants dans la production de cacao** :<sup>22</sup>

#### ★ Aperçu Quantitatif

Lorsque plusieurs interventions ont été mises en œuvre dans une communauté, cela a conduit à une réduction statistiquement significative de la prévalence du travail des enfants et du travail dangereux des enfants dans la production de cacao.

- Les ménages des communautés à interventions multiples étaient 25 points de pourcentage moins susceptibles d'avoir au moins un enfant impliqué dans le travail des enfants et 28 points de pourcentage moins susceptibles d'avoir au moins un enfant impliqué dans le travail dangereux des enfants<sup>23</sup> que les ménages des communautés de comparaison.<sup>24</sup>
- Le taux de travail des enfants parmi les ménages des communautés à interventions multiples était inférieur d'environ 17 points de pourcentage au taux du travail des enfants dans les ménages des communautés de comparaison.<sup>25</sup> Le taux de prévalence du travail dangereux des enfants dans les ménages des communautés bénéficiant de multiples interventions était inférieur d'environ 17 points de pourcentage aux taux de prévalence du travail dangereux des enfants dans les ménages des communautés de comparaison.<sup>26</sup>

Il est important de noter qu'étant donné la nature observationnelle de l'évaluation, l'analyse quantitative était basée sur une conception quasi expérimentale qui présente certaines limitations, comme décrit à la section 8.4.

---

<sup>22</sup> Les résultats présentés ici sur les multiples interventions sont basés sur des données collectées en Côte d'Ivoire car la taille de l'échantillon disponible au Ghana était trop petite pour entreprendre l'analyse de l'impact de multiples interventions.

<sup>23</sup> Les résultats étaient basés sur une régression multivariée, où nous contrôlons les caractéristiques du ménage, de la communauté et de l'école qui devraient influencer la probabilité qu'un ménage implique des enfants dans le travail des enfants et dans le travail dangereux des enfants.

<sup>24</sup> Les communautés de comparaison étaient similaires aux communautés de traitement dans certaines caractéristiques communautaires observables, mais n'ont pas reçu de telles interventions.

<sup>25</sup> Les résultats étaient basés sur une régression multivariée, où nous contrôlons les caractéristiques du ménage, de la communauté et de l'école qui devraient influencer le taux de prévalence du travail des enfants au sein du ménage.

<sup>26</sup> Les résultats étaient basés sur une régression multivariée, où nous contrôlons les caractéristiques du ménage, de la communauté et de l'école qui devraient influencer le taux de prévalence du travail des enfants au sein du ménage.

## 1.8.2 Évaluation qualitative

Notre évaluation qualitative a analysé les données recueillies au travers des groupes de discussion auprès des bénéficiaires et des entretiens auprès de diverses parties prenantes en Côte d'Ivoire et au Ghana. L'aspect qualitatif a offert des informations complémentaires sur l'efficacité des interventions financées et des efforts liés à la réduction du travail des enfants (en général) et du travail dangereux des enfants (en particulier) dans les deux pays.

Dans les deux pays, les interventions en milieu scolaire ont été identifiées comme réussissant très bien à lutter contre le travail des enfants, particulièrement lorsqu'elles sont associées à la mobilisation communautaire et à un engagement profond avec les personnes en charge d'enfants, les enseignants et les dirigeants communautaires.

Les interventions en milieu scolaire, notamment la construction d'écoles, les programmes d'alimentation et l'amélioration des infrastructures, ont facilité l'augmentation de la fréquentation scolaire en Côte d'Ivoire et au Ghana. Dans de nombreuses communautés, les parents ont déclaré avoir emmené leurs enfants à la ferme parce qu'ils n'avaient pas les moyens de les inscrire à l'école ou de payer les frais de matériel scolaire. Les parents résidant dans des communautés où l'école est autodéclaré comme étant éloignée ont également déclaré n'avoir d'autre choix que d'emmener leurs enfants travailler avec eux. L'amélioration de l'accessibilité physique et financière des écoles a permis aux enfants qui autrement travailleraient pendant les heures de classe de s'inscrire et de passer moins de temps à travailler.

### ★ Aperçu Qualitatif

L'amélioration de l'accessibilité physique et financière des écoles a permis aux enfants qui autrement travailleraient pendant les heures de classe de s'inscrire et de passer moins de temps à travailler.

Les dirigeants communautaires, les exécutants, les donateurs et les responsables gouvernementaux ont indiqué que, dans la plupart des cas, des facteurs liés à la pauvreté et l'absentéisme scolaire contribuaient aux taux élevés de travail des enfants. En particulier, les informateurs clés pensent que certaines des interventions les plus efficaces étaient celles qui s'attaquaient aux causes profondes du travail des enfants, mais qui n'étaient pas nécessairement conçues uniquement pour aider à la prévention contre le travail des enfants. Celles-ci comprenaient notamment la construction d'écoles, la formation aux bonnes pratiques agricoles et la construction de routes entre les communautés cacaoyères et les communautés plus grandes.

Même si les programmes de formation professionnelle n'étaient pas souvent offerts, quand ils étaient disponibles ils ont permis aux jeunes d'explorer les opportunités au-delà de la scolarité dans leurs propres communautés. Les programmes de formation professionnelle ont eu le plus d'impact sur les filles, car ils ont fourni une base pour la génération de revenus futures.

### ★ Aperçu Qualitatif

Les familles qui ont reçu un soutien aux moyens de subsistance ont évoqué l'amélioration des rendements du cacao, l'amélioration de l'accès au crédit et l'amélioration des résultats financiers résultant de ces interventions. Le soutien aux moyens de subsistance a également facilité la génération de revenus hors saison, ce qui, en combinaison avec l'amélioration des résultats financiers, a permis aux ménages de réinvestir dans leurs exploitations et d'embaucher de la main-d'œuvre agricole. Les personnes en charge d'enfants qui ont embauché de la main-d'œuvre agricole ont déclaré que les enfants étaient moins souvent impliqués dans des travaux agricoles.

Les répondants indiquent que l'engagement des dirigeants communautaires, y compris des représentants des femmes et des jeunes, dès le début de la conception de l'intervention, a contribué à promouvoir la durabilité.

Les interventions qui ont impliqué les membres de la communauté dans leur conception et leur mise en œuvre ont également été jugées plus efficaces, tandis que celles qui ont adopté une approche descendante ont été moins efficaces.

Les interventions qui favorisent la génération de revenus alternatifs et la scolarisation ont été perçues comme les plus durables. Les groupes de travail, les plans d'action nationaux et les activités coordonnées ont également un potentiel important pour faciliter la durabilité actuelle et future, à condition que ces groupes se concentrent sur la coordination des activités et la mobilisation des ressources.

## 1.9 Conclusion

---

Il est important de noter que le Cadre d'action pour soutenir la mise en œuvre du Protocole Harkin-Engel prévoit une réduction de 70% des PFTE sur une période de dix ans. Cette mesure est un objectif ambitieux, bien qu'important, à atteindre. Cependant, ce n'est qu'une des nombreuses mesures possibles qui peuvent être utiles pour mesurer les progrès dans la réduction des pires formes de travail des enfants.

Les décideurs politiques et les parties prenantes sont souvent tenus de prendre des décisions pour confronter des problèmes critiques, tels que le travail des enfants dans d'importantes chaînes de valeur, avant qu'une recherche rigoureuse ne soit menée pour vraiment comprendre la portée et les réalités contextuelles entourant ces problèmes et l'interaction potentielle des facteurs qui affectent les cibles. Lorsque les décideurs et les parties prenantes fixent un objectif à atteindre sans prévoir la relation complexe et dynamique des facteurs contextuels qui peuvent influencer les tendances à long terme, ils peuvent sous-estimer le temps et les ressources nécessaires pour atteindre un objectif particulier, comme une réduction de 70% du pires formes de travail des enfants sur une période de dix ans durant laquelle la production de cacao a augmenté de 62 %.

Ce problème est aggravé lorsque le centre d'attention devient l'atteinte d'une mesure plutôt que la compréhension de la portée du problème et des facteurs contextuels interdépendants qui le motivent. Bien qu'il soit important de réduire le travail dangereux des enfants dans le secteur du cacao, il est tout aussi important de comprendre ce qui entraîne des taux élevés de travail



dangereux des enfants et ce qui contribue ou non à améliorer la vie des enfants dans les zones de culture de cacao afin de cibler les interventions les plus effectivement.

De plus, les objectifs du protocole d'Harkin-Engel sont axés sur la baisse du taux des pires formes de travail des enfants, ce qui demande un retrait complet des enfants dans les activités dangereuses de tous types liés à la production de cacao. Ce seul paramètre ne suffit pas forcément à documenter les progrès réalisés dans la lutte contre le travail des enfants et les pires formes de travail des enfants dans la production de cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana. À titre d'exemple, si une intervention réduit l'exposition à l'une des six composantes des travaux dangereux (définies à la section 3.3), elle ne serait comptabilisée dans la réduction globale des travaux dangereux des enfants que si l'enfant est impliqué *uniquement* dans ce type de danger. Par exemple, si un enfant se livre à la fois à l'utilisation d'outils tranchants et à la pulvérisation de produits agrochimique, il serait classé comme étant impliqué dans le travail dangereux des enfants. Si une intervention se concentre alors sur la réduction de l'utilisation des produits agrochimiques et change le comportement autour de cette mesure, l'enfant serait toujours classé comme étant impliqué dans le travail dangereux des enfants en raison de l'utilisation d'outils tranchants. En substance, les objectifs peuvent éclipser ce qui se montre réellement efficace sur le terrain pour réduire le travail dangereux des enfants et améliorer la vie des enfants dans le secteur du cacao.

Il convient aussi de replacer l'industrie du cacao dans son contexte. La production de cacao représente 10 % du produit intérieur brut (PIB) de la Côte d'Ivoire et 7 % du PIB du Ghana. Les fluctuations du secteur affectent non seulement le quotidien des enfants, mais aussi celui de millions de cultivateurs de cacao, ainsi que les économies de la Côte d'Ivoire et du Ghana (impactant ainsi les populations ivoiriennes et ghanéennes, qu'elles soient liées directement ou non à la production de cacao.)

Notre étude tente d'offrir une perspective plus large en présentant non seulement des nombres sur l'ensemble des enfants impliqués dans le travail des enfants et le travail dangereux des enfants dans le secteur du cacao, mais aussi les facteurs interdépendants qui pourraient influencer les taux de prévalence observés, les différentes initiatives des parties prenantes pour résoudre les problèmes, et où et comment les interventions ont efficacement impacté le travail des enfants et le travail dangereux des enfants.

En conclusion, ce rapport plaide fortement en faveur d'une réduction du travail des enfants et du travail dangereux des enfants dans la production de cacao comme un problème complexe nécessitant de multiples solutions complémentaires. Les résultats de l'enquête montrent une augmentation du travail des enfants et du travail dangereux des enfants dans la production de cacao dans les régions productrices de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana entre 2008-2009 et 2018-2019, en parallèle à une augmentation significative de la production de cacao au cours de la même période. Nous constatons également que les taux de travail des enfants et de travail des enfants dangereux dans la production de cacao se stabilisent dans les régions où la production de cacao

**★ A Garder à l'Esprit**  
Le travail des enfants est un problème complexe nécessitant de multiples interventions interdépendantes afin d'obtenir des impacts significatifs.

est historiquement élevée tout en augmentant dans les régions de production moyenne et faible. La prévalence accrue du travail des enfants et des taux de travail dangereux des enfants dans les régions de production de cacao moyennes et faibles souligne l'importance d'investir dans des interventions sur le travail des enfants dans ces régions. Cela est également confirmé par les résultats couvrant la période de 2013-2014 à

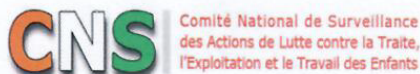
2018-2019, qui montrent que les taux de travail des enfants et de travail dangereux des enfants au sein des ménages de producteurs de cacao se stabilisent même face à l'augmentation de la production de cacao.

Les résultats soulignent également l'efficacité de séries d'interventions ciblant les moyens de subsistance, l'éducation, la sensibilisation et le suivi communautaire, provenant de sources multiples telles que la législation nationale, la programmation des ONG, les politiques et programmes développés par l'industrie et le soutien des organisations gouvernementales internationales, se réunissant pour faire face aux problèmes du travail des enfants.

L'évaluation des progrès accomplis entre 2010 et 2020 a mis en lumière la nature complexe du problème, et les faits établis dans le rapport rendent compte de la nécessité d'établir une démarche écosystémique pour aborder la question du travail des enfants, laquelle exige tout un éventail de solutions et d'interventions.

Partout, les résultats suggèrent l'importance d'investissements continus axés sur le travail des enfants dans la production de cacao en utilisant une approche systémique globale. Une telle approche prendrait en compte divers facteurs d'incitation tels qu'un accès limité à l'éducation et la pauvreté par rapport aux facteurs d'attraction tels qu'une augmentation du prix mondial du cacao et des subventions à l'agriculture (par exemple, des intrants agricoles gratuits ou réduits) et la manière dont ces facteurs sont liés à la strate de production, les possibilités d'éducation et le travail dangereux des enfants, par exemple. Bien que le Protocole Harkin-Engel arrive à son terme, le succès du protocole en réunissant les acteurs gouvernementaux, internationaux et industriels pour aborder la question du travail des enfants et du travail dangereux des enfants dans le secteur du cacao peut servir de modèle pour un engagement continu par toutes les parties prenantes.

## 2 Avant-Propos des Parties Prenantes



*République de Côte d'Ivoire*  
*Union – Discipline – Travail*

### Avant-propos

Le Gouvernement de Côte d'Ivoire est fermement engagé à éradiquer le travail des enfants et le travail forcé dans le secteur du cacao. A ce titre, la Côte d'Ivoire apprécie à sa juste valeur le partenariat continu avec les États-Unis d'Amérique qui contribue à rendre possible les progrès vers l'élimination durable du travail des enfants dans la chaîne d'approvisionnement du cacao.

En 2019, le Département du Travail des États-Unis d'Amérique (USDOL), le sponsor des enquêtes de 2008-2009, 2013-2014 de Tulane et 2018-2019 de NORC sur le travail des enfants dans la production du cacao en Afrique de l'Ouest, a classé la Côte d'Ivoire parmi les douze pays ayant enregistré des avancées significatives en matière de lutte contre le travail des enfants dans la cacaoculture. La Côte d'Ivoire a obtenu ce rang six années de suite.

Les résultats positifs obtenus par la Côte d'Ivoire, tels que la forte augmentation de la fréquentation scolaire des enfants issus des ménages agricoles dans les zones de culture du cacao et la baisse significative du nombre moyen d'heures de travail des enfants dans la production de cacao, sont mentionnées dans le présent rapport de NORC.

Il convient de rappeler que l'objectif principal du rapport de NORC est de mesurer la prévalence du travail des enfants et du travail dangereux des enfants dans les régions productrices de cacao de la Côte d'Ivoire et du Ghana, comparativement aux données des enquêtes de 2008-2009 et 2013-2014 de Tulane.

Mais au cours de ce processus, la Côte d'Ivoire a à maintes reprises appelé l'attention de l'USDOL et de NORC sur certaines erreurs de méthodologie qui, si elles n'étaient pas traitées, comportaient le risque de compromettre la fiabilité des résultats de l'enquête.

#### Il s'agit entre autres des problèmes suivants :

- **l'incomparabilité des données entre les cycles d'enquête de 2013-2014 et 2018-2019 consécutifs à des erreurs commises lors de la phase de collecte des données de l'enquête de 2013-2014 ;**
- **la différence des bases d'échantillonnage des deux cycles d'enquêtes ;**
- **les erreurs de calcul du poids de l'échantillon pendant les deux cycles d'enquête de 2013-2014 et 2018-2019.**

En réponse aux alertes et aux préoccupations de la Côte d'Ivoire, l'USDOL a accepté de réviser la méthodologie de l'enquête. A cet effet, un Groupe d'Experts indépendants a été mandaté par l'USDOL en vue de proposer des mesures correctives permettant de garantir la fiabilité des conclusions du rapport 2018-2019 de NORC.

Le Groupe d'Experts a effectivement reconnu et relevé les erreurs de méthodologie et d'échantillonnage soulevées par la Côte d'Ivoire et proposé à NORC une méthode de calcul pour minimiser les biais dans l'estimation du nombre d'enfants travaillant dans la cacaoculture.



*République de Côte d'Ivoire*  
*Union – Discipline – Travail*

**La Côte d'Ivoire se réjouit des améliorations que le Groupe d'Experts a pu apporter à la méthodologie de l'enquête, car cela a permis de constater une baisse du nombre d'enfants travaillant dans la production de cacao en Côte d'Ivoire. En effet, ce nombre est passé de 1.303.009 enfants en 2013-2014 à 790 000 enfants en 2018-2019, soit une diminution en valeur numérique de 513 009 représentant environ 39,3%.**

**Ces chiffres témoignent d'une diminution significative du phénomène dans la production du cacao en Côte d'Ivoire en dépit de la hausse de la production cacaoyère.**

En conséquence, la Côte d'Ivoire se félicite des progrès accomplis en partenariat avec l'Industrie du cacao et du chocolat, les Organisations du Système des Nations Unies et les Organisations de la société civile. Elle voudrait affirmer sa ferme volonté, sa détermination et son engagement constant à poursuivre et intensifier ses efforts pour éradiquer le travail des enfants dans la cacaoculture, notamment à travers l'éducation, l'amélioration du revenu et des conditions de vie des paysans, la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement du cacao et la lutte contre le trafic d'enfants.

**La Secrétaire Exécutive du CNS**



**Sylvie Patricia YAO**

In case of reply the number and date of this letter should be quoted

Our Ref. No: .....

Your Ref. No: .....



REPUBLIC OF GHANA

Ministry of Employment and Labour Relations  
Post Office Box MB 84  
Accra - Ghana  
Digital Address: GA-110-0168

13<sup>th</sup>  
..... October, 2020

**KAREEM KYZIA**  
**DIRECTOR, VULNERABLE POPULATIONS RESEARCH**  
**NORC @ THE UNIVERSITY OF CHICAGO**

### GHANA'S FOREWORD TO NORC REPORT

1. Ghana acknowledges the strenuous and collaborative effort members of the CLCCG have invested to improve the report. However, the findings of the study do not reflect the true picture of the extent of the problem given the methodological challenges, of the survey raised by Ghana and Cote d'Ivoire. These were also upheld by the Expert Group but have not been fully addressed. Indeed, the differences in the study design and scope of the 2008/09 and 2018/19 strongly undermine the comparability of the findings of the two studies in terms of count and rates.
2. Ghana is highly concerned about the unstable and unreliable nature of the findings in which the count of children engaged in child labour reduces from an earlier figure of 1,071,221 to a revised figure of 765,754 representing about 29% drop while the prevalence rate remains virtually the same. This raises eyebrows about the reliability of the findings for any meaningful policy formulation and implementation.
3. As a country, our interest in the total development of cocoa is paramount and we remain resolute with high political commitment to eliminate child labour in the cocoa production chain.

**HON. IGNATIUS BAFFOUR AWUAH**  
**MINISTER**



## AVANT-PROPOS DE LA FONDATION MONDIALE DU CACAO

Ce rapport du NORC à l'Université de Chicago est l'aboutissement d'un effort de recherche de cinq années conçu pour évaluer et mesurer la prévalence d'enfants travailleurs, d'enfants en situation de travail des enfants, et d'enfants en situation de travail dangereux dans les régions productrices de cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana. Ce rapport, qui a été revu par un groupe d'experts indépendant, nous donne des données importantes pour mieux comprendre où le secteur progresse et où une amélioration ou une correction de cap est nécessaire.

Signataire du protocole Harkin-Engel en 2001, la Fondation mondiale du cacao (WCF) compte environ 100 entreprises membres qui représentent plus de 80% de l'approvisionnement mondial du cacao. Notre vision est celle d'un secteur du cacao florissant et durable, où les producteurs prospèrent, les communautés sont autonomisées et la planète est saine.

Le travail des enfants n'a pas de place dans la chaîne d'approvisionnement du cacao. Comme le montre ce rapport, il y a aujourd'hui encore trop d'enfants impliqués dans des travaux de cacaoculture pour lesquels ils sont trop jeunes ou qui les mettent en danger. Le travail des enfants reste un défi persistant en Côte d'Ivoire et au Ghana, malgré les efforts majeurs des gouvernements, des entreprises, des communautés productrices de cacao et des partenaires du développement. Ces efforts comprennent des investissements des entreprises membres de WCF de plus de 215 millions de dollars depuis 2001 dans des programmes communautaires en Côte d'Ivoire et au Ghana, pour lutter contre le travail des enfants. Nos investissements se sont concentrés sur l'accroissement et la diversification des revenus des producteurs, le suivi et la remédiation du travail des enfants à travers des systèmes communautaires et basés sur la chaîne d'approvisionnement, l'autonomisation de genre, la construction et la réhabilitation d'écoles, la distribution de fournitures scolaires et d'autres services de soutien à l'éducation, et des campagnes de sensibilisation – le tout en partenariat étroit avec les gouvernements et des organisations de la société civile.

Le rapport indique que les objectifs précédents de réduction du travail des enfants ont été fixés sans l'entière compréhension de la complexité et l'ampleur d'un défi associé à la pauvreté en milieu rural en Afrique. Il montre néanmoins que les programmes gouvernementaux et des entreprises pour réduire le travail des enfants ont eu un impact. Il confirme que l'augmentation de plus de 60 pour cent de la production totale de cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana au cours des 10 dernières années n'a pas entraîné une augmentation similaire du travail des enfants.

Une étude distincte de NORC commandée par la WCF démontre que le travail dangereux des enfants a été réduit d'un tiers dans les communautés où les programmes des entreprises sont en place - un résultat qui est cohérent avec les résultats des travaux de l'Initiative internationale du cacao (ICI) qui montrent que le travail des enfants peut être réduit de 20% en 3 ans de développement communautaire centré sur l'enfant et de moitié parmi les enfants travailleurs identifiés par les mesures



## World Cocoa Foundation

de diligence raisonnable de l'entreprise. Dans cette étude pour la WCF, NORC a recommandé qu'un ensemble de mesures des entreprises visant à lutter contre le travail des enfants soit étendu : « ... *les efforts de lutte contre le travail des enfants et le travail dangereux des enfants dans les chaînes d'approvisionnement respectives devraient être intensifiés compte tenu des succès actuels.* »<sup>1</sup> Pour ces enfants aidés par les actions des entreprises, ces familles et ces communautés, l'avenir s'annonce plus radieux.

Ce rapport souligne que nous devons capitaliser sur ce qui a fonctionné et le porter au niveau supérieur. Les entreprises multiplient déjà leurs investissements pour accélérer les progrès.

Nos actions sur le terrain appuient la mise en œuvre des solides plans d'action nationaux récemment élaborés par les gouvernements de Côte d'Ivoire et du Ghana en collaboration avec les entreprises, les organisations de la société civile, les partenaires du développement et d'autres, pour éliminer le travail des enfants. En 2019, les entreprises ont investi 65 millions de dollars dans un large éventail d'activités de développement social pour lutter contre le travail des enfants, comprenant la protection de l'enfance, l'éducation, le développement communautaire, la diversification des revenus des ménages vulnérables et d'autres activités de survie des enfants – ce qui représente environ six fois plus que ce qui a été dépensé annuellement de 2001 à 2018.

Les entreprises, les gouvernements de la Côte d'Ivoire et du Ghana et les autres parties prenantes en savent désormais plus sur ce qui fonctionne - et intensifient leurs efforts pour avoir un impact.

- Pour protéger les enfants, les entreprises leaders prévoient d'étendre la couverture des systèmes de protection des enfants à 100% d'ici 2025, contre environ 20% en 2019, dans leurs chaînes d'approvisionnement direct en Côte d'Ivoire et au Ghana.
- Pour garantir l'accès à une éducation de qualité en Côte d'Ivoire, le Gouvernement a l'intention de lancer un mécanisme de financement commun pour l'enseignement primaire en partenariat avec la Fondation Jacobs de 120 millions de dollars, dont 25 millions de dollars attendus de l'industrie, et qui vise à atteindre 5 millions d'enfants.
- Pour aider les producteurs à sortir de la pauvreté, les entreprises ont soutenu en 2020/21 la nouvelle politique de prix du différentiel de revenu vital de la Côte d'Ivoire et du Ghana, qui octroiera environ 1,2 milliard de dollars de revenus supplémentaires aux producteurs de cacao en sus des prix officiels du marché.
- Pour augmenter les revenus et la productivité des ménages, les principales entreprises prévoient d'atteindre d'ici 2025 une couverture de 100% de tous les

---

<sup>1</sup> ['Évaluation de l'efficacité des interventions de l'industrie du cacao dans la réduction du travail des enfants dans les zones de culture du cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana', NORC, Octobre 2021](#)



World Cocoa  
Foundation

producteurs dans leurs chaînes d'approvisionnement direct en Côte d'Ivoire et au Ghana avec des plans de formation, d'accompagnement ou de développement en matière de bonnes pratiques agricoles.

Le rapport conclut en soulignant l'importance d'une approche systémique holistique qui rassemble tous les partenaires dans une action commune.

La WCF et nos entreprises membres adhèrent fortement au rôle essentiel de la collaboration multipartite pour conduire un changement systémique. Les entreprises travaillent donc en étroite collaboration avec les gouvernements des pays producteurs pour développer une approche plus transformatrice afin de garantir que les enfants d'aujourd'hui soient protégés du travail des enfants et du travail dangereux dans les champs de cacao, en s'appuyant sur les leçons apprises et en accélérant les bonnes pratiques issues du processus du Protocole Harkin-Engel.

Des partenariats et une collaboration plus ambitieux seront nécessaires pour réussir. Les entreprises seules ne peuvent pas résoudre le problème - nous nous engageons à soutenir le développement d'un nouveau partenariat multipartite dirigé par la Côte d'Ivoire et le Ghana et mobilisant tous les acteurs clés pour lutter contre les causes profondes du travail des enfants.

WCF apprécie que NORC ait abordé la préparation de ce rapport avec un engagement fort à la participation de toutes les parties prenantes et une analyse fondée sur des preuves. Nous pensons que le rapport a bénéficié d'une revue par un groupe d'experts externe et indépendant sur des questions méthodologiques spécifiques (leurs conclusions se trouvent dans l'annexe 10.12 du rapport). Nous reconnaissons aussi les efforts inlassables de l'équipe du Département du travail des États-Unis qui a dirigé ce travail sur les cinq dernières années. Nous sommes également reconnaissants envers les gouvernements de la Côte d'Ivoire, notamment la Première Dame de Côte d'Ivoire Madame Dominique Ouattara, et du Ghana, pour leur partenariat, leur leadership et leur détermination sur cette question au cours de la dernière décennie. Nous remercions nos précieux partenaires de l'ICI, l'UNICEF, l'Organisation internationale du travail et d'autres organisations partenaires qui ont fourni un leadership essentiel et un appui à la mise en œuvre.

Enfin, nous saluons l'engagement soutenu des entreprises du cacao et du chocolat pour tester de nouvelles approches, créer de nouveaux partenariats et intensifier les efforts pour obtenir un impact national.

Le travail des enfants est fortement associé à la pauvreté et à ses diverses causes et conséquences socio-économiques. En réponse, le rapport souligne que les mesures de lutte contre le travail des enfants sont particulièrement efficaces en combinaison avec une série d'interventions visant simultanément plusieurs facteurs. La WCF et ses entreprises membres, en partenariat avec les gouvernements et d'autres partenaires, prévoient d'intensifier les actions existantes, de construire des partenariats plus larges et de déployer une gamme étendue d'actions pour réduire le travail des enfants dans la chaîne d'approvisionnement du cacao.

**Abidjan Office:** Cocody 7<sup>e</sup> Tranche Rue L 129, Lot 225, Ilot 2644, Abidjan, Côte d'Ivoire. T +225 22 50 17 41

**Accra Office:** East Legon Boundary Road, Adjacent Sweet Aroma, Accra, Ghana. T + 233 302 542 187

**Washington Office:** 1025 Connecticut Avenue NW, Suite 1205, Washington, DC 20036. T +1 202 737 7870

[www.worldcocoa.org](http://www.worldcocoa.org)





Ce n'est qu'en adoptant cette approche plus directe et plus globale que nous pourrons faire en sorte que les enfants d'aujourd'hui atteignent leur plein potentiel et aient une chance de connaître l'avenir radieux qu'ils méritent.

A handwritten signature in black ink that reads "Richard Scobey".

Richard Scobey,  
Président

### 3 Objectifs de l'étude

L'accord de coopération entre l'USDOL et NORC avait deux objectifs principaux. Ces objectifs structurent ce rapport et définissent les paramètres de notre analyse. En résumé, ces objectifs sont les suivantes :

1. **Objectif 1** : Conduire une enquête représentative du secteur durant la saison des récoltes de 2018-2019, qui recouvre les 12 mois de référence précédents, afin d'établir des estimations démographiques sur la prévalence des enfants qui travaillent, du travail des enfants et des pires formes de travail des enfants (en se servant des travaux dangereux comme indicateur indirect) dans l'agriculture, notamment le secteur du cacao, dans les régions productrices de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana, puis s'en servir pour mesurer l'évolution en pourcentage de la prévalence des pires formes de travail des enfants par rapport aux données recueillies dans ces mêmes régions en 2008-2009 et en 2018-2019.
2. **Objectif 2** : Évaluer l'efficacité relative des projets contribuant à la réduction du travail des enfants et des pires formes de travail des enfants en Côte d'Ivoire et au Ghana, ainsi que les progrès accomplis vers la réalisation des buts et des cibles de la Déclaration et du Cadre d'action. Cette évaluation vise aussi à répondre à une série de questions de recherche d'importance développées par l'USDOL et NORC sur l'efficacité de mesures financées.

#### 3.1 Mesurer les progrès accomplis vers la réalisation des buts et cibles de la Déclaration et du Cadre d'Action

---

L'un des objectifs principaux du rapport est d'utiliser les données issues des trois cycles d'enquête, afin d'estimer comment les indicateurs les plus pertinents, à savoir la prévalence d'enfants dans le travail des enfants et d'enfants impliqués dans les travaux dangereux dans le secteur du cacao<sup>27</sup>, ont évolué entre 2008-2009 et 2018-2019. Dans l'optique d'atteindre cet objectif, NORC a conduit une enquête durant la saison de récolte du cacao de 2018-2019, afin d'établir des estimations démographiques sur la prévalence des enfants qui travaillent, du travail des enfants et des travaux dangereux des enfants (comme indicateur indirect des pires formes de travail des enfants) dans les ménages agricoles des régions productrices de cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana. Les collectes de données principales au Ghana et en Côte d'Ivoire, ainsi que l'analyse de chiffres liés au travail des enfants qui ont suivi, sont présentés aux chapitres 4 et

---

<sup>27</sup> Le secteur du cacao est défini comme les régions productrices de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana.

5 du présent rapport. Voici les principales questions associées à la collecte et à l'analyse de données :

- Combien y a-t-il d'enfants économiquement actifs dans les régions productrices de cacao durant les saisons de récolte en 2018-2019 ?
- Combien y a-t-il d'enfants issues de ménages agricoles dans les régions productrices de cacao de chaque pays en 2018-2019 répartis par statut de travail (ex. : actif, non actif) ?
- Combien y a-t-il d'enfants travaillant dans l'agriculture dans les régions productrices de cacao répartis par secteur (ex. : secteur du cacao et agriculture hors cacao) ?
- Combien y a-t-il d'enfants travaillant dans un autre secteur que celui de l'agriculture ?
- Combien d'enfants ont travaillé, et combien d'enfants ont été concernés par le travail des enfants ou les pires formes de travail des enfants (en se servant des travaux dangereux comme indicateur indirect) dans le secteur du cacao durant les saisons de récolte de 2018-2019 ?
- Comment a évolué la part d'enfants qui travaillaient, et comment a évolué la part d'enfants concernés par le travail des enfants ou le travail dangereux dans la production de cacao dans les régions productrices de cacao entre les saisons de récolte principales de 2008-2019 et 2018-2019 ?

### **3.2 Évaluer l'efficacité des interventions financées pour atteindre les buts et cibles de la Déclaration et du Cadre d'Action**

---

Le second objectif principal de ce rapport est d'évaluer l'efficacité relative de plusieurs interventions financées par les membres du CLCCG et par d'autres acteurs. Dans cette rubrique, nous soulevons plusieurs questions spécifiques liées à la recherche (la section 8.3 fournit une liste de ces questions) visant à appréhender l'efficacité de divers types d'interventions par rapport à la problématique du travail des enfants.

Il est à noter que notre analyse n'évalue pas l'efficacité des interventions ou des partenaires de mise en œuvre individuels. Compte tenu des différents types et du nombre total d'interventions menées entre 2008-2009 et 2018-2019, il n'était pas faisable d'évaluer l'efficacité de chacune d'entre elles en raison du manque de données. Nous nous attachons plutôt à mesurer l'efficacité de plusieurs catégories d'interventions (interventions liées à l'éducation, aux programmes de subsistance et à la sécurité et à la santé au travail, etc.).

### **3.3 Définitions : Enfants qui travaillent, travail des enfants et travail dangereux des enfants basées sur les définitions communes et locales**

---

Cette section présente les définitions d'enfants au travail (enfants exerçant un travail), de travail des enfants et de travail dangereux des enfants que l'on retrouve tout au long du rapport<sup>28</sup>. Les données sur les enfants au travail, le travail des enfants et le travail dangereux des enfants ont été recueillies en prenant pour référence des périodes de 12 mois et de 7 jours, afin de pouvoir comparer les estimations dérivées de ces deux méthodes de recensement communément rapportées pour mesurer l'implication des enfants dans le travail et pour comprendre les activités des enfants durant la haute saison de récolte et tout au long de l'année. Bien que les données aient été recueillies pour les deux périodes de référence, la plupart du temps, **l'analyse des données est axée sur la période de 12 mois** pour maintenir une cohérence avec les cycles d'enquête précédents et pour tenir compte de la saisonnalité des différentes tâches effectuées dans la culture du cacao.

Pour estimer globalement le travail dangereux réalisé par les enfants impliqués dans la culture du cacao dans les régions productrices de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana, nous prenons une définition à « mi-chemin » entre celles du Ghana et de la Côte d'Ivoire, dans un cadre plus large de l'OIT.<sup>29</sup>

De plus, nous présentons des estimations du travail des enfants et du travail dangereux des enfants fondées sur les définitions spécifiques à la Côte d'Ivoire et au Ghana, conformément à leur législation respective. Cette analyse individuelle selon le pays fondé sur le cycle d'enquête 2018-2019 permet aux acteurs ghanéens et ivoiriens d'intervenir sur les programmes nationaux liés à la question du travail des enfants. Elle est disponible au chapitre 6 du présent rapport.

#### **3.3.1 Enfants qui travaillent**

En accord avec le cadre de l'OIT et de la CIST<sup>30</sup>, un « enfant qui travaille » désigne un enfant (entre 5 et 17 ans) qui a travaillé au moins une heure pendant la période de référence dans tout type d'activité économique, qu'il soit rémunéré ou non. L'équipe de recherche a ensuite

---

<sup>28</sup> La définition des enfants qui travaillent, du travail des enfants, et du travail dangereux des enfants est tirée de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), Rapport III : Statistiques du Travail des Enfants, 18<sup>e</sup> Conférence internationale des statisticiens du travail, Genève (2008).

<sup>29</sup> La définition commune a été développée par Tulane University. Pour plus de détails, veuillez consulter le rapport d'étude : Survey Research on Child Labor in West African Cocoa Growing Areas, rapport final, 2013-14, Tulane University.

<sup>30</sup> Organisation Internationale du Travail (OIT), Rapport III – Statistiques sur le travail des enfants, 18<sup>e</sup> Conférence internationale des statisticiens du travail, (2008).

différencié davantage au sein de cette vaste catégorie pour prendre en compte le travail dans l'agriculture, le travail dans le secteur du cacao et le travail hors agriculture. Il est important de noter que la définition du « travail » des enfants n'inclut pas les tâches ménagères au sein de leur propre ménage.

### 3.3.2 Enfants impliqués dans le travail des enfants

La définition du travail des enfants est elle-aussi basée sur le cadre de l'OIT et de la CIST<sup>31,32</sup>. Aux fins du présent rapport, les enfants impliqués dans le travail des enfants sont définis comme (a) les enfants en dessous de l'âge minimum qui travaillent (s'ils ont moins de 12 ans), (b) les enfants dépassant le nombre d'heures de travail permises pour leur groupe d'âge selon la Convention 138 concernant l'âge minimum d'admission à l'emploi de l'OIT<sup>33</sup> (s'ils ont entre 12 et 17 ans), c) les enfants de tout âge effectuant des travaux dangereux<sup>34</sup> dans les régions productrices de cacao de la Côte d'Ivoire et du Ghana. **Les pires formes de travail des enfants autres que le travail dangereux et les tâches domestiques dangereuses non rémunérés ne sont pas incluses dans cette mesure.**

### 3.3.3 Enfants effectuant des travaux dangereux : Définition commune

En tant qu'indicateur indirect des pires formes de travail des enfants, le travail dangereux des enfants s'articule, en utilisant la définition commune, autour de six sous-catégories. On considère qu'un enfant est impliqué dans un travail dangereux s'il a été exposé à l'une des sous-catégories de la définition commune décrite ci-dessous.

7. Défrichage
8. Transport de charges lourdes
9. Utilisation de produits agrochimiques
10. Utilisation d'outils tranchants
11. Horaire de travail prolongé
12. Travail de nuit

---

31 Organisation Internationale du Travail (OIT), Rapport de la conférence, 18e Conférence internationale des statisticiens du travail, (2008)

32 L'équipe de recherche s'est appuyée sur la 18e CIST pour rester cohérente avec les séries d'enquêtes précédentes. L'itération la plus récente et la plus à jour de la CIST est la 20e.

33 Organisation Internationale du Travail (OIT), Convention 138 concernant l'âge minimum d'admission à l'emploi, (26 juin 1973)

34 Basé sur la Convention 182, Article 3(d) et la Recommandation 190

Exposition au défrichage : Un enfant est exposé aux dangers liés au défrichage s'il est amené à défricher des champs ou du terrain, à abattre ou à couper des arbres ou s'il participe à un brûlis dans la période de référence.

Exposition au transport de charges lourdes : Un enfant est exposé aux dangers liés aux charges lourdes s'il transporte une charge lourde de bois, ou autre, en travaillant dans l'agriculture pendant la période de référence. Une charge est définie comme « lourde » selon la perception de l'enfant. Autrement dit, s'il la trouve « lourde » lui-même.<sup>35</sup>

Exposition aux produits agrochimiques : Un enfant est exposé aux produits agrochimiques s'il participe à une pulvérisation, s'il porte de l'eau en vue d'une pulvérisation ou s'il manipule des produits agrochimiques pendant la période de référence.

Un enfant est considéré comme ayant participé à une pulvérisation lorsqu'il :

- Pulvérise des pesticides ou des insecticides
- Est présent ou travaille à proximité d'une exploitation agricole durant la pulvérisation de pesticides, ou
- Retourne dans l'exploitation moins de 12 heures après une pulvérisation.

Le travail avec des produits agrochimiques désigne une situation où l'enfant manipule des produits agrochimiques (achat, transport, stockage, mélange, chargement, nettoyage de conteneurs et d'outils de pulvérisation ou élimination).

Exposition aux outils tranchants : Un enfant est exposé à des outils tranchants s'il se sert de machettes ou de longs couteaux pour enlever les mauvaises herbes, s'il manipule des machines ou des équipements motorisés, s'il utilise un pulvérisateur à dos ou une tronçonneuse, s'il se sert d'une machette ou d'une faucille pour moissonner, s'il récolte les cabosses de cacao en hauteur à l'aide d'un émondoir ou s'il casse les cabosses de cacao au couteau ou avec un objet tranchant pendant la période de référence.

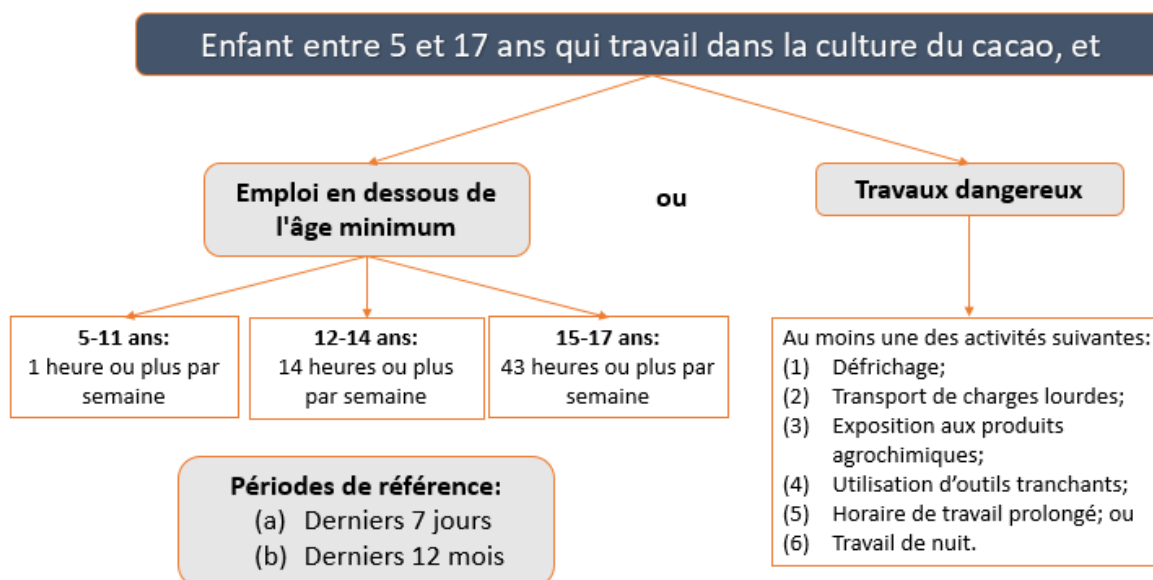
Exposition à un horaire de travail prolongé : Un enfant est exposé à un horaire de travail prolongé s'il travaille 43 heures ou plus par semaine pendant la période de référence.

---

35 L'équipe de recherche considère qu'il s'agit de la façon la plus pertinente de mesurer une « charge lourde » sans avoir recours à une balance et à une collecte de données provenant d'un journal ou d'un agenda.

Exposition au travail de nuit : Un enfant est exposé au travail de nuit s'il se rend à l'exploitation ou qu'il en revient seul, ou qu'il y travaille entre 18 h et 6 h.<sup>36</sup>

**Figure 2: Définition Commune du Travail des Enfants**



### 3.3.4 Enfants effectuant des travaux dangereux : Définitions nationales

Les définitions nationales sont utilisées pour renseigner plus en détail sur les statistiques auxquelles les gouvernements locaux accordent le plus d'importance. La définition ghanéenne de travail dangereux regroupe dix sous-catégories, tandis que la définition ivoirienne s'articule autour sept sous-catégories. La définition nationale de chacun des deux pays est conforme à leur législation respective. On considère qu'un enfant est impliqué dans un travail dangereux s'il a été exposé à l'une des sous-catégories de la définition nationale concernée. Des changements mineurs ont également été apportés à la définition du travail des enfants sur la base des définitions du travail des enfants spécifiques à chaque pays, mais cette section se concentre uniquement sur le travail dangereux des enfants. Dans le rapport principal, les statistiques ventilées par pays utilisent la définition commune et des informations sur les statistiques

<sup>36</sup> Selon la 18e CIST, un enfant est considéré comme travaillant de nuit si l'horaire de travail comprend des heures de travail définies comme du travail de nuit interdit aux enfants selon la définition nationale, lorsqu'elle existe. Dans le cas des enfants, la période de temps consacrée aux déplacements non accompagnés entre le travail et le domicile devrait être considérée comme faisant partie de l'horaire de travail.

spécifiques à chaque pays se trouvent dans la section 7. Les définitions nationales de travail dangereux sont décrites plus en détail à section 10.3.

### **3.3.5 Législation nationale (définition locale) ghanéenne et sous-catégories des travaux dangereux**

La définition ghanéenne du travail dangereux des enfants regroupe dix sous-catégories :

1. Travail à plein temps et non-scolarisation
2. Abandon de l'école pendant la saison du cacao pour travailler à l'exploitation
3. Défrichage
4. Transport de charges lourdes
5. Pulvérisation et utilisation de produits agrochimiques
6. Utilisation d'outils tranchants
7. Grimper aux arbres
8. Travail de nuit
9. Travail isolé
10. Travail sans protections

Un enfant est considéré comme impliqué dans un travail dangereux s'il est exposé à au moins une des sous-catégories durant la période de référence. Les définitions exhaustives du travail des enfants sont disponibles à section 10.3.

### **3.3.6 Législation nationale (définition locale) ivoirienne et sous-catégories des travaux dangereux**

La définition ivoirienne du travail dangereux des enfants regroupe sept sous-catégories :

1. Repos inadapté
2. Défrichage
3. Production de charbon
4. Transport de charges lourdes
5. Utilisation de produits agrochimiques
6. Utilisation d'outils tranchants
7. Travail de nuit (entre 7 h et 19 h) ou travail durant les heures d'école ou les heures ouvrables

Un enfant est considéré comme impliqué dans un travail dangereux s'il est exposé à au moins une des sous-catégories durant la période de référence. La définition ivoirienne diffère des normes internationales dans la mesure où, lorsqu'un enfant âgé de 16 ou 17 ans dispose d'une formation adéquate relative à l'utilisation d'équipements agricoles dangereux, il n'est pas considéré comme exposé au travail dangereux. Les définitions du travail des enfants sont disponibles à section 10.3.



## 4 Méthodologie

Afin d'établir des estimations démographiques sur la prévalence d'enfants qui travaillent, du travail des enfants et du travail dangereux des enfants dans les régions productrices de cacao de la Côte d'Ivoire et du Ghana, et de s'en servir pour mesurer l'évolution du travail des enfants entre 2008-2009 et 2018-2019, NORC a réalisé une enquête représentative du secteur pendant la saison des récoltes de 2018-2019 dans les régions productrices de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana. Les sections suivantes décrivent brièvement les activités réalisées et la méthodologie utilisée pendant le cycle 2018-2019 de collecte de données.

### 4.1 Méthode d'échantillonnage et mise en œuvre du cycle d'enquête 2018/19

#### 4.1.1 Échantillonnage et stratification<sup>37</sup>

En bref, NORC a eu recours à une technique d'échantillonnage stratifié à plusieurs degrés. Cette approche utilise les zones de dénombrement (ZD) dans les régions productrices de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana comme unités primaires d'échantillonnage (UPE), tandis que les ménages agricoles constituent les unités secondaires d'échantillonnage (USE). La première étape a été d'identifier un certain nombre de zones de dénombrement (ZD), dont sont issus les USE (ménages). NORC a fait appel au Ghana Statistical Service (GSS) et à l'Institut national de la statistique de Côte d'Ivoire (INS) pour sélectionner les ZD selon un plan d'échantillonnage définie, ce qui permet de maintenir tant que possible les mêmes plans d'enquête au cours des différents cycles. Au premier degré, NORC a stratifié les districts produisant du cacao du Ghana et les départements produisant du cacao en Côte d'Ivoire en strates de production de cacao élevée, intermédiaire et faible en fonction des données disponibles les plus récentes.<sup>38</sup> En prenant en compte les données de production à l'échelle du district et du département, les ZD rurales de chaque district ou département ont été classées dans les strates de production élevée, intermédiaire et faible par le GSS au Ghana et l'INS en Côte d'Ivoire.

Au deuxième degré, le GSS et l'INS ont chacun tiré au hasard un total de 150 ZD d'une liste réunissant l'ensemble des ZD classées selon un niveau de production de cacao élevé, intermédiaire ou faible. Le tirage dans chaque pays consistait spécifiquement en :

- 80 ZD dans la strate de production de cacao élevée

---

<sup>37</sup> Il convient de noter que notre échantillonnage n'a pas inclus les campements (à moins qu'ils se trouvent directement dans une zone de dénombrement par recensement) ou les forêts protégées.

<sup>38</sup> Les données de production récente fournies par COCOBOD au Ghana et le Conseil du café-cacao en Côte d'Ivoire.

**NORC** | Évaluation des progrès accomplis dans la réduction du travail des enfants dans les régions productrices de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana

- 50 ZD dans la strate de production de cacao intermédiaire
- 20 ZD dans la strate de production de cacao faible

Ensuite, la moitié de chaque strate de ZD a été associée au hasard à un groupe des ZD cibles et l'autre moitié gardée comme ZD de substitution. Le dernier échantillon cible dans chaque pays regroupait :

- 40 ZD dans la strate de production de cacao élevée
- 25 ZD dans la strate de production de cacao intermédiaire
- 10 ZD dans la strate de production de cacao faible

Une description plus détaillée de la méthode d'échantillonnage adoptée par NORC est indiquée à section 10.1.

#### 4.1.2 Types et nombre d'entretiens réalisés

L'équipe de recherche a utilisé six outils d'enquête lors du cycle de collecte de données de 2018-2019 :

1. Composition du foyer
1. Chef de famille
2. Enfant
3. Communauté
4. Dépôt de cacao
5. École<sup>39</sup>

#### ★ Couverture de l'Enquête

On dénombre 2 821 enquêtes de composition du foyer, 2 809 enquêtes de chefs de famille, 5 543 enquêtes d'enfants, 158 enquêtes communautaires, 372 enquêtes de dépôts de cacao et 260 enquêtes des écoles à travers le Ghana et la Côte d'Ivoire.

Le nombre d'enfants et de chefs de famille interrogés par région en Côte d'Ivoire et au Ghana lors du cycle d'enquête 2018-2019 est disponible dans le

---

<sup>39</sup> Veuillez vous référer à section 10.1 pour une description complète de chacun des outils d'enquête

Tableau 41 de section 10.4.1. Au Ghana, 2 809 enfants et 1 314 chefs de famille ont été interrogés, répartis dans six régions. En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, 2 734 enfants et 1 495 chefs de famille ont été interrogés dans quinze régions. Au total, on dénombre 2 821 enquêtes sur la composition des foyers, 2 809 enquêtes de chefs de famille, 5 543 enquêtes d'enfants, 158 enquêtes communautaires, 372 enquêtes de dépôts de cacao et 260 enquêtes des écoles à travers le Ghana et la Côte d'Ivoire. D'autres informations sur le nombre d'enquêtes menées par pays et des comparaisons avec le cycle de 2008-2009 sont disponibles à la section 4.2.

#### **4.1.3 Mise en œuvre de l'enquête du cycle 2018/19**

Une fois les zones de dénombrement définies, NORC a établi la liste complète des ménages dans chaque ZD en 2018-2019. Seuls les ménages identifiés comme des ménages agricoles et ayant au moins un enfant de 5 à 17 ans durant le dénombrement ont été comptés comme des ménages éligible (en tant que ménages producteurs de cacao et autres ménages agricoles) à des fins d'échantillonnage. Nous avons trouvé 8 858 ménages en tout répartis sur 75 ZD dont 6 399 étaient admissibles en Côte d'Ivoire, et 9 200 ménages en tout répartis sur 75 ZD dont 3 969 étaient admissibles au Ghana. Après avoir établi la liste, des ménages agricoles (les unités secondaires d'échantillonnage) avec au moins un enfant admissible de 5 à 17 ans ont été sélectionné aléatoirement dans chacune des ZD. En Côte d'Ivoire, 25 ménages agricoles éligibles (dont 5 remplacements) ont ainsi été choisis au hasard aux fins de collecte de données, alors qu'au Ghana 23 ménages agricoles éligibles (dont 5 remplacements) ont été choisis de la même façon.

Le

Tableau 1 ci-dessous présente les données de l'inventaire de tous les ménages admissibles de notre échantillon et reflète l'importance de la culture du cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana. En Côte d'Ivoire, environ 7500 ménages sur 8900 (85 %) cultivaient du cacao, et de même environ 8000 ménages sur 9200 (87 %) au Ghana cultivaient du cacao au cours du cycle d'enquête 2018/19. Dans l'ensemble, le cacao est un élément clé de l'agriculture dans les régions productrices de cacao des deux pays, comme le démontre la majorité prédominante (plus de 85 %) des ménages agricoles qui cultivent du cacao.

Tableau 1: Distribution de l'échantillon\* : Ménages agricoles, ménages producteurs de cacao et ménages agricoles ne produisant pas de cacao, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2018/19

	Total	Côte d'Ivoire	Ghana
<b>Tous les ménages agricoles</b>	18 058	8 858	9 200
<b>Nombre de ménages producteurs de cacao</b>	15 528	7 547	7 981
<b>Pourcentage de ménages producteurs de cacao</b>	86%	85%	87%
<b>Nombre de ménages agricoles ne produisant pas de cacao</b>	2 530	1 311	1 219
<b>Pourcentage de ménages agricoles ne produisant pas de cacao</b>	14%	15%	13%

Source : Échantillon de NORC en 2018-2019, strates 1 à 3

\* Seules les ménages avec des enfants ont été interrogés, ce qui a ramené le nombre de ménages admissibles à 6125 au Ghana et à 6399 en Côte d'Ivoire

La collecte de données a eu lieu au Ghana du 23 novembre 2018 au 27 janvier 2019 et, pour la Côte d'Ivoire, du 9 février 2019 au 7 mars 2019. Le choix des dates de collecte des données était intentionnel et la collecte a été effectuée pendant la principale saison de récolte dans les deux pays. Les membres du ménage ont été d'abord interrogés dans chaque ménage pour déterminer les enfants admissibles aux entretiens et identifier le chef de famille. Un ménage était finalisé une fois que les enquêtes destinées à établir la composition du ménage, au chef de famille et à chaque enfant admissible étaient terminées. Le Tableau 42 de section 10.4.2 indique les taux de réponse des chefs de famille et des enfants pour chaque enquête des membres du ménage. Au total, au moins 99 % des ménages éligibles ont fait l'objet d'une enquête destinée au chef de famille, et plus de 90 % des ménages éligibles échantillonnés ont fait l'objet d'une enquête destinée au moins un enfant en Côte d'Ivoire et au Ghana.

Les entretiens destinés à la communauté, aux dépôts de cacao et à l'école ont été réalisés à l'échelle des ZD. Les enquêtes à l'échelle des ZD ont ensuite été associées aux ménages de la même ZD pour fournir d'autres informations sur les communautés auxquelles appartiennent ces ménages. De plus amples informations sur la collecte des données et la mise en œuvre de l'enquête sont disponibles dans section 10.4.2.

## 4.2 Description de l'échantillon

### 4.2.1 Comparaison de la taille des échantillons entre les cycles d'enquête 2008/09 et 2018/19

Nous présentons ci-dessous une comparaison de la taille des échantillons entre les cycles d'enquête de base (2008/09) et final (2018/19). Les cycles d'enquête de 2008-2009 et de 2018-2019 partagent 5 types d'enquêtes réalisées (composition du ménage, chef du foyer, enfant, communauté et dépôt de cacao), l'enquête destinée à l'école ayant été ajoutée au cycle d'enquête de 2018-2019. Nous nous sommes fixés pour objectif d'atteindre 1 500 foyers en Côte d'Ivoire et

1 300 foyers au Ghana pour obtenir au moins 2 300 enquêtes d'enfants par pays lors du cycle de 2018-2019 (voir section 10.4.21 pour en savoir plus sur le calcul de la taille de l'échantillon). La collecte de données de 2018-2019 a finalement réuni 1 504 foyers complets en Côte d'Ivoire et 1 317 foyers complets au Ghana, ce qui a donné lieu à 2 734 et à 2 809 enquêtes d'enfants complètes, respectivement. Les comparaisons de la taille des échantillons par type d'enquête sont disponibles dans le Tableau 2 ci-dessous, où le nombre d'enquêtes a augmenté entre les cycles pour chaque type d'enquête.

Tableau 2: Comparaison de la taille des échantillons par type d'enquête, tous les ménages agricoles avec au moins 1 enfant âgé de 5 à 17 ans, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2008/09 et 2018/19

	Total		Côte d'Ivoire		Ghana	
	2008/09	2018/19	2008/09	2018/19	2008/09	2018/19
<b>Membres du foyer</b>	1 656	2 821	806	1 504	850	1 317
<b>Chef de famille</b>	1 638	2 809	803	1 495	835	1 314
<b>Enfant</b>	4 443	5 543	2 165	2 734	2 278	2 809
<b>Communauté</b>	82	140	40	79	42	79
<b>Dépôt de cacao</b>	61	372	32	168	29	204
<b>École</b>	S/O	260	S/O	158	S/O	102

Source : Enquêtes de 2008-2009 et de 2018-2019, strates 1 à 3

#### 4.2.2 Caractéristiques des répondants

Les caractéristiques du chef de famille en Côte d'Ivoire et au Ghana sont disponibles dans le Tableau 3, alors que le Tableau 4 présente les caractéristiques des enfants qui ont participé à l'enquête.<sup>40</sup> L'âge médian des chefs de ménage était de 44 ans en Côte d'Ivoire et de 46 ans au Ghana. Une proportion plus élevée Les chefs de ménage de sexe masculin représentait une plus grande proportion des répondants en Côte d'Ivoire (environ 90 %) qu'au Ghana (environ 75 %).

<sup>40</sup> Il convient de noter que ces chefs de ménage se sont autodéclarés et que leur déclarations souffre très probablement de préjugés sexistes.

Tableau 3: Caractéristiques des répondants : Chef de ménage, tous les ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2018/19

			Côte d'Ivoire	Ghana
Âge moyen (années)			46,3	48,3
Âge médian (années)			44,0	46,0
Sexe	Masculin	Nombre	1 338	982
		Pourcentage	91%	75%
	Féminin	Nombre	135	322
		Pourcentage	9%	25%

Source : Enquête NORC 2018-2019 sur la composition des ménages, strates 1 à 3

Tableau 4: Caractéristiques des répondants : Enfants âgés de 5 à 17 ans, tous les ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2018/19

			Côte d'Ivoire	Ghana
Âge moyen (années)			10,2	10,5
Âge médian (années)			10,0	10,0
Sexe	Masculin	Nombre	1 425	1 478
		Pourcentage	52%	53%
	Féminin	Nombre	1 309	1 331
		Pourcentage	48%	47%

Source : Enquête NORC 2018-2019 sur les enfants, strates 1 à 3

L'âge médian des enfants en Côte d'Ivoire et au Ghana était de 10 ans. En moyenne, les deux pays avaient une proportion presque égale d'enfants de sexe masculin et féminin qui ont participé à l'enquête.

#### 4.2.2.1 Nationalité des enfants interviewés

L'analyse de la nationalité et du lieu de naissance des enfants a mis en évidence l'importance de l'immigration dans les régions productrices de cacao de chaque pays. Le tableau 43 de section 10.4.2 indique le lieu de naissance et la nationalité des enfants lors du cycle d'enquête de 2018-2019. La plupart des enfants sondés sont nés et ont été naturalisés dans leur pays respectif (Ghana et Côte d'Ivoire). La Côte d'Ivoire abrite néanmoins des enfants nés en dehors du pays, et de nationalité différente, issus principalement de l'immigration du Burkina Faso et du Mali.

### **4.2.3 Propriété foncière des ménages et terres cacaoyères en culture**

Étant donné que l'échantillon regroupe des ménages agricoles et que la plupart de ces ménages cultivent le cacao, nous présentons les données de terre en culture et de terre en culture de cacao dans le Tableau 44 de section 10.4.2. La taille moyenne d'une terre en culture était de 8,3 hectares en Côte d'Ivoire et de 3,4 hectares au Ghana. La taille moyenne d'une terre en culture de cacao était quant à elle de 3,4 hectares en Côte d'Ivoire et de 2,6 hectares au Ghana. La différence de taille pour la terre en culture indique que le ménage agricole moyen au Ghana travaillait sur des parcelles bien plus grandes dans le cas de la culture du cacao.

### **4.3 Limitations et considérations méthodologiques : Couverture des données et comparaison des données entre les cycles de collecte de données**

---

Avant de comparer les cycles d'études, il convient de faire quelques observations sur la méthodologie employée. La première porte sur la comparaison des données de 2013-2014 à celles de 2018-2019, et la seconde porte sur la comparaison des données de 2008-2009 à celles de 2018-2019.

Tout d'abord, NORC n'a pas obtenu des informations complètes quant aux méthodes exactes utilisées lors des cycles d'enquête précédents. De plus, nous n'avons pas eu accès aux données essentielles nécessaires à la reproduction exacte de la base d'échantillonnage utilisée dans les cycles précédents. En raison de ce manque d'information, il a parfois été difficile de préparer l'enquête de 2018-2019 en vue d'une comparaison précise entre les différents cycles. Pour y remédier, NORC s'est efforcé de trouver un équilibre entre précision et comparabilité, en assurant la comparabilité des statistiques clés tout en améliorant la base d'échantillonnage pour accroître la précision des estimations de 2018-2019. Cet équilibre permet aux acteurs d'utiliser les données de 2018-2019 comme une base solide, et contribuera à fournir des estimations plus précises ultérieurement tout en permettant la comparaison entre les différents cycles d'études.

#### **4.3.1 Problèmes liés à la qualité des données de 2013-2014<sup>41</sup>**

En raison d'une erreur dans la mise en œuvre de l'enquête durant le cycle de collecte de données 2013-2014, la collecte de données a recueilli uniquement des données dans les ménages producteurs de cacao en Côte d'Ivoire (excluant ainsi de l'échantillon les ménages agricoles ne produisant pas de cacao de l'échantillon.)

---

41 NORC n'a pas participé aux cycles 2008/09 ou 2013/14 de collecte de données et ces problèmes ont été découverts lorsque NORC a tenté de recréer les statistiques trouvées dans les rapports précédents.



Cette erreur a été découverte une fois la collecte des données terminée et, pour tenter d'y remédier, une autre méthode d'échantillonnage a été adoptée pour choisir les ménages ne produisant pas de cacao à sonder dans le cadre du cycle de collecte de données de 2013-2014. 15 grappes (à partir de 60 grappes issues du cycle de collecte de données de 2013-2014) ont été échantillonnées pour compléter l'échantillon de ménages agricoles ne produisant pas de cacao. 11 grappes ont été choisies à dessein et 4 grappes ont été choisies au hasard (au lieu de sélectionner les 15 grappes au hasard). Cette méthode d'échantillonnage fait naître des craintes quant à sa fiabilité et au biais introduit lorsqu'on produit des estimations démographiques avec une proportion très importante de grappes échantillonnées ayant été sélectionnées à dessein.

En outre, l'enquête sur les ménages agricoles ne produisant pas de cacao a été conduite une année après l'enquête principale, laquelle avait été conduite lors de la saison de récolte du cacao de 2013-2014.

D'après nos analyses des données 2013-2014, nous avons conclu que l'échantillonnage des ménages agricoles ne produisant pas de cacao et le système de pondération utilisé pour les grappes ajoutées à l'échantillon complémentaire pouvaient introduire un biais et que l'estimation du travail des enfants ne constituait pas une représentation fidèle du travail des enfants dans la production de cacao pour les ménages agricoles dans les régions productrices de cacao.

Par mesure de précaution, NORC a exclu les données recueillies dans les ménages ne produisant pas de cacao de 2013-2014, et s'est abstenu d'effectuer des comparaisons directes entre les cycles 2013-2014 et 2018-2019 par rapport aux ménages ne produisant pas de cacao. Cette information est néanmoins disponible à titre de référence, mais nous n'établissons aucune relation statistique par rapport aux **ménages ne produisant pas de cacao** entre 2013-2014 et 2018-2019. Ce problème n'a pas affecté les estimations des ménages producteurs de cacao au fil des différents cycles, et ces dernières sont disponibles tout au long du rapport.

Une explication détaillée des problèmes liés au cycle 2013-2014 est disponible à section 10.2.

#### **4.3.2 Problème de comparabilité lié aux estimations démographiques de la taille de la population pour 2008-2009 et 2018-2019**

Dans les cycles de 2008-2009 et de 2013-2014, les régions étaient définies comme niveau de stratification primaire, et le cycle de 2018-2019 s'est servi des districts/départements (zones plus réduites et niveau de stratification plus précis que celui d'une zone plus large).

Cela veut dire que les bases d'échantillonnage ne sont pas identiques entre les cycles d'enquête (l'une commence au niveau de la région et l'autre au niveau du district/du département). De ce fait, les estimations démographiques ne sont pas comparables. Dans le cadre du rapport et aux fins d'analyse, nous ne pouvons donc rien conclure des variations constatées entre les cycles par rapport à la taille de la population, et de ce fait nous ne présentons pas de comparaison de la taille de la population entre les cycles. Il est important de souligner ici la différence entre la taille

de la population et les taux de prévalence (et les ratios). Malgré le fait que les problèmes de comparabilité des données affectent la comparaison de la taille de la population entre les cycles d'enquête, il reste possible de faire des comparaisons statistiquement valides des taux de prévalence (ratios) entre les cycles 2008/09 et 2018/19 (décrits plus en détail ci- à la section 4.3.3 et à la section 10.2).

Un autre problème lié à la comparabilité des données de 2008-2009 est attribuable au manque de documentation. Bien que NORC ait obtenu les données de 2008-2009, nous n'avons pas eu accès aux « données clés » permettant de relier chaque enfant à son ménage producteur de cacao respectif. Aussi, il n'est possible de créer les estimations du travail des enfants pour les ménages producteurs et non producteur de cacao. Aux fins de ce rapport, cela signifie que nous ne sommes pas en mesure de comparer les ménages producteurs de cacao vis-à-vis du travail des enfants sur la période 2008-2009 et 2018-2019.

Tableau 5: Comparaisons pour la taille de la population et le taux de prévalence

	Ménages agricoles		Ménages producteurs de cacao	
	Taille de la population	Niveau de prévalence	Taille de la population	Niveau de prévalence
Cycle d'enquête	Comparaison possible (Oui/Non)			
2008/09-2018/19	Non	Oui	Non	Non
2013/14-2018/19	Non	Non	Non	Oui

Le Tableau 5 ci-dessus indique que nous pouvons comparer les estimations de taux de prévalence pour l'ensemble des ménages agricoles (cumul des ménages impliqués ou non dans la production de cacao) entre 2008-2009 et 2018-2019. Il est néanmoins impossible de faire la distinction entre les ménages producteurs de cacao et les ménages ne produisant pas de cacao dans les données de 2008-2009. Aussi, nous ne pouvons pas faire de comparaison pour les ménages producteurs de cacao entre 2008-2009 et 2018-2019.

Le problème est inversé pour la comparaison des données de 2013-2014 à celles de 2018-2019. En ce qui concerne la comparaison entre 2013-2014 et 2018-2019, nous pouvons comparer les estimations de taux de prévalence uniquement pour les ménages producteurs de cacao entre 2013-2014 et 2018-2019 et pas pour l'ensemble des ménages agricoles. Toutefois, nous ne pouvons pas comparer l'estimation de la taille de la population entre 2018-2019 et 2008-2009 et entre 2018-2019 et 2013-2014.

Nous sommes en mesure de comparer les estimations des taux de prévalence entre 2008-2009 et 2018-2019 pour tous les ménages agricoles, et entre 2013-2014 et 2018-2019 pour les ménages

producteurs de cacao.<sup>42</sup> Cependant, nos chiffres peuvent différer de ceux précédemment publiés par Tulane. La différence est principalement due à deux facteurs : (i) le rapport de Tulane ne considérait pas tous les enfants travaillant dans la culture du cacao comme des enfants travaillant dans l'agriculture, alors que le présent rapport les considère dans cette catégorie ; et (ii) le rapport de Tulane n'a pas inclus les couteaux dans la sous-catégorie des outils tranchants, mais le présent rapport l'inclut dans ses calculs de l'utilisation des outils tranchants.

Une explication détaillée des problèmes de comparabilité entre les cycles de 2008-2009 et de 2018-2019 est disponible à section 10.2.

#### **4.3.3 Examen par le groupe d'experts des limites méthodologiques des comparaisons statistiques des taux de prévalence et des ratios entre les cycles d'enquête**

Comme décrit dans les sections 4.3.1 et 4.3.2, la base de sondage utilisé par NORC pour le cycle d'enquête 2018/19 et celle utilisée par l'Université de Tulane pour les cycles d'enquête précédents n'était pas identique. Ainsi, les estimations de prévalence des cycles 2008/09 et 2013/14 ne sont pas entièrement comparables à celles du cycle 2018/19. Bien que la différence entre les bases de sondage compromette la comparabilité des dénombrements de population, des illustrations empiriques indiquent que la variance est peu susceptible d'avoir une incidence significative sur les estimations ponctuelles des taux et des ratios de prévalence. Cependant, il est toujours possible que les comparaisons des taux et ratios de prévalence impliquent un certain biais (même s'il est négligeable).

Compte tenu des complexités méthodologiques décrites dans ces sections et ci-dessus, un groupe d'experts de la statistique de l'enquête a été formé en juillet 2020 pour examiner attentivement la méthodologie d'échantillonnage et les comparaisons faites dans ce rapport. Les conclusions complètes du groupe d'experts se trouvent à l'annexe 10.12. Leurs principales recommandations étaient les suivantes :

1. Inclure les probabilités de sélection des ménages lors de l'estimation des poids d'échantillonnage pour les enquêtes 2018-2019.
2. Inclure des estimations des dénombrements de la population et des taux de prévalence pour le cycle 2018-2019 qui utilisent les poids d'échantillonnage basés sur les probabilités de sélection des ménages et construire des estimations de variance en conséquence.

---

<sup>42</sup> Des comparaisons des taux de prévalence sont seulement effectuées pour les ménages ayant au moins un enfant dans le groupe d'âge 5-17 ans.

3. Joindre aux principaux résultats (e.g. le nombre d'enfants qui travaillent, le nombre d'enfants impliqués dans le travail des enfants, le nombre d'enfants effectuant des travaux dangereux, le taux de travail des enfants et le taux de travail dangereux) une mesure de précision (telle que la variance, l'erreur type, l'intervalle de confiance ou le coefficient de variation) afin que les lecteurs puissent tirer leurs propres conclusions sur l'exactitude des données.
4. Ajouter des précisions sur les limites méthodologiques de la comparaison des taux de prévalence et des proportions des différentes variables entre les cycles d'enquête en raison des différences dans la base de sondage utilisée par NORC pour le cycle d'enquête 2018-2019 et celles utilisées par l'Université de Tulane pour les cycles d'enquête précédents, qui pourrait entraîner un biais potentiel dans la comparaison des estimations ponctuelles entre les cycles d'enquête.

À la suite des conseils fournis par le groupe d'experts, nous avons révisé la construction de nos poids d'échantillonnage et produit de nouvelles estimations démographiques, des taux de prévalence et des proportions pour 2018-2019. Les estimations actualisées correspondantes sont présentées dans ce rapport final.

De plus, en concordance avec les recommandations du groupe d'experts, des statistiques de test appropriées ont été utilisées pour effectuer des tests de signification de la différence entre les taux de prévalence / proportions des cycles d'enquête 2008/09 – 2018/19 et 2013/14 – 2018/19. En outre, nous ne présentons que les différences pour les principaux indicateurs clés qui se révèlent significatives à un niveau de signification de 1% (c.-à-d. des valeurs-p inférieures ou égales à 0.01). Cela assure que les conclusions de cette étude ont peu de chance d'être affectées par des limites méthodologiques.

Reconnaissant cette limitation méthodologique, NORC a décrit une procédure pour rendre les analyses de comparaison aussi robustes que possible afin de garantir que l'inférence se rapproche étroitement de celle des véritables différences entre les cycles d'enquête. Plus précisément, pour les tests d'hypothèses entre les cycles, les approximations des erreurs-types des estimations ponctuelles des cycles précédents étaient basées sur les erreurs-types calculées des estimations ponctuelles de 2018/19, elles-mêmes basées sur des poids d'échantillonnage qui tiennent compte des probabilités de sélection des ménages. De plus, pour réduire la probabilité d'identifier à tort une différence de ratios entre les cycles d'enquête (c'est-à-dire une erreur statistique de type I), nous avons utilisé un niveau de signification de 1 % (ce qui implique qu'il existe une probabilité de 1 % ou moins de déduire de manière incorrecte que des différences de ratios existent même si elles ne sont pas vraiment différentes). Cela garantit que les conclusions tirées des observations de l'étude et des analyses de l'évolution au fil du temps sont moins susceptibles d'être affectées par toute limite méthodologique.

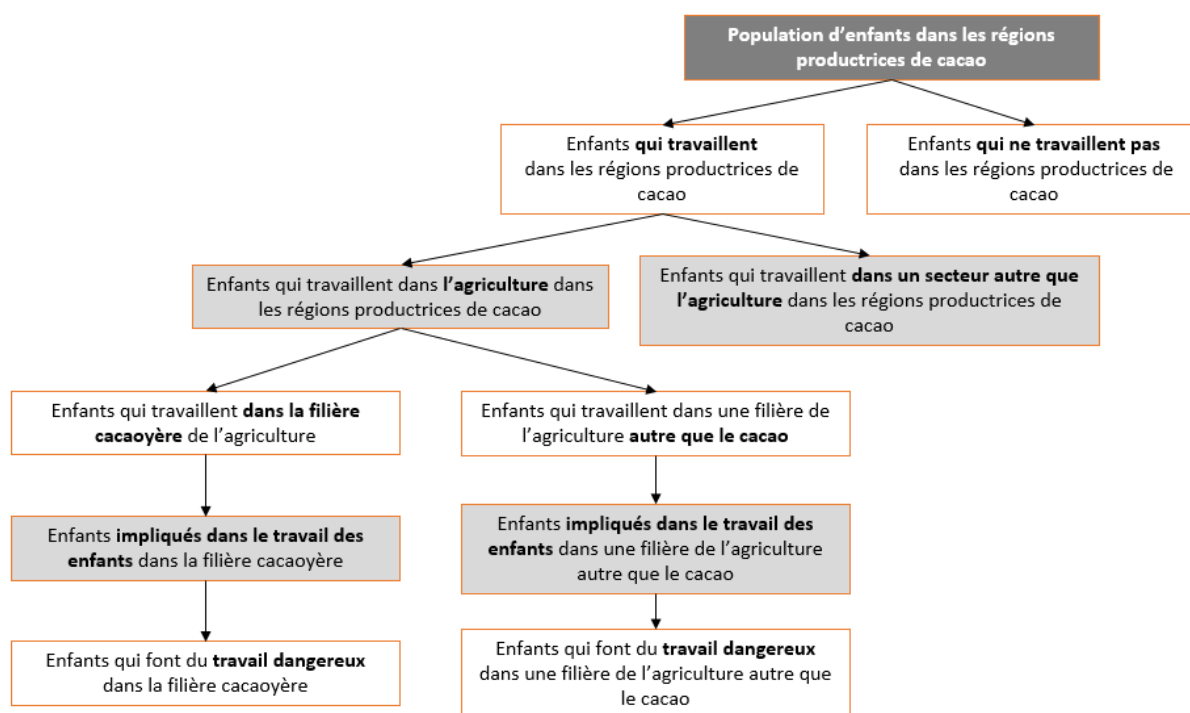
Bien que cette approche réduise la probabilité de faire des inférences incorrectes, le fait est que les estimations ponctuelles des différences entre les cycles d'enquête sont une approximation des vraies différences. Cependant, cette possibilité n'affecte pas l'objectivité générale de cette étude – d'évaluer si et comment les taux de prévalence ont changé avec le temps.

## 5 Principales constatations

Dans la section suivante, nous présentons les principaux résultats en commençant par les estimations démographiques pour le cycle d'enquête 2018/19, puis en présentant la comparaison de la prévalence du travail des enfants et du travail dangereux des enfants au cours de la période d'étude entre les cycles d'enquête. L'analyse commence à partir du niveau le plus élevé en regardant les enfants de tous les ménages agricoles puis se dirige vers une analyse plus ciblée sur les enfants uniquement impliqués dans la production de cacao.

La Figure 3 ci-dessous décrit chaque niveau d'analyse situé dans cette section et peut aider à orienter les lecteurs sur le cadre analytique utilisé pour cette étude.

**Figure 3: Cadre de mesure du travail des enfants dans les régions productrices de cacao**



Les estimations de population dérivées de la définition commune pour le cycle d'enquête 2018/19 sont incluses ci-dessous dans le Tableau 6 pour l'échantillon global et pour chaque pays individuellement. On estime à 1,41 million le nombre total de ménages agricoles ayant au moins un enfant éligible (5-17 ans) dans les régions productrices de cacao de Côte d'Ivoire (847 719 ménages) et du Ghana (566 591 ménages). La majorité des ménages agricoles dans les régions productrices de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana sont des ménages producteurs de cacao, ce qui représente 1,22 million de ménages producteurs de cacao au total.

Il est également important de noter les estimations du nombre d'enfants travaillant en 2018/19. Au total, 2,33 millions d'enfants auraient travaillé au cours des 7 derniers jours, dont 1,32 million en Côte d'Ivoire et 1,01 million au Ghana. Davantage d'enfants ont déclaré avoir travaillé au cours des 12 derniers mois dans les régions productrices de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana, pour un total estimé de 2,78 millions (1 619 127 enfants en Côte d'Ivoire et 1 159 216 enfants au Ghana).

En 2018/19, dans les régions productrices de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana, environ 1,56 million d'enfants étaient impliqués dans le travail des enfants dans la production de cacao, dont 790 647 enfants impliqués dans le travail des enfants en Côte d'Ivoire et 765 754 enfants impliqués dans le travail des enfants au Ghana. En outre, selon les estimations, 1,48 million d'enfants seraient impliqués dans le travail dangereux des enfants, dont 765 233 en Côte d'Ivoire et 713 419 au Ghana. Dans l'ensemble, le type de travail dangereux le plus courant était le travail avec des outils tranchants (1 244 040 enfants), suivi par le transport de charges lourdes (991 000 enfants), le travail avec des produits agrochimiques (839 927 enfants), le travail de nuit (80 027 enfants) et effectuer de longues heures de travail (22 800 enfants).<sup>43</sup>

---

<sup>43</sup> Notez que les enfants peuvent être impliqués dans de multiples activités, de sorte que le nombre d'enfants impliqués dans le travail dangereux des enfants n'est pas la somme des enfants impliqués dans chaque activité.

Tableau 6: Estimations démographiques et taux de prévalence des ménages, des enfants qui travaillent, des enfants impliqués dans le travail des enfants, et des enfants exposés aux travail dangereux des enfants en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2018/19

	Total			Côte d'Ivoire			Ghana		
	Estimation	95% Intervalle de confiance		Estimation	95% Intervalle de confiance		Estimation	95% Intervalle de confiance	
<b>Estimations démographiques</b>									
Nombre des ménages agricoles avec enfant éligible	1 414 310	1 273 244	1 555 376	847 719	731 215	964 223	566 591	488 448	644 733
Nombre des ménages producteurs de cacao avec enfant éligible	1 216 506	1 064 105	1 368 906	707 873	580 731	835 014	508 633	425 927	591 339
Enfants travaillant au cours des 7 derniers jours	2 333 811	2 081 748	2 585 874	1 324 497	1 129 514	1 519 480	1 009 314	847 279	1 171 348
Enfants travaillant au cours des 12 derniers mois	2 778 343	2 480 096	3 076 590	1 619 127	1 376 699	1 861 555	1 159 216	979 135	1 339 297
Enfants dans le travail des enfants dans la production de cacao	1 556 401	1 330 386	1 782 415	790 647	619 932	961 362	765 754	617 017	914 491
Enfants dans le travail dangereux des enfants dans la production de cacao	1 478 651	1 264 529	1 692 774	765 233	598 297	932 168	713 419	577 916	848 922
Enfants impliqués dans défrichage des terres dans la production de cacao (V1)	651 453	527 459	775 447	458 718	342 720	574 716	192 735	150 530	234 940
Enfants impliqués dans charges lourdes dans la production de cacao (V2)	991 000	845 480	1 136 519	541 487	431 964	651 009	449 513	353 787	545 239
Enfants impliqués dans produits agrochimiques dans la production de cacao (V3)	839 927	716 138	963 717	394 503	308 157	480 848	445 425	355 643	535 207
Enfants impliqués dans l'utilisation des outils tranchants dans la production de cacao (V4)	1 244 040	1 062 462	1 425 619	646 413	499 330	793 496	597 628	485 740	709 515
Enfants impliqués dans horaire du travail prolongé dans la production de cacao (V5)	22 800	13 696	31 905	17 375	8 588	26 161	5 426	1 897	8 955
Enfants impliqués dans travail de nuit dans la production de cacao (V6)	80 027	58 914	101 140	41 784	28 529	55 039	38 243	21 582	54 904

	Total			Côte d'Ivoire			Ghana		
	Estimation	95% Intervalle de confiance		Estimation	95% Intervalle de confiance		Estimation	95% Intervalle de confiance	
<b>Estimations démographiques</b>									
<b>Taux de prévalence</b>									
Enfants travaillant au cours des 7 derniers jours	67%	64%	70%	64%	60%	67%	72%	67%	78%
Enfants travaillant au cours des 12 derniers mois	80%	78%	82%	78%	75%	81%	83%	79%	87%
Enfants dans le travail des enfants dans la production de cacao	45%	41%	48%	38%	34%	42%	55%	50%	60%
Enfants dans le travail dangereux des enfants dans la production de cacao	43%	39%	46%	37%	32%	41%	51%	47%	56%
Enfants impliqués dans défrichage des terres dans la production de cacao (V1)	19%	16%	21%	22%	18%	26%	14%	12%	16%
Enfants impliqués dans charges lourdes dans la production de cacao (V2)	29%	26%	31%	26%	23%	29%	32%	27%	37%
Enfants impliqués dans produits agrochimiques dans la production de cacao (V3)	24%	22%	26%	19%	16%	22%	32%	28%	36%
Enfants impliqués dans l'utilisation des outils tranchants dans la production de cacao (V4)	36%	33%	38%	31%	27%	35%	43%	39%	47%
Enfants impliqués dans horaire du travail prolongé dans la production de cacao (V5)	1%	0%	1%	1%	0%	1%	0%	0%	1%
Enfants impliqués dans travail de nuit dans la production de cacao (V6)	2%	2%	3%	2%	1%	3%	3%	2%	4%

Enquête Chef du ménage et Enquête des enfants, 2018/19, pondérées, strates 1 à 3

^ Différence statistiquement significative \*\*\*  $p < 0,01$



## 5.1 Comprendre les facteurs contextuels

---

Avant de comparer les résultats clés tels que le taux de prévalence du travail des enfants et de l'exposition des enfants au travail dangereux, il convient de prendre en considération certains facteurs contextuels importants qui aux yeux de l'équipe de recherche permettront de mieux appréhender les changements observés dans la prévalence du travail des enfants et du travail dangereux, tout en gardant à l'esprit que la corrélation ne permet pas d'inférer une quelconque causalité.

### 5.1.1 Production et prix du cacao

D'après les chiffres de production de l'International Cocoa Organization (ICCO), cette recherche a eu lieu durant une période de croissance notable de l'industrie du cacao, dans la mesure où la production de cacao et le prix du cacao ont augmenté considérablement au cours de la période d'évaluation de 2008-2009 à 2018-2019 (Tableau 7). Il est à noter que l'ICCO fournit des chiffres de production de cacao séparément pour le Ghana et la Côte d'Ivoire, mais que ceux en rapport avec les prix du cacao ne sont pas disponibles au niveau national et sont donc présentés globalement.

La production de cacao, indiquée en tonnes de cacao produites, a augmenté de 62 % durant la période d'évaluation de 10 ans au Ghana et en Côte d'Ivoire, passant de 1,89 million de tonnes en 2008-2009 à plus de 3 millions de tonnes en 2018-2019. L'augmentation a été plus prononcée en Côte d'Ivoire où la production de cacao a augmenté de 76 %, passant de 1,22 million à 2,15 millions de tonnes, par rapport à une augmentation de 36 % au Ghana, passant de 662 400 tonnes à 897 000 tonnes. Au Ghana, la production estimée en tonnes de cacao a atteint un pic durant le cycle de 2013-2014, puis a diminué légèrement (d'environ 2,5 %) en 2018-2019.

Pendant cette période de croissance du cacao, les chiffres de l'ICCO indiquent aussi une augmentation plus modeste, mais toujours significative de 16 % du prix du cacao qui est passé de 2 263 USD/t à 2 626 USD/t sur les marchés internationaux.<sup>44</sup> D'après l'ICCO, le prix par tonne de cacao a grimpé de 26 % après 2008-2009 pour atteindre un pic en 2013-2014 avant de baisser légèrement en 2018-2019. Les variations observées au fil du temps dans la production et la tendance à la hausse du prix du cacao sont à prendre en compte dans les résultats liés au travail des enfants dans le cadre de cette étude.

---

<sup>44</sup> Les prix déclarés ont été ajustés en fonction de l'inflation (exprimés en dollars réels) et générés après avoir éliminé les ménages dont la production de cacao se situe dans le 10<sup>e</sup> centile inférieur de la distribution pour éviter une surestimation des dépenses par tonne de production de cacao.

Tableau 7: Production de cacao en tonnes et prix par tonne, et pourcentage de ménages producteurs de cacao, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2008/09, 2013/14 et 2018/19

		Total				Côte d'Ivoire				Ghana			
		2008/09	2018/19	Diff stat sign <sup>^</sup>	2013/14	2008/09	2018/19	Diff stat sign <sup>^</sup>	2013/14	2008/09	2018/19	Diff stat sign <sup>^</sup>	2013/14
Tonnes de cacao	Nombre	1 885 600	3 050 000	S/O	267 000	1 223 200	2 150 000	S/O	1 746 000	662 400	900 000	S/O	897 000
	Diff. (pp) <sup>^^</sup>	62%		S/O	S/O	76%		S/O	S/O	36%		S/O	N/A
Prix du cacao (USD/t)*		2 263	2 626	S/O	2 819	S/O	S/O	S/O	S/O	N/A	N/A	S/O	N/A
Pourcentages des ménages producteurs de cacao		55%	86%	***	S/O	50%	84%	***	S/O	63%	90%	***	N/A

Source : Enquête Chef du ménage, 2008/09 et 2018/19, pondérées, strates 1 à 3

<sup>^</sup>Différence statistiquement significative \*\*\*  $p < 0,01$

<sup>^^</sup>Calculé en divisant la différence des valeurs de 2008-2009 et 2018-2019 par la valeur de référence (2008-2009)

\*Estimations de l'ICCO pour janvier 2009, 2014 et 2019, indisponibles au niveau national

## 5.1.2 Importance de la production de cacao chez les ménages agricoles

Compte tenu de l'augmentation de la production, il convient de se demander si cette hausse a renforcé l'importance du cacao dans l'agriculture et si la culture du cacao a gagné de nouveaux ménages agricoles au fil du temps.

Pour explorer l'évolution des estimations et de la croissance dans les ménages agricoles impliqués ou non dans la production de cacao entre les périodes d'enquête dans les régions productrices de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana, nous présentons le tableau 7. En 2018-2019,

### ★ Aperçu Quantitatif

La proportion estimée des ménages producteurs de cacao parmi tous les ménages agricoles a connu une augmentation importante et statistiquement significative entre 2008-2009 et 2018-2019, en passant de 55 % à 84 %.

il y avait environ 1,41 millions de ménages agricoles ayant au moins un enfant éligible dans les régions productrices de cacao de la Côte d'Ivoire et du Ghana, et la plupart d'entre eux cultivaient du cacao (86 %). La proportion estimée de ménages producteurs de cacao parmi les ménages agricoles a connu une augmentation importante et statistiquement significative entre 2008-2009 et 2018-2019, passant de 55 % à 86 %, qui reflète la hausse de production. Cette

hausse dans la proportion de ménages producteurs de cacao indique qu'une majorité des ménages agricoles cultivaient le cacao en 2018-2019, et qu'un grand nombre de nouveaux cultivateurs ont peut-être rejoint le secteur du cacao au cours des dix dernières années, ce qui a contribué à l'accroissement observé sur la même période.

Sur le plan national, la différence observée dans la proportion de ménages producteurs de cacao par rapport à celle de ménages agricoles ne produisant pas de cacao est conforme à la tendance générale abordée ci-dessus. En Côte d'Ivoire et au Ghana, la part de ménages impliqués dans la production de cacao est largement supérieure en 2018-2019 à celle observée en 2008-2009.

## 5.1.3 Utilisation de produits agrochimiques

### ★ Aperçu Quantitatif

La probabilité d'utilisation de produits agrochimiques a augmenté parmi les ménages producteurs de cacao. Cela supporte davantage l'hypothèse que l'utilisation de produits agrochimiques et la hausse dans la production de cacao sont liées.

Étant donné que la production de cacao a augmenté d'environ 70 % entre la Côte d'Ivoire et le Ghana, on peut s'attendre à une utilisation accrue de produits agrochimiques au sein des ménages producteurs de cacao. Il convient donc d'examiner si une augmentation de l'utilisation de produits agrochimiques parmi les ménages producteurs de cacao. Une augmentation de la production et une augmentation de l'utilisation de produits

agrochimiques influence la probabilité d'exposition des enfants aux produits agrochimiques et par extension, au travail dangereux. Il est donc utile de comprendre les facteurs complexes et interdépendants qui affectent les enfants. À cet effet, nous avons comparé les tendances récentes de l'utilisation de produits agrochimiques entre les cycles de 2013-2014 et de 2018-2019.

Pendant l'enquête, les chefs de famille au sein des ménages impliqués ou non dans la production de cacao ont rendu compte de l'utilisation de produits agrochimiques, notamment les engrais, les pesticides et les herbicides. Les données du Tableau 8 indiquent que l'utilisation de produits agrochimiques a augmenté considérablement entre 2013-2014 et 2018-2019 parmi les ménages producteurs de cacao, aussi bien au Ghana qu'en Côte d'Ivoire. Cela supporte davantage l'hypothèse que l'utilisation de produits agrochimiques et la hausse dans la production de cacao sont liées.

Tableau 8: Estimation du changement de l'utilisation de produits agrochimiques par les ménages au cours des 12 derniers mois parmi les ménages producteurs de cacao, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2013/14 et 2018/19

Utilisation par les ménages en %	Total			Côte d'Ivoire			Ghana		
	2013/2014	2018/2019	Diff stat sign <sup>^</sup>	2013/2014	2018/2019	Diff stat sign <sup>^</sup>	2013/2014	2018/2019	Diff stat sign <sup>^</sup>
<b>Engrais</b>	25%	35%	***	22%	35%	***	32%	34%	
<b>Pesticides</b>	54%	77%	***	49%	73%	***	66%	82%	***
<b>Herbicides</b>	46%	71%	***	44%	67%	***	51%	75%	***

Source : Enquête sur les chefs de famille, 2013-2014 et 2018-2019, résultats pondérés, strates 1 à 3

<sup>^</sup>Différence statistiquement significative \*\*\*  $p < 0,01$

Parmi les ménages producteurs de cacao des deux pays entre 2013-2014 et 2018-2019, on a

#### ★ Aperçu Qualitatif

Les résultats qualitatifs indiquent que les ménages utilisent davantage de produits agrochimiques dans leurs pratiques de production de cacao. Les ménages ghanéens ont indiqué que les intrants subventionnés par le gouvernement et les efforts de pulvérisation en masse ont permis une utilisation plus cohérente des produits agrochimiques dans les exploitations. Les ménages ivoiriens et ghanéens ont indiqué que la formation aux bonnes pratiques agricoles avait considérablement modifié leurs pratiques de production de cacao, car ils étaient encouragés à utiliser des produits agrochimiques pour maximiser le rendement et à gérer les maladies et les ravageurs.

constaté une hausse statistiquement significative dans la proportion de l'ensemble des groupes utilisant chacun des produits agrochimiques, sauf pour l'engrais au Ghana (tableau 8). L'emploi de pesticides et d'herbicides (pourcentage de ménages déclarant en faire usage) a augmenté pour chaque produit de plus de 20 points de pourcentage globalement, avec plus de 20 points de pourcentage dans les deux cas en Côte d'Ivoire en à peine 5 ans. L'utilisation d'engrais a moins progressé : 13 points de pourcentage en Côte d'Ivoire et 2 points de pourcentage au Ghana, laquelle n'est statistiquement significative, comme indiqué plus haut.

Si l'on se réfère au Tableau 8, il paraît alors évident qu'un plus grand nombre de ménages producteurs de cacao à recours aux produits agrochimiques, notamment aux

pesticides et aux herbicides. Dans la mesure où cette hausse augmente probablement la probabilité que les enfants soient exposés aux produits agrochimiques, elle affecte aussi probablement les taux de travail des enfants et de travail dangereux des enfants décrits à la section 5.2.

### 5.1.4 Tendence de la fréquentation scolaire

Un des résultats significatifs de l'enquête est que la fréquentation scolaire estimée a considérablement augmenté entre 2008/09 et 2018/19 dans les deux pays (Tableau 9). Cette hausse globale, valable aussi bien pour les garçons que pour les filles et dans toutes les tranches d'âge, a été particulièrement importante en Côte d'Ivoire.

Tableau 9: Fréquentation scolaire pour tous les enfants durant les 12 derniers mois, tous les ménages agricoles, Côte d'Ivoire et Ghana, 2008/09 et 2018/19

Enfants fréquentant l'école	Côte d'Ivoire			Ghana		
	2008/09	2018/19	Diff stat sign <sup>^</sup>	2008/09	2018/19	Diff stat sign <sup>^</sup>
Enfants	58%	80%	***	89%	96%	***
<b>Sexe</b>						
Garçons de 5 à 17 ans	61%	83%	***	90%	96%	***
Filles de 5 à 17 ans	53%	78%	***	89%	96%	***
<b>Tranche d'âge</b>						
Enfants de 5 à 11 ans	60%	81%	***	89%	97%	***
Enfants de 12 à 14 ans	68%	88%	***	93%	98%	***
Enfants de 15 à 17 ans	39%	66%	***	85%	89%	

Source : Enquête sur les enfants, 2008-2009 et 2018-2019, résultats pondérés, strates 1 à 3

<sup>^</sup>Différence statistiquement significative \*\*\*  $p < 0,01$

En Côte d'Ivoire, la fréquentation scolaire des enfants de 5 à 17 ans a globalement progressé de 22 points de pourcentage. Pour l'ensemble des filles et des garçons et pour toutes les tranches d'âge, la fréquentation scolaire a connu une augmentation statistiquement significative d'au moins 20 points de pourcentage.

Au Ghana, la fréquentation scolaire a connu une progression plus modeste, mais tout de même statistiquement significative de 7 points de pourcentage, avec des hausses d'au moins 5 points de

#### ★ Aperçu Qualitatif

Les résultats qualitatifs attribuent l'augmentation de la fréquentation scolaire aux réformes des écoles parrainées par le gouvernement et les ONG, y compris la construction de nouvelles écoles, la fourniture de matériel scolaire et la réhabilitation des écoles. Les enseignants, les enfants et leurs tuteurs signalent qu'en raison de ces changements, les enfants fréquentent l'école de manière plus régulière.

pourcentage pour chaque tranche d'âge et chaque sexe à l'exception des enfants entre 15 et 17 ans. Parmi les groupes avec des hausses supérieures à la moyenne, on retrouve les plus jeunes enfants entre 5 à 11 ans (hausse de 8 points de pourcentage) et les filles de 5 à 17 ans (hausse de 7 points de pourcentage).

Une fréquentation scolaire supérieure suggère que l'accès à l'école ou les infrastructures scolaires se sont améliorés. Or, ces deux facteurs sont susceptibles de réduire le travail des enfants et l'exposition au travail

dangereux. Les réformes éducatives ghanéennes actuelles liées à la prématernelle et la maternelle

ont probablement entraîné les hausses observées dans les catégories d'âge de 5 à 11 ans<sup>45</sup>. Selon la Constitution ghanéenne et la loi sur l'éducation, l'enseignement primaire est gratuit et obligatoire de la maternelle au premier cycle du secondaire. En outre, le gouvernement a étendu l'enseignement gratuit jusqu'au second cycle du secondaire en 2017. Ces dernières années, les réformes de l'éducation ivoirienne ont notamment rendu la scolarisation obligatoire pour tous les enfants âgés de 6 à 16 ans et ont augmenté de manière significative les dépenses d'éducation.

## 5.2 Principales constatations : Tous les ménages agricoles

### 5.2.1 Implication des enfants dans des activités économiques

Afin de comprendre comment l'implication des enfants dans des activités économiques a évolué entre les cycles de collecte de données 2008-2009 et 2018-2019, nous présentons une estimation des enfants ayant travaillé au moins une heure pendant la période de référence dans une activité économique **quelconque**<sup>46</sup>, rémunérée ou non. Cette estimation est fondée sur le **statut au regard de l'activité habituelle** (12 derniers mois) et le **statut au regard de l'activité en cours** (7 derniers jours).<sup>47</sup>

Tableau 10: Estimation de la variation du nombre d'enfants âgés de 5 à 17 ans travaillant au cours des 12 derniers mois et des 7 derniers jours, tous les ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2008/09 et 2018/19

	12 derniers mois				7 derniers jours			
	2008/09	2018/19	Diff. (pp)*	Diff stat sign^	2008/09	2018/19	Diff. (pp)*	Diff stat sign^
<b>Total enfants travaillant</b>								
Pourcentage	66%	80%	14	***	52%	67%	15	***
<b>Côte d'Ivoire enfants travaillant</b>								
Pourcentage	58%	78%	19	***	40%	64%	24	***
<b>Ghana enfants travaillant</b>								
Pourcentage	78%	83%	5		71%	72%	1	

Source : Enquête sur les enfants, 2008-2009 et 2018-2019, résultats pondérés, strates 1 à 3

\*Différence en points de pourcentage entre les taux de 2008-2009 et de 2018-2019, inclut l'arrondissement

^Différence statistiquement significative \*\*\*  $p < 0,01$

45 [https://www.earlychildhoodworkforce.org/sites/default/files/resources/Brief-Ghana\\_0.pdf](https://www.earlychildhoodworkforce.org/sites/default/files/resources/Brief-Ghana_0.pdf)

46 Il est à noter que ce statut regroupe les activités liées au cacao ou non, ainsi que les activités hors agriculture.

47 Se référer au 18e CIST pour l'utilisation de ces termes : [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/-stat/documents/meetingdocument/wcms\\_099577.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/-stat/documents/meetingdocument/wcms_099577.pdf)

Le Tableau 10 indique qu'environ 80 % des enfants étaient économiquement actifs en 2018-2019 au Ghana et en Côte d'Ivoire, exerçant tout type de travail durant la période de référence de 12 mois avant l'enquête.

### ★ **Aperçu Analytique**

Globalement, la proportion d'enfants qui travaillaient dans les régions productrices de cacao au cours des sept derniers jours est inférieure à celle des enfants qui ont travaillé dans les régions productrices de cacao au cours des douze derniers mois, ce qui indique la nature saisonnière du travail dans les régions productrices de cacao.

Globalement, de 2008-2009 à 2018-2019, on a constaté une hausse de 14 points de pourcentage (de 66 % à 80 %) par rapport à la proportion d'enfants travaillant généralement dans les régions productrices de cacao au cours des 12 derniers mois. Pendant 2008-2009, 58 % et 78 % des enfants étaient économiquement actifs en Côte d'Ivoire et

au Ghana, respectivement. La part d'enfants travaillant au cours des 12 derniers mois a augmenté de 19 points de pourcentage en Côte d'Ivoire et de 5 points de pourcentage au Ghana, entre 2008-2009 et 2018-2019.

En cumulé, la part d'enfants travaillant dans les régions productrices de cacao au cours des 7 derniers jours est inférieure à celle travaillant dans les régions productrices de cacao au cours des 12 derniers mois, ce qui met en évidence le caractère saisonnier du travail dans les régions productrices de cacao.

Entre 2008-2009 et 2018-2019, la proportion d'enfants travaillant dans les régions productrices de cacao au cours des 7 derniers jours a augmenté de 15 points de pourcentage (de 52 % à 67 %) globalement. La part d'enfants avec une activité en cours en Côte d'Ivoire a connu une forte hausse de 2008-2009 à 2018-2019, avec une progression de 24 points de pourcentage (de 40 % à 64 %). Il n'y a eu aucun changement statistiquement significatif par rapport à la proportion d'enfants ghanéens avec une activité en cours sur la même période.

## **5.2.2 Estimations des enfants qui travaillent dans l'agriculture**

Nous analysons ensuite l'implication des enfants dans l'agriculture dans les régions productrices de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana. Le tableau suivant indique leur activité habituelle (12 derniers mois) et leur activité en cours (7 derniers jours) dans l'agriculture.

Le Tableau 11 indique que la part d'enfants travaillant dans l'agriculture (cacao et hors cacao) au cours des 12 derniers mois a augmenté de 6 points de pourcentage, tandis que celle travaillant dans l'agriculture au cours des 7 derniers jours a diminué de 5 points de pourcentage en cumulé entre les cycles 2008-2009 et 2018-2019. En Côte d'Ivoire, la part d'enfants travaillant dans l'agriculture au cours des 12 derniers mois a augmenté de 10 points de pourcentage (de 54 % à 64 %.) Au Ghana, il n'y a aucune variation significative à signaler en ce qui concerne les enfants travaillant dans l'agriculture au cours des 12 derniers mois, entre les cycles 2008-2009 et 2018-2019.

Conformément aux tendances observées par rapport aux enfants travaillant dans les régions productrices de cacao que nous avons abordées ci-dessus, la part d'enfants travaillant dans l'agriculture dans les régions productrices de cacao au cours des 12 derniers mois était largement supérieure au Ghana (73 % en 2008-2009 et en 2018-2019) qu'en Côte d'Ivoire (54 % en 2008-2009 et 64 % en 2018-2019). La tendance associée à l'activité des enfants indique que l'activité habituelle au Ghana est restée stable entre 2008-2009 et 2018-2019, mais qu'une part plus importante d'enfants a été impliquée dans l'agriculture en Côte d'Ivoire durant le cycle 2018-2019.

L'estimation de l'activité en cours révèle qu'en 2018-2019, une plus large proportion d'enfants a participé à des activités économiques en général (Tableau 10), mais qu'une proportion plus faible d'enfants a été impliquée dans l'agriculture en 2018-2019 par rapport à 2008-2009. Bien que la part d'enfants ivoiriens travaillant dans l'agriculture dans les régions productrices de cacao au cours des 7 derniers jours n'a pas changé, cette même proportion d'enfants ghanéens a quant à elle diminué de 16 points de pourcentage.



Tableau 11: Estimation des enfants travaillant dans l'agriculture au cours des 12 derniers mois et des 7 derniers jours, tous les ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2008/09 et 2018/19

	12 derniers mois				7 derniers jours			
	2008/09	2018/19	Diff (pp)*	Diff stat sign^	2008/09	2018/19	Diff (pp)*	Diff stat sign^
<b>Total enfants travaillant dans l'agriculture</b>								
Pourcentage	61%	68%	6	***	48%	43%	-5	***
<b>Côte d'Ivoire enfants travaillant dans l'agriculture</b>								
Pourcentage	54%	64%	10	***	40%	41%	1	
<b>Ghana enfants travaillant dans l'agriculture</b>								
Pourcentage	73%	73%	0		61%	44%	-16	***

Source : Enquête sur les enfants, 2008-2009 et 2018-2019, résultats pondérés, strates 1 à 3

\*Différence en points de pourcentage entre les taux de 2008-2009 et de 2018-2019, inclut l'arrondissement

^Différence statistiquement significative \*\*\*  $p < 0,01$

### 5.2.3 Estimations du travail des enfants dans l'agriculture

Afin de mieux appréhender la nature du travail effectué par les enfants dans l'agriculture dans les régions productrices de cacao de la Côte d'Ivoire et du Ghana, nous comparons les données associées aux enfants impliqués dans le travail des enfants dans l'agriculture. Les répondants ont indiqué leurs heures de travail et leur implication dans divers types d'activités agricoles, notamment celles considérées comme dangereuses. À partir de l'estimation des heures de travail et des réponses fournies par les enfants vis-à-vis de leur exposition à des activités considérées comme dangereuses, nous avons estimé l'implication des enfants dans le travail des enfants lié à l'agriculture.

Tableau 12: Estimation du changement du nombre d'enfants âgés de 5 à 17 ans travaillant dans l'agriculture et des enfants impliqués dans le travail des enfants au cours des 12 derniers mois, tous les ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2008/09 et 2018/19

		Enfants travaillant dans l'agriculture			Enfants impliqués dans le travail des enfants lié à l'agriculture		
		Pct	Diff. (pp)*	Diff stat sign^	Pct	Diff. (pp)*	Diff stat sign^
Total	2008/09	61%	7	***	58%	2	
	2018/19	68%			60%		
Côte d'Ivoire	2008/09	54%	10	***	52%	5	***
	2018/19	64%			57%		
Ghana	2008/09	73%	0		68%	-3	
	2018/19	73%			65%		

Source : Enquête sur les enfants, 2008-2009 et 2018-2019, résultats pondérés, strates 1 à 3

\*Différence en points de pourcentage entre les taux de 2008-2009 et de 2018-2019, inclut l'arrondissement

^Différence statistiquement significative \*\*\*  $p < 0,01$

Le Tableau 12 ci-dessus présente l'estimation des enfants impliqués dans le travail des enfants lié à l'agriculture (y compris la culture du cacao et d'autres cultures et formes d'agriculture) au cours des 12 derniers mois. Au Ghana et en Côte d'Ivoire, le nombre d'enfants travaillant dans l'agriculture au cours des 12 derniers mois a progressé de 7 points de pourcentage entre 2008-2009 et 2018-2019. La part d'enfants impliqués dans le travail des enfants lié à l'agriculture dans les régions productrices de cacao a augmenté de 5 points de pourcentage en Côte d'Ivoire et est restée stable autour de 68 % au Ghana.

Pour mieux comprendre comment le travail des enfants a évolué au fil du temps et varie en fonction du sexe et de la tranche d'âge, nous présentons la distribution dans le Tableau 45, à la section 10.4.2. Les données indiquent que, dans les régions productrices de cacao de la Côte d'Ivoire et du Ghana, une part plus importante de garçons a été impliquée dans le travail des enfants lié à l'agriculture que celle des filles (57 % par rapport à 43 % en 2018-2019). Aucun écart n'a été observé dans la proportion de garçons et de filles impliqués dans le travail des enfants entre 2008-2009 et 2018-2019.

#### ★ **Aperçu Quantitatif**

Dans les régions productrices de cacao de la Côte d'Ivoire et du Ghana, une part plus importante de garçons a été impliquée dans le travail des enfants lié à l'agriculture que celle des filles.

Afin de réduire le travail des enfants, plusieurs acteurs dont les gouvernements ivoirien et ghanéen, l'industrie internationale du chocolat ainsi que d'autres organisations multilatérales se sont efforcés de faciliter l'accès à l'éducation et d'améliorer la qualité de celle-ci. Le Tableau 46 de section 10.4.2 indique la fréquentation scolaire des

enfants impliqués dans le travail des enfants lié à l'agriculture selon la tranche d'âge pour rendre compte de toute amélioration en matière de fréquentation scolaire parmi les enfants impliqués dans le travail des enfants lié à l'agriculture.

Les données présentées dans le tableau 46 de l'annexe 10.4.2 indiquent que 92 % des enfants de 5 à 11 ans fréquentaient l'école dans l'ensemble en 2018/19, dont 88 % en Côte d'Ivoire et 99 % au Ghana. Dans la tranche d'âge des 12 à 14 ans, 93% des enfants fréquentaient l'école au total en 2018/19, dont 89% en Côte d'Ivoire et 98 au Ghana. Enfin, dans la tranche d'âge des 15 à 17 ans, 77% des enfants fréquentaient l'école au total, dont 66% en Côte d'Ivoire et 89% au Ghana.

Afin de déterminer si la prévalence du travail des enfants est inférieure parmi les enfants

#### ★ **Aperçu Quantitatif**

La prévalence du travail des enfants est beaucoup plus importante chez les enfants issus de ménages agricoles ne fréquentant pas l'école (65 %) que chez les enfants issus de ménages agricoles fréquentant l'école (50 %).

fréquentant l'école, nous comparons la prévalence du travail des enfants en fonction de la fréquentation scolaire à section 10.4.2. Les données du Tableau 47 de section 10.4.2 révèle que la prévalence du travail des enfants est bien supérieure parmi les enfants issus de ménages agricoles qui fréquentant l'école (65 %) que parmi ceux ne fréquentant pas l'école (50 %) dans les régions productrices de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana en 2018-2019. En

examinant les différentes tranches d'âge, on observe que cette tendance s'explique principalement par les différences observées au sein du groupe d'enfants de 5 à 11 ans. Dans ce groupe, le niveau de prévalence du travail des enfants parmi les enfants ne fréquentant pas l'école dépasse de 24 points de pourcentage celui des enfants fréquentant l'école. Une tendance similaire a été constatée parmi les enfants plus âgés (12-14 ans et 15-17 ans). Toutefois, ces différences n'étaient pas statistiquement significatives. Cependant, étant donné la nature contre-intuitive de ces résultats, il est important de noter que ces différences naïves peuvent être attribuables à d'autres facteurs qui ne sont pas pris en compte dans notre recherche.

## 5.2.4 Estimation des enfants qui travaillent, et des heures de travail moyennes effectuées par les enfants travaillant dans la production de cacao

L'un des objectifs principaux de ce rapport est de mesurer les progrès réalisés pour réduire le travail des enfants et le travail dangereux des enfants dans la production de cacao. C'est pourquoi nous présentons des données sur l'implication des enfants dans les activités liées à la production de cacao.

### 5.2.4.1 Estimation des enfants qui travaillent dans la production de cacao

Les enfants sondés travaillant dans l'agriculture ont indiqué s'ils avaient participé à des activités liées à la production de cacao durant les 12 derniers mois avant que les enquêtes soient conduites pendant la principale saison de récolte du cacao dans les deux pays. À partir des réponses fournies par les enfants à propos de leur implication dans la production de cacao, nous avons estimé l'implication des enfants dans le travail des enfants et le travail dangereux des enfants liés à la production de cacao. Le Tableau 13 montre comment la participation des enfants dans la production de cacao a évolué entre 2008-2009 et 2018-2019, en indiquant l'activité habituelle (12 derniers mois) et l'activité en cours (7 derniers jours) dans la production de cacao.

On constate que la part d'enfants impliqués dans la production de cacao durant la période de référence de 12 mois a augmenté considérablement. En cumulé, la part d'enfants issus de ménages agricoles habituellement actifs (12 derniers mois) dans la production de cacao a augmenté de façon significative, avec 16 points de pourcentage entre 2008-2009 et 2018-2019.

#### ★ Aperçu Quantitatif

La part d'enfants issus de ménages agricoles habituellement actifs (durant les 12 derniers mois) dans la production de cacao a augmenté de façon significative, avec 16 points de pourcentage entre 2008-2009 et 2018-2019.

En Côte d'Ivoire, l'implication des enfants dans la production de cacao sur les 12 derniers mois est passée de 23 % à 40 %, et elle est passée de 46 % à 60 % au Ghana. Il est important de noter à nouveau que la présente étude s'est concentrée sur une période de rappel de 12 mois afin de rester cohérent avec les cycles précédents et afin de saisir les aspects saisonniers du travail dans la production de cacao. Cela entraînera naturellement des taux de travail des enfants plus élevés que l'utilisation d'une période de référence de 7 jours qui ne comprendrait pas le travail associé à la préparation des terres, à l'entretien des terres et aux activités post-récolte. Pour une description de ces activités liées à la production de cacao, voir le Tableau 14.

Tableau 13: Estimation du nombre d'enfants impliqués dans la production de cacao au cours des 12 derniers mois et des 7 derniers jours, tous les ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2008/09 et 2018/19

	12 derniers mois				7 derniers jours			
	2008/09	2018/19	Diff (pp)*	Diff stat sign^	2008/09	2018/19	Diff (pp)*	Diff stat sign^
<b>Total enfants travaillant dans la production cacaotière</b>								
Pourcentage	32%	48%	16	***	21%	22%	2	
<b>Enfants travaillant dans la production cacaotière en Côte d'Ivoire</b>								
Pourcentage	23%	40%	17	***	14%	18%	4	
<b>Enfants travaillant dans la production cacaotière au Ghana</b>								
Pourcentage	46%	60%	14	***	32%	30%	-2	

Source : Enquête sur les enfants 2008-2009 et 2018-2019, résultats pondérés, strates 1 à 3

\*Différence en points de pourcentage entre les taux de 2008-2009 et de 2018-2019

^Différence statistiquement significative \*\*\*  $p < 0,01$

Même si une part plus importante d'enfants issus de ménages agricoles était habituellement active dans la production de cacao en 2018-2019 (sur 12 mois), il n'y a aucune variation importante en pourcentage parmi les enfants avec une activité en cours (sur 7 jours) dans la production de cacao.

Ces tendances indiquent que même si plus d'enfants étaient impliqués dans des activités liées à la production de cacao tout au long de l'année, il n'y a pas eu beaucoup de changement dans l'implication des enfants pendant la principale saison de récolte du cacao entre 2008/09 et 2018/19. Ce constat suggère une plus grande implication des enfants dans les activités de préparation des terres, de plantation et d'entretien tout au long de la saison du cacao. Cela pourrait également être lié à la possibilité qu'à mesure que la production augmente et que de nouvelles exploitations se développent, les enfants participent davantage aux activités de pré-récolte. Dans la section 6, nous examinons de près le rôle des nouvelles exploitations de cacao et le niveau de production de cacao qui soutient ces affirmations.

#### **5.2.4.2 Moyenne d'heures travaillées par les enfants la production de cacao**

Nous avons vu précédemment qu'en 2018-2019, globalement, la part d'enfants travaillant dans la production de cacao était largement supérieure à celle de 2008-2009 (Tableau 14). Pour déterminer si la nature du travail effectué est assimilable au travail des enfants ou au travail dangereux, il convient néanmoins d'analyser le nombre d'heures travaillées par semaine. D'après les lignes directrices de l'OIT<sup>48</sup>, les enfants de moins de 12 ans ne doivent participer à aucun type de travail, et les enfants plus âgés ne peuvent prendre part qu'à des activités non dangereuses pendant un nombre d'heures défini en fonction de leur âge. Aussi, il convient d'examiner les données correspondantes au nombre d'heures travaillées dans toute activité économique selon les différentes catégories d'âge.

Le Tableau 14 indique la moyenne d'heures travaillées dans toute activité économique par les enfants impliqués dans la production de cacao par tranche d'âge. Ce tableau ventilé par tranche d'âge affiche également le pourcentage d'enfants impliqué dans la production de cacao de chaque tranche d'âge ayant dépassé le nombre d'heures autorisé pour toute activité économique par les lignes directrices de l'OIT. Selon ces lignes directrices, les enfants concernés sont impliqués dans le travail des enfants (non-respect des heures de travail maximales).

Dans l'ensemble, le pourcentage d'enfants impliqués dans la production de cacao âgés de 5 à 17 ans travaillant plus que le nombre d'heures autorisé est passé de 14 à 20% entre 2008/09 et 2018/19. Ces changements ont été persistants en Côte d'Ivoire, où le pourcentage d'heures de

---

<sup>48</sup> Organisation Internationale du Travail (OIT), Convention 138 concernant l'âge minimum d'admission à l'emploi, (26 juin 1973)

travail dépassant le nombre d'heures autorisé est passé de 11 à 18 %, alors qu'au Ghana aucun changement statistiquement significatif n'a été observé. Le nombre moyen d'heures que les enfants impliqués dans la production de cacao ont déclaré avoir travaillé au cours de la semaine précédant l'enquête a globalement diminué, passant de 11 à 8 heures. En outre, le nombre moyen d'heures travaillées est passé de 14 à 10 heures en Côte d'Ivoire et de 8 à 6 heures au Ghana. L'augmentation globale du pourcentage d'enfants qui travaillent dans la production de cacao, combinée à la diminution du nombre d'heures travaillées dans toute activité économique, laisse penser que même si de nouveaux enfants ont commencé à travailler, ils n'ont peut-être pas travaillé beaucoup d'heures.

#### ★ **Aperçu Quantitatif**

Dans l'ensemble, le pourcentage d'enfants âgés de 5 à 17 ans travaillant plus que le nombre d'heures autorisé par l'OIT est passé de 14 à 20% entre 2008/09 et 2018/19. Le nombre moyen d'heures travaillées par semaine a diminué d'environ 2 heures au cours de la semaine précédant l'enquête.

D'après les normes de l'OIT, les enfants de moins de 12 ans (ou l'âge minimum pour le travail léger<sup>49</sup>) ne doivent participer à aucun type de travail. Par conséquent, tout travail d'au moins une heure exercée dans toute activité économique par un enfant de cette tranche d'âge pendant la période de référence est considéré comme du travail des enfants. Entre 2008-2009 et 2018-2019, la part d'enfants de 5 à 11 ans impliqués dans la production de cacao et issus de ménages agricoles travaillant au moins

une heure par semaine dans toute activité économique a augmenté de 8 points de pourcentage en Côte d'Ivoire. Parallèlement, le nombre moyen d'heures effectuées durant la semaine précédant l'enquête par les enfants dans la catégorie des 5 à 11 ans (ayant travaillé au moins une heure) a diminué de façon significative, en passant de 11 heures à 7 heures. Au Ghana, la part des enfants entre 5 et 11 ans issus de ménages agricoles travaillant dans la production de cacao au moins une heure par semaine est restée stable. Comme pour la Côte d'Ivoire, le nombre d'heures travaillées par les enfants de la tranche d'âge de 5 à 11 ans au Ghana a diminué de 7 à 5 heures dans la semaine précédant l'enquête.

---

49 Conformément à l'article 7 de la Convention n° 138 de l'OIT, les lois ou réglementations nationales peuvent autoriser le travail de personnes à partir de 13 ans (ou 12 ans dans les pays qui ont spécifié l'âge minimum général de travail à 14 ans) dans des travaux légers qui : a) ne sont pas susceptibles de nuire à leur santé ou à leur développement; et b) ne doivent pas porter atteinte à leur assiduité scolaire, à leur participation à des programmes d'orientation ou de formation professionnelles agréés par l'autorité compétente ou à leur capacité à bénéficier de l'enseignement reçu.

Tableau 14: Heures de travail dans toute activité économique et âge minimum, enfants travaillant dans la production de cacao, tous les ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2008/09 et 2018/19

		Total			Côte d'Ivoire			Ghana		
		2008/09	2018/19	Diff stat sign <sup>^</sup>	2008/09	2018/19	Diff stat sign <sup>^</sup>	2008/09	2018/19	Diff stat sign <sup>^</sup>
<b>5 à 11 ans</b>	% Travaillant 1+ heure par semaine	17%	26%	***	13%	21%	***	26%	33%	
	Nombre moyen d'heures travaillées	8,7	6,3	***	10,7	7,4	***	6,9	5,1	***
<b>12 à 14 ans</b>	% Travaillant 14+ heures par semaine	13%	15%		13%	20%	***	13%	9%	
	Nombre moyen d'heures travaillées	10,3	9,3		13,6	11,6		7,9	6,6	
<b>15 à 17 ans</b>	% Travaillant 43+ heures par semaine	2%	3%		3%	3%		1%	2%	
	Nombre moyen d'heures travaillées	14,4	11,5	***	19,9	14,0	***	9,7	9,2	
<b>Total</b>	% Travaillant heure par semaine	14%	20%	***	11%	18%	***	18%	22%	
	Nombre moyen d'heures travaillées	10,6	8,3	***	13,9	10,1	***	7,9	6,4	***

Source : Enquête sur les enfants, 2008-2009 et 2018-2019, résultats pondérés, strates 1 à 3

<sup>^</sup>Différence statistiquement significative \*\*\* p<0,01



Les normes de l'OIT autorisent les enfants de la tranche d'âge 12-14 ans à travailler jusqu'à 14 heures par semaine (sans les atteindre) dans des activités non dangereuses. Ce type d'activité est considéré comme du *travail léger*. En Côte d'Ivoire, la part d'enfants de 12 à 14 ans issus de ménages agricoles et impliqués dans la production de cacao travaillant au moins 14 heures par semaine a évolué, passant de 13 à 20 %. Aucune différence significative n'est à signaler en ce qui concerne le nombre moyen d'heures travaillées par semaine, qui est resté stable autour de 12 heures. Au Ghana, en revanche, on a constaté aucun changement par rapport au pourcentage d'enfants issus de ménages agricoles et impliqués dans la production de cacao dans la tranche d'âge 12-14 ans ayant dépassé le nombre d'heures préconisées par l'OIT dans toute activité économique, qui est resté stable autour de 11 %. Ce résultat indique que les enfants de cette catégorie d'âge travaillant dans la production de cacao sont principalement impliqués dans le travail léger. Le nombre moyen d'heures hebdomadaires travaillées dans la catégorie des 12-14 ans impliqués dans la production de cacao est resté stable autour de 7 heures dans la semaine précédant l'enquête.

Les enfants de la tranche d'âge 15-17 ans peuvent effectuer jusqu'à 43 heures (sans les atteindre) de travail ordinaire hebdomadaires, conformément aux normes de l'OIT. En Côte d'Ivoire, on constate que la part d'enfants de 15 à 17 ans impliqués dans la production de cacao et travaillant plus d'heures que celles préconisées par l'OIT dans toute activité économique est resté stable à 3 %. Le nombre moyen d'heures hebdomadaires dans toute activité économique a diminué de façon conséquente, passant de 20 heures à 14 heures, dans la semaine précédant l'enquête. Sur la période 2008-2009 à 2018-2019, la part d'enfants de cette tranche d'âge travaillant au moins 43 heures par semaine au Ghana n'a pas évolué. Elle s'est maintenue à 1 % pour les enfants issus de ménages agricoles et impliqués dans la production de cacao dans la catégorie 15-17 ans. Par conséquent, aucune différence significative n'est à signaler en ce qui concerne le nombre moyen d'heures travaillées par semaine dans toute activité économique au sein de la tranche 15-17 ans au Ghana, qui est resté stable autour de 9 heures par semaine.

Le Tableau 48 de section 10.4.2 fournit des données sur les heures de travail en fonction du sexe. En Côte d'Ivoire, on note une augmentation statistiquement significative en ce qui concerne la part d'enfants ivoiriennes de sexe masculin impliqués dans la production de cacao travaillant plus que le nombre d'heures préconisées dans toute activité économique, qui est passée de 12 à 22 %. Les enfants de sexe masculin dans les tranches d'âge des 5 à 11 ans et des 12 à 14 ans ont particulièrement contribué à cette augmentation. Une tendance similaire est observée chez les enfants ivoiriennes de sexe féminin impliqués dans la production de cacao, mais la hausse est plus modeste, passant de 11 à 14 %. Le nombre moyen d'heures a aussi diminué pour les enfants de sexe masculin, passant de 14 à 11 heures dans l'ensemble, et pour les enfants de sexe féminin, passant de 14 à 9 heures dans l'ensemble.

Au Ghana, il n'y a pas eu de changement dans le pourcentage d'enfants de sexe masculin impliqués dans la production de cacao travaillant plus que le nombre d'heures préconisées dans toute activité économique, peu importe la tranche d'âge. Ce pourcentage est resté constant à environ 22 % dans l'ensemble. Les enfants de sexe masculin au Ghana dans le groupe d'âge des 5 à 11 ans impliqués dans la production de cacao ont travaillé moins d'heures dans l'ensemble en 2018/19 qu'en 2008/09 (de 7,1 à 5,1 heures). La part de filles ghanéennes âgées de 5 à 11 ans impliquées dans la production de cacao a augmenté en 2018/19 comparé à 2008/09 (passant de 21 % à 32 %). Les filles au Ghana impliquées dans la production de cacao ont également travaillé moins d'heures en 2018/19 qu'en 2008/09 (de 7 à 6 heures).

Les données présentées dans le Tableau 49 de section 10.4.2 indiquent les tendances par rapport à la part d'enfants impliqués dans la production de cacao de 12 à 14 ans impliqués dans un travail léger non dangereux de moins de 14 heures et en ce qui concerne les enfants de 15 à 17 ans impliqués dans un travail ordinaire non dangereux de moins de 43 heures lié à la production de cacao entre 2008-2009 et 2018-2019. Globalement, la part d'enfants impliqués dans la production de cacao et impliqués dans un travail léger a affiché une augmentation statistiquement significative en agrégé. Toutefois, il n'y a aucune variation statistiquement significative en ce qui concerne la part d'enfants impliqués dans la production de cacao et impliqués dans un travail ordinaire.

#### **5.2.4.3 Activités effectuées par les enfants dans la production de cacao**

Nous allons maintenant énoncer plusieurs estimations liées à l'implication des enfants dans différents types d'activités de la production de cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana pour déterminer dans quelle mesure les enfants participent à certains types de travail lors des différentes phases de la culture cacaotière. Ces activités regroupent les opérations de pré-récolte, de récolte et de post-récolte réparties dans 6 catégories : préparation du sol (défrichage, abattre et débiter des arbres, brûlage et déterrer des souches), plantation (préparation des semis, plantation de semis et semer à l'aide de piquets), entretien de l'exploitation agricole (désherbage, utilisation de fongicides, d'herbicides, d'insecticides ou autre produit chimique, et transport d'eau pour la pulvérisation), récolte du cacao (cueillette, collecte et ouverture des cabosses de cacao), et phase de post-récolte (transport des fèves de cacao fermentées, séchage des fèves de cacao et transport des fèves de cacao séchées au dépôt.)

Le Tableau 15 montre qu'il y a eu une augmentation significative de la participation des enfants en Côte d'Ivoire et au Ghana aux activités de pré-récolte, récolte et de post-récolte dans la production de cacao entre 2008-2009 et 2018-2019. Le plus grand changement est observé dans la participation des enfants aux activités de récolte et d'après-récolte - telles que la cueillette, la collecte et l'ouverture des cabosses de cacao. La participation dans les activités de récolte a augmenté de 13 points de pourcentage (de 79 % à 92 %) globalement entre 2008-2009 et 2018-

2019, alors que la participation dans les activités d'après-récolte a augmenté de 15 points de pourcentage (de 45 % à 60 %). Une tendance similaire a été observée dans les deux pays.

Le Tableau 50 de section 10.4.2 présente la répartition des différentes activités dans chacun des six groupes d'activités indiqués dans le Tableau 15. Parmi les différents types d'activités réalisées par les enfants en 2018-2019, les cinq activités les plus courantes auxquelles les enfants ont participé étaient la collecte et l'amoncellement de cabosses de cacao, l'ouverture des cabosses de cacao et la fermentation, le séchage des fèves de cacao, le désherbage et le transporter des fèves de cacao fermentées.

Tableau 15: Activités de la production de cacao dans lesquelles des enfants sont impliqués, tous les enfants de 5-17 ans travaillent dans la production du cacao, tous les ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2008/09 et 2018/19

Pourcentage d'enfants	Total			Côte d'Ivoire			Ghana		
	2008/2009	2018/2019	Diff stat sign <sup>^</sup>	2008/2009	2018/2019	Diff stat sign <sup>^</sup>	2008/2009	2018/2019	Diff stat sign <sup>^</sup>
Préparation du sol dans la production de cacao	38%	40%		64%	56%	***	16%	25%	***
Plantation dans la production de cacao	17%	29%	***	28%	27%		9%	31%	***
Entretien de l'exploitation agricole dans la production de cacao	57%	56%		52%	53%		61%	59%	
Opérations de récolte dans la production de cacao	79%	92%	***	79%	91%	***	79%	93%	***
Opérations de post-récolte dans la production de cacao	45%	60%	***	53%	64%	***	39%	56%	***

Source : Enquête sur les enfants, 2008-2009 et 2018-2019, résultats pondérés, strates 1 à 3

<sup>^</sup>Différence statistiquement significative \*\*\*  $p < 0,01$

### ★ Aperçu Quantitatif

En 2018-2019, les cinq activités les plus courantes auxquelles les enfants ont participé étaient la collecte et l'amoncellement de cabosses de cacao, l'ouverture des cabosses de cacao et la fermentation et le séchage des fèves de cacao, le désherbage et le transport des fèves de cacao fermentées.

Bien que les enfants participent aux activités d'entretien de l'exploitation principalement dans le désherbage, la part d'enfants impliqués dans le désherbage a considérablement augmenté en agrégé entre 2008-2009 et 2018-2019. En 2018-2019, le transport d'eau pour la pulvérisation est devenu la deuxième activité d'entretien de l'exploitation la plus répandue chez les enfants travaillant dans la production de cacao. Cela s'explique en partie par

l'augmentation de l'utilisation des produits agrochimiques examinée à la section 5.1.3.<sup>50</sup>

Les activités de récolte ont systématiquement impliqué une grande proportion d'enfants en Côte d'Ivoire et au Ghana. Entre 2008-2009 et 2018-2019, la part d'enfants engagés dans la cueillette et l'amoncellement de cabosses de cacao a nettement augmenté de (de 16 % à 36 % en Côte d'Ivoire et de 33 % à 53 % au Ghana). L'implication des enfants dans l'ouverture des cabosses de cacao a aussi augmenté durant cette même période. Parmi les activités de post-récolte, une nette augmentation de l'implication des enfants dans le transport de fèves fermentées (de 9 % à 19 % en Côte d'Ivoire et de 14 % à 25 % au Ghana) et du séchage des fèves de cacao (de 9 % à 23 % en Côte d'Ivoire et 13 % à 24 % au Ghana) a été observée.

### 5.2.5 Estimations du travail des enfants et du travail dangereux des enfants dans la production de cacao

Dans cette section, nous présentons les données liées à l'implication des enfants dans le travail des enfants et le travail dangereux, qui constituent les résultats principaux de ce rapport.

Lorsqu'un enfant a dépassé le nombre d'heures de travail maximal (différent selon la tranche d'âge) dans toute activité économique ou qu'il a été exposé à l'un des six types d'activités dangereuses dans la production de cacao, on considère qu'il est impliqué dans le travail des enfants lié à la production de cacao. Les données indiquées dans le Tableau 16 comparent les niveaux de prévalence du travail des enfants et de l'exposition au travail dangereux dans la production de cacao entre les cycles d'enquête de 2008-2009 et de 2018-2019 pour les enfants issus de ménages agricoles dans les régions productrices de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana.

En 2018-2019, 45 % de tous les enfants issus de ménages agricoles dans les régions productrices de cacao ont été impliqués dans des activités qui les catégorisent comme effectuant du travail des enfants dans la production de cacao en 2018-2019. Entre 2008-2009 et 2018-2019, la part d'enfants issus de ménages agricoles impliqués dans le travail des enfants lié à la production de cacao a augmenté de 14 points de pourcentage (passant de 31 % en 2008-2009 à 45 % en 2018-2019.)

#### ★ Aperçu Quantitatif

Entre 2008-2009 et 2018-2019, la part d'enfants issus de ménages agricoles impliqués dans le travail des enfants lié à la production de cacao a augmenté de 14 points de pourcentage.

de cacao ont été impliqués dans des activités qui les catégorisent comme effectuant du travail des enfants dans la production de cacao en 2018-2019. Entre 2008-2009 et 2018-2019, la part d'enfants issus de ménages agricoles impliqués dans le travail des enfants lié à la production de cacao a augmenté de 14 points de

<sup>50</sup> L'équipe de recherche considère comme plausible qu'une certaine variance associée avec les résultats antérieurs qui indiquaient une implication très limitée des enfants dans l'utilisation de produits agrochimique peuvent être liés à un problème d'administration de l'enquête lors des cycles précédents.

On constate une hausse de 17 points de pourcentage par rapport à la part d'enfants ivoiriens issus de ménages agricoles qui travaillaient dans la production de cacao entre 2008-2009 et 2018-2019 (passant de 23 à 40 %). La proportion d'enfants impliqués dans le *travail des enfants* lié à la production de cacao a augmenté de 15 points de pourcentage entre 2008-2009 et 2018-2019 en Côte d'Ivoire (de 23 % à 38 %).

Au Ghana, 60 % d'enfants issus de ménages agricoles travaillaient dans la production de cacao en 2018/19, ce qui représente une hausse de 14 points de pourcentage entre 2008-2009 et 2018-2019. Parmi les enfants issus de ménages agricoles travaillant dans la production de cacao, 55 % étaient impliqués dans le travail des enfants en 2018-2019, une hausse de 11 points de pourcentage entre 2008-2009 et 2018-2019.

Pendant 2008-2009 et 2018-2019, dans les régions productrices de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana, la part d'enfants impliqués dans le travail dangereux a augmenté de 13 points de pourcentage, avec 43 % d'enfants issus de ménages agricoles exposés à l'un des six types de travail dangereux lié à la production de cacao au cours des 12 derniers mois en 2018/19.

#### ★ Aperçu Quantitatif

En 2018-2019, 61 % d'enfants impliqués dans le travail dangereux des enfants étaient des garçons, tandis que 39 % étaient des filles.

En Côte d'Ivoire, la part d'enfants impliqués dans le travail dangereux lié à la production de cacao a progressé de 14 points de pourcentage (de 23 % en 2008-2009 à 37 % en 2018-2019.) Au Ghana, la proportion d'enfants impliqués dans le travail dangereux lié à la production de cacao a enregistré une hausse de 8 points de pourcentage sur la même période, avec 51 % des enfants issus de ménages agricoles touchés par le travail dangereux dans la production de cacao en 2018-2019.

Ainsi, dans les deux pays, l'exposition des enfants au travail dangereux dans la production de cacao a augmenté entre les cycles d'enquête de 2008-2009 et 2018-2019 conduits pendant la haute saison de récolte du cacao.

Les données indiquées dans le Tableau 51 de section 10.4.2 montrent l'évolution du travail des enfants et du travail dangereux dans la production de cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana, selon le sexe et la tranche d'âge des enfants. Dans les deux pays, il n'y a aucune variation significative dans la part d'enfants impliqués dans le travail des enfants et le travail dangereux selon le sexe. Globalement, les garçons sont largement plus représentés dans le travail des enfants et le travail dangereux des enfants. En 2018-2019, 61 % des enfants impliqués dans le travail dangereux des enfants étaient des garçons, tandis que 39 % étaient des filles.

#### ★ Aperçu Quantitatif

Lorsqu'on compare les données, on constate une exposition accrue des enfants au travail dangereux dans la production de cacao entre 2008-2009 et 2018-2019.

Tableau 16: Estimations du changement du nombre d'enfants de 5-17 ans travaillant, étant impliqués dans le travail des enfants, et étant impliqués dans le travail dangereux dans la production de cacao au cours des 12 derniers mois, tous les ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et Ghana, 2008/09 et 2018/19

Enfants issus de tous les types de ménages agricoles		Enfants travaillant dans la production cacaotière			Enfants impliqués dans le travail des enfants dans la production du cacao			Enfants impliqués dans le travail dangereux dans la production du cacao		
		Pct	Diff (pp)*	Diff stat sign^	Pct	Diff (pp)*	Diff stat sign^	Pct	Diff (pp)*	Diff stat sign^
Total	2008/2009	32%	16	***	31%	14	***	30%	13	***
	2018/2019	48%			45%			43%		
Côte d'Ivoire	2008/2009	23%	17	***	23%	15	***	23%	14	***
	2018/2019	40%			38%			37%		
Ghana	2008/2009	46%	14	***	44%	11	***	43%	8	***
	2018/2019	60%			55%			51%		

Source : Enquête sur les enfants, 2008-2009 et 2018-2019, résultats pondérés, strates 1 à 3

\*Différence en points de pourcentage entre les taux de 2008-2009 et de 2018-2019

^Différence statistiquement significative \*\*\*  $p < 0,01$

Par ailleurs, on note une évolution significative dans la part d'enfants impliqués dans le travail des enfants et le travail dangereux selon la tranche d'âge en Côte d'Ivoire, particulièrement pour le groupe d'âge des 15 à 17 ans, mais cette différence n'est pas statistiquement significative au Ghana. En Côte d'Ivoire, la proportion d'enfants de la tranche d'âge de 15-17 ans impliqués dans le travail des enfants a enregistré une baisse de 6 points de pourcentage. De même, la prévalence du travail dangereux des enfants a diminué de 5 points de pourcentage dans le groupe le plus âgé en Côte d'Ivoire.

Lorsqu'on compare les données entre les cycles, on constate une exposition accrue des enfants au travail dangereux<sup>51</sup> dans la production de cacao entre 2008-2009 et 2018-2019. Il en ressort que la réduction de 70 % visée dans la *Déclaration et le Cadre d'action* par rapport au travail dangereux des enfants entre 2008-2009 et 2018-2019 au sein des ménages agricoles dans les régions productrices de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana n'a pas été atteinte.

### 5.2.5.1 Implication des enfants dans les composantes du travail dangereux liés à la production de cacao

La comparaison des données de 2008-2009 et de 2018-2019 indique que le niveau de prévalence du travail dangereux dans la production de cacao a progressé de 12 points de pourcentage entre 2008-2009 et 2018-2019. Cette évolution dans le temps enregistrée par rapport au travail dangereux peut être mieux appréhendée en examinant comment les six différents types d'activités dangereuses associées à la culture du cacao ont eux-mêmes évolués. Le Tableau 17 indique l'exposition à chacune des six catégories de dangers liés à la culture du cacao parmi les enfants issus de ménages agricoles dans les régions productrices de cacao de la Côte d'Ivoire et du Ghana.

#### ★ Aperçu Quantitatif

Globalement, l'utilisation d'outils tranchants correspond à l'activité dangereuse la plus répandue dans la culture du cacao, suivie du transport de charges lourdes, de l'exposition aux produits agrochimiques et du défrichage. Une très faible proportion d'enfants a été exposée à un horaire de travail prolongé ou au travail de nuit dans la production de cacao sur les deux périodes.

En 2018-2019, 43 % des enfants issus de ménages agricoles ont été exposés à l'une des six activités dangereuses liées à la production de cacao, ce qui représente une hausse de 13 points de pourcentage par rapport à la proportion estimée en 2008-2009. Une analyse comparative des données indique une exposition accrue à 5 des 6 types de dangers présents dans la culture du cacao. Globalement, l'utilisation d'outils tranchants correspond à l'activité dangereuse la plus

51 Il est à noter que nous avons utilisé le travail dangereux des enfants comme indicateur indirect des PFTE selon le protocole Harkin-Engel.

répandue dans la culture du cacao (avec un niveau d'exposition de 36 % en 2018-2019 contre 28 % en 2008-2009), suivie du transport de charges lourdes, de l'exposition aux produits agrochimiques et du défrichage. Une très faible proportion d'enfants a été exposée à un horaire de travail prolongé ou au travail de nuit dans la production de cacao sur les deux périodes.

La comparaison des données permet de conclure que l'exposition aux produits agrochimiques s'est fortement aggravée entre 2008-2009 et 2018-2019, dans la mesure où la part d'enfants exposés aux produits agrochimiques a presque quintuplé entre ces deux périodes, passant de 5 % à 24 %. Comme l'indique la section 5.1.3, il y a eu une hausse significative dans l'utilisation de produits agrochimiques parmi les ménages producteurs de cacao durant cette période.

L'exposition au défrichage des terres, à l'utilisation d'objets tranchants et au transport de charges lourdes a également progressé à cette période, mais dans une proportion moindre (entre 6 à 8 points de pourcentage environ). On peut en conclure que parmi les six catégories d'activités dangereuses, l'exposition aux produits agrochimiques est celle ayant augmenté le plus.

#### ★ **Aperçu Quantitatif**

À l'échelle nationale, les données nous indiquent que, selon la tendance générale, les activités dangereuses les plus répandues en Côte d'Ivoire sont l'utilisation d'outils tranchants, suivie du transport de charges lourdes, du défrichage et de l'exposition aux produits agrochimiques.

À l'échelle nationale, les données nous indiquent que, selon la tendance générale, les activités dangereuses les plus répandues en Côte d'Ivoire sont l'utilisation d'outils tranchants (31 % en 2018-2019 et 21 % en 2008-2009), suivie du transport de charges lourdes (26 % en 2018/19 et 18 % en 2008/09), du défrichage des terres (22 % en 2018/19 et 15 % en 2008/09) et de l'exposition aux produits agrochimiques (19 % en 2018/19 et 4 % en

2008/09). Parmi les six différentes catégories de risques, l'augmentation de l'exposition aux produits agrochimiques était la plus importante.

Au Ghana, tout comme l'indique la tendance générale, l'utilisation d'objets tranchants (restée stable autour de 39 %), l'exposition aux produits agrochimiques (32 % en 2018-2019 contre 7 % en 2008-2009) et le transport de charges lourdes (32 % en 2018-2019 et en 2008-2009) sont les catégories de travail dangereux les plus représentées. Les tendances relatives aux expositions indiquent qu'à l'instar de la Côte d'Ivoire, parmi plusieurs catégories dangereuses, l'exposition aux produits agrochimiques est celle ayant le plus progressé (plus de 6 fois), en passant de 7 % à 32 %.

#### ★ **Aperçu Quantitatif**

Au Ghana, l'utilisation d'objets tranchants, l'exposition aux produits agrochimiques et le transport de charges lourdes sont les catégories de travail dangereux les plus représentées. Les tendances relatives aux expositions indiquent qu'à l'instar de la Côte d'Ivoire, parmi plusieurs catégories dangereuses, l'exposition aux produits agrochimiques est celle ayant le plus progressé.



Tableau 17: Estimations des pourcentages de tous les enfants de 5-17 ans exposés à des activités du travail dangereux dans le secteur du cacao, tous les ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et Ghana, 2008/09 et 2018/19\*

Pourcentage d'enfants dans les ménages agricoles exposés à :	Total			Côte d'Ivoire			Ghana		
	2008/09	2018/19	Diff stat sign <sup>^</sup>	2008/09	2018/19	Diff stat sign <sup>^</sup>	2008/09	2018/19	Diff stat sign <sup>^</sup>
V1: Défrichement des terres	12%	19%	***	15%	22%	***	7%	14%	***
V2: Charges lourdes	23%	29%	***	18%	26%	***	32%	32%	
V3: Produits agrochimiques	5%	24%	***	4%	19%	***	7%	32%	***
V4: Outils tranchants	28%	36%	***	21%	31%	***	39%	43%	
V5: Horaire de travail prolongé	1%	1%		1%	1%		0%	0%	
V6: Travail de nuit	0%	2%	***	1%	2%	***	0%	3%	***
Exposition à une ou plusieurs variables	30%	43%	***	23%	37%	***	43%	51%	***
Nombre moyen de variables	0,7	1,1	***	0,6	1,0	***	0,9	1,2	***

Source : Enquête sur les enfants 2008-2009 et 2018-2019, résultats pondérés, strates 1 à 3

\*Défini selon les six critères décrits dans la section 3.3 de ce rapport.

\*\*Différence en points de pourcentage entre les taux de 2008-2009 et de 2018-2019

<sup>^</sup>Différence statistiquement significative \*\*\*  $p < 0,01$

Dans l'ensemble, les enfants ont été exposés à plus de types d'activités du travail dangereux de plus en moyenne en 2018/19 qu'en 2008/09 (de 0,7 à 1,1 activités). Cette augmentation statistiquement significative a été constatée à la fois au Ghana (0,9 à 1,2 activités) et en Côte d'Ivoire (0,6 à 1,0 activités).

En comparant les tendances relatives aux expositions à différents types d'activités dangereuses dans la production de cacao, on constate que, dans les deux pays, l'exposition aux produits agrochimiques a pris de l'ampleur au cours des 10 dernières années, tandis que l'utilisation d'objets tranchants, le défrichage des terres et le transport de charges lourdes demeurent une source persistante de travail dangereux dans les régions productrices de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana.

Les données indiquées dans les Tableau 52 et Tableau 53 de la section 10.4.2 montrent les variations par rapport à l'exposition des enfants à chacun des six types de dangers associés à la culture du cacao, selon les tranches d'âge et le sexe en Côte d'Ivoire et au Ghana. Nous avons vu précédemment que l'activité dangereuse ayant enregistré la plus forte variation est l'exposition aux produits agrochimiques. On constate des hausses significatives dans la proportion d'enfants exposés aux produits agrochimiques parmi les 12-14 ans et les 15-17 ans, ainsi qu'une hausse plus limitée parmi la catégorie des 5-11 ans entre 2008-2009 et 2018-2019. La variation du nombre moyen d'activités auxquelles les enfants étaient exposés était également la plus élevée dans le groupe d'âge des 15-17 ans (passant de 1,1 à 1,7), suivi du groupe des 12-14 ans (passant de 1,0 à 1,7) et du groupe des 5-11 ans (passant de 0,5 à 0,7).

L'analyse par sexe indique que l'exposition des garçons aux produits agrochimiques a enregistré une hausse plus conséquente que celle pour les filles entre les phases d'enquête. De plus, dans les deux périodes, la part de garçons exposés à l'une des 6 activités dangereuses est systématiquement plus importante que celle des filles. Ainsi, en 2018-2019, près de la moitié des garçons issus de ménages agricoles avaient recours à des outils tranchants contre un quart des filles de ces ménages. Parallèlement, 27 % de garçons étaient impliqués dans le défrichage des terres contre 10 % de filles, et 33 % de garçons transportaient des charges lourdes contre 24 % de filles. De ce fait, en 2018-2019, environ la moitié des garçons issus de ménages agricoles (50 %) étaient exposés à une ou à plusieurs des six activités dangereuses contre 34 % des filles. En outre, la variation du nombre moyen d'activités dangereuses auxquelles les garçons étaient exposés (70 %) était plus élevée que pour les filles (43 %). Cette tendance indique que les garçons sont plus vulnérables au travail dangereux quand elles sont impliqués dans la culture du cacao.

### 5.2.5.2 Exposition des enfants à plusieurs composantes du travail dangereux liés à la production de cacao

Outre l'exposition à chacune des six activités dangereuses, il convient également de comparer l'exposition à plusieurs dangers dans la mesure où les enfants sont susceptibles d'être impliqués dans plusieurs types d'activités dangereuses. Une analyse seulement axée sur le niveau d'exposition individuelle pour chaque activité dangereuse ne fournira qu'un tableau incomplet des réalités sur le terrain. Étant donné que les dangers considérés sont propres à la production de cacao, nous exposons dans le Tableau 18 comment l'exposition à plusieurs dangers a évolué entre 2008-2009 et 2018-2019 parmi les enfants travaillant dans la production de cacao.

Entre 2008-2009 et 2018-2019, on observe une diminution marginale par rapport à l'exposition à toute activité dangereuse parmi les enfants travaillant dans la production de cacao : la part d'enfants exposés aux activités dangereuses est passée de 98 % en 2008-2009 à 92 % en 2018-2019 en Côte d'Ivoire et de 93 % à 85 % au Ghana pendant la même période.

D'après les données du Tableau 18, les enfants travaillant dans la production de cacao étaient vulnérables à plusieurs types d'activités dangereuses en Côte d'Ivoire et au Ghana : environ 75 % des enfants travaillant dans la production de cacao étaient exposés à plus d'une activité dangereuse en 2018-2019 en Côte d'Ivoire, tandis qu'au Ghana, près de 65 % des enfants travaillant dans la production de cacao étaient concernés par plus d'une activité dangereuse en 2018-2019.

Bien que les chiffres de 2018-2019 démontrent l'importance de considérer plusieurs dangers, il y a eu une diminution significative de ce risque entre les cycles d'enquête. La part d'enfants travaillant dans la production de cacao exposée à plusieurs dangers est passée de 87 % en 2008-2009 à 75 % en 2018-2019 en Côte d'Ivoire, et est restée stable autour de 65 % au Ghana.

Toutefois, la part d'enfants impliqués dans 4 activités dangereuses ou plus a plus que doublé en Côte d'Ivoire (de 13 % en 2008-2009 à 29 % en 2018-2019), et a décuplé au Ghana (de 1 % en 2008-2009 à 16 % en 2018-2019). Ainsi, malgré une proportion inférieure d'enfants travaillant dans la production de cacao exposée à plusieurs activités dangereuses, ceux-ci ont réalisé un plus grand nombre d'activités dangereuses en 2018-2019 par rapport à 2008-2009.

#### ★ **Aperçu Quantitatif**

Bien que la proportion d'enfants travaillant dans la production de cacao et impliqué dans de multiples activités dangereuses ait diminué, ceux qui étaient impliqués dans des activités dangereuses se sont livrés à un plus grand nombre de ces activités en 2018/19.

Tableau 18: Estimation de l'exposition des enfants de 5-17 ans travaillant dans la production de cacao à plusieurs types de travail dangereux, tous les ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et Ghana, 2008/09 et 2018/19

Pourcentage d'enfants exposés à	Total			Côte d'Ivoire			Ghana		
	2008/ 2009	2018/ 2019	Diff stat sign <sup>^</sup>	2008/ 2009	2018/ 2019	Diff stat sign <sup>^</sup>	2008/ 2009	2018/ 2019	Diff stat sign <sup>^</sup>
0 variable	4%	11%	***	2%	8%	***	7%	15%	***
1 variable	19%	18%		11%	17%	***	27%	20%	***
2 variables	39%	25%	***	33%	23%	***	43%	28%	***
3 variables	31%	23%	***	41%	24%	***	22%	22%	
4 variables	6%	19%	***	11%	25%	***	1%	14%	***
5 variables	1%	3%	***	2%	4%	***	0%	2%	***
6 variables	0%	0%		0%	0%		0%	0%	
Nombre moyen de dangers	2,2	2,3		2,6	2,5		1,8	2,1	***

Source : Enquête sur les enfants 2008-2009 et 2018-2019, résultats pondérés, strates 1 à 3

<sup>^</sup>Différence statistiquement significative \*\*\*  $p < 0,01$

### 5.2.5.3 Exposition des enfants à divers composants des produits agrochimiques

Comme nous l'avons indiqué plus tôt dans cette section, parmi les six activités dangereuses relatives à la culture du cacao, l'exposition aux produits agrochimiques a enregistré une forte hausse dans les deux pays entre 2008-2009 et 2018-2019. Cependant, comme nous l'avons fait pour les composants du travail dangereux des enfants plus généralement, il est aussi important d'examiner les sous-éléments se rapportant à la catégorie des produits agrochimiques. Le Tableau 19 indique l'exposition des enfants à 5 sous-éléments des produits agrochimiques.

Lorsqu'on compare les données d'exposition aux différents sous-éléments de l'utilisation de produits agrochimiques parmi les enfants travaillant dans la production de cacao entre 2008-2009 et 2018-2019, on constate une hausse globale significative par rapport à la pulvérisation de pesticides ou d'insecticides (de 6 points de pourcentage), au travail à proximité d'une exploitation agricole pendant la pulvérisation de pesticides (de 20 points de pourcentage), au retour dans l'exploitation moins de 12 heures après une pulvérisation (de 9 points de pourcentage), au transport d'eau pour la pulvérisation (de 24 points de pourcentage) et à la manipulation de produits agrochimiques (de 16 points de pourcentage).

Une analyse comparative par pays indique que l'exposition aux différents sous-éléments des produits agrochimiques varie de façon comparable dans les deux pays. La hausse la plus importante concerne la part d'enfants présents dans l'exploitation agricole ou travaillant à proximité de celle-ci pendant la pulvérisation de pesticides et transportant de l'eau pour la pulvérisation.

Le Tableau 54 de section 10.4.2 sépare l'exposition aux produits agrochimiques selon le sexe et la tranche d'âge. En Côte d'Ivoire, l'exposition aux produits agrochimiques a diminué dans la catégorie 5-11 ans et a augmenté dans la catégorie 12-14 ans, alors qu'aucun écart statistiquement significatif n'est à signaler dans la catégorie 15-17 ans. On note une augmentation de l'exposition aux produits agrochimiques parmi les enfants de sexe masculin, alors qu'elle a diminué pour les enfants de sexe féminin en Côte d'Ivoire. Il n'y a aucune différence statistiquement significative par rapport à l'exposition aux produits agrochimiques selon le sexe au Ghana. Aucun écart n'est à signaler non plus selon la tranche d'âge au Ghana. Il en ressort que les hausses globales en ce qui concerne les produits agrochimiques sont avant tout imputable aux enfants de sexe masculin et aux enfants de la tranche d'âge de 12 à 14 ans en Côte d'Ivoire.

Tableau 19: Désagrégation de l'exposition aux produits agrochimiques, enfants qui ont travaillé dans la production de cacao au cours des 12 derniers mois, tous les ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2008/09 et 2018/19

Nombre et pourcentage d'enfants travaillant dans la production de cacao exposés à V3	Total			Côte d'Ivoire			Ghana		
	2008/09	2018/19	Diff stat sign <sup>^</sup>	2008/09	2018/19	Diff stat sign <sup>^</sup>	2008/09	2018/19	Diff stat sign <sup>^</sup>
<b>Exposition aux produits agrochimiques (V3)</b>	15%	50%	***	15%	47%	***	15%	53%	***
Pulvérisation de pesticides ou d'insecticides	2%	8%	***	1%	9%	***	2%	7%	***
Présence ou travail à proximité d'une exploitation agricole pendant la pulvérisation de pesticides	4%	24%	***	1%	23%	***	6%	24%	***
Retour dans l'exploitation moins de 12 heures après une pulvérisation	2%	11%	***	0%	11%	***	4%	10%	***
Transport d'eau pour la pulvérisation	11%	35%	***	13%	31%	***	10%	40%	***
Manipulation de produits agrochimiques*	1%	17%	***	1%	17%	***	2%	18%	***

Source : Enquête sur les enfants 2008-2009 et 2018-2019, résultats pondérés, strates 1 à 3

\*Tel que l'achat, transport, stockage, mélange, chargement, pulvérisation/épandage, nettoyage de conteneurs et d'outils de pulvérisation et/ou élimination

<sup>^</sup>Différence statistiquement significative \*\*\*  $p < 0,01$

## **5.2.6 Blessures subies durant le travail agricole au cours des 12 derniers mois et conséquences sur la santé des enfants**

Comme indiqué précédemment, le niveau du travail des enfants n'est qu'un facteur parmi d'autres lorsqu'on cherche à comprendre les conditions de vie des enfants travaillant dans la production de cacao. La section suivante porte sur les blessures et les répercussions sur la santé pour les enfants travaillant dans l'agriculture. Il est important de noter que la majorité de ces enfants travaillaient dans la production de cacao pendant le cycle d'enquête de 2018-2019.<sup>52</sup>

Les enfants travaillant dans l'agriculture s'exposent à plusieurs blessures, et il convient de réduire le travail des enfants, mais aussi les blessures associées au travail des enfants. Dans le cadre de l'enquête, les enfants ont indiqué les éventuelles blessures subies durant leur travail agricole et, le cas échéant, le type de blessure subie. Nous présentons ci-dessous les blessures les plus répandues que les enfants ont autodéclaré lors de leur travail agricole, et les conséquences qu'elles entraînent pour la santé.

Le Tableau 20 fournit une comparaison de blessures subies par les enfants issues de ménages producteurs de cacao durant le travail agricole (exprimée en pourcentage d'enfants travaillant dans l'agriculture) avec celles subies par les enfants travaillant dans l'agriculture mais issues de ménages non impliqués dans la production de cacao.

En Côte d'Ivoire et au Ghana, les blessures les plus répandues parmi les enfants travaillant dans l'agriculture sont les plaies / coupures, les douleurs musculaires / maux de dos / autres douleurs et les démangeaisons / éraflures. La plupart des enfants ont rapporté des plaies et des coupures. Parmi ces blessures, les plaies et les coupures sont les plus représentées dans l'agriculture en général : environ 30 % des enfants travaillant dans l'agriculture, que ce soit la production de cacao ou non, a subi des plaies et des coupures.

---

<sup>52</sup> En raison de contraintes méthodologiques limitant la comparabilité des données liées aux blessures, il est impossible de les comparer avec les cycles d'enquête précédents.

Tableau 20: Blessures subies par les enfants âgés de 5 à 17 ans durant leur travail agricole, tous les ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2018/19

Pourcentage d'enfants travaillant dans l'agriculture	Total				Côte d'Ivoire				Ghana			
	Ménages producteurs de cacao	Ménages ne produisant pas de cacao	Diff (pp)*	Diff stat sign^	Ménages producteurs de cacao	Ménages ne produisant pas de cacao	Diff (pp)*	Diff stat sign^	Ménages producteurs de cacao	Ménages ne produisant pas de cacao	Diff (pp)*	Diff stat sign^
Nombre d'enfants	2 046 114	301 480	S/O	S/O	1 119 035	217 400	S/O	S/O	927 079	84 080	S/O	S/O
<b>Type de blessure</b>												
Plaies/coupures	30%	29%	1		31%	32%	-1		28%	22%	7	
Maux de dos	0%	0%	0		0%	0%	0	***	1%	0%	1	***
Douleurs musculaires	1%	1%	-1	***	1%	1%	-1		0%	1%	-1	
Démangeaisons/ éraflures	8%	4%	3		6%	2%	4	***	10%	10%	0	
Autres douleurs	8%	5%	3		6%	4%	2		9%	6%	3	
Autre	4%	3%	1		3%	3%	0		6%	4%	1	
Brûlures	1%	0%	1	***	1%	0%	1	***	2%	1%	1	***
Morsures de serpent	6%	3%	3		6%	3%	3		6%	4%	2	
Fractures	4%	4%	0		4%	4%	0		4%	3%	1	

Source : Enquêtes NORC 2018-2019 auprès des enfants, résultats pondérés, strates 1 à 3

\*Différence en points de pourcentage entre les enfants dans la filière cacaoyère et hors filière cacaoyère, inclut l'arrondissement

^Différence statistiquement significative \*\*\* p<0,01



En Côte d'Ivoire, les enfants travaillant dans l'agriculture, y compris la production de cacao, étaient plus susceptibles de souffrir de fractures, de maux de dos, ou de brûlures que ceux travaillant dans l'agriculture hors cacao : une plus grande part d'enfants travaillant dans la production de cacao a signalé ces blessures par rapport à la proportion d'enfants travaillant dans l'agriculture hors cacao. L'exposition des enfants au travail dangereux indiquée à la section 5.2.5 révèle qu'une part conséquente d'enfants liée à la culture du cacao transportent des charges

#### ★ **Aperçu Quantitatif**

Les données qualitatives reflètent ces résultats. Bien que les enfants aient déclaré travailler dans d'autres formes d'agriculture, ils ont le plus souvent signalé des blessures spécifiques à la production de cacao. Dans certains cas, les enfants ont déclaré préférer d'autres activités agricoles parce qu'elles demandent moins d'efforts physiques.

lourdes, participent au défrichage des terres et sont exposés aux produits agrochimiques. Même si cet élément est spéculatif, les blessures rapportées par les enfants semblent correspondre aux conséquences des dangers liées à la culture du cacao.

Au Ghana, les enfants issues de ménages producteurs de cacao et non producteurs de cacao ont signalé des types de blessures similaires. De plus, nous n'observons aucune différence statistiquement significative dans l'incidence de blessures entre les enfants issues de ménages producteurs

de cacao et non producteurs de cacao, à l'exception d'une incidence plus élevée de fractures et de brûlures parmi les enfants issues de ménages producteurs de cacao.

En raison des risques inhérents au travail dangereux, il est escompté que les enfants impliqués dans le travail dangereux soient plus vulnérables aux blessures que ceux qui ne sont pas exposés au travail dangereux. Cette attente est soutenue par les données liées aux blessures en fonction de l'exposition des enfants au travail dangereux présentées dans le Tableau 21.

Globalement, dans les deux pays, les blessures comme les plaies et coupures, les maux de dos, les brûlures, les douleurs musculaires et les démangeaisons ou les éraflures étaient plus répandues parmi les enfants travaillant dans l'agriculture exposés au travail dangereux que pour ceux effectuant des activités non dangereuses en 2018-2019.

En Côte d'Ivoire, on remarque des différences significatives par rapport aux plaies et coupures, aux maux de dos, aux douleurs musculaires, aux brûlures et aux démangeaisons ou aux éraflures selon que les enfants prennent part à des activités dangereuses ou non. Les enfants ivoiriens impliqués dans le travail dangereux avaient environ six fois plus de risques de souffrir des maux de dos / douleurs musculaires et des démangeaisons / éraflures par rapport à ceux n'effectuant aucune activité dangereuse. Au Ghana, ces différences sont plus prononcées encore : les écarts observés entre les enfants travaillant dans la culture du cacao et les autres sont au moins aussi marqués qu'en Côte d'Ivoire.

Tableau 21: Blessures subies par les enfants âgés de 5 à 17 ans issus de ménages agricoles durant leur travail agricole, en fonction de leur exposition au travail dangereux, en Côte d'Ivoire et au Ghana en 2018-19

Pourcentage d'enfants travaillant dans l'agriculture	Total				Côte d'Ivoire				Ghana			
	Effectuant un travail dangereux ^^	Effectuant un travail non-dangereux ^^^	Diff (pp) *	Diff stat sign ^	Effectuant un travail dangereux ^^	Effectuant un travail non-dangereux ^	Diff (pp) *	Diff stat sign ^	Effectuant un travail dangereux ^^	Effectuant un travail non-dangereux ^	Diff (pp)*	Diff stat sign ^
Nombre d'enfants	1 936 326	412 240	S/O	S/O	1 106 329	230 105	S/O	S/O	829 997	182 135	S/O	S/O
<b>Type de blessure</b>												
Plaies / coupures	35%	8%	26	***	36%	9%	27	***	32%	7%	25	***
Maux de dos	0%	0%	0	***	0%	0%	0		1%	0%	1	***
Douleurs musculaires	1%	0%	1	***	1%	0%	1	***	1%	0%	1	***
Démangeaisons/ éraflures	8%	1%	8	***	6%	1%	5	***	12%	1%	11	***
Autres douleurs	9%	1%	8	***	7%	1%	7	***	10%	0%	10	***
Autre	5%	1%	3	***	3%	1%	3	***	7%	2%	4	***
Brûlures	2%	0%	1	***	1%	0%	1	***	2%	0%	2	***
Morsures de serpent	6%	0%	6	***	6%	0%	6	***	7%	0%	6	***
Fractures	4%	2%	2		5%	1%	4	***	3%	4%	0	

Source : Enquêtes NORC 2018-2019 auprès des enfants, résultats pondérés, strates 1 à 3

\*Différence en points de pourcentage entre les enfants effectuant un travail dangereux et les enfants effectuant un travail non dangereux, inclut l'arrondissement

^Différence statistiquement significative \*\*\*  $p < 0,01$

^^ Effectuant un travail dangereux

^^^ Effectuant un travail non dangereux

En Côte d'Ivoire, on remarque des différences significatives par rapport aux plaies et coupures, aux maux de dos, aux douleurs musculaires, aux brûlures et aux démangeaisons ou aux éraflures selon que les enfants prennent part à des activités dangereuses ou non. Les enfants ivoiriens impliqués dans le travail dangereux avaient environ six fois plus de risques de souffrir des maux de dos / douleurs musculaires et des démangeaisons / éraflures par rapport à ceux n'effectuant aucune activité dangereuse. Au Ghana, ces différences sont plus prononcées encore : les écarts observés entre les enfants travaillant dans la culture du cacao et les autres sont au moins aussi marqués qu'en Côte d'Ivoire. Ces différences significatives en ce qui concerne les maux de dos / les douleurs musculaires et les démangeaisons / éraflures parmi les enfants exposés au travail dangereux indiquent clairement qu'ils sont plus vulnérables aux blessures liées au travail et qu'ils ont besoin d'une aide et d'une prise en charge adaptées pour atténuer ces risques.

Enfin, nous examinons les conséquences pour la santé et les préjudices subis. À cet effet, nous avons demandé aux enfants de nous indiquer les conséquences engendrées par les blessures subies au travail.

Les données du Tableau 22 indiquent que les blessures subies pendant la réalisation d'activités agricoles entraînent des conséquences pour plus d'un million d'enfants travaillant dans l'agriculture dans les deux pays combinés. En 2018-2019, les conséquences les plus fréquemment rapportées pour les enfants travaillant dans la production de cacao sont liées à la fatigue ou à des douleurs aiguës. Dans les deux pays, 41 % des enfants travaillant dans la production de cacao se sentaient épuisés à cause de blessures subies au travail. De plus, 26 % d'enfants ivoiriens et 42 % d'enfants ghanéens travaillant dans la production de cacao souffraient de douleurs aiguës à cause de blessures subies au travail agricole. En Côte d'Ivoire, près d'un enfant sur cinq ne s'est pas senti bien pendant longtemps et a dû recevoir un traitement dans un centre médical. De surcroît, en raison de blessures subies au travail, 7 % d'enfants travaillant dans la production de cacao n'ont pas pu aller à l'école et 10 % d'enfants travaillant dans la production de cacao n'ont pas été capables de poursuivre le travail dans l'ensemble.

Tableau 22: Conséquences sur la santé à cause de blessures subies pendant le travail agricole, enfants âgés de 5 à 17 ans travaillant dans la production de cacao, tous les ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2018/19

Pourcentage d'enfants travaillant dans l'agriculture	Total	Côte d'Ivoire	Ghana
<b>Nombre d'enfants travaillant dans l'agriculture</b>	1 667 575	831 937	835 638
<b>Conséquences</b>			
Se sent très fatigué ou épuisé	41%	41%	41%
Souffre de douleurs aiguës	34%	26%	42%
Se sent très malade	25%	24%	26%
Autre	19%	4%	34%
A dû recevoir un traitement traditionnel	15%	16%	14%
Ne se sentait pas bien pendant longtemps	13%	17%	8%
A dû recevoir un traitement à l'hôpital ou dans un centre médical	12%	13%	10%
N'a pas été capable de poursuivre le travail	10%	11%	9%
N'a pas pu aller à l'école	7%	12%	2%

Source : Enquêtes NORC 2018-2019 auprès des enfants, résultats pondérés, strates 1 à 3

### 5.2.7 Implication des enfants dans l'agriculture autre que le cacao et dans les secteurs autres que l'agriculture

Comme la part d'enfants travaillant dans la filière du cacao a augmenté entre 2008-2009 et 2018-2019, il est intéressant d'analyser les différences en ce qui concerne les autres secteurs que celui du cacao, liés ou non à l'agriculture, en Côte d'Ivoire et au Ghana. Le Globalement, dans les régions productrices de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana, la part d'enfants impliqués dans l'agriculture hors cacao a diminué de 10 points de pourcentage (de 29 % à 20 %) entre les cycles d'enquête. On peut en conclure qu'en raison du poids grandissant de la filière cacaoyère, les enfants se sont détournés des autres activités agricoles pour rejoindre cette filière (tout en gardant à l'esprit que la corrélation ne prouve pas une relation de cause à effet.) En Côte d'Ivoire, environ 28 % des enfants travaillaient dans l'agriculture hors secteur du cacao en 2018-2019 et en 2008-2009. Au Ghana, 13 % des enfants travaillaient dans l'agriculture hors secteur du cacao en 2018-2019, ce qui représente une baisse de 14 points de pourcentage par rapport à l'estimation de 2008-2009.

Tableau 23 indique des données liées à l'implication des enfants dans l'agriculture hors cacao et dans les activités en dehors d'une exploitation agricole.

Globalement, dans les régions productrices de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana, la part d'enfants impliqués dans l'agriculture hors cacao a diminué de 9 points de pourcentage (de 29 % à 20 %) entre les cycles d'enquête. On peut en conclure qu'en raison du poids grandissant de la filière cacaoyère, les enfants se sont détournés des autres activités agricoles pour rejoindre cette

filière (tout en gardant à l'esprit que la corrélation ne prouve pas une relation de cause à effet.)

En Côte d'Ivoire, environ 24 % des enfants travaillaient dans l'agriculture hors secteur du cacao en 2018-2019 et en 2008-2009. Au Ghana, 13 % des enfants travaillaient dans l'agriculture hors secteur du cacao en 2018-2019, ce qui représente une baisse de 14 points de pourcentage par rapport à l'estimation de 2008-2009.

Tableau 23: Estimation du changement du nombre d'enfants de 5-17 ans travaillant dans l'agriculture autre que le cacao et dans les secteurs autres que l'agriculture, tous les ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et Ghana, 2008/09 et 2018/19

Enfants travaillant dans		Agriculture hors filière cacao			Autres secteurs que l'agriculture		
		Pct	Diff. (pp)*	Diff stat sign^	Pct	Diff. (pp)*	Diff stat sign^
Total	2008/09	29%	-9	***	5%	8	***
	2018/19	20%			12%		
Côte d'Ivoire	2008/09	31%	-7		4%	9	***
	2018/19	24%			14%		
Ghana	2008/09	27%	-14	***	5%	5	***
	2018/19	13%			11%		

Source : Enquête sur les enfants 2008-2009 et 2018-2019, résultats pondérés, strates 1 à 3

\*Différence en points de pourcentage entre les taux de 2008-2009 et de 2018-2019, inclut l'arrondissement

^Différence statistiquement significative \*\*\*  $p < 0,01$

### ★ Aperçu Quantitatif

La part d'enfants impliqués dans l'agriculture hors cacao a diminué de 9 points de pourcentage (de 29 % à 20 %) entre les cycles d'enquête. On peut en conclure qu'en raison du poids grandissant de la filière cacaoyère, les enfants se sont détournés des autres activités agricoles pour rejoindre cette filière.

Lorsqu'on s'intéresse au choix entre les activités agricoles ou non agricoles, on remarque que l'implication des enfants dans les secteurs hors agriculture a augmenté de 8 points de pourcentage entre ces périodes. La part d'enfants travaillant dans les secteurs autres que l'agriculture a augmenté de 9 points de pourcentage en Côte d'Ivoire contre 5 points de pourcentage au Ghana. Ce résultat est en phase avec la tendance générale, à savoir un poids réduit du secteur

agricole dans son ensemble et un élargissement des perspectives quant à certaines activités non agricoles comme l'exploitation minière, la pêche et le secteur des services.<sup>53, 54</sup>

### **5.3 Points clés de la comparaison des ménages producteurs de cacao (2013/2014 et 2018-2019)**

---

Dans cette section, nous analysons les tendances récentes des variations par rapport à l'implication des enfants dans la production de cacao, le travail des enfants et le travail dangereux des enfants dans la catégorie d'enfants issus de ménages producteurs de cacao et travaillant dans la production de cacao. Pour ce faire, nous avons comparé les données du cycle d'enquête de 2013-2014 à celle du cycle de 2018-2019. Les données de 2008-2009 sont adaptées à une analyse comparative pour l'ensemble des ménages agricoles telle que celle qui a été présentée à la section 5.2. En revanche, comme nous l'avons indiqué dans la section 4.3 et 10.2, ces données ne sont pas exploitables dans le cas des ménages producteurs de cacao en raison de problèmes de méthodologie affectant le cycle 2008-2009 (voir la section 4.3 et section 10.2). Toutefois, compte tenu de la documentation disponible sur le cycle d'enquête de 2013-2014, NORC a considéré que les problèmes de méthodologie évoqués plus haut ne concernaient pas les données issues de la catégorie de ménages producteurs de cacao. Par conséquent, à la suite des discussions avec les différents acteurs et vu l'importance de pouvoir comparer les ménages producteurs de cacao entre les cycles d'enquête, nous comparons les données des ménages producteurs de cacao de 2013-2014 afin d'évaluer les progrès réalisés parmi ce sous-groupe de ménages agricoles.

Il est à noter que les ménages travaillant dans la production de cacao constituent environ 86 % de l'échantillon de l'enquête 2018-2019 et 76 % de l'échantillon de 2013-2014. Même si la comparaison des données de 2013-2014 sur l'ensemble des ménages agricoles avec celles de 2018-2019 est impossible, une comparaison des données provenant des ménages producteurs de cacao entre 2013/14 et 2018/19 permet néanmoins de comprendre tout progrès réalisés pour la plupart des ménages agricoles dans les régions productrices de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana.

Il convient néanmoins de noter que, d'après la comparaison des ménages producteurs et non producteurs de cacao du cycle d'enquête 2018-2019 indiquée dans le Tableau 55 à section 10.4.2, la part d'enfants impliqués dans le travail des enfants et le travail dangereux des enfants

---

53 <http://www.fao.org/3/a-i4337e.pdf>

54 [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---inst/documents/publication/wcms\\_624872.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---inst/documents/publication/wcms_624872.pdf)

n'est pas différente entre les ménages ne produisant pas de cacao et les ménages producteurs de cacao, ce qui indique de nouveau les similarités entre ces deux sous-populations.

### 5.3.1 Estimation des enfants issus de ménages producteurs de cacao qui travaillent

Le Tableau 24 indique plusieurs estimations par rapport aux enfants issus de ménages producteurs de cacao en fonction du statut au regard de l'activité habituelle et de l'activité en cours.

Tableau 24: Estimation du nombre d'enfants des ménages producteurs de cacao qui travaillent dans la production de cacao durant les 12 derniers mois et les 7 derniers jours, en Côte d'Ivoire et Ghana, 2013/14 et 2018/19

	12 derniers mois				7 derniers jours			
	2013/14	2018/19	Diff (pp)*	Diff stat sign <sup>^</sup>	2013/14	2018/19	Diff (pp)*	Diff stat sign <sup>^</sup>
<b>Total enfants travaillant dans la production cacaotière</b>								
Pourcentage	47%	53%	6	***	29%	25%	-4	
<b>Côte d'Ivoire enfants travaillant dans la production cacaotière</b>								
Pourcentage	41%	45%	5		34%	20%	-14	***
<b>Ghana enfants travaillant dans la production cacaotière</b>								
Pourcentage	60%	64%	5		19%	32%	13	***

Source : Enquête concernant les enfants 2013-2014 et 2018-2019, pondéré, strates 1 à 3

\*Différence en points de pourcentage entre les niveaux de 2013-2014 et de 2018-2019, inclut l'arrondissement

<sup>^</sup>Différence statistiquement significative \*\*\*  $p < 0,01$

Globalement, une plus grande part d'enfants issus de ménages producteurs de cacao était habituellement actifs en 2018-2019 par rapport à celle de 2013-2014, ce qui correspond à la tendance observée parmi l'ensemble des ménages agricoles entre 2008-2009 et 2018-2019. Par ailleurs, l'implication selon le statut au regard de l'activité en cours (7 derniers jours) pour les enfants issus de ménages producteurs de cacao est resté stable entre 2013-2014 et 2018-2019.

#### ★ Aperçu Quantitatif

Une plus grande part d'enfants issus de ménages producteurs de cacao était habituellement actifs en 2018-2019 par rapport à celle de 2013-2014, ce qui correspond à la tendance observée parmi l'ensemble des ménages agricoles entre 2008-2009 et 2018-2019. Par ailleurs, l'implication selon le statut au regard de l'activité en cours (7 derniers jours) pour les enfants issus de ménages producteurs de cacao est resté stable entre 2013-2014 et 2018-2019.

En Côte d'Ivoire comme au Ghana, il n'y a aucune évolution en ce qui concerne la part d'enfants issus de ménages producteurs de cacao travaillant habituellement dans les régions productrices

de cacao au cours des 12 derniers mois. La part d'enfants issus de ménages producteurs de cacao indiquant avoir travaillé dans la production de cacao au cours des 12 derniers mois était largement supérieure à celle ayant travaillé au cours des 7 derniers jours. La part d'enfants travaillant au cours des 7 derniers jours a diminué de 14 points de pourcentage en Côte d'Ivoire, alors qu'elle a augmenté de 13 points de pourcentage au Ghana entre 2013/14 et 2018/19.

Le Tableau 56 de section 10.4.2 indique les heures de travail et l'âge minimal pour les enfants issus de ménages producteurs de cacao, classés selon la tranche d'âge, et le Tableau 56 de section 10.4.2 indique les heures travaillées et l'âge minimal pour les enfants issus de ménages producteurs de cacao, selon leur sexe.

On en déduit que la proportion d'enfants travaillant plus que le nombre d'heures autorisé et le nombre d'heures travaillées pour chaque sexe et groupe d'âge sont restés stables en Côte d'Ivoire. Parallèlement, le nombre moyen d'heures travaillées par les enfants de sexe masculin a diminué (de 12,5 heures à 10,5 heures) dans l'ensemble pendant cette période. Au Ghana, on note une diminution du pourcentage d'enfants de 12 à 14 ans travaillant dans l'ensemble (18% à 9%) et au sein de chaque sexe. Le nombre total d'heures travaillées a globalement diminué au Ghana, passant de 8,8 à 6,4, ce qui était dû à la fois aux enfants des deux sexes des groupes d'âge de 12-14 ans et de 15-17 ans.

### **5.3.2 Estimation de travail des enfants et du travail dangereux des enfants parmi les ménages producteurs de cacao**

Nous indiquons maintenant, dans le Tableau 25, les niveaux de prévalence associés au travail des enfants et au travail dangereux dans la production de cacao entre 2013-2014 et 2018-2019 pour les enfants issus de ménages producteurs de cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana.

D'après les données du Tableau 25, on constate une hausse (6 points de pourcentage en agrégé) par rapport à la part d'enfants travaillant dans la production de cacao, celle impliquée dans le

#### **★ Aperçu Quantitatif**

Les niveaux de prévalence du travail dangereux des enfants dans la production de cacao ont augmenté entre 2013-2014 et 2018-2019 au sein des ménages producteurs de cacao.

travail des enfants, et celle impliquée dans le travail dangereux des enfants dans les régions productrices de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana entre 2013-2014 et 2018-2019. Lorsqu'on analyse ces données par pays, on ne remarque aucun changement statistiquement significatif par rapport à la proportion d'enfants touchés

par le travail des enfants et le travail dangereux dans l'un ou l'autre des pays. Ces résultats peuvent refléter un intérêt accru des parties prenantes pour la réduction du travail des enfants et du travail dangereux des enfants après le cycle de collecte de données 2013/14.



Les données indiquées dans le Tableau 58 de section 10.4.2 montrent les changements se rapportant aux enfants issus de ménages producteurs de cacao impliqués dans le travail des enfants et le travail dangereux des enfants en Côte d'Ivoire et au Ghana, selon le sexe et la catégorie d'âge. D'après l'analyse de données en fonction du sexe en Côte d'Ivoire, une part plus importante des garçons est touchée par le travail des enfants, alors qu'une plus petite proportion des enfants du groupe d'âge de 15 à 17 ans et une plus haute proportion des enfants du groupe d'âge de 5 à 11 ans est impliqué dans le travail dangereux des enfants. Aucune différence significative n'est a noté entre les sexes et les groupes d'âge au Ghana.

Tableau 25: Estimation du changement du nombre d'enfants de 5-17 ans dans les ménages producteurs de cacao, travaillant dans la production de cacao, impliqué dans le travail des enfants dans la production ce cacao, et impliqué dans les travaux dangereux dans le se secteur du cacao durant les 12 derniers mois, en Côte d'Ivoire et Ghana, 2013/14 et 2018/19

Enfants issus de ménages producteurs de cacao		Enfants travaillant dans la production cacaotière			Enfants impliqués dans le travail des enfants dans la production du cacao			Enfants impliqués dans le travail dangereux dans la production du cacao		
		Pct	Diff (pp)*	Diff stat sign^	Pct	Diff (pp)*	Diff stat sign^	Pct	Diff (pp)*	Diff stat sign^
Total	2013/14	47%	6	***	44%	6	***	42%	5	***
	2018/19	53%			50%			47%		
Côte d'Ivoire	2013/14	41%	5		37%	5		36%	6	
	2018/19	45%			43%			41%		
Ghana	2013/14	60%	5		57%	2		55%	0	
	2018/19	64%			59%			55%		

Source : Enquête concernant les enfants 2013-2014 et 2018-2019, pondéré, strates 1 à 3

\*Différence en points de pourcentage entre les niveaux de 2013-2014 et de 2018-2019, a été arrondi

^Différence statistiquement significative \*\*\*  $p < 0,01$

### **5.3.2.1 Implication des enfants dans les composantes du travail dangereux dans la production de cacao**

Il est important d'examiner comment l'exposition aux différents dangers liés à la production de cacao a évolué pour les enfants issus de ménages producteurs de cacao et impliqué dans sa production. Comme c'était le cas pour notre analyse des dangers multiples au sein des ménages agricoles présentée dans la section 5.2.5.2, se concentrer uniquement sur le taux d'exposition à une activité dangereuse donnée fournit une image incomplète des réalités sur le terrain. Le Tableau 26 présente l'exposition à chacun des six types de danger associés à la culture du cacao parmi les enfants issus de ménages producteurs de cacao dans les régions productrices de cacao de la Côte d'Ivoire et du Ghana.

Les données du Tableau 26 nous révèlent que, globalement, le changement le plus significatif concerne l'exposition aux produits agrochimiques, qui a augmenté de 17 points de pourcentage (de 10 % à 27 % en 2018-2019), suivi de hausses par rapport au défrichage des terres (de 8 points de pourcentage) et à l'utilisation d'outils tranchants (de 7 points de pourcentage) dans les régions productrices de cacao de la Côte d'Ivoire et du Ghana. Il y a néanmoins un certain nombre de différences intéressantes sur le plan national. Conformément à la tendance générale, on observe des hausses significatives en ce qui concerne l'exposition aux produits agrochimiques dans les deux pays (d'environ 15 points de pourcentage). L'augmentation de l'exposition au défrichage des terres est quant à elle supérieure au Ghana (hausse de 14 points de pourcentage contre 6 points de pourcentage en Côte d'Ivoire). Toujours au Ghana, l'exposition au transport de charges lourdes a diminué de 9 points de pourcentage entre 2013-2014 et 2018-2019 parmi les enfants issus de ménages producteurs de cacao. Cela n'était pas le cas en Côte d'Ivoire, où l'exposition des enfants au transport de charges lourdes n'a pas évolué. De plus, le nombre moyen d'activités dangereuses auxquelles les enfants ont été exposés a augmenté de 0,9 à 1,2 dans l'ensemble, avec des augmentations similaires au niveau des deux pays.

Les données indiquées dans le Tableau 59 de section 10.4.2 montrent les variations vis-à-vis de l'exposition à chacun des six types de dangers associés à la culture du cacao pour les enfants issus de ménages producteurs de cacao, selon les tranches d'âge et le sexe dans les deux pays. On observe des changements significatifs dans toutes les catégories d'âge par rapport à l'exposition aux produits agrochimiques, au défrichage des terres, à l'utilisation d'outils tranchants et au travail de nuit. La hausse la plus importante vis-à-vis de la proportion d'enfants exposés aux produits agrochimiques entre 2013-2014 et 2018-2019 concerne les tranches d'âge de 12-14 ans et de 15-17 ans. Par ailleurs, l'exposition à l'utilisation d'outils tranchants dans le secteur du cacao a progressé sensiblement parmi les enfants de 5 à 11 ans et de 12 à 14 ans. Il y avait également des augmentations dans chaque groupe d'âge pour le nombre d'activités de travail dangereuses auxquelles les enfants étaient exposés.

Tableau 26: Estimation du changement du nombre d'enfants de 5-17 ans dans les ménages producteurs de cacao, ayant été exposés à différents types d'activités du travail dangereux dans le secteur du cacao, en Côte d'Ivoire et Ghana, 2013/14 et 2018/19\*

Pourcentage d'enfants issus de ménages producteurs de cacao exposés à :	Total			Côte d'Ivoire			Ghana		
	2013/14	2018/19	Diff stat sign <sup>^</sup>	2013/14	2018/19	Diff stat sign <sup>^</sup>	2013/14	2018/19	Diff stat sign <sup>^</sup>
Défrichement des terres (V1)	12%	20%	***	18%	24%	***	1%	15%	***
Charges lourdes (V2)	31%	31%		24%	29%		44%	35%	***
Produits agrochimiques (V3)	10%	27%	***	5%	21%	***	20%	34%	***
Outils tranchants (V4)	33%	40%	***	28%	35%	***	42%	46%	
Horaire de travail prolongé (V5)	1%	1%		1%	1%		1%	0%	
Travail de nuit (V6)	1%	3%	***	1%	2%	***	0%	3%	***
Exposition à une ou plusieurs variables dans la production de cacao	42%	47%	***	36%	41%		55%	55%	
Nombre moyen de variables auxquelles exposé dans le cacao	0,9	1,2	***	0,8	1,1	***	1,1	1,3	***

Source : Enquête concernant les enfants 2013-2014 et 2018-2019, pondéré, strates 1 à 3

<sup>^</sup>Différence statistiquement significative \*\*\*  $p < 0,01$

Une analyse comparative par sexe du Tableau 60, à section 10.4.2, n'indique que des écarts marginaux par rapport à la progression de l'exposition des filles et des garçons, la part de filles

#### ★ **Aperçu Quantitatif**

Globalement, l'écart le plus marqué dans le travail dangereux des enfants concerne l'exposition aux produits agrochimiques, qui a augmenté de 15 points de pourcentage, suivi de hausses marginales par rapport au défrichement des terres et à l'utilisation d'outils tranchants.

exposées aux produits agrochimiques, au défrichage des terres et au travail de nuit étant marginalement supérieure à celle des garçons entre les cycles d'enquête. De plus, dans les deux cycles, la part de garçons exposés à 5 des 6 activités dangereuses est systématiquement plus importante que celle des filles. On note aussi une augmentation du nombre d'activités de travail dangereux auxquelles les enfants des deux sexes sont exposés. Il est important de noter que les enfants qui ont été exposés à un danger sont plus susceptibles d'être exposés à un plus grand nombre de dangers.

Le Tableau 61 de section 10.4.2 indique la part d'enfants issus de ménages producteurs de cacao concernés par plusieurs dangers. Entre 2013-2014 et 2018-2019, on constate une hausse par rapport à l'exposition à quatre ou plus activités dangereuses et une baisse par rapport à l'exposition à deux ou une activité dangereuse, aussi bien pour la Côte d'Ivoire que pour le Ghana. La part d'enfants exposés à toute activité dangereuse est passée de 88 % en 2013-2014 à 92 % en 2018-2019 en Côte d'Ivoire et de 92 % à 86 % au Ghana sur la même période. Le nombre moyen d'activités de travail dangereux auxquelles les enfants des deux sexes sont exposés a augmenté de 1,9 à 2,5 en Côte d'Ivoire et de 1,8 à 2,1 au Ghana.

### **5.3.3 Exposition à diverses composantes des produits agrochimiques**

Le Tableau 27 indique que, parmi les enfants issus de ménages producteurs de cacao et travaillant dans la production de cacao, l'exposition aux produits agrochimiques a augmenté de façon significative dans les deux pays entre 2013-2014 et 2018-2019. En outre, le tableau présente les données de l'exposition des enfants des ménages producteurs de cacao à des produits agrochimiques entre 2013/2014 et 2018/2019, ventilées en différents sous-éléments.

Les données du Tableau 27 indiquent que, comme dans les ménages agricoles décrits à la section 5.2.5.3, l'exposition à chacun des sous-éléments des danger liés à l'exposition à des produits agrochimiques a augmenté chez les enfants issus de ménages producteurs de cacao et travaillant dans la production de cacao. Comme pour l'ensemble des ménages agricoles, le sous-élément ayant connu la plus forte augmentation (21 points de pourcentage) dans les zones cacaotières de Côte d'Ivoire et du Ghana concerne la proportion d'enfants transportant de l'eau pour la pulvérisation, suivie par la présence ou le travail à proximité d'exploitations agricoles pendant la pulvérisation de pesticides et la manipulation de produits agrochimiques.

Sur le plan national, l'exposition aux différents sous-éléments des produits agrochimiques varie de façon comparable dans les deux pays.

Bien que la comparaison des tendances de l'exposition à des tâches dangereuses n'indique pas d'augmentation globale dans la production de cacao entre 2013/2014 et 2018/2019, la ventilation de l'exposition aux six sous-éléments du travail dangereux indique une hausse de certains sous-éléments, tels que l'exposition à des produits agrochimiques, le défrichage des terres et l'utilisation d'outils coupants. En outre, une ventilation plus poussée de l'exposition à des produits agrochimiques par sous-éléments montre que, pour les enfants exposés à ces produits, l'incidence de l'exposition à chacun des sous-éléments a augmenté entre 2013/2014 et 2018/2019. Ainsi, les résultats présentés dans cette section semblent indiquer que, si la proportion d'enfants exposés à des tâches dangereuses n'a pas augmenté, ceux qui y sont exposés ont plus de chance de connaître une augmentation des taux d'exposition aux différents dangers.

Tableau 27: Désagrégation de l'exposition aux produits agrochimiques, enfants des ménages producteurs de cacao travaillant dans la production de cacao au cours des 12 derniers mois, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2013/14 et 2018/19

Nombre et pourcentage d'enfants dans les ménages producteurs de cacao travaillant dans le cacao et exposés à V3	Total			Côte d'Ivoire			Ghana		
	2013/14	2018/19	Diff stat sign <sup>^</sup>	2013/14	2018/19	Diff stat sign <sup>^</sup>	2013/14	2018/19	Diff stat sign <sup>^</sup>
Enfants exposés à V3 (produits agrochimiques)	22%	50%	***	13%	47%	***	34%	54%	***
Pulvérisation de pesticides ou d'insecticides	4%	8%	***	4%	9%	***	3%	7%	***
Présence ou travail à proximité d'une exploitation agricole pendant la pulvérisation de pesticides	7%	23%	***	5%	23%	***	10%	24%	***
Retour dans l'exploitation moins de 12 heures après une pulvérisation	3%	10%	***	3%	10%	***	2%	11%	***
Transport d'eau pour la pulvérisation	15%	36%	***	7%	31%	***	26%	40%	***
Manipulation de produits agrochimiques*	2%	17%	***	3%	17%	***	1%	18%	***

Source : Enquête concernant les enfants 2013-2014 et 2018-2019, pondéré, strates 1 à 3

\*Tel que l'achat, transport, stockage, mélange, chargement, pulvérisation/épandage, nettoyage de conteneurs et d'outils de pulvérisation et/ou élimination

<sup>^</sup>Différence statistiquement significative \*\*\*  $p < 0,01$

## **5.4 Fréquentation scolaire parmi les enfants issus de tous les ménages agricoles**

---

Dans les sections qui suivent, nous présenterons l'évolution entre les deux enquêtes de la scolarisation, de l'alphabétisation et de l'aptitude au calcul des enfants issus des ménages agricoles.

L'accès à l'éducation a été une priorité pour les gouvernements de Côte d'Ivoire et du Ghana, et le cadre des activités dangereuses fait référence dans les deux pays à la scolarisation des enfants. Il est donc important d'avoir une idée des progrès réalisés en la matière. Le Tableau 28 présente les données de scolarisation par sexe et par tranche d'âge.

Entre 2008/2009 et 2018/2019, la scolarisation des enfants de 5 à 17 ans a sensiblement augmenté en Côte d'Ivoire et au Ghana. Après une augmentation de 22 points de pourcentage en Côte d'Ivoire, la proportion d'enfants ivoiriens scolarisés au cours des douze derniers mois a atteint 80 % en 2018/2019. De surcroît, la scolarisation des enfants ghanéens est passée de 89 % à 96 % entre les deux enquêtes.

Les progrès de la scolarisation sont visibles tant pour les garçons que pour les filles. De plus, le taux de scolarisation a augmenté entre 2008/2009 et 2018/2019 dans toutes les tranches d'âge. En Côte d'Ivoire, les progrès les plus importants en matière de scolarisation ont été enregistrés dans la tranche d'âge des 15-17 ans, où la proportion d'enfants scolarisés est passée de 39 % à 66 %. Au Ghana, c'est la tranche d'âge des 5-11 ans qui a enregistré les progrès les plus importants, son taux de scolarisation passant de 89 % à 97 %. Les données sur la scolarisation indiquent que les réformes menées dans les deux pays et un effort accru en faveur de l'éducation ont permis d'améliorer sensiblement le taux de scolarisation des enfants issus des ménages agricoles.



Tableau 28: Scolarisation des enfants au cours des 12 derniers mois, ensemble des ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2008/2009 et 2018/2019

Nombre et pourcentage de tous les enfants scolarisés au cours des 12 derniers mois :	Côte d'Ivoire			Ghana		
	2008/09	2018/19	Diff stat sign <sup>^</sup>	2008/09	2018/19	Diff stat sign <sup>^</sup>
Enfants de 5 à 17 ans	58%	80%	***	89%	96%	***
<b>Sexe</b>						
Garçons de 5 à 17 ans	61%	83%	***	90%	96%	***
Filles de 5 à 17 ans	53%	78%	***	89%	96%	***
<b>Tranche d'âge</b>						
Enfants de 5 à 11 ans	60%	81%	***	89%	97%	***
Enfants de 12 à 14 ans	68%	88%	***	93%	98%	***
Enfants de 15 à 17 ans	39%	66%	***	85%	89%	***

Source : Enquêtes 2008/2009 et 2018/2019 auprès des enfants, résultats pondérés, strates 1 à 3

<sup>^</sup>Différence statistiquement significative \*\*\*  $p < 0,01$

## **5.5 Fréquentation scolaire parmi les enfants travaillant dans l'agriculture**

---

Le travail agricole peut constituer un obstacle à la scolarisation et aux possibilités d'éducation pour les enfants. Le Tableau 29 présente l'évolution de la scolarisation des enfants travaillant dans la production de cacao dans les zones productrices de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana.

Conformément à l'évolution générale de la scolarisation des enfants dans les ménages agricoles mentionnée plus haut, la scolarisation des enfants travaillant dans la production de cacao a augmenté de manière significative dans toutes les catégories. Le taux de scolarisation des filles a davantage progressé que celui des garçons en Côte d'Ivoire (32 points de pourcentage pour les filles contre 21 points de pourcentage pour les garçons.) En Côte d'Ivoire, les progrès les plus importants ont été enregistrés dans la tranche d'âge des 15-17 ans, avec une augmentation de 21 points de pourcentage, alors qu'au Ghana la tranche d'âge des 5 à 11 ans a vu une augmentation de 8 points de pourcentage.

Tableau 29: Fréquentation scolaire des enfants travaillant dans la production de cacao au cours des 12 derniers mois, tous les ménages agricoles, par tranche d'âge et sexe, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2008/09 et 2018/19

Nombre et pourcentage de tous les enfants travaillant dans la production de cacao et scolarisés au cours des 12 derniers mois	Côte d'Ivoire			Ghana		
	2008/09	2018/19	Diff stat sign <sup>^</sup>	2008/09	2018/19	Diff stat sign <sup>^</sup>
Enfants de 5 à 17 ans	59%	84%	***	91%	96%	***
<b>Sexe</b>						
Garçons de 5 à 17 ans	65%	86%	***	91%	96%	***
Filles de 5 à 17 ans	49%	81%	***	91%	97%	***
<b>Tranche d'âge</b>						
Enfants de 5 à 11 ans	67%	88%	***	91%	99%	***
Enfants de 12 à 14 ans	67%	89%	***	93%	98%	***
Enfants de 15 à 17 ans	34%	65%	***	88%	89%	

Source : Enquêtes 2008/2009 et 2018/2019 auprès des enfants, résultats pondérés, strates 1 à 3

<sup>^</sup>Différence statistiquement significative \*\*\*  $p < 0,01$

## 5.6 Fréquentation scolaire parmi les enfants impliqués dans le travail des enfants et le travail dangereux des enfants dans la production de cacao

---

Ensuite, nous avons examiné s'il y avait eu une amélioration de la fréquentation scolaire parmi les enfants impliqués dans le travail des enfants et dans le travail dangereux des enfants dans la production de cacao. Le Tableau 30 indique la fréquentation scolaire des enfants exposés au travail des enfants et au travail dangereux dans la production du cacao par tranche d'âge.

En cumulant l'ensemble des tranches d'âge, un plus grand pourcentage d'enfants exposés au travail des enfants dans la production de cacao a fréquenté l'école en 2018-2019 par rapport à 2008-2009. Globalement, on constate une hausse de 14 points de pourcentage en ce qui concerne la part d'enfants impliqués dans le travail des enfants fréquentant l'école dans la tranche d'âge des 5 à 11 ans entre 2008-2009 et 2018-2019. En Côte d'Ivoire, la part d'enfants de la tranche d'âge des 5 à 11 ans impliqués dans le travail des enfants fréquentant l'école est passée de 67 % à 89 % entre 2008-2009 et 2018-2019, tandis qu'elle est passée de 91 % à 99 % au Ghana sur la même période.

La fréquentation scolaire parmi les enfants de 12 à 14 ans a aussi connu une hausse de 12 points de pourcentage entre 2008-2009 et 2018-2019, en cumulé. En Côte d'Ivoire, 89 % des enfants touchés par le travail des enfants ont fréquenté l'école en 2018-2019, et 97 % des enfants ghanéens de 12 à 14 ans concernés par le travail des enfants ont fréquenté l'école.

Entre les cycles d'enquête, la fréquentation scolaire des 15-17 ans impliqués dans le travail des enfants a augmenté de 14 points de pourcentage, qui s'expliquent uniquement par la hausse

### ★ Aperçu Quantitatif

Les résultats qualitatifs indiquent que dans de nombreux cas, les enfants se livraient au travail des enfants en raison de leur incapacité à accéder à une école dans les environs ou de l'incapacité de leurs tuteurs à gérer les coûts associés à la scolarité. Les résultats indiquent que les changements dans l'accès à la scolarité ont atténué ces obstacles et influé le temps que les enfants passent dans les exploitations.

constatée en Côte d'Ivoire. La fréquentation scolaire parmi les enfants ivoiriens les plus âgés impliqués dans le travail des enfants a presque doublé entre 2008-2009 et 2018-2019. Au Ghana, la situation est restée inchangée entre ces périodes.

Les tendances observées et l'ordre de grandeur des écarts vis-à-vis de la fréquentation scolaire pour les enfants de tous âges impliqués dans le travail dangereux suivent celles des enfants impliqués dans le travail des enfants.

On constate des hausses statistiquement significatives par rapport à la fréquentation scolaire parmi les enfants exposés au travail dangereux fréquentant l'école dans les tranches d'âge des 5 à 11 ans (14 points de pourcentage), des 12 à 14 ans (12 points de pourcentage) et des 15 à 17 ans (14 points de pourcentage) entre 2008-2009 et 2018-2019. Cette évolution dans le groupe des 15 à 17 ans est due principalement à une fréquentation scolaire accrue en Côte d'Ivoire.

Tableau 30: Enfants de 5-17 ans étant impliqués dans le travail des enfants, et étant impliqués dans les travaux dangereux dans la production de cacao, tous les ménages agricoles, selon la fréquentation scolaire, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2008/09 et 2018/19

Tranche d'âge : fréquentant l'école	Enfants impliqués dans le travail des enfants dans la production du cacao											
	Total				Côte d'Ivoire				Ghana			
	2008/2009	2018/2019	Diff (pp)*	Diff stat sign^	2008/2009	2018/2019	Diff (pp)*	Diff stat sign^	2008/2009	2018/2019	Diff (pp)*	Diff stat sign^
5-11 ans	80%	94%	14	***	67%	89%	21	***	91%	99%	8	***
12-14 ans	81%	93%	12	***	67%	89%	22	***	92%	97%	5	***
15-17 ans	63%	77%	14	***	34%	65%	30	***	88%	89%	1	
<b>Enfants travaillant dans la production de cacao exposés au travail dangereux</b>												
5-11 ans	80%	94%	14	***	67%	88%	21	***	91%	99%	8	***
12-14 ans	81%	93%	12	***	67%	89%	22	***	92%	97%	5	***
15-17 ans	63%	77%	14	***	34%	65%	30	***	88%	89%	1	

Source : Enquête sur les enfants 2008-2009 et 2018-2019, résultats pondérés, strates 1 à 3

\*Calculé en tant que différence entre les taux de 2008/09 et 2018/19 en points de pourcentage, inclus l'arrondissement

^Différence statistiquement significative \*\*\*  $p < 0,01$

Le Tableau 63 de section 10.4.2 présente les données sur la fréquentation scolaire des enfants issus de ménages producteurs de cacao impliqués dans le travail des enfants et le travail dangereux dans la production de cacao par groupe d'âge, qui indiquent des tendances similaires entre 2013/14 et 2018/19 à celles constatées dans le cas de tous les ménages agricoles décrits ci-dessus.

Ensuite, nous examinons comment l'alphabétisation et l'aptitude au calcul base ont évolué, compte tenu de l'augmentation des niveaux de fréquentation scolaire dans les deux pays.

### **5.7 Alphabétisation et aptitude au calcul de base parmi les enfants travaillant dans la production de cacao**

---

Nous examinerons maintenant dans le Tableau 31 comment l'alphabétisation et l'aptitude au calcul ont évolué avec l'amélioration des taux de scolarisation. La mesure de l'alphabétisation de base comporte deux dimensions : la capacité de lire un court énoncé simple et la capacité d'écrire un court énoncé simple. L'aptitude au calcul est mesurée par la capacité d'effectuer des calculs simples.

Dans l'ensemble, on ne constate aucune différence statistiquement significative sur les taux d'alphabétisation et l'aptitude au calcul entre les ménages producteurs de cacao ou non au Ghana et en Côte d'Ivoire. En Côte d'Ivoire et au Ghana, on n'observe pas de différence statistiquement significative entre ménages producteurs de cacao et ménages non producteurs de cacao pour ce qui est de la capacité des enfants travaillant dans la production de cacao à lire un court énoncé.

Tableau 31: Alphabétisation et aptitude au calcul de base des enfants âgés de 5 à 17 ans travaillant dans la production de cacao<sup>55</sup>, tous les ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2018/19

Enfants de 5-17 ans travaillant dans la production cacaotière		Côte d'Ivoire			Ghana		
		Ménages producteurs de cacao	Ménages ne produisant pas de cacao	Diff stat sign <sup>^</sup>	Ménages producteurs de cacao	Ménages ne produisant pas de cacao	Diff stat sign <sup>^</sup>
Peut lire un court énoncé simple	Nombre	652 438	141 566	S/O	726 543	71 763	S/O
	Pct	38%	40%		57%	58%	
Peut écrire un court énoncé simple	Nombre	744 017	174 941	S/O	667 402	69 308	S/O
	Pct	43%	50%		53%	56%	
Peut effectuer des calculs simples	Nombre	826 858	198 541	S/O	886 787	87 996	S/O
	Pct	48%	56%		70%	71%	

Source : Enquêtes 2008/09, 2013/14, et 2018/2019 auprès des enfants, résultats pondérés, strates 1 à 3  
<sup>^</sup>Différence statistiquement significative \*\*\*  $p < 0,01$

## 5.8 Estimations Alphabétisation et aptitude au calcul de base parmi les enfants travaillant dans la production de cacao

Le travail dans la production de cacao nuit probablement à l'éducation des enfants inscrits à l'école. Ainsi, les enfants travaillant dans la production de cacao peuvent être forcés d'abandonner l'école pendant la saison des récoltes, subir des blessures dont les conséquences les empêchent d'aller à l'école, ou être trop fatigués pour participer à des activités scolaires.

Afin d'évaluer si la participation au travail affecte la scolarité, nous rapportons également des données indiquant si le travail effectué par les enfants a nui à leur scolarité pour les enfants travaillant dans la production de cacao dans les régions productrices de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana.

La scolarisation d'un enfant âgé de 6 à 14 ans est considérée comme affectée négativement par le travail dans la production de cacao si l'enfant a travaillé dans la production de cacao au cours des

<sup>55</sup> Les enfants travaillant dans la production comprennent tous les enfants qui travaillent dans la production de cacao, que leurs parents travaillent ou non dans la production de cacao. Les enfants peuvent vivre dans un ménage où le chef de famille ne produit pas de cacao et où l'enfant travaille dans la plantation de cacao de quelqu'un d'autre, et ils sont toujours considérés comme travaillant dans la production de cacao.

douze mois précédents, et qu'il a déclaré soit que son travail a nui à sa scolarité soit qu'il a été retiré de l'école pendant la saison du cacao.

Dans l'ensemble, la proportion d'enfants déclarant que le travail dans la production de cacao a nui à sa scolarité a considérablement augmenté, passant de 5 % en 2008-2009 à 13 % en 2018-2019, ce qui pourrait être lié aux augmentations de la fréquentation scolaire en général.<sup>56</sup> En Côte d'Ivoire, la part d'enfants déclarant que le travail nuisait à leur scolarité a augmenté de 3 points de pourcentage (de 3 % en 2008-2009 à 6 % en 2018-2019), tandis que la proportion d'enfants ghanéens déclarant la même chose a augmenté de 13 points de pourcentage (de 7 % à 20 % entre dans le même période.) Le pourcentage d'enfants ne fréquentant pas l'école a diminué entre 2008/09 et 2018/19, ce qui est en accord avec la section précédente sur la fréquentation scolaire.

---

<sup>56</sup> Cela indique que les interférences du travail dans le cacao sur l'éducation sont devenues plus courantes.



Tableau 32: Estimations du nombre d'enfants âgés de 6 à 14 ans travaillant dans la production de cacao qui ne fréquentent pas l'école et pour lesquels le travail interfère avec la scolarisation, tous les ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2008/09 et 2018/19

Enfants de 6 à 14 ans travaillant dans la production de cacao	Total			Côte d'Ivoire			Ghana		
	2008/09	2018/19	Diff stat sign <sup>^</sup>	2008/09	2018/19	Diff stat sign <sup>^</sup>	2008/09	2018/19	Diff stat sign <sup>^</sup>
V7 : Pourcentage ne fréquentant pas l'école	19%	7%	***	33%	11%	***	8%	2%	***
V8 : Pourcentage dont le travail interfère avec la scolarité	5%	13%	***	3%	6%	***	7%	20%	***
V7 ou V8 : Pourcentage exposé à V7 ou V8	24%	19%	***	36%	17%	***	14%	21%	***

Source : Enquête sur les enfants 2008-2009 et 2018-2019, résultats pondérés, strates 1 à 3

\*Différence en points de pourcentage entre les taux de 2008-2009 et de 2018-2019

<sup>^</sup>Différence statistiquement significative \*\*\*  $p < 0,01$

## **6 Observations analytiques : Rôle de la strate de production, de l'utilisation de produits agrochimiques, et des caractéristiques démographiques des ménages**

La comparaison des séries d'enquêtes 2008/2009 et 2018/2019 présentées dans les sections précédentes montre que, au cours des dix dernières années, la proportion d'enfants impliqués dans le travail des enfants et le travail dangereux dans la production de cacao a augmenté de façon statistiquement significative. Plusieurs facteurs peuvent influencer ces résultats sur le travail des enfants et le travail dangereux. Dans cette section, nous utiliserons les données des enquêtes pour explorer plus en détail comment ces facteurs agissent potentiellement entre eux.

Nous examinerons ici le rôle des facteurs suivants<sup>57</sup> :

1. Accroissement de la production et expansion géographique de la production de cacao dans des zones nouvelles ou à faible production – nous analyserons comment le taux de prévalence du travail des enfants et de l'exposition au travail dangereux a changé au sein de différentes strates de production
2. Accroissement de l'utilisation de produits agrochimiques par les ménages producteurs de cacao
3. Évolutions des caractéristiques démographiques des ménages

### **6.1 Travail des enfants et travail dangereux dans la production de cacao par strate de production**

---

La production de cacao représente une part importante du secteur agricole des deux pays et a augmenté considérablement au fil des ans (de 62 % entre 2008-2009 et 2018-2019). À mesure que la production totale augmente, les zones où la production de cacao est déjà forte arrivent à saturation, et les activités de production de cacao s'étendent donc à d'autres zones, où les niveaux de production étaient jusqu'ici plus faibles. Cette extension de la production à de nouvelles zones et à des zones à faible production pourrait conduire à une plus forte participation

---

<sup>57</sup> Il est à noter qu'il ne s'agit pas d'une liste complète des facteurs contributifs possibles, mais seulement les plus importants qui sont ressortis de l'analyse des données effectuée par l'équipe de recherche.

des enfants dans la production de cacao, en particulier au début, lorsque le marché est sous-développé, et peut entraîner un recours accru au travail des enfants.

Afin d'étudier si l'augmentation de la production de cacao et le déplacement de la production vers de nouvelles zones qui en découle ont eu un quelconque impact sur le travail des enfants et les enfants impliqués dans le travail dangereux dans la production de cacao, nous présentons dans le Tableau 33 la prévalence du travail des enfants et des enfants impliqués dans le travail dangereux, ventilée par strates de production (élevée, moyenne ou faible).

La comparaison des données par strate montre que, des trois strates, c'est la strate à forte production qui entre 2008-2009 et 2018-2019 n'a vu aucun changement dans la prévalence du travail des enfants et du travail dangereux dans la production de cacao. Parallèlement, les strates à faible et moyenne production ont vu cette prévalence augmenter fortement. Entre les deux cycles d'enquêtes, la prévalence du travail des enfants dans les zones de production moyenne et faible a augmenté respectivement de 16 points de pourcentage (de 33 % à 50 %) et de 27 points de pourcentage (de 6 % à 33 %). On constate une tendance similaire dans l'évolution de la prévalence du travail dangereux au cours de la même période.

L'évolution de la prévalence du travail des enfants et de leur exposition au travail dangereux au sein des différentes strates de production en Côte d'Ivoire a suivi les tendances générales. S'il n'y a pas eu d'augmentation des taux de prévalence dans la strate de production élevée, le taux de prévalence du travail des enfants a augmenté de 19 et 26 points de pourcentage respectivement dans les zones de production moyenne et faible avec des tendances similaires observées dans le taux de prévalence du travail dangereux des enfants.

Au Ghana, à l'instar de la tendance observée en Côte d'Ivoire, la prévalence du travail des enfants a augmenté entre les deux enquêtes, de 13 et 27 points de pourcentage respectivement, dans les zones de production moyenne et faible.

#### ★ **Aperçu Quantitatif**

La prévalence du travail des enfants et l'exposition au travail dangereux n'ont pas connu d'augmentation significative dans les strates de haute production, alors qu'il y a eu des augmentations substantielles de prévalence dans les strates à production faible et moyenne. On constate une tendance similaire dans l'évolution de la prévalence de l'exposition au travail dangereux au cours de la même période.

L'exposition au travail dangereux au cours de la même période a également augmenté plus largement dans les zones à faible production.

L'étude de la prévalence du travail des enfants par strate de production et la comparaison des taux de prévalence indiquent clairement que, si les taux de prévalence du travail des enfants et de leur exposition au travail dangereux sont restés relativement stables dans la strate de production élevée, la majeure partie de

leur augmentation entre les enquêtes a eu lieu dans les zones produisant relativement moins de cacao.

Tableau 33: Estimation du changement du nombre d'enfants travaillant dans la production de cacao et impliqués dans le travail des enfants et exposés aux travaux dangereux des enfants dans les zones à forte, moyenne et faible production de cacao, tous les ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et au Ghana, en 2008/09 et 2018/19

Pays	Strate	Enfants impliqués dans le travail des enfants dans la production du cacao				Enfants exposés au travail dangereux dans la production de cacao*			
		2008/09	2018/19	Diff (pp)**	Diff stat sign^	2008/09	2018/19	Diff (pp)**	Diff stat sign^
Ensemble	Élevée	43%	47%	4		42%	46%	3	
	Moyenne	33%	50%	16	***	33%	46%	13	***
	Faible	6%	33%	27	***	6%	32%	27	***
	Total	31%	45%	14	***	30%	43%	12	***
Côte d'Ivoire	Élevée	40%	45%	5		39%	44%	5	
	Moyenne	19%	38%	19	***	19%	36%	17	***
	Faible	5%	31%	26	***	5%	30%	26	***
	Total	23%	38%	15	***	23%	37%	14	***
Ghana	Élevée	56%	52%	-5		55%	49%	-7	
	Moyenne	43%	59%	16	***	42%	55%	12	***
	Faible	16%	42%	26	***	16%	41%	25	***
	Total	44%	55%	11	***	43%	51%	8	***

Source : Enquête sur les enfants, 2008-2009 et 2018-2019, résultats pondérés, strates 1 à 3

\*Défini selon les six critères décrits dans la section 3.3 de ce rapport.

\*\*Différence en points de pourcentage entre les taux de 2008-2009 et de 2018-2019, inclut l'arrondissement

^Différence statistiquement significative \*\*\*  $p < 0,01$

Ces résultats semblent indiquer que, avec la saturation croissante des zones à forte production, les activités de production de cacao ont pénétré d'autres zones où les infrastructures sont encore faibles et où la sensibilisation au travail des enfants et au travail dangereux est limitée. En outre, les actions menées contre le travail des enfants au cours des dix dernières années se sont probablement concentrées sur les zones à forte production où il est plus prévalant et où le besoin perçu de telles actions paraît le plus grand. Il semble donc que l'augmentation de la production vers des zones moins saturées et vers de nouvelles zones ait pu entraîner une augmentation du travail des enfants et de leur exposition au travail dangereux dans la production de cacao.

## **6.2 Dépenses en produits agrochimiques par tonne de cacao produite**

---

La comparaison de l'évolution de l'exposition à divers types d'activités dangereuses dans la production de cacao indiquée à la section 5.2.5.1 révèle que l'exposition à des produits agrochimiques est devenue une des principales tâches dangereuses dans la production de cacao, passant de 5 % des enfants dans les ménages agricoles des deux pays en 2008-2009 à 24 % en 2018-2019. De plus, les données de la section 5.3.2.1 ont montré que la proportion des ménages cultivant du cacao avec des produits agrochimiques est nettement plus importante. Alors que la proportion des ménages cultivant du cacao avec des produits agrochimiques est nettement plus importante, l'intensité de leur utilisation peut avoir une influence importante sur l'exposition à des activités dangereuses.

Afin d'explorer cette relation, nous présentons dans le Les dépenses en engrais, pesticides et herbicides par tonne de cacao ont eu tendance à augmenter entre 2013-2014 et 2018-2019. En Côte d'Ivoire, les chiffres montrent des augmentations statistiquement significatives des dépenses en pesticides (de 199 USD à 376 USD par tonne de cacao) et en herbicides (de 169 USD à 345 USD par tonne de cacao). Le Ghana a vu une augmentation statistiquement significative des dépenses en engrais (de 598 à 2 192 USD), en pesticides (de 383 à 1 207 USD), et en herbicides (de 361 à 646 USD).

Tableau 34 l'évolution des dépenses moyennes en produits agrochimiques (comme indicateur indirect de la quantité utilisée) des ménages producteurs de cacao au cours des périodes 2013-2014 et 2018-2019. Les données présentées ici correspondent aux dépenses par tonne de cacao produit pour les ménages ayant déclaré utiliser un composant agrochimique particulier et ajusté pour l'inflation (en dollars constants).

Les dépenses en engrais, pesticides et herbicides par tonne de cacao ont eu tendance à augmenter entre 2013-2014 et 2018-2019. En Côte d'Ivoire, les chiffres montrent des augmentations statistiquement significatives des dépenses en pesticides (de 199 USD à 376 USD par tonne de cacao) et en herbicides (de 169 USD à 345 USD par tonne de cacao). Le Ghana a vu une

augmentation statistiquement significative des dépenses en engrais (de 598 à 2 192 USD), en pesticides (de 383 à 1 207 USD), et en herbicides (de 361 à 646 USD).

Tableau 34: Estimations de l'évolution de l'utilisation de produits agrochimiques (dépense en dollars par tonne de cacao) par les ménages<sup>58</sup> producteurs de cacao durant les 12 derniers mois, en Côte d'Ivoire et au Ghana, en 2013/14 et 2018/19

USD/tonne de cacao	Total			Côte d'Ivoire			Ghana		
	2013/2014	2018/2019	Diff stat sign <sup>^</sup>	2013/2014	2018/2019	Diff stat sign <sup>^</sup>	2013/2014	2018/2019	Diff stat sign <sup>^</sup>
Engrais	556	1 254	***	530	663		598	2 192	***
Pesticides	267	745	***	199	376	***	383	1 207	***
Herbicides	230	481	***	169	345	***	361	646	***

Source : Enquêtes 2013/2014 et 2018/2019 auprès des chefs de famille, résultats pondérés, strates 1 à 3  
<sup>^</sup> Différence statistiquement significative \*\*\*  $p < 0,01$

L'analyse présentée ici indique que l'augmentation de la production de cacao a conduit à une utilisation accrue et beaucoup plus intensive des produits agrochimiques en Côte d'Ivoire et au Ghana. Étant donné la forte proportion d'enfants travaillant dans la production de cacao, il est probable que cette utilisation accrue de produits agrochimiques ait entraîné une exposition accrue aux risques liés aux produits agrochimiques chez les enfants des régions productrices de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana. Les futures interventions visant à réduire le travail des enfants pourraient vouloir se concentrer de manière significative sur l'atténuation des risques liés aux produits agrochimiques.

### 6.3 Composition du ménage : distribution des enfants dans les ménages

Le Tableau 35 montre que, dans les deux pays, la composition moyenne des ménages par âge a évolué entre 2008-2009 et 2018-2019, avec une diminution du nombre total d'enfants âgés de 5 à 17 ans (tant globalement que dans la plupart des catégories d'âge). Dans la plupart des cas, ces différences sont statistiquement très significatives.

Le nombre moyen d'enfants âgés de 5 à 17 ans par ménage a diminué de 10 %, passant de 2,7 à 2,4 enfants par ménage. Cette baisse était statistiquement significative tant dans l'ensemble

<sup>58</sup> Les derniers 10 centiles des ménages dans la production de cacao ont été supprimés pour ne plus avoir de valeurs aberrantes élevées.

qu'au niveau des pays, bien que la diminution ait été légèrement plus importante en Côte d'Ivoire, où le nombre total d'enfants par ménage est passé de 2,8 à 2,5 (-11 %), qu'au Ghana, où le total a diminué de 2,6 à 2,4 enfants par ménage (-9 %).

Le groupe ayant enregistré la plus forte baisse entre les enquêtes est celui des 15-17 ans, qui est passé de 0,5 par ménage en 2008-2009 à seulement 0,4 en 2018-2019, soit 22 % de réduction, principalement en raison d'une baisse très significative de 30 % entre les enquêtes en Côte d'Ivoire. Le nombre moyen d'enfants âgés de 5 à 11 ans a connu dans l'ensemble une baisse plus modérée de 10 %, avec une baisse plus significative de 11 % en Côte d'Ivoire et aucun changement au Ghana. La différence dans le nombre moyen d'enfants de 12 à 14 ans par ménage n'est pas significative dans l'ensemble.

La comparaison du nombre moyen d'enfants dans les trois tranches d'âge montre donc clairement une diminution du nombre d'enfants dans les ménages agricoles et indique probablement que la taille moyenne des familles a diminué entre 2008-2009 et 2018-2019. Cela pourrait signifier une diminution du nombre d'enfants dans les ménages agricoles des zones productrices de cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana en 2018-2019. La concomitance d'une hausse de la production et d'une réduction du nombre d'enfants dans les zones productrices de cacao peut laisser envisager une plus forte demande de travail des enfants, et donc une plus forte probabilité que les enfants soient impliqués dans le travail des enfants.

Tableau 35: Estimations du nombre moyen d'enfants âgés de 5 à 17 ans, tous les ménages agricoles, par groupe d'âge, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2008/09 et 2018/19

Tranche d'âge	Total				Côte d'Ivoire				Ghana			
	2008/ 2009	2018/ 2019	Diff (pp)*	Diff stat sign^	2008/ 2009	2018/ 2019	Diff (pp)*	Diff stat sign^	2008/ 2009	2018/ 2019	Diff (pp)*	Diff stat sign^
5-11 ans	1,7	1,5	-10	***	1,8	1,6	-11	***	1,5	1,4	-6	*
12-14 ans	0,6	0,5	-1		0,5	0,5	10		0,6	0,6	-14	**
15-17 ans	0,5	0,4	-22	***	0,5	0,3	-30	***	0,5	0,5	-13	**
Ensemble	2,7	2,4	-10	***	2,8	2,5	-11	***	2,6	2,4	-9	***

Source : Enquêtes 2008/2009 et 2018/2019 sur la composition des ménages, résultats pondérés, strates 1 à 3

\*Différence en points de pourcentage entre les taux de 2008-2009 et de 2018-2019, inclut l'arrondissement

^Différence statistiquement significative \*\*\*  $p < 0,01$



## **7 Constats basés sur les définitions nationales du travail dangereux (cycle d'enquête 2018-2019)**

Dans les sections précédentes du présent rapport, nous avons étudié la prévalence du travail des enfants et du travail dangereux d'après la définition commune utilisée pour combiner les données de la Côte d'Ivoire et du Ghana. Les gouvernements de Côte d'Ivoire et du Ghana ont mené des actions concertées pour lutter contre la prévalence du travail des enfants et du travail dangereux des enfants, notamment au travers de cadres législatifs et indicatifs, avec des définitions nationales du travail des enfants et du travail dangereux des enfants. Bien que les informations agrégées soient utiles à la communauté internationale pour comprendre l'impact de la culture du cacao sur les enfants, elles sont moins utiles pour chaque gouvernement lorsqu'il conçoit des programmes spécifiques à chaque pays pour lutter contre le travail des enfants dans le cacao. Ci-dessous, nous présentons les résultats du travail des enfants et du travail dangereux des enfants basés sur les définitions spécifiques à chaque pays pour aider les parties prenantes locales à mieux aborder le problème du travail des enfants.

Nous commencerons par présenter des données sur l'exposition des enfants à des tâches dangereuses d'après les législations nationales de Côte d'Ivoire et du Ghana. Nous estimerons ensuite le taux de prévalence du travail des enfants et de leur exposition à des tâches dangereuses suivant les définitions nationales.

### **7.1 Estimation des enfants impliqués dans le travail des enfants, et dans les travaux dangereux dans la production du cacao en Côte d'Ivoire, basé sur la législation ivoirienne**

---

D'après la législation nationale de Côte d'Ivoire<sup>59</sup>, on compte 7 types d'activités dangereuses auxquelles les enfants ivoiriens pourraient être exposés lorsqu'ils travaillent dans la production de cacao, à savoir : ne pas bénéficier d'une journée de repos complète, défricher des terres,

---

<sup>59</sup>La définition ivoirienne des tâches dangereuses découle de la liste des activités dangereuses publiée en mars 2005 par le ministère de la Fonction publique et du Travail de Côte d'Ivoire et de ses révisions ultérieures apportées en 2012, de la nouvelle liste des tâches dangereuses publiée le 2 juin 2017 (arrêté n° 2017-017 MEPS/CAB), et d'une liste de tâches légères (arrêté n° 2017-016 MEPS/CAB du 02 juin 2017).

produire du charbon de bois, transporter des charges lourdes, être exposé à des produits agrochimiques, utiliser des outils tranchants, et travailler de nuit.

Le Tableau 36 présente les données de l'exposition à chacune de ces tâches dangereuses.

Tableau 36: Estimations du nombre d'enfants de 5-17 ans exposés à différents types de tâches dangereuses d'après la définition nationale de la Côte d'Ivoire, en Côte d'Ivoire, en 2018/2019\*

Pourcentage d'enfants exposés à :	Côte d'Ivoire
	2018/19
Nombre d'enfants entre 5 et 17 ans	2 082 507
<b>Activités associées au travail dangereux</b>	
Pas de jour de repos (V1)*	3%
Défrichement des terres (V2)	26%
Production de charbon (V3)	11%
Manipulation de charges lourdes (V4)	8%
Produits agrochimiques (V5)	9%
Outils tranchants (V6)	26%
Travail de nuit (V7)	8%
Exposition à une ou plusieurs variables	42%
Nombre moyen de variable auxquelles exposé	0,9

Source : Enquêtes NORC 2018-2019 auprès des enfants, résultats pondérés, strates 1 à 3

\*Toutes les variables sont pour la période de référence de 12 mois, sauf l'absence de jour de repos qui correspond à une période de référence de 7 jours.

En 2018-2019, 42 % des enfants ivoiriens dans les régions productrices de cacao étaient exposés à au moins une des sept tâches dangereuses. Environ un quart des enfants étaient exposés à l'utilisation d'outils tranchants (26 %) comme des machettes, des haches, des tronçonneuses, etc., ou à des activités de défrichage (26%). Un enfant sur dix travaillait dans la production de charbon de bois et connaissait donc probablement des conditions de travaux dangereux (11 %). En moyenne, les enfants étaient exposés à 0,9 activités de travail dangereux en 2018/19 dans les régions productrices de cacao, d'après la définition de Côte d'Ivoire.

## 7.2 Estimation du nombre d'enfants impliqués dans le travail des enfants, et dans les travaux dangereux dans la production du cacao au Ghana, sur la base de la législation Ghanéenne

La législation ghanéenne définit dix types d'activités dangereuses auxquelles les enfants pourraient être exposés lorsqu'ils travaillent dans la production de cacao, à savoir : ne pas aller à l'école, quitter le système scolaire, défricher des terres, transporter des charges lourdes, être exposé à des produits agrochimiques, utiliser des outils tranchants, grimper aux arbres, travailler de nuit, travailler en isolément, et ne pas disposer de vêtements de protection. Le Tableau 37 présente les données sur l'exposition aux activités dangereuses pour chacune de ces catégories établies dans la législation ghanéenne.

Tableau 37: Estimations du nombre d'enfants de 5-17 ans exposés à différents types de tâches dangereuses d'après la définition nationale du Ghana, au Ghana, en 2008/2009, 2013/2014 et 2018/2019\*

Pourcentage d'enfants exposés à :	Ghana
	2018/19
Nombre d'enfants entre 5 et 17 ans	1 394 016
Activités associées au travail dangereux	
Non-scolarisation (V1)	0%
Déscolarisation (V2)	9%
Défrichement des terres (V3)	14%
Manipulation de charges lourdes (V4)	10%
Produits agrochimiques (V5)	14%
Outils tranchants (V6)	50%
Grimper aux arbres (V7)	6%
Travail de nuit (V8)	3%
Travail solitaire (V9)	5%
Absence de vêtements de protection (V10)	16%
Exposition à une ou plusieurs variables	56%
Nombre moyen de variable auxquelles exposé	1,3

Source : Enquêtes NORC 2018-2019 auprès des enfants, résultats pondérés, strates 1 à 3

En 2018-2019, plus de la moitié (56 %) des enfants au Ghana étaient exposés à au moins une des dix activités dangereuses. L'activité dangereuse la plus souvent signalée était l'utilisation d'outils tranchants, 50 % des enfants ghanéens la mentionnant en 2018-2019. Parmi les autres activités dangereuses fréquemment signalées, on trouve le manque de vêtements de protection (16 %), les activités de défrichage (14 %), l'exposition à des produits agrochimiques (14 %) et le transport de charges lourdes (10 %). En moyenne, les enfants étaient exposés à 1,3 activités de travail dangereux en 2018/19, d'après la définition du Ghana.

Nous présentons maintenant les estimations de la prévalence du travail des enfants et de leur exposition au travail dangereux selon les définitions nationales des activités dangereuses décrites ci-dessus. Le Tableau 38 présente l'estimation de la prévalence du travail des enfants et de leur exposition au travail dangereux en Côte d'Ivoire et au Ghana.

Tableau 38: Prévalence d'enfants de 5-17 ans impliqués dans le travail des enfants et les travaux dangereux des enfants d'après la définition nationale, tous les ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2018/19

Exposition des enfants		Travail des enfants	Travail dangereux des enfants
Définition nationale de la Côte d'Ivoire	Nombre	1 216 688	865 565
	Pct	58%	42%
Définition nationale du Ghana	Nombre	900 407	775 676
	Pct	65%	56%

Source : Enquêtes NORC 2018-2019 auprès des enfants, résultats pondérés, strates 1 à 3

Les estimations de la prévalence du travail des enfants suivant les définitions propres à chaque pays correspondent aux estimations suivant la définition commune figurant à la section 5.2.5. En 2018-2019, le travail des enfants et le travail dangereux concernaient respectivement 58 % et 42 % des enfants ivoiriens, et 65 % et 56 % des enfants ghanéens. Les taux de travail des enfants et de travail dangereux des enfants sont plus élevés pour les définitions nationales car celles-ci sont généralement plus restrictives dans la définition du travail des enfants et du travail dangereux des enfants que la définition commune.

## **8 Partie II : Évaluation des effets des interventions sur le travail des enfants**

### **8.1 Objectifs**

---

Le second objectif principal de ce rapport est de réaliser une évaluation de l'efficacité de différentes interventions financées par les membres du CLCCG et par d'autres acteurs. Dans cette rubrique et en utilisant une approche à méthodes mixtes, nous soulevons un ensemble de questions de recherche spécifiques visant à appréhender comment les divers types d'interventions ont été efficaces pour résoudre la problématique du travail des enfants et à examiner l'impact qu'ont eu de multiples interventions liées au le travail des enfants sur la prévalence du travail des enfants et du travail dangereux des enfants. Notre évaluation prend en considération l'efficacité globale des interventions et des travaux financés dans le cadre de la réduction du travail des enfants, en général, et du travail dangereux des enfants, en particulier, dans les deux pays.

Il est à noter que notre analyse n'évalue pas l'efficacité des interventions individuelles mises en œuvre par un acteur ou une organisation particulière. Compte tenu des différents types et du nombre total d'interventions menées entre 2008-2009 et 2018-2019, il n'est pas méthodologiquement possible d'évaluer l'efficacité de chacune de ces interventions individuelles en raison du manque de données. Nous nous attachons plutôt à mesurer l'efficacité de plusieurs catégories d'interventions comme celles liées à l'éducation, aux programmes de subsistance, à la sécurité au travail, à la santé, etc.

### **8.2 Approches méthodologiques**

---

#### **8.2.1 Approche quantitative générale**

Pour répondre aux questions de recherche identifiées dans la section précédente, NORC s'est appuyé sur une série d'analyses quantitatives afin de générer des conclusions fiables. Les analyses quantitatives sont basées sur des techniques de modélisation statistique. Dans la mesure du possible, nous utilisons un ensemble de techniques de modélisation statistique afin de chercher à comprendre le lien entre l'effet et la cause en comparant les résultats réels avec ceux

qui auraient été constatés sans l'intervention (ce qu'on appelle la *contrefactualité*).<sup>60</sup> Ces modèles statistiques sont examinés plus en détail plus loin dans le rapport à la section 8.3 et à section 10.8.

Il convient de noter que l'approche d'évaluation que nous proposons n'est pas une approche de type « design-based » ou conceptualisée (fondée sur des essais randomisés contrôlés ou ERC), mais de type « model-based » ou modélisée.<sup>61</sup> Compte tenu des différents types et du nombre total d'interventions menées entre 2008-2009 et 2018-2019, il n'est pas réalisable d'appliquer des ERC sur l'ensemble complet d'interventions.<sup>62</sup> Le but de l'approche à base de modélisation utilisé dans le contexte de cette étude est de générer des résultats qui peuvent être attribuables aux interventions en cours d'évaluation.

## 8.2.2 Approche qualitative générale

La composante qualitative de l'enquête sur le travail des enfants de 2018/2019 permet de contextualiser les résultats quantitatifs, et de mieux comprendre la façon dont les acteurs clés comprennent le travail des enfants au sein du secteur du cacao au Ghana et en Côte d'Ivoire. Cette composante fournit aussi des points de vue nuancés sur les sujets couverts par les enquêtes, y compris des concepts complexes comme le travail de nuit, la manipulation de charges lourdes et l'utilisation d'outils tranchants. Cela a aidé à identifier les facteurs contribuant aux taux de prévalence constatés, à leurs variations et aux changements affectant les tendances en matière de travail dangereux.

La composante qualitative était basée sur des discussions de groupe avec des enfants et des personnes en charge d'enfants dans les régions productrices de cacao du Ghana et de la Côte d'Ivoire et des entretiens avec des informateurs clés (EIC) avec des dirigeants communautaires, des donateurs, des membres de l'industrie internationale du chocolat et du cacao, des responsables gouvernementaux et des exécutants et organisations de la société civile. L'équipe de

---

<sup>60</sup> L'analyse d'attribution explore si les interventions ont conduit à une diminution statistiquement significative des taux de prévalence du travail des enfants et du travail dangereux des enfants, en plus et au-delà de l'influence d'autres facteurs déterminants.

<sup>61</sup> L'approche basée sur des modèles utilise un modèle théorique pour spécifier la relation entre les variables de résultat principales et un ensemble de covariables qui influencent le résultat et estime ensuite l'impact de l'intervention.

<sup>62</sup> La méthode la plus couramment utilisée nécessite soit un déploiement aléatoire des interventions dans le lieu de traitement et de contrôle et / ou une affectation aléatoire des bénéficiaires dans le groupe de traitement et de contrôle.

recherche a interviewé des enfants bénéficiaires et non bénéficiaires dans les deux pays et les informations sont ventilées par statut de bénéficiaire lorsque cela est possible.<sup>63</sup> Un résumé des groupes avec lesquels des entretiens ont été menés est fourni à section 10.1.2. Les détails de l'approche méthodologique sont disponibles à section 10.1.7.1.

### **8.3 Questions de Recherche, Analyse, et Résultats**

---

Dans cette section, nous présentons les principaux sujets de recherche (SR) abordées dans cette évaluation, mettant en évidence l'efficacité de divers domaines thématiques d'intervention ainsi que l'efficacité et la durabilité globales des interventions mises en œuvre par diverses parties prenantes et visant à réduire la prévalence du travail des enfants (TE) et du travail dangereux des enfants (TDE) dans le secteur du cacao. Nous fournissons ensuite une brève description des analyses entreprises pour répondre aux SR et présentons enfin les résultats de l'évaluation. La figure suivante résume les principaux SR et les méthodes utilisées pour les résoudre.

---

<sup>63</sup> Les bénéficiaires sont les personnes qui vivent dans les communautés qui reçoivent des interventions.

**Figure 4 : Sujets de Recherche et d'Analyse**

Sujets de Recherche		Type d'Analyse	
Interventions/Thème	Sous-thèmes	Quantitative	Qualitative
<b>Impact de l'éducation et de la formation professionnelle</b>	Impact sur les attitudes des enfants face à l'éducation		X
	Impact de la distribution de matériel scolaire	X	X
	Impact de la construction / infrastructure de l'école		X
	Impact des programmes d'alimentation scolaire / de fournitures scolaires		X
	Impact de la formation professionnelle		X
<b>Impact des services de subsistance</b>	Impact des services de subsistance sur le travail des enfants / travail dangereux des enfants	X	X
	Aspects des services de subsistance les plus importants pour décourager le travail des enfants		X
	Perception des gains des services de subsistance		X
<b>Impact de la formation en sécurité et santé au travail</b>	Utilisation d'équipement permettant de rendre le travail plus sûr	X	X
	Exposition à des travaux dangereux	X	X
<b>Impact des campagnes de sensibilisation</b>	Influence sur la sensibilisation des enfants, des parents, des dirigeants communautaires		X
	Influence sur leur attitude et leur comportement		X
<b>Efficacité globale des interventions</b>	Thèmes émergeant liés à l'efficacité des interventions		X
<b>Durabilité globale des interventions</b>	Stratégies de promotion de la durabilité et de la durabilité des interventions		X
<b>Impact global des interventions sur la prévalence du travail des enfants et du travail dangereux des enfants</b>	Impact de multiples interventions sur le travail des enfants / travail dangereux des enfants	X	



### **8.3.1 Impact de l'éducation et la formation professionnelle**

Fournir des services d'éducation et de formation professionnelle aux enfants est l'une des interventions importantes pour réduire le TE et le TDE. Au cours de la période d'évaluation 2008-2009 à 2018-2019, diverses parties prenantes ont mis en œuvre des projets axés sur l'éducation et la formation professionnelle des enfants dans le secteur du cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana. Ainsi, l'évaluation de l'efficacité des interventions d'éducation et de formation sur la prévalence du TE et du TDE dans le secteur du cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana devient une question de recherche importante.

#### **8.3.1.1 Attitudes des enfants face à l'éducation**

Pour ancrer les résultats sur l'impact des programmes d'éducation, cette section commence par une analyse des attitudes des enfants à l'égard de l'éducation et de leur perception des coûts et des avantages de l'éducation.

Les enfants tiennent leur éducation en haute estime, remarquant que terminer leurs études était une condition nécessaire pour réaliser leurs aspirations futures. Les enfants ont indiqué avoir apprécié leurs cours ainsi que les aspects sociaux de la fréquentation scolaire, notamment la possibilité de voir leurs amis et de faire du sport.

Pourtant, les enfants ont indiqué des obstacles importants à la fréquentation scolaire. Au Ghana et en Côte d'Ivoire, les enfants ont expliqué que les absences scolaires étaient dues à des maladies et à des difficultés financières lorsque les parents n'étaient pas en mesure de fournir de l'argent pour le déjeuner, les fournitures scolaires ou les uniformes. Les enfants ont également cité le manque de moyens de transport comme un obstacle à la fréquentation scolaire, car certains devaient parcourir au moins cinq kilomètres jusqu'à l'école la plus proche. Dans ces situations, les intempéries et les longues distances entre la maison et l'école ont été un problème.

Les enfants ont également déclaré qu'ils manquaient parfois l'école pour aider leurs parents, surtout pendant la saison de récolte du cacao. Dans certains cas, ces absences étaient anticipées, et dans d'autres, les enfants ont expliqué qu'après s'être rendus sur l'exploitation le matin, ils rentreraient trop tard à la maison pour pouvoir arriver à l'heure à l'école. En conséquence, ils restaient à la maison pour éviter d'être punis par leurs professeurs. Fait notable, les enfants qui aidaient des personnes en charge plus âgées dans les activités agricoles (comme les grands-parents) attribuaient plus souvent leurs absences scolaires au travail.

Au cours des entretiens, les exécutants ont signalé des tendances similaires, notant que le vieillissement de la population de cultivateurs de cacao était un facteur contribuant au travail des enfants. Les exécutants et les représentants du gouvernement ont indiqué que, dans de nombreux

cas, les agriculteurs plus âgés sont physiquement incapables d'accomplir certaines tâches et dépendent ainsi davantage des enfants.

Les enfants ont indiqué participer à diverses activités sur l'exploitation et en dehors, notamment le désherbage, le transport et le séchage des fèves ainsi que l'application de produits chimiques. Les enfants ont indiqué que dans l'ensemble, cela leur plaisait d'aider leurs parents et de travailler aux côtés de leurs amis dans les plantations de cacao. Les enfants en Côte d'Ivoire ont plus souvent déclaré que travailler dans des plantations de cacao leur donnait l'impression de respecter un sens du devoir envers leur famille et leur permettait d'aider les personnes les prenant en charge.

Bien que les enfants aient indiqué qu'ils ont apprécié d'aider leurs parents, ni les enfants bénéficiaires ni les enfants non bénéficiaires n'ont manifesté de préférence s'agissant de travailler dans les plantations de cacao plutôt que d'aller à l'école. À l'inverse, les enfants bénéficiaires et non bénéficiaires ont indiqué préférer aller à l'école et ont estimé qu'aider les personnes les prenant en charge dans les plantations de cacao se répercuterait de façon positive sur leur scolarité :

*On peut également retirer les fèves de cacao et les faire sécher et, quand ils vendent le cacao, cela peut contribuer à notre éducation grâce au produit de la vente. Garçon bénéficiaire, Côte d'Ivoire*

*Je suis content à l'idée que ma mère me donnera de l'argent issu de la récolte de cacao pour l'école. Garçon bénéficiaire, Ghana*

*Lorsque j'aide ma mère à récolter et à rassembler le cacao, elle me donne de l'argent pour mes frais scolaires. Garçon non bénéficiaire, Ghana*

Dans l'ensemble, les enfants des deux pays ont fait état de points de vue similaires sur les avantages de l'éducation. Les enfants ont indiqué qu'aller à l'école leur permettrait d'atteindre leurs objectifs futurs et d'établir des relations sociales avec leurs pairs. Bien que les enfants se sentaient valorisés en soutenant leurs parents, ils n'indiquaient pas de préférence s'agissant de travailler dans les plantations de cacao plutôt que d'aller à l'école.

### **8.3.1.2 Fourniture de matériel scolaire et le travail des enfants dans le secteur du cacao**

Pour aider les familles manquant de ressources à acheter du matériel et des fournitures scolaires pour leurs enfants, les parties prenantes ont mis en œuvre des projets qui apportaient une aide matérielle aux familles dans le besoin dans les régions productrices de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana. Bien que les interventions aient été mises en œuvre à la fois en Côte d'Ivoire et au

Ghana, la couverture de l'intervention fut plus étendue en Côte d'Ivoire. L'aide matérielle fournie comprenait des uniformes, des cartables et d'autres fournitures scolaires tels que des manuels, des stylos, des crayons, etc.

Il est prévu que cette aide matérielle fournie aux familles dans le besoin soutienne les familles qui ne peuvent typiquement pas se permettre de les acheter et aident à éviter l'absentéisme des enfants et / ou à réduire leur dépendance au travail des enfants pour payer du matériel scolaire. Par la suite, ces interventions devraient réduire l'exposition des enfants au travail des enfants. Pour examiner l'efficacité de ces interventions, nous avons utilisé une analyse quantitative pour déterminer si les foyers ayant reçu une aide matérielle (telle que du matériel scolaire, des livres scolaires, des uniformes, etc.) étaient moins susceptibles d'avoir des enfants impliqués dans du travail ou du travail dangereux des enfants dans la production de cacao que les foyers ne recevant pas une telle aide.

Afin de répondre à cette question de recherche, nous utilisons une approche basée sur un modèle pour évaluer comment la fourniture d'une aide matérielle a affecté la probabilité de l'implication des enfants dans le travail et le travail dangereux des enfants ainsi que les taux du travail des enfants et du travail dangereux des enfants dans une famille, après avoir contrôlé les autres influences observables dans un cadre de régression. Sur la base d'un modèle théorique du processus décisionnel des ménages, nous commençons par identifier les facteurs qui pourraient influencer leur décision de faire travailler leurs enfants dans la production de cacao. Ensuite, nous estimons, après avoir contrôlé de tels facteurs, si les ménages qui ont reçu une aide matérielle étaient moins susceptibles d'impliquer leurs enfants dans le travail et le travail dangereux pour la production de cacao.

Les données autodéclarées montrent qu'en Côte d'Ivoire 605 foyers (44 %) comptaient au moins un enfant ayant bénéficié de prestations et qu'au Ghana, 164 foyers (14 %) avaient au moins un enfant ayant reçu une aide matérielle éducative.

Veillez vous reporter à l'annexe 10.8.1 pour une description détaillée de la méthodologie quantitative et des sources de données utilisées pour répondre à cette question de recherche.

#### *8.3.1.2.1 Résultats de l'Analyse Quantitative*

Le modèle statistique détaillé utilisé afin de vérifier si les foyers ayant reçu une aide matérielle éducative étaient moins susceptibles d'avoir des enfants impliqués dans le travail des enfants ou le travail dangereux des enfants dans la production de cacao est présenté à section 10.8.1.

Le modèle a été estimé séparément pour la Côte d'Ivoire et le Ghana, et est rapporté dans les Après la construction du contrefactuel, nous avons utilisé un modèle de régression multivariée afin d'estimer si la mise à disposition d'un soutien matériel lié à l'éducation avait un effet

statistiquement significatif sur l'implication des enfants dans le travail des enfants et dans le travail dangereux des enfants dans la production de cacao, après contrôle des autres facteurs à même d'influer la décision d'un ménage d'impliquer ses enfants dans le travail des enfants et le travail dangereux des enfants. Le tableau suivant présente les résultats de la régression pour le Ghana.

Tableau 73 et Tableau 75 de section 10.8.1. Les résultats de la régression présentés dans les deuxième et troisième colonnes des Après la construction du contrefactuel, nous avons utilisé un modèle de régression multivariée afin d'estimer si la mise à disposition d'un soutien matériel lié à l'éducation avait un effet statistiquement significatif sur l'implication des enfants dans le travail des enfants et dans le travail dangereux des enfants dans la production de cacao, après contrôle des autres facteurs à même d'influer la décision d'un ménage d'impliquer ses enfants dans le travail des enfants et le travail dangereux des enfants. Le tableau suivant présente les résultats de la régression pour le Ghana.

Tableau 73 et Tableau 75 de section 10.8.1 indiquent que la probabilité d'implication des enfants dans le travail des enfants et le travail dangereux des enfants dans la production de cacao parmi les foyers qui ont reçu une aide matérielle éducative n'était *pas* statistiquement différente de celle des foyers qui n'ont pas bénéficié de ces prestations dans chaque pays.

De même, les résultats présentés dans les deux dernières colonnes des Après la construction du contrefactuel, nous avons utilisé un modèle de régression multivariée afin d'estimer si la mise à disposition d'un soutien matériel lié à l'éducation avait un effet statistiquement significatif sur l'implication des enfants dans le travail des enfants et dans le travail dangereux des enfants dans la production de cacao, après contrôle des autres facteurs à même d'influer la décision d'un ménage d'impliquer ses enfants dans le travail des enfants et le travail dangereux des enfants. Le tableau suivant présente les résultats de la régression pour le Ghana.

Tableau 73 et Tableau 75 de section 10.8.1 indiquent qu'il n'y avait pas de différence statistiquement significative concernant le taux du travail des enfants et du travail dangereux des enfants dans la production de cacao entre les ménages bénéficiaires et non bénéficiaires dans chaque pays.

En somme, notre analyse n'a pas été en mesure de détecter un impact statistiquement significatif sur le travail des enfants ou le travail dangereux des enfants parmi les foyers ayant reçu une aide matérielle éducative, même à un niveau modeste d'importance (10 %). Cela indique que les programmes d'assistance matérielle éducative n'étaient probablement pas assez développés pour générer une différence suffisamment importante dans les taux de travail des enfants et de travail des enfants dangereux qui pourrait être détectée par l'approche en question. Une deuxième possibilité est que les programmes d'assistance éducative ne sont pas efficaces lorsqu'ils sont

mis en œuvre en isolation. Compte tenu de la nature complexe du travail des enfants, il se peut qu'aucune intervention n'entraîne une réduction significative du travail des enfants et/ou du travail dangereux des enfants. Une approche écosystémique, abordant plusieurs facteurs au sein d'une communauté, est donc nécessaire pour constater des impacts significatifs. Il est donc important de comprendre les motifs méthodologiques potentiels de ces « effets nuls » constatés. Veuillez vous référer à section 10.10 pour une discussion détaillée au sujet des mises en garde et des limitations de l'analyse quantitative.

### **8.3.1.3 Impact des Interventions en Milieu Scolaire**

Les données quantitatives indiquent une augmentation significative de la fréquentation scolaire des enfants dans les deux pays. Les données qualitatives indiquent qu'un meilleur accès à la scolarisation, une infrastructure scolaire améliorée, et la fourniture de matériel scolaire ont contribué à une augmentation significative de la fréquentation scolaire des enfants. Les enfants résidant dans des communautés où des interventions en milieu scolaire ont eu lieu ont signalé des changements importants, y compris des améliorations infrastructurelles et administratives de leurs écoles, tels que la construction de nouveaux bâtiments scolaires, la réhabilitation de bâtiments scolaires, l'ajout de nouvelles salles de classe ou de niveaux scolaires et le raccordement au réseau électrique.

#### *8.3.1.3.1 Construction d'Écoles et Améliorations de l'Infrastructure Scolaire*

Dans les communautés où des bâtiments scolaires ont été construits, les enfants ont déclaré avoir constaté une réduction significative du temps et des efforts auparavant nécessaires pour se rendre à l'école. Pour certains enfants, l'école la plus proche se trouvait à plusieurs kilomètres dans une communauté voisine. Par conséquent, les déplacements vers et depuis l'école étaient difficiles, surtout par mauvais temps. Les élèves ont également indiqué que les distances à parcourir pour se rendre à l'école et en revenir les empêchaient parfois d'y aller, en particulier lorsqu'ils savaient qu'ils arriveraient en retard. Dans d'autres communautés où des écoles avaient été récemment construites, les élèves indiquaient qu'auparavant les cours étaient dispensés à l'extérieur, avec des tableaux noirs de fortune. Les enfants indiquaient que les nouveaux bâtiments scolaires les motivaient davantage pour aller en classe et qu'ils étaient moins susceptibles de manquer l'école quand il pleuvait.

Parmi les personnes en charge dans les communautés bénéficiaires, l'amélioration de l'accès physique aux écoles pour les enfants a en outre contribué positivement à la fréquentation scolaire. Avant les initiatives de construction d'écoles, de nombreux enfants n'avaient pas accès aux établissements scolaires voisins. En conséquence, les personnes en charge ne pouvaient pas laisser leurs enfants à la maison et les emmenaient sur l'exploitation. Grâce à la construction d'écoles plus proches de leurs maisons, les enfants dans leur communauté ne restaient plus à la maison ou ne se rendaient plus sur l'exploitation en raison des distances pour aller étudier.

Les enseignants ont indiqué que les enfants qui avaient des difficultés à accéder aux écoles voisines étaient plus à risque de se livrer au travail des enfants. Cependant, les enseignants ont aussi opéré des distinctions spécifiques entre le travail de socialisation et l'accompagnement, signalant que dans certains cas, les enfants accompagnaient leurs parents, car ils n'avaient nulle part ailleurs où aller, mais en ne travaillant pas nécessairement.

*Puisque le parent lui-même doit aller dans l'exploitation. S'il y a des cours, l'enfant reste à l'école et le parent sait que son enfant est en sécurité avec les professeurs. Mais s'il le laisse seul au village, il ne sait pas ce que fera son enfant. Aussi, pour garder un œil sur leurs enfants, les parents préfèrent les emmener sur le terrain. Ils sont ainsi tous ensemble. Ils ont le temps de les surveiller. Je ne pense donc pas que les parents le fassent pour une autre raison. Les parents ne voudraient pas nécessairement que leurs enfants pratiquent l'agriculture à l'avenir.* Enseignant du primaire, Côte d'Ivoire

Outre la construction de nouveaux bâtiments scolaires, d'autres améliorations infrastructurelles signalées comprenaient l'ajout de clôtures, de toilettes, d'un raccordement au réseau électrique, de pompes à eau et de forages. Les améliorations ont apporté aux enfants un sentiment de sécurité et ont amélioré leur capacité à se concentrer pendant les cours. Ces nouvelles constructions ont également supprimé la lourdeur de certaines tâches liées à l'école. Comme l'a dit l'un des élèves :

*Nous avons l'habitude de parcourir une longue distance pour aller chercher de l'eau, mais maintenant, nous avons de l'eau dans notre école, ce qui élimine cette tâche difficile.* Fille bénéficiaire, Ghana

Il y avait des différences selon le sexe dans les avantages perçus concernant les améliorations des infrastructures scolaires. Seules les filles ont indiqué que la construction ou l'amélioration de toilettes leur procurait un sentiment renforcé de sécurité. Les filles étaient également plus susceptibles de signaler qu'avant la disponibilité de l'eau dans l'école même, elles étaient davantage que les garçons chargées d'aller chercher de l'eau. Cette tâche leur faisait rater certains cours et compliquait leur rattrapage.

Dans les communautés dépourvues de programmes de rénovations scolaires, les personnes en charge au Ghana et en Côte d'Ivoire ont également manifesté leurs préoccupations relatives à la sécurité de leurs enfants dans les écoles nécessitant des améliorations infrastructurelles.

#### *8.3.1.3.2 Programmes d'alimentation scolaire et de distribution de fournitures scolaires*

Les résultats des groupes de discussion signalent également que les enfants constatent des retombées importantes dans le domaine des améliorations apportées à leurs écoles. Parmi celles-ci, les enfants ont signalé les retombées les plus importantes comme provenant des programmes

d'alimentation scolaire et des cantines. Avant les programmes d'alimentation scolaire, les enfants se privaient parfois de repas pendant la journée, car les personnes les ayant en charge n'avaient pas les moyens de leur payer de la nourriture. Le manque d'argent pour déjeuner à l'école a également découragé les enfants de s'y rendre pour éviter d'avoir faim et/ou de regarder les autres manger.

Les enseignants ont également trouvé que les programmes d'alimentation scolaire étaient utiles pour améliorer la fréquentation scolaire et changer les attitudes des personnes en charge des enfants à l'égard de la scolarisation. Les enseignants indiquent que les programmes d'alimentation scolaire ont amélioré les performances et permis aux enfants d'être plus impliqués et investis à l'école :

*Cela a vraiment aidé les enfants, car avant le début du programme d'alimentation scolaire, la classe était toujours turbulente après midi en raison de la faim qu'éprouvaient les enfants. La mise en place de l'alimentation scolaire a aidé les enfants à se concentrer pour le dernier cours, après qu'ils aient mangé. Cela a également encouragé un nombre accru d'enfants à se rendre à l'école, car la plupart d'entre eux n'y allaient pas parce que leurs parents ne leur donnaient pas d'argent de poche.*  
Enseignant du primaire, Ghana

*La cantine a beaucoup aidé. Il est indéniable que lorsqu'il y a de la nourriture, cela stabilise les enfants. Donc, même à midi, quand ils ont mangé ici, ils ne se soucient même pas de rentrer chez eux. Avant, ils rentraient chez eux et ne revenaient pas.* Enseignant du primaire, Côte d'Ivoire

Les enseignants ayant constaté un lien entre les interventions en milieu scolaire et le travail des enfants ont indiqué que les enfants issus de familles vulnérables étaient les plus exposés au travail des enfants et les plus susceptibles de ne pas se rendre à l'école. Ces enseignants estiment que les programmes d'alimentation scolaire ont permis à ces élèves d'accéder à la scolarité, ce qui a ainsi réduit le risque qu'ils se livrent au travail des enfants. Ces enseignants expliquent également que les personnes en charge d'enfants qui les font travailler agissent ainsi parce qu'elles n'ont pas les moyens de les envoyer à l'école.

*Oui, il y a eu des changements dans l'attitude des parents, car auparavant, quand ils ne pouvaient pas se permettre de donner de l'argent aux enfants pour l'école, ils leur demandaient plutôt de les suivre à la ferme, mais les choses ont changé. Désormais, les parents permettent à leurs enfants d'aller à l'école sans argent en sachant qu'il y a une alimentation scolaire.* Enseignant du primaire, Ghana

En plus des programmes d'alimentation scolaire, la distribution de fournitures scolaires et d'uniformes était utile lorsque les parents n'avaient pas les moyens de les fournir. Plus précisément, ces personnes en charge ont noté l'impact important de la fourniture d'uniformes et d'une alimentation scolaire sur la capacité de leurs enfants à fréquenter l'école.

*Il y a quelque temps, le gouvernement a offert des uniformes gratuits aux enfants. Certains des enfants étaient orphelins et ils ont tous pu bénéficier d'uniformes scolaires gratuits. Les enfants qui restaient à la maison sont revenus étudier à l'école en raison de l'intervention visant à procurer des uniformes scolaires gratuits, lorsque leurs amis leur ont annoncé la bonne nouvelle.* Personne en charge bénéficiaire de sexe féminin, Ghana

Pour un petit groupe d'élèves, il a été signalé qu'une augmentation du nombre d'enseignants dans les écoles (d'où une réduction du ratio enseignant/élèves) a entraîné de meilleures relations avec leurs professeurs. Les enfants ont remarqué une implication accrue de leurs enseignants et une diminution des cas de châtiments corporels. Au final, ces améliorations ont diminué la peur qu'éprouvaient les élèves à l'égard de leurs enseignants et ont stimulé leur volonté d'apprendre.

Dans les communautés où de telles interventions n'étaient pas en place, les personnes en charge ont déclaré qu'elles estimaient que leurs enfants bénéficieraient grandement des cantines. Comme l'a déclaré l'une de ces personnes :

*Il n'y a pas de cantine à l'école où les enfants peuvent se nourrir. Ils doivent rentrer à la maison où leurs parents ne sont pas là pour leur donner à manger. La distance est très longue pour retourner à l'école, c'est pourquoi ils restent parfois simplement à la maison.* Personne en charge non bénéficiaire de sexe masculin, Côte d'Ivoire

#### **8.3.1.4 Problèmes Persistants**

Bien que les interventions en milieu scolaire aient amélioré la fréquentation générale et réduit les absences scolaires liées au travail, les enseignants ont signalé des problèmes persistants pour décourager les personnes en charge de faire participer leurs enfants au travail. Conformément aux absences déclarées par les enfants, les enseignants révèlent que de nombreux élèves sont en retard à l'école parce qu'ils ont passé la matinée dans des plantations de cacao. Les enseignants indiquent également un pic d'absentéisme pendant la saison des récoltes et les jours de marché, lors desquels les enfants doivent assister leur famille dans diverses tâches, ce qui leur fait manquer l'école.

Les enseignants au Ghana et en Côte d'Ivoire envisageaient en particulier le potentiel d'une future collaboration avec les personnes chargées des enfants comme un moyen de réduire le travail des enfants. Dans les communautés où des interventions en milieu scolaire eurent lieu, les enseignants ont remarqué une amélioration des relations avec les personnes en charge d'enfants.



Dans certaines communautés, les enseignants et les personnes en charge d'enfants se sont mobilisés pour collecter des fonds et du matériel afin d'améliorer les infrastructures scolaires. Cette collaboration a offert aux enseignants l'occasion de discuter du bien-être des enfants scolarisés et de soulever avec les personnes les ayant en charge des préoccupations quant à leur implication dans le travail des enfants. Les enseignants étaient aussi plus enclins à visiter les maisons des enfants et à discuter des absences avec les personnes les ayant en charge. Ce phénomène était plus fréquent dans les communautés où les enseignants résident dans la communauté, et dans des lieux où leurs logements avaient été récemment construits au sein de la communauté. Cette proximité avec les familles a joué un rôle déterminant dans l'établissement de relations permettant aux enseignants d'inciter les personnes en charge d'enfants à les envoyer à l'école et d'avoir des conversations en tête-à-tête sur le rendement des élèves à l'école, après qu'ils se soient rendus sur l'exploitation.

*Ces initiatives, lorsque nous nous rencontrons lors de réunions d'association parents-enseignants, permettent aux parents d'évoquer toutes ces choses. Parfois, nous essayons de les convaincre d'envoyer leurs enfants à l'école, surtout lorsque nous construisons les locaux de la maternelle. Nous leur avons expliqué l'importance des principes fondamentaux pour qu'ils offrent leur appui. La plupart d'entre eux ont offert leur aide, c'est pourquoi je pense que leur attitude est en train de changer.* Enseignant du primaire, Ghana

*Nous précisons ici les pires formes de travail des enfants. Nous avons organisé plusieurs formations à ce sujet. Avec le soutien de [l'exécutant], nous mobilisons les parents pour les sensibiliser à la lutte contre le travail des enfants et surtout les pires formes de travail des enfants.* Enseignant du primaire, Côte d'Ivoire

Les enseignants voient une occasion de tirer parti des progrès réalisés par les interventions en milieu scolaire et de faire avancer les conversations sur le travail des enfants dans le cadre de réunions régulières avec les parents axées sur la scolarité.

### **8.3.1.5 Impact de Programmes de Formation Professionnelle**

L'offre de formation professionnelle aux enfants est l'une des interventions importantes pour réduire le travail des enfants en les aidant à acquérir les compétences nécessaires pour obtenir un autre emploi plus sûr. Au cours de la période d'évaluation, diverses parties prenantes ont mis en œuvre des projets axés sur la formation professionnelle des enfants dans le secteur du cacao. Nous évaluons l'impact des interventions de formation professionnelle sur l'implication des enfants dans le travail des enfants et le travail dangereux des enfants dans le secteur du cacao.

Au stade de la conception de la recherche, l'équipe de recherche envisageait de confronter cette question au moyen d'une analyse quantitative. En conséquence, dans le cadre du cycle d'enquête

2018-2019 sur le travail des enfants, les enfants ont été invités à indiquer s'ils avaient suivi une formation professionnelle ou de perfectionnement, ou bien un programme d'apprentissage en dehors de leur école. Les données autodéclarées montrent qu'en Côte d'Ivoire seulement 24 foyers (moins de 2 %) comptaient au moins un enfant ayant bénéficié d'une formation professionnelle contre 3 (moins de 1 %) au Ghana.<sup>64</sup>

En raison du faible nombre d'enfants signalant une exposition à une formation professionnelle, nous ne pouvons répondre à cette question de recherche au travers de méthodes quantitatives, et elle a ensuite été abandonnée pendant l'analyse en raison de données insuffisantes. Cependant, une analyse qualitative a été utilisée pour évaluer l'effet de la formation professionnelle.

Les résultats qualitatifs concernant l'exposition aux programmes de formation professionnelle et leur impact sur la réduction du travail des enfants restent tout de même limités. Malgré les efforts fournis pour assurer une représentation exhaustive des communautés exposées aux interventions de formation professionnelle, la majorité des répondants n'ont pas participé à de tels programmes. Cependant, pour les communautés qui bénéficiaient d'une formation professionnelle, les enfants et les personnes les prenant en charge ont signalé des bénéfices importants.

Par exemple, les enfants au Ghana et en Côte d'Ivoire qui ont participé à des programmes de formation professionnelle ont bénéficié d'un perfectionnement des compétences en couture, en fabrication de savon et en pratiques agricoles. Les enfants de plus de quinze ans dans les deux pays ont reçu une formation sur les meilleures pratiques d'élagage du cacao et d'entretien d'autres produits de base agricoles. Les enfants ont le plus souvent cité la formation professionnelle comme étant la plus utile pour améliorer leur compréhension des possibilités qui s'offrent à eux pour leurs futures carrières.

Ce fut particulièrement prononcé pour les enfants qui estimaient qu'il était peu probable qu'ils poursuivent leurs études dans l'enseignement supérieur.

Parmi les bénéficiaires, les filles ont déclaré plus d'avantages tirés de la formation professionnelle que les garçons. Les filles bénéficiaires ont déclaré qu'elles-mêmes et d'autres

---

64 Les données d'intervention recueillies auprès des partenaires du CLCCG ont été corroborées par les données autodéclarées. Les données sur l'intervention ont montré que la formation professionnelle n'était que rarement proposée : les partenaires du CLCCG avaient mis en œuvre une intervention de formation professionnelle dans seulement 8 communautés en Côte d'Ivoire (sur les 75 communautés couvertes lors du cycle d'enquête 2018-2019), tandis qu'au Ghana, aucune des 75 communautés couvertes lors du cycle d'enquête 2018-2019 n'a fait l'objet d'une intervention de formation professionnelle mise en œuvre par les partenaires du CLCCG.

filles de leur communauté estimaient que la formation professionnelle était une ressource précieuse pour acquérir des compétences qu'elles pourraient utiliser pour subvenir à leurs besoins après la fin de l'école ou lorsque leurs parents ne seront plus en mesure de financer leur éducation. Une fille a raconté l'expérience d'une autre dans sa communauté :

*Elle avait indiqué vouloir aller à l'école, mais son père lui a dit qu'il n'aurait pas l'argent pour financer ses études et qu'elle devrait rester à la maison où son père ne s'en préoccupait pas. Puis l'occasion s'est présentée, ce qui a changé sa vie pour son plus grand bonheur.* Fille bénéficiaire, Ghana

Les enfants bénéficiaires et non bénéficiaires ont exprimé le désir de formations supplémentaires. Cependant, il y avait des différences entre les sexes s'agissant des types de formation préférés. Tandis que les filles souhaitaient une formation supplémentaire à la couture, aux textiles et à la coiffure, les garçons en préféraient une sur les pratiques agricoles, la réparation automobile et la réparation de motos. Il y avait également des différences notables selon les pays — les garçons en Côte d'Ivoire exprimaient plus souvent le souhait d'une formation professionnelle à la production de cacao et à d'autres activités agricoles que les garçons au Ghana.

*J'aimerais apprendre la culture du cacao ou bien la façon de planter du riz ou du caoutchouc, car cela génère beaucoup d'argent.* Garçon bénéficiaire, Côte d'Ivoire

*J'aimerais être apprenti chez un charpentier et apprendre à construire des choses pour pouvoir les vendre.* Garçon bénéficiaire, Ghana

Les personnes en charge d'enfants constatent également les avantages des programmes de formation professionnelle pour leurs enfants. Les personnes en charge d'enfants au Ghana et en Côte d'Ivoire pensent que les programmes de formation professionnelle ont aidé leurs enfants à devenir plus responsables et plus motivés à l'école. Ces personnes ont également indiqué que les programmes de formation professionnelle permettaient aux jeunes de découvrir les opportunités au sein de leur propre communauté et diminuaient la fréquence à laquelle les enfants migraient vers les grandes villes pour trouver du travail à la fin de leurs études. Dans certaines communautés, les parents ont expliqué que la participation à des programmes de formation professionnelle nécessite une inscription dans un établissement scolaire. Par conséquent, les enfants sont devenus plus motivés à l'idée d'aller à l'école afin de pouvoir ensuite profiter d'une formation. Comme pour les témoignages rapportés par les enfants, les personnes prenant en charge ces derniers signalent que les programmes de formation professionnelle aident les enfants à comprendre les opportunités qui s'offrent à eux une fois leur scolarité terminée :

*Je pense que cette formation peut mener à une ouverture d'esprit différente.  
À savoir qu'après une formation, l'enfant peut être capable de tracer son chemin.*

*De savoir quelle activité il veut effectuer lui-même. Puisqu'il constatera tout ce que cette formation peut lui apprendre en tant que profession. Et l'aider à prendre soin de lui-même. Et de s'insérer dans la société. Il aura maintenant la possibilité de décider. Compte tenu de la formation qu'il a reçue, je ne vois pas de problème à ce qu'il décide de poursuivre l'école. Mais s'il souhaite s'installer pour monter une petite affaire, ça me va également.* Homme bénéficiaire en charge d'enfants, Côte d'Ivoire

Dans les communautés où aucune formation professionnelle n'a eu lieu, les personnes en charge d'enfants estimaient que ces derniers pouvaient bénéficier de la participation à de tels programmes.

Les avantages perçus par ces personnes par rapport à une participation à une formation professionnelle correspondent étroitement aux bénéfices rapportés par les communautés où il y en a :

*Nous souhaitons que le gouvernement crée des centres de formation professionnelle, car nous en voyons beaucoup ailleurs. S'ils suivent une formation professionnelle, ils auront de nouvelles opportunités d'emploi après avoir terminé leurs études. C'est pourquoi nous demandons au gouvernement de nous fournir un centre de formation professionnelle.* Homme bénéficiaire en charge d'enfants, Ghana

La majorité des enseignants interrogés n'avaient pas d'expérience directe avec les programmes de formation professionnelle dans leurs communautés, ce qui explique pourquoi cette évaluation ne peut pas juger des interprétations des enseignants concernant cette intervention.

Globalement, les enfants ayant participé à des programmes d'éducation et de formation professionnelle ont bénéficié d'avantages importants. Ces bénéfices ont permis de surmonter les principaux obstacles à l'éducation, notamment les distances jusqu'à l'école et les coûts matériels de la fréquentation scolaire. Les améliorations administratives et infrastructurelles ont permis une assiduité plus constante, ont favorisé le sentiment de sécurité et ont amélioré les relations enseignant-élève. Les programmes de formation professionnelle ont permis aux enfants de découvrir des opportunités d'acquisition de compétences et de génération de revenus futurs.

### **8.3.2 Impact des Services de Subsistance**

La fourniture d'une aide de subsistance aux familles vulnérables peut aider à améliorer la situation économique de ces foyers et est censée affecter indirectement la prévalence du travail des enfants et du travail dangereux des enfants dans ces familles en les libérant de leurs contraintes de ressources, réduisant ainsi le besoin que les enfants travaillent. Par conséquent, la théorie du changement impliquerait que la participation des enfants au travail et au travail

dangereux des enfants soit plus faible dans les familles qui ont bénéficié de services de subsistance par rapport à celles qui n'en ont pas profité.

L'assistance aux moyens de subsistance procurée le plus fréquemment comprenait une formation aux bonnes pratiques agricoles (BPA), des services de microfinance et des services d'interconnexion avec les marchés. Dans cette section, nous utilisons une analyse statistique pour déterminer si les ménages dont les membres ont bénéficié d'une aide aux moyens de subsistance étaient moins susceptibles de faire participer leurs enfants au travail ou au travail dangereux des enfants dans la production de cacao que ceux dont les membres n'en ont pas profité.<sup>65</sup>

Les données autodéclarées montrent qu'en Côte d'Ivoire 128 foyers (9 %) comptaient au moins un membre ayant bénéficié d'une aide à la subsistance, contre 70 foyers (5,8 %) au Ghana. Veuillez vous référer à section 10.1.6 pour une description détaillée de la méthodologie quantitative et des sources de données utilisées pour répondre à cette question de recherche.

### 8.3.2.1 Résultats de l'Analyse Quantitative

Nous avons utilisé une technique de régression multivariée pour déterminer si les foyers ayant reçu des services de subsistance étaient moins susceptibles d'avoir des enfants impliqués dans du travail ou du travail dangereux dans la production de cacao.

Étant donné la taille relativement petite de l'échantillon de foyers ayant reçu des services de subsistance au Ghana, le modèle n'a été estimé que pour la Côte d'Ivoire et est rapporté dans le Tableau 77 de section 10.8.2. Toutes les régressions ont été préconditionnées grâce à un échantillonnage des foyers de comparaison dont l'entropie a été équilibrée (appariée). Les résultats de régression sont présentés dans le Tableau 78 de section 10.8.2, avec les estimations de l'effet des services de subsistance sur la probabilité d'avoir au moins un enfant exposé au travail des enfants dans la production de cacao dans la deuxième colonne, et l'effet sur la probabilité de l'exposition des enfants au travail dangereux des enfants dans la troisième colonne.

Les résultats de la deuxième colonne indiquent que la probabilité d'avoir au moins un enfant qui travaille parmi les foyers ayant bénéficié d'une aide à la subsistance n'était *pas* statistiquement différente de la probabilité d'avoir au moins un enfant qui travaille parmi les foyers n'ayant pas

---

<sup>65</sup> Pour la conception de l'évaluation, nous ignorons le biais de sélection au niveau communautaire en prenant pour hypothèse que les facteurs affectant la sélection d'une communauté ne seront pas corrélés aux résultats une fois les indicateurs liés à l'infrastructure communautaire inclus dans l'équation d'attribution.

reçu de tels avantages dans les communautés où le traitement n'était pas offert. De même, les résultats de la troisième colonne révèlent qu'il n'y a pas eu d'effet statistiquement significatif de l'aide à la subsistance sur la probabilité d'exposition des enfants au travail dangereux des enfants dans la production de cacao. En d'autres termes, les résultats des deux analyses n'ont pas pu détecter un quelconque effet du traitement des services de subsistance sur la probabilité qu'au moins un enfant soit impliqué dans un travail ou un travail dangereux des enfants.

Nous examinons ensuite l'effet de l'intervention sur les taux d'exposition au travail des enfants et au travail dangereux des enfants, à savoir la proportion d'enfants exposés dans un foyer agricole. Les résultats de régression dans la quatrième colonne du Tableau 78 de section 10.8.2 indiquent que dans la production de cacao, le taux du travail des enfants parmi les foyers ayant bénéficié de services de subsistance est inférieur de dix points de pourcentage au taux du travail des enfants parmi l'ensemble des foyers comparables (appariés) n'ayant pas bénéficié de ces services. Les résultats suggèrent donc que la fourniture de services de subsistance a mené à une plus faible proportion de travail des enfants parmi les ménages agricoles dans les régions productrices de cacao de Côte d'Ivoire. Cependant, les résultats rapportés dans la dernière colonne du Tableau 78 de section 10.8.2 montrent qu'il n'y a pas eu d'effet statistiquement significatif des services de subsistance sur les taux du travail dangereux des enfants.

Bien que notre analyse n'ait pas été en mesure de détecter d'effet statistiquement significatif (à un niveau d'importance de 10 %) des services de subsistance sur la probabilité d'avoir au moins un enfant impliqué dans un travail ou un travail dangereux des enfants, nos résultats montrent que le taux du travail des enfants était inférieure parmi les foyers ayant reçu des services de subsistance, par rapport aux foyers qui n'en ont pas bénéficié ; aucun impact des services de subsistance n'a été détecté sur l'exposition des enfants au travail dangereux des enfants dans la production de cacao. Cela étant, il est important de souligner quelques mises en garde et limites méthodologiques liées aux constatations de l'évaluation ci-dessus. Veuillez vous référer à section 10.10 pour une discussion détaillée des mises en garde et des limitations de l'analyse quantitative et quelques explications potentielles de l'absence d'effet de cette intervention sur l'exposition des enfants au travail dangereux des enfants.

### **8.3.2.2 Résultats de l'Analyse Qualitative**

Les résultats des groupes de discussion dans les foyers de personnes en charge d'enfants au Ghana et en Côte d'Ivoire montrent différents niveaux d'implication dans les services de subsistance. Malgré les efforts déployés pour garantir une représentation adéquate des communautés ayant reçu des services de subsistance, les personnes en charge d'enfants rapportent qu'elles sont peu exposées à ces services. Cependant, les personnes en charge d'enfants qui ont reçu des services de subsistance ont signalé des résultats significatifs pour leur foyer, allant de l'amélioration des connaissances et des pratiques à l'augmentation des revenus,

chaque résultat ayant des répercussions sur la fréquence et la durée pendant laquelle leurs enfants les ont aidés dans l'exploitation.

Parmi les personnes en charge d'enfants qui ont reçu des services de subsistance, la majorité de leurs foyers ont reçu une aide sous forme de formation aux bonnes pratiques agricoles (BPA), de fourniture de ressources matérielles, d'aide à la création de groupes d'épargne et de prêts, et de formation à d'autres activités agricoles et non agricoles génératrices de revenus. Parmi les activités agricoles génératrices de revenus, les foyers ont le plus souvent déclaré avoir reçu une formation à la production de légumes. Parmi les activités génératrices de revenus non agricoles, les foyers ont indiqué avoir reçu une formation à la confection de batik et de savon.

Les foyers qui ont reçu une formation aux BPA ont déclaré que la mise en œuvre de cette formation était essentielle pour répondre aux difficultés de revenus de la culture du cacao. Les foyers ont le plus souvent décrit les difficultés liées aux nuisibles et aux maladies, aux rendements et à la qualité des cultures. Malgré les difficultés persistantes dans la production de cacao, les foyers qui ont reçu une formation aux BPA ont signalé une augmentation des rendements et une réduction des dépenses pour lutter contre les nuisibles. Les foyers ont également indiqué que la mise en œuvre de la formation aux BPA leur a permis d'économiser du temps et de la main-d'œuvre essentiels pour changer l'implication de leurs enfants à la ferme. Comme l'a dit l'une des personnes en charge d'enfants :

*Oui, avec ce qu'ils nous ont appris sur la plantation en ligne, nous avons pu faire ces choses plus facilement et plus rapidement par nous-mêmes, sans utiliser les enfants.*

Homme en charge d'enfants bénéficiaire, Côte d'Ivoire

Selon les personnes en charge d'enfants, la formation aux BPA a également permis d'augmenter les revenus issus de la production de cacao, ce qui a permis de payer des travailleurs au lieu d'utiliser leurs enfants. Les leaders communautaires remarquent également que les foyers ont maintenant davantage d'argent pour gérer les dépenses pour leurs enfants.

*Oui, [le temps passé par mon enfant dans l'exploitation] a diminué parce que j'ai pu embaucher des ouvriers au lieu d'utiliser les enfants, donc les enfants n'allaient pas tout le temps à la ferme.* Homme en charge d'enfants bénéficiaire, Ghana

De plus, les foyers de personnes en charge d'enfants ont constaté que la fourniture d'un soutien matériel pour la production de cacao a été utile pour augmenter leurs revenus globaux et améliorer le rendement du cacao. Ce soutien comprend l'aide à la pulvérisation de masse, et la fourniture d'engrais et de matériel agricole. Dans certains cas, les exécutants ou les institutions fournissant un soutien matériel ont également découragé les foyers d'impliquer leurs enfants dans le travail comme condition d'obtention d'une aide.

*Il y a cette organisation appelée [nom de l'exécutant]. Ils ont aidé surtout les hommes, en leur donnant des coutelas, des bottes, etc. pour que les parents puissent s'aider eux-mêmes et arrêter d'utiliser les enfants pour les activités agricoles.* Homme en charge d'enfants bénéficiaire, Ghana

L'épargne et les prêts collectifs ont également soutenu la génération de revenus des foyers et l'accès au crédit.

*Ceux qui se sont impliqués dans l'épargne, nous avons commencé il n'y a pas longtemps. Depuis que nous avons commencé, ça fait trois mois maintenant, mais quand même, les gens font des prêts pour ce dont ils ont besoin. Je pense donc que nous progresserons au fil du temps. On n'était que quinze au départ, mais comme ceux qui ont souscrit le prêt en ont parlé aux autres, maintenant nous sommes 30. Donc je sais que nous allons être plus nombreux avec le temps et que beaucoup de gens vont aussi s'impliquer.* Homme en charge d'enfants bénéficiaire, Ghana

De même, les leaders communautaires notent que les groupes d'épargne et de crédit sont essentiels pour alléger les fardeaux financiers des foyers, car ils remplacent des revenus qui pourraient autrement être générés par le travail des enfants. Les leaders constatent que de nombreux membres de leurs communautés ne veulent plus faire travailler leurs enfants, mais ont le sentiment de ne pas avoir le choix. Les groupes d'épargne et de crédit aident cependant les familles à résoudre ces problèmes financiers et, par conséquent, à diminuer l'implication de leurs enfants dans le travail.

*Si vous comparez avec les années précédentes, nous faisons travailler les enfants, parce que nos finances n'étaient pas stables. Les enfants faisaient des travaux qu'ils n'étaient pas censés faire. Et maintenant aussi, les choses ont vraiment changé, nous allons de l'avant.* Leader communautaire, Côte d'Ivoire

Enfin, les foyers qui ont bénéficié d'une aide aux moyens de subsistance constatent que la formation à des activités génératrices de revenus a eu un impact sur l'amélioration des résultats financiers. Bien que la majorité des sondés des groupes de discussion n'aient pas eu d'activités génératrices de revenus en dehors du cacao, ceux qui ont reçu une formation ont constaté des changements dans leurs revenus globaux, en particulier pendant la saison basse. Les foyers ont signalé des bénéfices similaires pour les formations agricoles et non agricoles. Les leaders communautaires ont conclu qu'une telle aide était essentielle pour lutter contre le travail des enfants au sein de leurs communautés :

*Grâce à cette initiative, tous les membres de la communauté ont pu se procurer des aubergines et du gombo. Cela a contribué à mettre de l'argent dans nos poches, de sorte*



*que lorsque les gens touchent de l'argent, ils peuvent embaucher des travailleurs pour venir les aider à la ferme, ce qui veut dire que les enfants aussi seront libres.* Leader communautaire, Ghana

Alors que les foyers du Ghana et de la Côte d'Ivoire constatent des bénéfices similaires de la part des services de subsistance, il y a eu des variations selon le sexe et le pays dans le type de services de subsistance reçus. Au Ghana, les bénéficiaires ont plus souvent reçu une aide matérielle pour la production de cacao, notamment des intrants, des cabosses de cacao et des pulvérisations massives. De plus, les femmes au Ghana et en Côte d'Ivoire ont plus souvent rapporté avoir reçu une formation à des activités génératrices de revenus non agricoles, comme la confection de tissus, la vente d'aliments et la fabrication de savon. Les personnes en charge d'enfants de sexe masculin ont plus souvent indiqué avoir reçu une formation sur les BPA et avoir participé à des groupes d'épargne villageois.

De manière générale, les bénéficiaires indiquent recevoir des services de subsistance sous la forme d'une formation aux BPA, d'une aide matérielle pour la production de cacao, d'une formation professionnelle, et de groupes d'épargne et de prêt. Ces activités ont facilité la génération de revenus et l'accès au crédit, et ont soutenu la gestion des dépenses agricoles. La réduction du fardeau financier a permis à certains agriculteurs d'embaucher des travailleurs et de réduire l'implication des enfants dans le travail agricole.

### **8.3.3 Impact des Formations sur la Sécurité et de Santé au Travail**

Grâce à la mise en place de formations pour comprendre comment régler les problèmes de sécurité et de santé au travail (SST) dans le secteur de la production de cacao, les jeunes en âge légal de travailler et exposés à des conditions de travail dangereuses pourront travailler dans des conditions de travail sûres et acceptables conformes aux lois nationales et aux normes du travail internationales. Ainsi, les interventions SST peuvent jouer un rôle important pour protéger les jeunes travailleurs de la filière cacaotière des blessures et autres accidents du travail à même d'avoir des conséquences graves sur leur santé. Il est important de déterminer si les interventions en SST incitent les jeunes travailleurs à utiliser des équipements de sécurité appropriés ou réduisent leur exposition au travail dangereux des enfants.

Nous utilisons l'analyse statistique pour vérifier si les jeunes ayant bénéficié d'interventions en SST de sources officielles<sup>66</sup> étaient plus susceptibles de travailler avec les équipements de

---

<sup>66</sup> Une formation en SST officielle a été définie comme une formation fournie par un employeur, une ONG ou autre organisation, et mise en œuvre d'une manière planifiée et structurée.

sécurité appropriés ou plus susceptibles de faire des travaux non dangereux que leurs pairs n'ayant pas bénéficié de ces formations.

Il a été demandé aux enfants de signaler s'ils avaient reçu une formation sur la sécurité et la santé au travail ou une formation sur l'utilisation d'équipements de sécurité appropriés au travail, des sources officielles et non officielles. Les données autodéclarées montrent qu'en Côte d'Ivoire, seize jeunes âgés de 15 à 17 ans (4 % de tous les enfants âgés de 15 à 17 ans) ont reçu une formation officielle en SST et qu'au Ghana, 156 jeunes âgés de 15 à 17 ans (31 % de tous les enfants âgés de 15 à 17 ans) ont reçu une formation de ce type.

Dans l'enquête auprès des enfants, il a été demandé aux enfants d'indiquer s'ils ont utilisé de l'équipement de protection lors du travail agricole. Les types de protection pris en compte incluent les bottes de protection (bottes de caoutchouc, Afro Moses), les gants, les vêtements de protection (salopettes, manches longues, pantalons), masque à poussière ou masque à gaz, casque, lunettes de protection et autres vêtements de protection. En fonction des réponses, une variable indicatrice a été construite pour préciser si les enfants ont dit avoir utilisé l'une des catégories de vêtements de protection ci-dessus lors de leur travail agricole au cours des 12 mois précédant l'enquête. Les données révèlent qu'au Ghana, 41 % des jeunes de 15 à 17 ans portaient au moins un des équipements de protection indiqués.

Veillez vous référer à section 10.8.3 pour une description détaillée de la méthodologie quantitative et des sources de données utilisées pour répondre à cette question de recherche.

### **8.3.3.1 Résultats de l'Analyse Quantitative**

Comme indiqué plus haut, un très petit nombre de jeunes de Côte d'Ivoire ont reçu une formation en SST, et il n'a donc pas été possible d'effectuer une analyse statistique avec l'échantillon de ce pays. Par conséquent, l'analyse statistique présentée ci-dessous n'a utilisé que les données du Ghana fournies par les enfants âgés de 15 à 17 ans.

La comparaison des données sur l'utilisation des équipements de protection permettant de rendre le travail plus sûr entre le groupe de traitement (les jeunes ayant reçu une formation officielle en SST) et le groupe de comparaison apparié montre que 49 % des jeunes du groupe de traitement ont déclaré utiliser au moins l'un des sept types d'équipements de protection, et 35 % des jeunes du groupe témoin ont déclaré avoir porté des équipements de protection. La différence entre les deux groupes était statistiquement significative à un niveau d'importance de 1 %. Ainsi, les résultats montrent que les jeunes au Ghana ayant bénéficié d'une formation officielle en SST étaient plus susceptibles d'utiliser au moins certains des équipements permettant de rendre le travail plus sûr lors de leur travail agricole.

Enfin, nous avons utilisé une technique de régression multivariée pour déterminer si les jeunes ayant reçu une formation en SST étaient moins susceptibles de pratiquer un travail dangereux des enfants dans la production de cacao. Les résultats de cette analyse (fourni dans le Tableau 80 à section 10.8.3), indiquent qu'après contrôle de diverses covariables qui affectent l'implication des enfants dans le travail dangereux, il n'y avait pas d'effet statistiquement significatif de la formation en SST sur la probabilité d'exposition des jeunes au travail dangereux des enfants dans la production de cacao au Ghana. En d'autres termes, l'analyse n'a pas pu détecter un quelconque effet du traitement de formation en SST sur la probabilité d'exposition des jeunes au travail dangereux des enfants.

Bien que notre analyse indique que l'implication des jeunes dans un travail dangereux des enfants n'a pas été modifiée par leur participation à une formation officielle en SST, il est important de noter que l'absence d'effet des formations en SST sur l'exposition des jeunes au travail dangereux des enfants pourrait être dû à une incapacité des analyses par régression de déceler les effets au travers d'une conception quasi-expérimentale comme expliqué à section 10.8.3 concernant.

### **8.3.3.2 Résultats de l'Analyse Qualitative**

Pour l'évaluation des habitudes de sécurité au travail chez les jeunes bénéficiaires, les résultats des groupes de discussion au Ghana et en Côte d'Ivoire suggèrent que les jeunes ont acquis au minimum un certain niveau de connaissance des mesures pouvant les protéger contre les dangers des activités agricoles dans la production du cacao. Les sondés ont dit avoir appris à utiliser un équipement de protection lorsqu'ils travaillent avec des produits chimiques, et à se couvrir comme il faut pour les activités à la plantation, y compris le port de lunettes de protection et de chaussures fermées. De façon importante, les jeunes déclarent que les formations sur la sécurité les ont aidés à mieux comprendre l'importance des précautions de sécurité et les conséquences potentielles sur la santé si ces pratiques ne sont pas respectées. Interrogés sur les changements dans leurs activités à la ferme ou les activités qu'ils n'étaient pas autorisés à faire, les jeunes ont le plus souvent répondu qu'ils n'étaient plus autorisés à manipuler des produits chimiques considérés comme dangereux par l'OIT ; et quand ils le faisaient, ils ne pouvaient le faire qu'avec l'équipement protecteur adapté.

Les changements dans les pratiques de sécurité au travail ont le plus souvent été signalés par les garçons que par les filles dans les deux pays. Cela correspond aux différences observées précédemment entre les activités à la plantation et en dehors déclarées par les filles et les garçons, les premiers ayant déclaré utiliser davantage de produits chimiques et d'outils tranchants dans le cadre de leurs activités à la plantation. De plus, les changements dans les pratiques de sécurité au travail ont le plus souvent été signalés par les jeunes ayant fait savoir que les personnes les ayant en charge avaient également reçu une formation similaire. Dans ces cas,

les changements dans les pratiques des personnes en charge d'enfants correspondaient fortement aux activités que les jeunes n'étaient plus autorisés à faire, et aux nouvelles précautions que les jeunes disaient mettre en œuvre. Dans les cas où les personnes en charge d'enfants n'ont pas reçu de formation semblable, les jeunes ont rapporté des difficultés lorsqu'il s'agissait de parler aux personnes les ayant en charge de leur désir d'adopter de nouvelles pratiques en matière de santé et de sécurité au travail.

*Ils nous ont dit que nos parents ne devraient pas nous donner des charges lourdes à porter. Quand je suis rentré chez moi et que j'en ai parlé à mon père, il m'a dit d'aller vivre avec l'homme qui m'a dit ça, comme ça lorsque j'irai à la ferme avec lui, il ne me donnera pas de charges lourdes à porter, mais j'ai dit à mon père que c'était des cours sur la santé et sur comment rester fort qu'ils nous ont donné. Moi, par exemple, je tombe souvent malade, alors si vous me donnez des charges lourdes à porter, ça me rend malade [encore plus souvent.]* Jeune bénéficiaire de sexe féminin, Ghana

Au Ghana comme en Côte d'Ivoire, une partie des jeunes bénéficiaires pensent que même que leur connaissance des pratiques de santé et de sécurité au travail s'est améliorée, leurs pratiques restent les mêmes. Dans ces cas, les jeunes veulent adopter des changements, mais sont incapables de le faire en raison de l'indisponibilité de matériel de protection comme des bottes, des masques et des gants. Bien que des changements importants aient été signalés dans l'utilisation de produits chimiques et le port d'équipement de protection lors d'autres activités agricoles, les jeunes n'ont pas rapporté de changements dans l'utilisation d'outils tranchants.

Les jeunes bénéficiaires comme non-bénéficiaires ont indiqué qu'ils souhaitaient recevoir d'autres formations sur la sécurité dans les activités agricoles.

*Je veux savoir comment faire fonctionner la machine à pulvériser pour que, quand les mauvaises herbes poussent dans mes environs, je puisse pulvériser des herbicides sans qu'ils entrent en contact avec mon corps.* Jeune bénéficiaire de sexe masculin, Ghana

Dans l'ensemble, les interventions sur la santé et la sécurité au travail ont trouvé un écho chez les jeunes, surtout lorsque les personnes les ayant en charge ont reçu une formation semblable. Les jeunes rapportent que ces interventions les ont aidés à comprendre l'importance de se protéger et que, dans la mesure du possible, ils ont modifié leurs pratiques en conséquence.

### **8.3.4 Impact des Campagnes de Sensibilisation**

Bien que le travail dangereux ait augmenté au Ghana et en Côte d'Ivoire, les résultats qualitatifs chez les personnes en charge d'enfants bénéficiaires n'offrent que des résultats et des dynamiques plus nuancés en ce qui concerne les connaissances, les attitudes et les pratiques. Les

bénéficiaires des deux pays montrent une augmentation des connaissances sur le travail des enfants, en particulier le travail dangereux.

#### **8.3.4.1 Exposition aux campagnes sur le travail des enfants**

Les personnes en charge d'enfants bénéficiaires au Ghana et en Côte d'Ivoire ont été exposées à des campagnes de sensibilisation au travail des enfants sous forme d'affiches, de visites d'ONG et de groupes affiliés au gouvernement, de formations aux bonnes pratiques agricoles et d'annonces à la radio. Les bénéficiaires ont également indiqué avoir été exposés aux actions de sensibilisation au travail des enfants lors de réunions d'association parents-enseignants et de rassemblements communautaires. Dans les deux pays, les bénéficiaires adultes ont fait savoir que les efforts de sensibilisation étaient également fournis par des comités de protection de l'enfance travaillant de près avec les leaders communautaires pour intégrer la sensibilisation au travail des enfants dans les rassemblements communautaires, et par le biais de rencontres individuelles avec des membres de la communauté. Grâce à cela, les personnes en charge d'enfants ont découvert les dangers du travail des enfants, et en particulier du travail dangereux. Ces campagnes de sensibilisation ont mis l'accent sur les effets néfastes du travail des enfants sur la santé, sur l'âge acceptable pour les enfants qui travaillent, et sur les conséquences juridiques auxquelles les personnes en charge d'enfants pourraient être confrontées si elles les soumettent au travail.

*Ils nous ont tout appris. Ils ont dit qu'un enfant qui n'a pas encore 18 ans, quelqu'un entre 5 et 15 ans, si vous laissez cet enfant porter un sac plein de produits agricoles, la police peut vous arrêter, parce que c'est une forme de travail des enfants, alors quand nous avons entendu ça, moi je n'ai pas été à l'école, alors si mon enfant a été à l'école et elle me dit ça et que j'ai aussi vu les affiches dehors, alors ça veut dire que je dois être sérieuse avec ça, parce que la police peut m'arrêter. Alors j'ai décidé que je ne le ferais pas pour que la police ne m'arrête pas, alors je suis les conseils que l'enfant me donne, alors je sais que moi, ça m'a aidé.* Femme en charge d'enfants, Ghana

#### **8.3.4.2 Attitudes et pratiques en matière de travail des enfants**

Les personnes en charge d'enfants bénéficiaires au Ghana et en Côte d'Ivoire ont signalé des changements dans leurs pratiques agricoles, en particulier en ce qui concerne l'utilisation d'outils tranchants, le transport de charges lourdes et l'utilisation de produits chimiques. Les personnes en charge d'enfants ont indiqué que, suite de ces campagnes, elles n'autorisaient plus leurs enfants à utiliser des outils tranchants ou des produits chimiques ou à porter des charges lourdes. Certaines ont également indiqué que, à la suite de ces campagnes, elles n'autorisaient plus du tout leurs enfants les plus jeunes à travailler. Pour décrire ces changements, les personnes en charge d'enfants ont utilisé des termes clés tirés des campagnes de sensibilisation sur les activités dangereuses et les âges de travail appropriés. Les leaders communautaires au Ghana et en Côte d'Ivoire ont également remarqué des changements dans les pratiques liées au travail des enfants,

le plus souvent en ce qui concerne le transport de charges lourdes et de l'utilisation d'outils tranchants. Les leaders communautaires de certains lieux rapportent que les membres de leur communauté n'impliquent plus leurs jeunes enfants dans quelque type de travail que ce soit.

*Avant les formations, quand l'enfant rentrait de l'école, les parents pouvaient lui dire de venir à la ferme après l'école, même le repas de l'enfant, l'enfant doit venir manger à la ferme, et après ça vous verrez l'enfant transporter du bois de chauffage et des aliments, mais après les formations, je peux voir que les parents qui faisaient ces choses ont tous cessé de le faire.* Leader communautaire, Ghana

Les groupes de discussion révèlent que, parmi les enfants (de 5 à 17 ans) des deux pays, beaucoup travaillaient à la ferme et hors de celle-ci, notamment pour le désherbage, l'extraction, le transport et le séchage des fèves du cacao. Ceux qui se livraient à ces activités utilisaient des machettes, des faucilles et de l'engrais. Chez les enfants plus âgés (13 ans et plus), l'utilisation d'engrais et de pulvérisateurs était plus fréquente.

Comme l'ont montré les évaluations des personnes en charge d'enfants, les pratiques dangereuses ont également changé pour les enfants, les jeunes bénéficiaires indiquant une différence dans leur utilisation d'outils tranchants et de produits chimiques, et dans le transport de charges lourdes. Lorsqu'il leur a été demandé de réfléchir à la façon dont ces tâches ont changé, les enfants de tous les groupes d'âge ont indiqué que c'est l'utilisation de pulvérisateurs, d'engrais et d'autres produits chimiques qui avait le plus changé. Les personnes en charge d'enfants, quant à elles, ont exprimé des points de vue favorables sur les campagnes, affirmant que ces informations leur ont appris des choses sur les effets nocifs des produits chimiques sur la santé de leurs enfants. De même, les enfants ont rapporté qu'ils n'étaient plus autorisés à utiliser des produits chimiques, parce que cela pourrait nuire à leur santé ou les blesser.

Pour mesurer l'attitude des enfants à l'égard du travail des enfants, on leur a demandé ce qu'ils aimaient et ce qu'ils n'aimaient pas quand ils aident leurs parents à la ferme. Les enfants ont indiqué que de nombreuses tâches à la ferme et hors de la ferme, comme le désherbage ou le transport des cabosses de cacao, sont physiquement douloureuses. Les enfants ont également cité des cas de morsures d'animaux comme raison pour laquelle ils n'aimaient pas travailler. Lorsqu'il leur a été demandé ce qu'ils aiment dans le travail, les bénéfices sociaux semblent façonner l'opinion des enfants sur le travail, car les sondés ont souligné l'importance de la validation parentale, du travail aux côtés des amis, en plus de la contribution au soutien de leur famille. Sur cet aspect, il existe des différences entre les pays. Les enfants ghanéens ont plus souvent cité les aspects sociaux et la validation parentale comme éléments favorables, tandis que les enfants ivoiriens ont tendance à aimer le travail parce qu'ils assument ainsi leur responsabilité familiale.

*On aime aider, parce qu'ils souffrent pour nous, et ils doivent payer pour l'école. Il faut travailler à la ferme pour avoir assez à manger.* Garçon bénéficiaire, Côte d'Ivoire

Les personnes en charge d'enfants ont rapporté des différences notables dans leur perception des campagnes sur le travail des enfants en fonction de la façon dont elles se déroulent. Par exemple, les personnes en charge d'enfants qui ont indiqué avoir reçu une formation de sensibilisation dans le cadre d'une formation aux bonnes pratiques agricoles, d'interactions avec des groupes communautaires et de formations d'ONG ont appris davantage sur les effets du travail des enfants sur la santé et étaient plus réceptives à ces enseignements que celles qui n'ont pas reçu cette formation de sensibilisation. Ces personnes ont plus souvent attribué les changements apportés à leurs pratiques à la promotion de la bonne santé de leurs enfants.

*Eh bien, ces campagnes de sensibilisation, d'abord il y a eu un relais communautaire, qui était formé contre les pires formes de travail des enfants. On était sensibilisés, et aussi en formation, quand on fait de la formation, on nous dit de ne pas utiliser les enfants, c'est tout ! On change, parce qu'il y a des maladies qui attaquent les enfants, parce que le poids que l'enfant porte est plus important que sa propre force. Alors l'enfant peut tomber malade. Mais aujourd'hui, ces maladies n'attaquent plus les enfants, alors nous évoluons encore, vraiment c'est bien.* Homme en charge d'enfants, Côte d'Ivoire

Les personnes en charge d'enfants qui ont signalé être plus exposées à d'autres modes de diffusion de l'information, comme les annonces à la radio et les présentations de comité de protection de l'enfance, ont plus appris sur les lois nationales contre le travail des enfants et sur les conséquences punissant leur utilisation de leurs enfants dans le travail. Ces personnes ont plus souvent expliqué avoir changé leurs pratiques pour éviter d'être arrêtés ou de subir d'autres conséquences de la part des autorités locales. En particulier, les personnes en charge d'enfants avaient des perceptions moins favorables des campagnes axées sur les aspects punitifs de l'implication des enfants dans le travail, indiquant que ces lois ne prenaient pas en compte leur situation économique ou leur dynamique familiale.

Les leaders communautaires au Ghana et en Côte d'Ivoire ont également constaté des changements dans leurs propres attitudes envers le travail des enfants en général, et ils attribuent cette évolution à l'attention et l'encouragement accrus des groupes affiliés au gouvernement. Des leaders communautaires des deux pays ont participé à des campagnes de sensibilisation à travers des rassemblements communautaires, et des collaborations avec les autorités gouvernementales locales et des ONG. Les leaders indiquent que leur participation à la conception des campagnes de sensibilisation est essentielle à la création d'un message qui trouve un écho auprès des membres de la communauté :

*Ils ont mis les affiches à l'extérieur de sorte que s'il y a un enfant qui a porté beaucoup de cacao qui a [plié] son cou, s'ils collent les affiches et même quelqu'un qui ne peut pas lire et la personne voit l'image et voit même un enfant... a vu dans l'image que l'enfant tombe dans un trou ou tombe à cause de ce qu'il ou elle porte. Donc, si les parents ou les aînés le voient, ils disent que si je fais travailler mon enfant très dur comme ça, c'est ce qui va arriver à l'enfant. Leader communautaire, Ghana*

Les résultats des groupes de discussion révèlent de très grandes différences dans les perceptions des personnes en charge d'enfants et des jeunes au sujet de l'implication des enfants dans les activités agricoles. De façon importante, les personnes en charge d'enfants ont le plus souvent rapporté que leurs enfants travaillaient le week-end, et qu'ils n'étaient pas autorisés à désherber ou à ramasser du cacao. En revanche, les enfants ont dit travailler les week-ends, avant et après l'école, et pratiquer les activités que les personnes les ayant en charge ont déclaré leur avoir interdites. De plus, malgré le fait que les personnes en charge d'enfants ont déclaré que seuls leurs enfants plus âgés (15 ans et plus) étaient autorisés à travailler, les enfants plus jeunes de tous les groupes de discussion ont révélé qu'ils participaient à des activités à la ferme et hors de celle-ci.

*On va à la ferme le samedi, mais parfois mon père peut me dire de ne pas aller à l'école, mais plutôt d'aller l'aider à la ferme, alors je vais à la ferme le samedi et tous les jours où je ne vais pas à l'école. On y va le matin et on revient l'après-midi vers 13h ou 14h. Fille bénéficiaire, Ghana*

Les résultats suggèrent que les personnes en charge d'enfants peuvent cacher le travail des enfants, peut-être en raison de plusieurs facteurs. Alors que les personnes en charge d'enfants étaient ouvertes quant aux impératifs économiques du ménage qui nécessitent le travail des enfants, elles l'étaient moins sur l'implication de leurs propres enfants dans le travail. Malgré les tentatives de formulation neutre pour toutes les questions, les personnes en charge d'enfants ont pu choisir des réponses plus favorables socialement, ou craignaient des conséquences punitives. Les leaders communautaires ont également montré des tendances similaires, déclarant qu'il n'y avait pas de travail des enfants dans leurs communautés, alors que les enfants de ces mêmes communautés déclaraient travailler à la ferme. Étant donné le rôle des leaders communautaires dans les campagnes de sensibilisation et la mise en œuvre d'autres interventions, il est possible qu'ils aient aussi opté pour des réponses socialement favorables faisant état de progrès au sein de leur communauté. Il se peut également que les leaders communautaires aient craint des conséquences sur l'admissibilité de leur communauté à des interventions futures.

Les responsables gouvernementaux, les exécutants et les donateurs ont rapporté des changements dans les connaissances et les attitudes envers le travail des enfants. Ces parties prenantes ont fait savoir que les efforts de sensibilisation ont été extrêmement efficaces pour améliorer les



connaissances sur le travail des enfants. Interrogé sur les changements récents les plus significatifs quant aux attitudes envers le travail des enfants, un exécutant répond :

*Le plus grand changement est dans les connaissances et la sensibilisation. Il y a beaucoup de programmes de sensibilisation et de programmes qui ont augmenté les connaissances sur le travail des enfants. Il y a une grande amélioration dans la sensibilisation des agriculteurs au travail des enfants et à ce qu'ils devraient faire pour l'empêcher. Exécutant, programme couvrant les deux pays*

Malgré les améliorations dans les attitudes et les connaissances sur le travail des enfants, les parties prenantes du secteur cacaoyer concluent que les efforts de sensibilisation sont insuffisants pour changer les pratiques concernant le travail des enfants. Les responsables gouvernementaux, les donateurs et les exécutants expliquent que changer de façon importante les pratiques de travail des enfants nécessiterait la mise en œuvre d'activités complémentaires. Il existe une nouvelle opportunité de tirer parti des progrès réalisés grâce aux efforts de sensibilisation, qui implique une collaboration continue entre les exécutants, les parties prenantes gouvernementales et les donateurs de conceptualiser des programmes qui combinent la sensibilisation avec d'autres types d'interventions.

Peu de choses prouvent que les changements apportés aux campagnes de sensibilisation au travail des enfants ont entraîné des changements d'attitude sur l'éducation. Les personnes en charge d'enfants et les enfants sondés ont également indiqué que la majorité des absences scolaires n'étaient pas dues à la faible priorité de l'éducation, mais aux ressources limitées. Cependant, quelques enseignants et leaders communautaires de chaque communauté ont signalé que les comités de protection de l'enfance jouaient un rôle important dans la surveillance des absences scolaires et pour décourager les personnes en charge d'enfants de laisser ces derniers rater les cours pour aider à la ferme pendant la haute saison de production du cacao.

Dans l'ensemble, les campagnes de sensibilisation ont considérablement amélioré les connaissances sur le travail des enfants chez les enfants, les personnes en charge d'enfants, les dirigeants communautaires et les enseignants. Les enfants et les personnes en charge d'enfants du Ghana et de Côte d'Ivoire rapportent une diminution des interactions des enfants avec les produits chimiques. Bien que la plupart des personnes en charge d'enfants et des leaders communautaires aient insisté sur le fait que les campagnes de sensibilisation ont réduit l'implication des enfants dans le travail du cacao, leurs enfants ont indiqué qu'ils travaillaient encore régulièrement à la plantation et en dehors.

### **8.3.5 Thèmes Ressortis sur l'Efficacité des Interventions**

Cette section combine les perspectives des bénéficiaires, des exécutants, des donateurs et des représentants du gouvernement pour illustrer les résultats liés à l'efficacité des interventions.

Plusieurs thèmes sont ressortis en rapport avec l'efficacité des interventions, les bonnes pratiques et les défis liés à la mise en œuvre.

#### **8.3.5.1 Thème 1 : Internalisation des interventions par les bénéficiaires et la communauté**

Selon les bénéficiaires sondés et les exécutants, les interventions ayant favorisé la participation des bénéficiaires à la planification et la mise en œuvre ont été les plus efficaces. Cela était surtout évident pour les interventions en milieu scolaire, qui avaient les taux de réussite les plus élevés au Ghana et en Côte d'Ivoire.

Bien que de nombreuses interventions en milieu scolaire ont reçu un certain soutien du gouvernement ou d'ONG, les leaders communautaires, les enseignants et les tuteurs ont été encouragés à mobiliser leurs propres fonds pour contribuer davantage à la construction et à la réhabilitation d'écoles.

Ces sondés ont recueilli des fonds pour des fournitures et du mobilier scolaires, le forage de puits, et la construction de logements pour les enseignants et de nouvelles écoles. Les personnes en charge d'enfants et les leaders communautaires ont été motivés par les améliorations des écoles de leurs communautés parrainées par les ONG et le gouvernement, et ont collaboré avec les enseignants pour aider les écoles de leurs enfants.

*C'est une chose que j'aime dans cette communauté. Chaque fois que nous voulons nous lancer dans un projet pour l'école, les parents font tout pour aider l'école.*

Enseignant, Ghana

Ces apports supplémentaires financés par les communautés aux interventions parrainées ont facilité l'augmentation de l'impact et de l'efficacité des interventions en milieu scolaire. Au Ghana et en Côte d'Ivoire, les interventions en milieu scolaire ont été essentielles pour surmonter les principaux obstacles à la fréquentation scolaire, en particulier ceux liés au manque de moyens financiers et aux longs trajets à parcourir pour se rendre à l'école.

Les exécutants, les donateurs et les responsables gouvernementaux ont des points de vue similaires sur l'efficacité des interventions. Invités à partager leurs avis sur les types d'interventions ayant été les plus efficaces, ils ont le plus souvent cité les interventions encourageant l'implication des bénéficiaires et la mobilisation communautaire. Les exécutants et les responsables gouvernementaux ont indiqué que la participation des leaders communautaires,

en particulier dans les efforts de sensibilisation au travail des enfants, était la chose la plus efficace. Cela était particulièrement marqué dans la mise en œuvre d'efforts de surveillance du travail des enfants au niveau communautaire par l'intermédiaire des comités de protection de l'enfance. Comme le dit un sondé travaillant pour l'un des exécutants :

*Les interventions ayant eu le plus d'impact ont été la création de comités de protection de l'enfance dans les communautés. Nous avons mentionné que l'étranger n'est qu'un facilitateur et que vous n'avez pas le droit de sanctionner l'agriculteur. Les agriculteurs comprennent bien les problèmes quand ils sont présentés par les membres de leur propre communauté. Exécutant, programme couvrant les deux pays*

Les leaders communautaires ont également rapporté que les comités de protection de l'enfance travaillaient de près dans les cadres d'action et de décisions déjà établis au sein de la communauté, y compris le cadre religieux et au travers des dirigeants femmes. Les leaders ont indiqué que ces comités ont joué un rôle essentiel dans la promotion des efforts de sensibilisation dans un langage accessible aux membres de la collectivité.

#### **8.3.5.2 Thème 2 : Potentiel des interventions indirectes**

Les leaders communautaires, les exécutants, les donateurs et les responsables gouvernementaux ont indiqué que, dans la plupart des cas, des facteurs liés à la pauvreté et l'absentéisme scolaire contribuaient aux taux élevés de travail des enfants. En particulier, certaines des interventions les plus efficaces étaient celles qui s'attaquaient aux causes profondes du travail des enfants, mais qui n'étaient pas nécessairement conçues uniquement pour aider à la prévention contre le travail des enfants. Celles-ci comprenaient notamment la construction d'écoles, la formation aux bonnes pratiques agricoles et la construction de routes entre les communautés cacaoyères et les communautés plus grandes.

Les sondés ont noté que, bien que les efforts de sensibilisation soient extrêmement efficaces pour améliorer les connaissances sur le travail des enfants, ils ont des limites importantes qui ont un impact sur la mesure dans laquelle les agriculteurs peuvent réellement changer leurs pratiques. Au contraire, les initiatives abordant les obstacles à la scolarisation et la génération de revenus étaient perçues comme plus efficaces. Les responsables gouvernementaux et les exécutants ont rapporté qu'une variété de stratégies utilisées pour améliorer les résultats de la production de cacao avaient des effets indirects sur le travail des enfants. Par exemple, la fourniture d'intrants de base, la formation aux bonnes pratiques agricoles et la construction de routes entre les fermes éloignées et les centres de collecte ont eu des effets significatifs sur les revenus des agriculteurs provenant du cacao. La fourniture d'intrants a permis aux agriculteurs de minimiser les dépenses agricoles, et la construction de routes leur a permis de minimiser les frais de transport de leur cacao. De plus, la formation aux bonnes pratiques agricoles a aidé les agriculteurs à prévenir

l'apparition des nuisibles et des maladies, à maximiser leur rendement et à minimiser les dépenses liées à la lutte contre les nuisibles et les maladies. Des interlocuteurs travaillant pour des exécutants et des institutions donatrices signalent que dans la plupart des cas, les agriculteurs utilisent leurs revenus supplémentaires pour réinvestir dans leur ferme, embaucher de la main-d'œuvre ou investir dans l'éducation ou le bien-être des enfants. Les personnes en charge d'enfants bénéficiaires ont également indiqué qu'ils ont utilisé les revenus supplémentaires pour embaucher des travailleurs journaliers pour les tâches difficiles et impliquer leurs enfants moins souvent.

### **8.3.5.3 Thème 3 : Campagnes de sensibilisation**

Comme indiqué précédemment, les conclusions des groupes de discussion indiquent que les personnes en charge d'enfants bénéficiaires au Ghana et en Côte d'Ivoire ont amélioré leurs connaissances sur les questions du travail des enfants, notamment en ce qui concerne le travail dangereux. Toutefois, ces conclusions indiquent également que les changements dans les pratiques tardent à venir. Bien que les personnes en charge d'enfants et les leaders communautaires aient rapporté des changements dans les pratiques de travail des enfants dans toute leur communauté, les enfants de ces mêmes communautés ont signalé principalement des changements concernant le travail dangereux, mais pas le temps de travail ni l'âge auquel le travail commence. Les personnes en charge d'enfants des deux pays ont indiqué que les campagnes de sensibilisation ne prenaient pas toujours en compte leur situation financière. Interrogés sur leur point de vue sur les campagnes, un petit groupe de personnes en charge d'enfants ont indiqué qu'elles comprenaient les objectifs de la campagne, mais qu'elles ne pouvaient pas embaucher de travailleurs pour leurs agriculteurs et ne pouvaient pas éviter d'utiliser leurs enfants comme main-d'œuvre. Les leaders communautaires rapportent des défis similaires, indiquant que les personnes en charge d'enfants ont du mal à changer leurs habitudes, à cause leur situation financière :

*Comme je l'ai dit, c'est une question d'argent, si j'ai de l'argent, je ne vais pas laisser mon enfant aller à la ferme, mais si je n'ai pas d'argent pour désherber et que je ne peux pas désherber, alors je dirai à l'enfant de m'aider à désherber. Parce que tu m'as dit qu'il te fallait une nouvelle chaussure, alors tu iras si je te dis que je t'en achèterai une nouvelle quand on y va.* Leader communautaire, Ghana

En plus des obstacles situationnels au changement des pratiques, les enseignants et les leaders communautaires ont également mentionné quelques cas où les campagnes de sensibilisation n'ont pas modifié les attitudes des personnes en charge d'enfants envers le travail de ces derniers.

*Je ne pense pas que l'éducation [du programme gouvernemental] a eu un impact sur les parents. Les parents disent que ce sont eux qui nourrissent leurs enfants, et qu'ils peuvent donc utiliser leurs enfants pour le travail qu'ils veulent.* Enseignant du primaire, Ghana

Dans certaines communautés, les personnes en charge d'enfants affirment que, comme elles subviennent aux besoins de leurs enfants, elles peuvent dire quand leurs enfants doivent travailler. Bien que ces personnes en charge d'enfants aient été plus transparentes au sujet du travail de leurs enfants, les personnes en charge d'enfants bénéficiaires ont déclaré avoir mis en œuvre de nouvelles pratiques pour la sécurité au travail. Les résultats obtenus au Ghana et en Côte d'Ivoire suggèrent également que les campagnes de sensibilisation résonnent davantage chez les personnes en charge d'enfants lorsque les messages sont axés sur les conséquences du travail sur la santé des enfants, plutôt que sur les mesures punitives contre les parents qui font travailler leurs enfants. Les leaders communautaires pensent que les membres de la communauté sont beaucoup plus réceptifs aux messages qui leur sont adaptés et qui ne diabolisent pas les personnes en charge d'enfants. Les membres de comités de protection de l'enfance (personnes en charge d'enfants et leaders communautaires) ont utilisé des approches similaires. Les membres de comités insistent sur le fait qu'il était difficile de parler de cela aux personnes en charge d'enfants qui faisaient travailler ces derniers, parfois dangereusement, lorsqu'elles craignaient que les membres du comité les dénoncent à la police. Dans ces cas, les personnes en charge d'enfants devenaient hostiles ou évitaient de discuter avec les membres du comité. Cependant, lorsque les membres de comités de protection de l'enfance ont axé leur message sur le bien-être collectif des enfants de la collectivité, les personnes en charge d'enfants ont été beaucoup plus réceptives.

#### **Aperçu Qualitatif**

Les résultats au Ghana et en Côte d'Ivoire suggèrent que les campagnes de sensibilisation résonnent davantage auprès des personnes en charge d'enfants lorsque les messages sont axés sur les implications sanitaires du travail des enfants, plutôt que sur des mesures punitives pour les parents qui engagent leurs enfants dans le travail des enfants.

Les exécutants rapportent des conclusions similaires, notant que les actions de sensibilisation doivent être adaptées aux publics locaux et faire des membres de la communauté des exemples afin d'encourager un changement de comportement. Comme l'explique un exécutant :

La sensibilisation est allée loin et dans presque toutes les interventions, mais je dois dire que l'un des défis est que, vous savez que c'est un changement d'attitude et de comportement, les attitudes et les croyances de quelqu'un ne peuvent pas être changées en un jour. Il faut des efforts constants pour faire participer les agriculteurs. Il faut que ce soit plus un dialogue participatif pour aider les agriculteurs à comprendre les problèmes et à les régler eux-mêmes, car si les agriculteurs ne règlent pas les problèmes eux-mêmes, on ne peut pas les régler pour eux.

Les données des groupes de discussion et des entretiens suggèrent que les messages des futures campagnes de sensibilisation des comités de protection de l'enfance devraient se concentrer davantage sur les effets du travail sur la santé des enfants et moins sur les conséquences juridiques de leur participation au travail agricole. Cela pourrait permettre aux personnes en charge d'enfants d'être plus honnêtes sur les situations dans lesquelles elles impliquent leurs enfants dans le travail agricole et sur les difficultés qu'elles rencontrent dans la mise en œuvre des pratiques mises en avant par les campagnes de sensibilisation. De plus, les futures campagnes de sensibilisation devraient faire participer activement les habitants locaux à la création et à la diffusion des messages afin de promouvoir un changement de comportement.

#### 8.3.5.4 Thème 4 : Rapidité de l'appui matériel

Le soutien matériel, y compris la fourniture d'intrants et de kits scolaires, a eu des effets positifs importants pour les bénéficiaires. Cependant, l'arrivée à temps de ces éléments est essentielle pour en maximiser l'impact positif. Au Ghana, les personnes en charge d'enfants ont signalé que, bien que la fourniture d'intrants et les pulvérisations massives aidaient considérablement leurs fermes, ces aides étaient arrivées trop tard pour être utiles. Les exécutants ont partagé le même sentiment, notant que l'arrivée de ces intrants au bon moment est essentielle pour faciliter un changement réel pour les agriculteurs :

*Oui, le gouvernement fournit certains des intrants, certaines entreprises ont aussi leurs intrants dans les magasins, mais la question est de savoir s'ils arrivent au bon moment pour les agriculteurs et si les prix sont bons pour eux. Ils doivent commencer à épandre des engrais en mai, mais c'est le mois où la plupart des agriculteurs n'ont pas d'argent, alors ils dépendent des engrais subventionnés ou gratuits du gouvernement. Il y a [aussi] une campagne de pulvérisation massive effectuée par le gouvernement, où ils pulvérisent les fermes gratuitement, mais on ne sait pas s'il y en a assez pour satisfaire les agriculteurs au bon moment, parce que si vous pulvérisez certains produits chimiques, ils doivent être pulvérisés au bon moment.*

#### ★ Aperçu Qualitatif

Les répondants indiquent que les ONG devraient travailler plus étroitement entre elles et avec les autorités locales pour mobiliser des ressources, éviter les redondances et le déploiement inefficace des ressources et accroître la portée des activités d'intervention.

En Côte d'Ivoire, les personnes en charge d'enfants ont signalé que la fourniture de kits de fournitures scolaires a aidé à alléger les difficultés financières liées à la scolarisation, et les enseignants de Côte d'Ivoire ont fait savoir que ces kits avaient amélioré la fréquentation. Cependant, lorsque les kits scolaires sont arrivés en retard ou étaient incomplets, les personnes en charge d'enfants ont noté que cela nuisait à leur capacité d'inscrire leurs enfants, car elles n'avaient pas tout le matériel nécessaire.

### 8.3.5.5 Thème 5 : Coordination des interventions

Les leaders communautaires, les exécutants et les responsables gouvernementaux ont rapporté que, dans certaines communautés, des interventions qui produisaient des activités similaires pourraient bénéficier d'une meilleure coordination. Ces sondés indiquent que certaines ONG devraient travailler plus étroitement avec les autorités locales et entre elles pour mobiliser des ressources, éviter les répétitions, le déploiement inefficace de ressources, et accroître la portée des activités d'intervention. Les bénéficiaires adultes des mêmes communautés ont également

#### ★ Aperçu Qualitatif

Dans les deux pays, les interventions en milieu scolaire ont enregistré le plus de succès, en particulier lorsqu'elles sont associées à la mobilisation communautaire et à un engagement profond avec les personnes en charge d'enfants, les enseignants et les dirigeants communautaires.

déclaré avoir participé à des interventions similaires, avec des niveaux de réussite variables. Ces sondés ont indiqué qu'il y avait dans certaines communautés plusieurs initiatives de moyens de subsistance avec des composantes similaires.

Dans l'ensemble, les interventions qui ont fait participer les membres de la communauté à leur conception et leur mise en œuvre ont été les plus efficaces, alors que celles qui ont adopté une approche plus formelle ont été moins efficaces.

Dans les deux pays, les interventions en milieu scolaire ont été signalées comme ayant été les plus réussies, surtout lorsqu'elles ont été associées à une mobilisation communautaire et un engagement profond avec les personnes en charge d'enfants, les enseignants et les leaders communautaires. Les interventions futures doivent faire participer les membres de la communauté dès le début de leur conception et de leur mise en œuvre. Les analyses qualitatives indiquent que les messages des futures campagnes de sensibilisation devraient éviter de se concentrer fortement sur les conséquences juridiques du travail des enfants, mais plutôt sur les conséquences sur leur santé. Les leaders communautaires et les comités de protection de l'enfance devraient être impliqués en profondeur dans la création des messages de sensibilisation et toute activité de suivi ultérieure.

### 8.3.6 Durabilité Globale des Interventions

La section suivante combine les perspectives des exécutants, des donateurs et des représentants du gouvernement pour décrire les stratégies utilisées pour promouvoir la durabilité des interventions, les défis à la durabilité qu'ils ont rencontrés et leurs perceptions de la durabilité future.

#### 8.3.6.1 Stratégies d'encouragement à la durabilité

Les exécutants, les donateurs et les responsables gouvernementaux au Ghana et en Côte d'Ivoire ont identifié plusieurs stratégies pour encourager la durabilité de leurs interventions.

Tout d'abord, les sondés ont indiqué que le fait d'impliquer les leaders communautaires, y compris les représentants des femmes et des jeunes dès le début de la conception de l'intervention contribue à promouvoir la durabilité. Les exécutants ont expliqué que lors des étapes de conception des nouvelles interventions, ils ont travaillé en étroite collaboration avec des membres clés de la communauté pour s'assurer que les objectifs de l'intervention étaient réalistes et pertinents pour chaque communauté.

Ensuite, les sondés ont recommandé de promouvoir la durabilité par l'intégration des interventions dans les structures communautaires existantes. Les sondés ont rapporté que, dans de nombreuses communautés, ils se sont tournés vers les structures existantes pour le leadership et la protection de l'enfance et ont déployé des efforts considérables de renforcement des capacités au sein de ces structures afin de mettre en œuvre des comités de sensibilisation et de protection de l'enfance.

Les exécutants ont expliqué que la création de relations ouvertes et précoces avec les partenaires gouvernementaux aux niveaux national et régional était essentielle pour encourager la durabilité et obtenir leur adhésion rapide. La collaboration avec les acteurs gouvernementaux a garanti qu'une fois l'intervention terminée, les responsables gouvernementaux au niveau de la région et du district seraient bien placés pour faire avancer les activités d'intervention. Les exécutants affirment également que cette stratégie a été essentielle pour identifier des moyens pratiques d'intégrer les activités d'intervention dans les structures communautaires. Comme le dit l'un des exécutants :

*Les partenariats essentiels venaient du gouvernement. Comme je l'ai mentionné dans le plan d'action communautaire, en général ces parties prenantes le soutiennent, et lorsqu'elles le soutiennent, elles sont en mesure de l'intégrer au plan de développement à moyen terme ou au plan de développement annuel du district. Lorsqu'elles intègrent ça dans le plan du district, alors les districts peuvent soutenir les plans qu'ils ont intégrés dans leurs propres plans.*

Et pour finir, la création de plans d'action nationaux et les comités nationaux sur le travail des enfants sont essentiels pour encourager la durabilité des interventions. De nombreux exécutants ont déclaré que de tels groupes permettent à ceux qui travaillent directement et indirectement sur les questions relatives au travail des enfants de mieux coordonner leurs efforts, d'échanger les leçons apprises et d'explorer collaborativement les améliorations pour les futurs programmes.

### **8.3.6.2 Durabilité des interventions**

Les sondés ont révélé un éventail de points de vue sur les types d'interventions qui sont selon eux les plus prometteurs pour maintenir les résultats au-delà de l'aide matérielle externe. Les personnes interrogées s'accordent à dire que la promotion de l'implication de la communauté et



des bénéficiaires dans les activités d'intervention favorise la durabilité de tous les types d'interventions. Les donateurs et les exécutants rapportent que certaines interventions, en particulier les services de subsistance, nécessitent davantage d'investissement financier pour en tirer le plein potentiel, ce qui permettrait donc de s'attaquer à certaines des causes profondes du travail des enfants. Parmi toutes les interventions, les leaders communautaires, les exécutants et les responsables gouvernementaux s'accordent à dire que celles en milieu scolaire sont les plus prometteuses pour la durabilité, car elles ont rendu la mobilisation des ressources communautaires cohérente et efficace. Les intervenants pensent également que les écoles offrent l'occasion d'avoir des conversations et des formations collectives avec les personnes en charge d'enfants sur le bien-être de ces derniers.

En ce qui concerne la durabilité des autres interventions, les évaluations des exécutants sont variées. Par exemple, bien que les campagnes de sensibilisation aient reçu des éloges de la part des personnes en charge d'enfants et des leaders communautaires, il est selon eux, et selon les fonctionnaires du gouvernement, peu probable que les campagnes en elles-mêmes produisent des résultats durables. Comme démontré dans la section précédente, l'augmentation de la sensibilisation au travail des enfants ne se traduit pas forcément par de meilleures pratiques. Les habitudes prennent en effet plus de temps à changer. Afin de faciliter une sensibilisation plus durable, les efforts de sensibilisation devraient être incorporés à d'autres initiatives, comme la formation sur les BPA, qui aident les agriculteurs.

Dans certaines communautés, les modèles actuels d'interventions sur les moyens de subsistance appliqués par les exécutants, qui sont les plus populaires, ne sont pas durables aux yeux des leaders locaux. Ces leaders communautaires remarquent que, bien que les membres de la communauté aient acquis de nouvelles compétences, leur capacité à les utiliser pour générer des revenus est limitée, car leurs acheteurs potentiels résident dans la communauté.

*Les agriculteurs sont toujours pauvres, parce que comme je le disais les gens de [l'exécutant] nous ont appris à faire du savon. Si nous faisons tous le savon, qui achètera à quelqu'un d'autre ?* Leader communautaire, Ghana

Les membres de la communauté voient aussi des difficultés dans l'obtention des capitaux nécessaires pour faire progresser certaines activités de subsistance. À cet égard, les leaders communautaires suggèrent davantage d'investissement dans des activités génératrices de revenus et d'examiner attentivement les types d'activités pouvant générer des revenus dans la communauté.

Les plans d'action nationaux et les comités de pilotage sont essentiels pour maintenir les progrès réalisés jusqu'ici et en tirer parti. Les donateurs, les exécutants et les responsables gouvernementaux affirment eux aussi que ces comités favorisent le dialogue sur les méthodes

efficaces et inefficaces de prévention et de remédiation du travail des enfants. Les comités permettent également aux exécutants de signaler les approches novatrices en matière de prévention et de remédiation du travail des enfants, et d'obtenir rapidement l'adhésion des parties prenantes gouvernementales. Les exécutants rapportent qu'en raison de l'investissement accru des parties prenantes gouvernementales dans la remédiation du travail des enfants, ces comités ont eu pour conséquence des dialogues et des planifications productifs sur la prévention et la remédiation du travail des enfants, avec des objectifs concrets. Au Ghana et en Côte d'Ivoire, les parties prenantes gouvernementales ont tiré parti de l'expertise des exécutants, des leçons apprises et des efforts de suivi pour produire des plans d'action nationaux pour le suivi, la prévention et la remédiation du travail des enfants. Au Ghana, la Phase II du Plan d'action national pour l'élimination des pires formes de travail des enfants s'appuie sur les enseignements tirés de la Phase I, et le Plan d'action national de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants 2018-2020 en Côte d'Ivoire s'appuie également sur les efforts précédents.

Les exécutants et les donateurs indiquent que ces plans d'action nationaux ont un potentiel prometteur pour favoriser la durabilité des interventions. Les exécutants et les donateurs ont également cité la réunion du CLCCG en particulier comme essentielle pour maintenir l'élan et la coordination internationale. Ces plates-formes offrent une occasion unique pour l'échange continu des bonnes pratiques, la programmation collaborative et l'exploration de nouvelles approches.

Dans l'ensemble, les entretiens avec les exécutants et les parties prenantes révèlent un éventail de perspectives sur la durabilité des interventions. Les sondés ont estimé que les interventions en milieu scolaire étaient les plus durables, et que les autres interventions devraient avoir pour but de s'attaquer aux causes profondes du travail des enfants afin d'être durables. La promotion de l'implication des bénéficiaires et de la communauté dans les activités d'intervention est considérée comme une méthode utile pour faciliter la durabilité. Les groupes de travail, les plans d'action nationaux et les activités coordonnées ont un fort potentiel pour faciliter la durabilité actuelle et future. Les donateurs internationaux estiment que plus de recherches méthodologiquement rigoureuses sont nécessaires afin de déterminer quelles interventions sont les plus efficaces et durables. D'autres parties prenantes pensent que des efforts de suivi supplémentaires au niveau de la communauté et de la chaîne d'approvisionnement sont nécessaires pour réellement comprendre l'ampleur et la complexité des problèmes liés au travail des enfants dans chaque communauté, et pour déterminer quels résultats peuvent être maintenus dans la durée.

#### ★ **Aperçu Qualitatif**

Les exécutants et les donateurs ont cité la réunion annuelle du CLCCG comme essentielle pour maintenir l'élan et la coordination internationale dans la lutte contre le travail des enfants et le travail dangereux des enfants dans la production de cacao.

### **8.3.7 Impact des Interventions Financées<sup>67</sup> sur la Prévalence du Travail des Enfants et du Travail Dangereux des Enfants dans la Production de Cacao**

Au cours des dix dernières années, diverses parties prenantes, y compris les partenaires du CLCCG et d'autres organisations internationales ont mis en œuvre différents types d'interventions en Côte d'Ivoire et au Ghana dans le but de réduire le travail des enfants et l'exposition des enfants aux tâches dangereuses dans la production de cacao. Des ressources importantes ont été dépensées dans diverses interventions au cours de cette période et il est donc important d'évaluer si elles ont été efficaces dans la lutte contre l'implication des enfants dans le travail et le travail dangereux dans la production de cacao.

Pour le partenariat avec le CLCCG, les trois principales sources de financement au cours de la dernière décennie ont été l'USDOL, les partenaires de l'industrie et les gouvernements locaux de Côte d'Ivoire et du Ghana. L'USDOL a engagé 24 millions de dollars par l'intermédiaire d'ILAB pour des projets visant à prévenir et réduire le travail des enfants depuis 2010. Les Gouvernements de Côte d'Ivoire et du Ghana ont fait des progrès importants dans l'adoption de lois et la mise en œuvre de programmes destinés à réduire le travail des enfants dans la production de cacao. Le « Plan d'action national pour l'élimination des pires formes de travail des enfants (NPA) » de Côte d'Ivoire prévoit un budget de 52 millions de dollars pour les interventions visant à réduire le travail des enfants dans la production de cacao. De plus, le « Système de suivi du travail des enfants » (GCLMS) au Ghana œuvre pour améliorer l'autonomie économique des femmes dans les régions productrices de cacao et pour sensibiliser davantage la communauté. L'industrie a engagé 10 millions de dollars pour la réduction du travail des enfants entre 2010 et 2016 par le biais de sociétés individuelles mettant en œuvre leurs propres interventions. Ces entreprises se sont réunies pour une CocoaAction à plus grande échelle, pour une valeur d'investissement par l'industrie estimée à 400 millions de dollars entre 2015 et 2020.

La comparaison des données des cycles d'enquête 2008-2009 et 2018-2019 présentées dans le chapitre 5.2 indique que le taux de travail des enfants et celui de l'implication des enfants dans le travail dangereux ont augmenté entre 2008-2009 et 2018/19. Il est également important de noter qu'au cours de cette période la production de cacao a connu une augmentation substantielle. Les données présentées dans le chapitre 5.1 indiquent également que la proportion des ménages producteurs de cacao parmi les ménages agricoles a connu une augmentation statistiquement significative entre 2008-2009 et 2018-2019, passant de 55 % à 86 %. Cela suggère également

---

<sup>67</sup> Veuillez vous référer à la section 10.8 pour la combinaison d'interventions.

qu'avec l'augmentation du nombre de ménages agricoles pratiquant la production de cacao, il est possible que les enfants aient été davantage (et non moins) utilisés dans le travail. Compte tenu de l'interaction de différentes forces, il est important d'évaluer si les interventions financées par les parties prenantes pour réduire le travail des enfants et le travail dangereux des enfants dans les régions productrices de cacao ont eu un impact statistiquement significatif, même si l'utilisation du travail des enfants a augmenté avec le temps.

Afin d'évaluer si les interventions mises en œuvre par diverses parties prenantes ont un impact sur le travail des enfants et le travail dangereux des enfants, il est important de reconnaître que l'évaluation de l'impact de tout type d'intervention serait très probablement difficile sur le plan méthodologique, car l'impact du programme pris en considération doit être suffisamment important pour être détecté avec la taille donnée de l'échantillon. Il serait donc préférable d'examiner plutôt s'il y a eu un impact lorsque plusieurs types d'interventions ont été mis en œuvre par les partenaires. En gardant cela à l'esprit, nous évaluons l'impact de la mise en œuvre de combinaisons d'interventions sur la prévalence du travail des enfants et du travail dangereux des enfants en effectuant une analyse d'attribution.

A cause des contraintes méthodologiques, nous avons répondu à cette question de recherche en utilisant les données de 336 ménages au sein de 18 communautés ivoiriennes appariées. Veuillez vous référer à section 10.8.4 pour une description détaillée de la méthodologie quantitative et des sources de données utilisées pour répondre à cette question de recherche.

### 8.3.7.1 Résultats de l'Analyse Quantitative

Nous avons utilisé une technique de régression multivariée pour déterminer si la mise en œuvre de combinaisons d'interventions dans les communautés avait un impact sur la prévalence du travail des enfants et du travail dangereux des enfants dans la production de cacao. Les résultats de cette analyse sont résumés ci-dessous.

**Effet sur l'exposition d'au moins un enfant au travail et sur les tâches dangereuses** – Les résultats de la régression présentés dans le Tableau 84 de section 10.8.4 fournissent des estimations du lien entre le fait de faire partie d'une communauté traitée (c'est-à-dire le fait d'avoir bénéficié d'une combinaison quelconque d'interventions) et, d'une part, dans la colonne 2, la probabilité qu'un ménage ait au moins un enfant exposé au travail dans la production de cacao, d'autre part, dans la colonne 3, sur la probabilité de l'exposition des enfants aux tâches dangereuses.

Les résultats dans la seconde colonne indiquent que les ménages des communautés traitées étaient moins susceptibles d'avoir au moins un enfant engagé dans le travail des enfants que les ménages des communautés témoins, qui n'ont bénéficié d'aucun traitement de la part des parties prenantes. Plus précisément, une fois les caractéristiques du ménage, de la communauté et de

l'école prises en considération dans la régression, les ménages des communautés de traitement étaient 25 points de pourcentage moins susceptibles d'avoir au moins un enfant engagé dans le travail des enfants que les ménages des communautés de comparaison.

De même, les résultats dans la troisième colonne du Tableau 84 indiquent que, lorsque nous prenons en compte les caractéristiques de la communauté et de l'école dans la régression, la mise en œuvre de multiples traitements a un impact statistiquement significatif sur la probabilité d'avoir au moins un enfant exposé au travail dangereux des enfants dans la production de cacao. Les ménages vivant dans les communautés ayant bénéficié de traitements multiples en 2010 et 2018 voient la probabilité d'avoir un enfant exposé au travail dangereux des enfants dans la production de cacao baisser, en moyenne, de 28 points de pourcentage par rapport aux ménages des communautés n'ayant bénéficié d'aucune intervention de la part des parties prenantes sur la même période.

Ces résultats indiquent donc que les ménages des communautés recevant plusieurs interventions sont moins susceptibles de voir leurs enfants exposés au travail et au travail dangereux des enfants dans la production de cacao.

**Effet sur le taux du travail des enfants et de leur exposition à des tâches dangereuses** – Nous nous penchons ensuite sur l'effet qu'ont des interventions multiples sur la prévalence du travail des enfants et de leur exposition à des tâches dangereuses en cherchant à estimer l'effet sur la proportion d'enfants exposés dans un ménage producteur de cacao. Les résultats de la régression présentés dans la seconde colonne du Tableau 85 (section 10.8.4) indiquent que le taux du travail des enfants dans la production de cacao parmi les ménages des communautés ayant bénéficié d'une combinaison quelconque d'interventions était inférieure d'environ 17 points de pourcentage aux taux du travail des enfants observés parmi les ménages de communautés n'ayant bénéficié d'aucune intervention. De même, les résultats dans la troisième colonne montrent que le taux d'exposition au travail dangereux des enfants dans les ménages des communautés traitées est inférieur de 17 points de pourcentage à celui des ménages des communautés témoins.

En résumé, les résultats de notre analyse quasi expérimentale indiquent que, après avoir pris en compte les covariables qui influencent généralement la prévalence du travail des enfants et leur exposition à des tâches dangereuses, les ménages des communautés ayant bénéficié de multiples types d'interventions ont une probabilité plus faible et un taux moindre d'exposition au travail et au travail dangereux des enfants dans la production de cacao.

Bien que l'analyse présentée ci-dessus démontre que les taux du travail et du travail dangereux des enfants étaient plus faibles dans les communautés exposées à de multiples interventions, il est important de noter que cette analyse était basée sur les données de seulement 18

communautés (y compris les communautés de traitement et de comparaison) et les conclusions peuvent ne pas être généralisables pour l'ensemble des régions productrices de cacao. Nous renvoyons à section 10.10 pour une discussion détaillée des mises en garde et des limites méthodologiques liées aux résultats de l'évaluation ci-dessus.

## 8.4 Mises en garde et limitations

---

Les analyses quantitatives et qualitatives utilisées pour répondre aux questions d'évaluation et détecter et quantifier l'impact des différentes interventions sur le travail des enfants et le travail dangereux des enfants, tout en étant de nature rigoureuse, ont certaines limitations. Il est utile de résumer ces limitations pour aider à interpréter les résultats des résultats quantitatifs et qualitatifs.

### 8.4.1 Limitations des Analyses Quantitatives

**Approche basée sur un modèle :** L'un des principaux facteurs affaiblissant la capacité de toute méthodologie d'évaluation à détecter un impact dans le contexte de l'intervention présente est le fait que les interventions évaluées n'ont pas été mises en œuvre (géographiquement ou par déploiement) d'une manière facilitant l'évaluation ou répondant aux questions de recherche de l'étude. Dans l'idéal, un groupe de communautés aurait été désigné au hasard pour recevoir les interventions (ou diverses combinaisons de catégories d'intervention). Une telle approche n'était pas possible dans ce cas en vue du nombre et des types disparates d'interventions que l'étude couvre.

Étant donné que les interventions n'ont pas permis de déterminer au hasard quels villages ont reçu l'intervention, une approche basée sur un modèle a été utilisée pour construire un groupe de comparaison à partir de villages non traités. Une approche basée sur un modèle est fondée sur des « éléments observables », c'est-à-dire uniquement des facteurs qui pourraient être et étaient mesurables. La crédibilité de l'évaluation dépend donc de la mesure dans laquelle les variables explicatives majeures (par exemple, les compétences des ménages, les coûts d'opportunité perçus des propres enfants) n'ont pas été omises des spécifications des modèles d'attribution et de la modélisation concernant la façon dont les exécutants ont sélectionné les bénéficiaires. De plus, étant donné la nature rétrospective de cette évaluation, il n'y avait pas de données pré-intervention (données de référence) sur les bénéficiaires pour construire un contrefactuel solide.

**Problèmes de taille d'échantillon :** la nature observationnelle de l'échantillon d'évaluation et la taille de l'échantillon des unités traitées et de comparaison dépendaient entièrement des choix antérieurs de l'exécutant quant aux communautés à exposer, et souvent quant aux ménages à traiter (par exemple, fournir un soutien matériel). Plutôt que d'être composé d'un échantillon spécifique avec une taille d'échantillon cible préalablement spécifiée des foyers traités et non

traités, le cycle d'enquête 2018-2019 de NORC a dû se contenter d'une distribution très défavorable des unités d'échantillonnage. Ainsi, cette conception a restreint la taille des échantillons, ce qui a conduit à une conception de l'évaluation avec une faible puissance statistique et, une incapacité de détecter des effets de la taille modestes avec une précision satisfaisante.

#### **8.4.2 Limitations de l'Analyse Qualitative**

En raison de la nature intentionnelle de l'échantillonnage qualitatif, la collecte de données qualitatives ne reflétait pas l'éventail complet des interventions en cours dans les communautés bénéficiaires. Malgré les tentatives visant à s'assurer que les bénéficiaires des programmes de formation professionnelle étaient bien représentés, les résultats ont été limités dans les communautés sélectionnées pour la collecte de données. De plus, les perspectives représentées par les donateurs et les représentants du gouvernement ne reflètent que ceux qui étaient disponibles pour un entretien.

## **9 Conclusions et recommandations pour les recherches futures**

### **9.1 Vue d'ensemble**

---

Ce rapport est le résultat et la conclusion de cinq années de recherche sur le travail des enfants dans les régions productrices de cacao du Ghana et de la Côte d'Ivoire. L'étude intègre des données d'enquête quantitatives issues de trois cycles de collecte de données (2008-2009, 2014-2015 et 2018-2019), des données quantitatives sur la mise en œuvre des principales parties prenantes sur une période de dix ans (2008-2009 - 2018-2019) ainsi que des données qualitatives provenant des enfants, des tuteurs, des enseignants, des agriculteurs et des principales parties prenantes internationales et nationales. Les données des enquêtes quantitatives sont utilisées pour présenter des estimations de la prévalence du travail des enfants et du travail dangereux des enfants, tandis que les données quantitatives et qualitatives sont utilisées pour évaluer l'efficacité des différents types d'interventions sur le travail des enfants et le travail dangereux des enfants dans les zones de culture du cacao de Côte d'Ivoire et Ghana.

Les résultats de l'enquête indiquent qu'en 2018-2019, environ 1,56 millions d'enfants (45% des enfants issus des ménages agricoles) étaient impliqués dans le travail des enfants dans la production de cacao dans les régions productrices de cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana. Parmi eux, environ 1,48 millions d'enfants (43% des enfants issus des ménages agricoles) étaient impliqués dans un travail dangereux des enfants en 2018-2019.

Au cours de la période d'évaluation (de 2008-2009 à 2018-2019), la proportion d'enfants impliqués dans un travail dangereux des enfants dans les ménages agricoles des régions productrices de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana a augmenté de 14 points de pourcentage. Ainsi, l'objectif de *la Déclaration et du Cadre* visant à réduire de 70 % les pires formes de travail des enfants dans le secteur du cacao entre 2008-2009 et 2018-2019 n'a pas été atteint. Cependant, il vaut la peine d'examiner cette conclusion dans le contexte de la croissance de la production de cacao, qui a augmenté de 62 % au cours de la période d'évaluation de dix ans.

Il est intéressant de constater que la comparaison des données sur les ménages producteurs de cacao (plutôt que celles sur tous les ménages agricoles) entre les cycles 2013-2014 et 2018-2019 indique que le taux de prévalence de l'exposition des enfants au travail dangereux dans la production de cacao n'a pas évolué pour ce groupe pendant cette période, bien que la production au cours de cette période ait augmenté globalement de 14 % en Côte d'Ivoire et au Ghana.

En outre, les comparaisons de la prévalence du travail des enfants et du travail dangereux des enfants par strate de production de cacao indiquent que les taux de prévalence ont considérablement augmenté dans les strates de production moyenne et faible (le travail des enfants a augmenté de 16 et 27 points de pourcentage respectivement dans les strates moyenne et faible) alors qu'aucun changement n'a été observé dans la strate de production élevée. Ces résultats suggèrent que, à mesure que la production de cacao augmentait et que la culture du cacao se développait dans les zones où la culture de cacao était historiquement plus faible, le recours au travail des enfants dans ces zones a également augmenté. Comme l'a relevé une partie prenante en prenant connaissance de ces résultats : « **We've been chasing the cacao rather than chasing the children.** »<sup>68</sup>

Dans le même temps, le travail des enfants dans la strate de production élevée est resté stable malgré une augmentation de la production et une augmentation corollaire de la proportion de ménages agricoles cultivant du cacao. Les données sur les interventions indiquent que la pénétration des interventions mises en œuvre semblait être assez faible<sup>69</sup> et que la plupart des interventions étaient fortement concentrées dans la strate de forte production (où le problème du travail des enfants aurait pu être plus grave au départ). Certaines interventions ont été dénombrées dans la strate de production moyenne et presque aucune dans la strate de faible

---

<sup>68</sup> Une traduction en français pourrait correspondre à « Nous avons poursuivi le cacao plutôt que les enfants »

<sup>69</sup> Les données de mise en œuvre fournies par les principales parties prenantes indiquent que moins de 50% des communautés sélectionnées au hasard (représentatives des régions productrices de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana) ont reçu tout type d'intervention au cours des 10 dernières années.



production. Cela peut indiquer que les interventions sur le travail des enfants axées sur les zones à forte production de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana ont été efficaces pour contrer l'impact de l'augmentation de la production de cacao sur le travail des enfants.

Ces résultats, conjugués aux résultats de l'évaluation de l'efficacité des diverses interventions, dépeignent un tableau plus complet de la situation concernant le travail des enfants et le travail dangereux des enfants en Côte d'Ivoire et au Ghana. Ce tableau indique un degré de réussite variable. Bien que l'équipe de recherche ait trouvé que les interventions sur les moyens de subsistance ont eu un certain impact sur le travail des enfants, ce n'est que lorsque plusieurs interventions ont été mises en œuvre dans une région que nous constatons un impact significatif sur les taux de travail des enfants et de travail dangereux des enfants.

Sur le plan qualitatif, les enfants, les enseignants et les agriculteurs ont tous estimé que les interventions avaient un fort impact sur le comportement. Ces répondants ont toujours décrit l'importance des interventions sur la réduction du travail des enfants et du travail dangereux des enfants, soulignant que les réformes en milieu scolaire étaient les plus importantes.

Alors que les analyses quantitatives n'ont pu détecter qu'un impact limité des interventions, il est important de noter que l'absence de détection d'impact ne signifie pas absence d'effet, mais seulement que la conception de l'intervention et la quantité de données collectées ne permettait pas un niveau de précision statistique suffisant pour détecter un effet, compte tenu de sa taille.

Dans l'ensemble, ce rapport plaide fortement en faveur d'une conception du travail des enfants et du travail dangereux des enfants dans la production de cacao comme un problème complexe nécessitant de multiples solutions complémentaires. Une telle approche est souvent appelée une approche systémique dans laquelle il est essentiel de comprendre les phénomènes comme étant liés et dépendants des différentes facettes du système lui-même. Par exemple, comprendre la relation entre la prévalence du travail des enfants et l'augmentation de la production et / ou de la demande mondiale de cacao. La superposition de cette compréhension au-dessus du rôle de la strate de production et de l'influence des interventions commence à mettre en perspective le système dans son ensemble.

Un autre point important à retenir de ce rapport est les réalisations sur le terrain de la lutte contre le travail des enfants et le travail dangereux des enfants par les parties prenantes nationales et internationales. Bien que les objectifs du Protocole Harkin-Engel n'aient pas été atteints, nous constatons un impact sur le travail des enfants dans les zones à forte production où de multiples interventions ont été entreprises. Bien que les résultats de l'évaluation suggèrent la réussite des efforts soutenus pour lutter contre le travail des enfants, il est important de comprendre quels types et combinaisons d'interventions sont les plus efficaces pour réduire le travail des enfants et

le travail dangereux des enfants et comment l'efficacité peut varier selon les différentes conditions locales. Cela souligne la nécessité de poursuivre les recherches sur ce sujet.

Concernant le travail dangereux des enfants, les données suggèrent qu'il est essentiel de comprendre chaque composante du travail dangereux (comme le défrichage, l'utilisation de produits agrochimiques, l'utilisation d'outils tranchants et le transport de charges lourdes) afin de concentrer les efforts sur les dimensions du travail dangereux le plus répandu dans une zone particulière. Il existe un débat important autour des différences entre les définitions nationales et international du travail des enfants. Cependant, la question du travail dangereux des enfants est moins contestée et les composantes du travail dangereux des enfants peuvent avoir un impact direct sur le développement physique et psychologique d'un enfant. Ainsi, regarder directement le travail dangereux des enfants et, en particulier, la fréquence d'exposition à différents dangers, plutôt qu'une catégorisation binaire d'un enfant comme étant simplement impliqué ou non dans le travail des enfants, pourrait être une manière de procéder sur laquelle les parties prenantes peuvent s'entendre.

En termes d'utilisation de produits agrochimiques, leur utilisation par les ménages agricoles a augmenté continuellement et, dans le même temps, l'exposition des enfants aux produits agrochimiques a quintuplé entre 2008-2009 et 2018-2019. D'autres études, tant quantitatives que qualitatives, portant spécifiquement sur l'utilisation de produits agrochimiques et de ses causes principales peuvent être justifiées.

Ceci, encore une fois, souligne l'importance d'une approche systémique dans laquelle plusieurs interventions (ou interventions uniques à composantes multiples) sont codéveloppées pour aborder des aspects spécifiques du système tels que la sensibilisation en conjonction avec les services de subsistance, un accès accru à écoles, et des modifications de la législation nationale. Ces interventions peuvent ensuite être axées, par exemple, sur les éléments du travail dangereux des enfants qui sont les plus répandus dans des régions particulières.

## **9.2 Enseignements Tirés et Future Recherches**

---

Au-delà des principales conclusions de ce rapport, il existe plusieurs sujets importants et points à retenir qui peuvent aider à orienter les futures recherches sur le travail des enfants et le travail dangereux des enfants. Nous en présentons plusieurs ci-dessous.

## **9.3 Implication des parties prenantes**

---

L'équipe de recherche est d'avis que l'implication des parties prenantes peut se révéler être le facteur le plus important dans la réussite d'un projet de collecte de données sur le travail des enfants. Il existe parfois un climat de méfiance parmi les parties prenantes lorsqu'on aborde des

questions qui, comme celle-ci, touchent aux économies, aux croyances culturelles et à la législation nationale. À ce titre, nous pensons que l'implication des parties prenantes, qui rassemble les partenaires tripartites dans un dialogue mutuel sur un pied d'égalité, est essentielle au processus<sup>70</sup>. Ces activités de mobilisation doivent avoir lieu au début d'un projet, lors de la conception des questionnaires et des plans de mise en œuvre et de terrain, ainsi qu'à la fin du projet, pour aider à structurer l'analyse et le rapport final. Les parties prenantes sont plus disposées à accepter les résultats de tels projets si elles éprouvent un sentiment de propriété envers le projet et son déroulement. De plus, l'implication des parties prenantes a l'avantage supplémentaire d'améliorer la conception et la mise en œuvre de la recherche, de rationaliser le processus d'autorisation de collecte de données et le processus d'examen des comités de protection des personnes, et donne souvent accès à des données nationales fournies par des recensements ou des administrations.

En ce qui concerne le projet actuel, l'équipe de recherche a consulté les gouvernements de la Côte d'Ivoire et du Ghana (y compris les institutions de réglementation du cacao, les bureaux nationaux de statistiques et divers ministères dans chaque pays), l'industrie internationale du cacao par le biais de la WCF, des organisations internationales telles que comme l'OIT et l'UNICEF, des organisations de la société civile locales et internationales et le Département américain du Travail. Ces engagements ont eu un impact positif sur la qualité des données utilisées dans le cadre de cette étude.

#### **9.4 Définitions communes et nationales**

---

L'équipe de recherche est d'accord avec les recommandations formulées dans les directives de la 20<sup>e</sup> Conférence internationale des statisticiens du travail quant à l'utilisation de définitions et de concepts communs pour les projets de collecte de données sur le travail des enfants et le travail forcé. L'utilisation de définitions communes permettent d'établir des repères et des comparaisons d'un pays à l'autre, ce qui permet d'inscrire les débats sur les questions de travail dans un cadre plus global. Cependant, les définitions locales sont parfois tout aussi importantes pour garantir l'appropriation et l'adhésion chez les acteurs nationaux. Le coût d'inclure deux définitions est souvent marginal et permet des comparaisons à partir des définitions nationales et internationales, comme le montre le présent rapport. Par exemple, il existe un débat important autour de la définition internationale du travail des enfants et du rôle de ce que les parties prenantes en Côte d'Ivoire et au Ghana appellent le « travail socialisant » effectué par les enfants

---

<sup>70</sup> De telles activités de mobilisation des intervenants sont également soulignées dans les directives actuelles de la CIST

sous la surveillance de leurs parents et pour enseigner aux enfants les compétences nécessaires à la vie agricole. Bien que l'équipe de recherche convienne que des définitions internationales sont nécessaires pour permettre une réponse globale aux problèmes du travail des enfants, les futurs chercheurs devraient être conscients de ce débat et travailler pour y répondre en incluant des définitions nationales tant que possible.

## **9.5 Travail des enfants, tâches dangereuses et composantes du TDE**

---

Nos recherches, qui ont conduites à compréhension plus approfondie des données et de la problématique liée à la nature binaire du résultat ciblé, nous font penser que la mesure du travail des enfants ne suffit pas à elle seule à décrire avec précision les réalités sur le terrain. Le travail des enfants et le travail dangereux des enfants sont des variables dichotomiques au travers desquelles les enfants sont identifiés comme étant dans ou hors d'une situation de travail des enfants et / ou de travail dangereux des enfants. Par exemple, un enfant de 11 ans qui travaille une heure avec ses parents dans une exploitation est mis sur le même plan qu'un enfant de 11 ans qui passe 40 heures à pulvériser des produits chimiques dangereux. Bien que la réduction de l'exposition à tout travail dangereux soit un objectif important, il est tout aussi important de prendre en compte les implications d'une exposition des enfants à des types de dangers spécifiques ainsi que l'exposition à de multiples dangers pour identifier les stratégies et les programmes qui peuvent aider à les éliminer. De telles nuances sont souvent des points de discordance entre partenaires tripartites et il est essentiel de pouvoir rendre compte non seulement du travail des enfants, mais aussi de l'impact relatif des différentes composantes du travail et du travail dangereux des enfants. Une telle analyse fournit également aux décideurs des exemples concrets de domaines où concentrer les interventions pour être plus efficaces.

## **9.6 Formation des enquêteurs**

---

La formation des enquêteurs est un aspect souvent sous-estimé de la collecte de données de haute qualité. Le projet actuel comptait 21 jours de formation dans chaque pays pour l'ensemble des activités pertinentes, dont 5 jours de formation sur le dénombrement par recensement, 5 jours de formation des superviseurs et 10 jours de formation des enquêteurs qui s'est terminé par des enquêtes pilotes. Il ne faut pas sous-estimer l'importance de cette formation approfondie, avec un noyau de superviseurs et d'énumérateurs, qui a directement conduit à la bonne qualité des données utilisées pour notre analyse.

## **9.7 Essais contrôlés aléatoires**

---

Lors de l'évaluation de l'efficacité des diverses interventions dans le secteur du cacao, les difficultés d'utiliser une approche basée sur des modèles pour identifier l'impact des interventions (et de leurs combinaisons) sont apparues évidentes à l'équipe de recherche étant

donné la multitude de facteurs influençant la prévalence du travail et du travail dangereux des enfants. Afin de produire des données exploitables que les parties prenantes puissent utiliser pour lutter contre le travail des enfants dans la production de cacao, il convient de souligner l'importance d'entreprendre des essais randomisés et contrôlés pour détecter cet impact avec un plus grand degré de validité interne et qui peut fournir une estimation plus concrète de tout impact. De même, pour comprendre les complémentarités des différents types d'interventions, il est important de concevoir et de mettre en œuvre des études fondées sur essais randomisés et contrôlés pour décortiquer l'efficacité relative de chaque intervention.

## 9.8 Remarques Finales

---

L'équipe de recherche espère que les informations contenues dans ce rapport pourront être utilisées par les parties prenantes nationales et internationales pour mieux comprendre comment les taux de travail des enfants et de travail dangereux des enfants ont changé entre 2008-2009 et 2018-2019, les domaines dans lesquels une plus grande attention est nécessaire et comment les interventions futures peuvent être conçues et mises en œuvre pour améliorer encore la vie des enfants en Afrique de l'Ouest. En outre, la force du cycle de collecte de données 2018-2019 et l'intégration des définitions locales et internationales permettent à cette étude d'être utilisée à l'avenir comme une nouvelle base de référence pour mesurer les progrès vers l'élimination des pires formes de travail des enfants dans les régions productrices de cacao de la Côte d'Ivoire et du Ghana.

Les preuves de l'efficacité des interventions dans la réduction du travail des enfants mises en évidence dans cette étude, même si elles sont limitées à des domaines spécifiques et à des conditions spécifiques, plaident clairement en faveur de la poursuite et de l'intensification des efforts entrepris dans le cadre du Protocole Harkin-Engel. Le Protocole a réuni les partenaires nationaux et internationaux vers un objectif commun de lutte contre le travail des enfants et il est important de veiller à ce que la collaboration et le dialogue entre les parties prenantes se poursuivent et s'intensifient pour réduire et éliminer le travail dangereux des enfants dans le secteur du cacao en Côte d'Ivoire et Ghana.

## 10 Annexes du Rapport

### 10.1 Annexe I : Détails de la Méthodologie du Cycle d'Enquête 2018-2019 et de sa Mise en Œuvre

---

#### 10.1.1 Plan d'échantillonnage

Le plan d'échantillonnage de l'Enquête 2018-2019 sur le travail des enfants au Ghana et en Côte d'Ivoire cherche à assurer la comparabilité maximum des estimations entre le cycle de référence 2008-2009 et 2018-2019 pour garantir que nous pouvons faire des inférences valides du changement tout en produisant également des estimations transversales précises et actuelles. Dans notre méthodologie d'échantillonnage, nous essayons de trouver un équilibre entre la précision des estimations et la comparabilité entre les cycles.

Afin d'obtenir des estimations représentatives des ménages agricoles dans les régions productrices de cacao du Ghana et de la Côte d'Ivoire, NORC a collecté des données d'enquête auprès de 75 grappes dans chaque pays pendant la saison de récolte de cacao 2018-2019.

##### 10.1.1.1 Méthode d'échantillonnage

Suivant la méthode utilisée dans les cycles précédents de l'Enquête sur le travail des enfants administrée par Tulane University et l'ISSER / ENSEA, NORC a utilisé une méthode d'échantillonnage en grappes stratifié à plusieurs degrés pour sélectionner les zones de dénombrement (ZD / grappes / communautés) qui servent d'unités primaires d'échantillonnage (UPE) pour la collecte de données 2018-2019.

La base de sondage se compose de trois étapes où, dans la première étape, nous avons identifié un nombre donné de ZD (communautés) comme décrit ci-dessous. Durant la deuxième étape, une fois les ZD identifiées, nous avons entrepris un dénombrement complet de tous les ménages (l'inventaire) dans ces zones. Enfin, à partir de la liste des ménages de chaque ZD, un nombre donné de ménages a été échantillonné au hasard pour l'enquête 2018-2019.

##### 10.1.1.2 Sélection de Zones de Dénombrement

Pour sélectionner les ZD sur la base d'un échantillonnage en grappes stratifié, deux approches ont été envisagées par l'équipe NORC :

- **Approche préférée** : stratification des ZD basée sur la quantité de cacao produite par ZD.

- **Approche alternative** : stratification des ZD basée sur la quantité de cacao produite au niveau de l'unité géographique immédiatement supérieur aux ZD pour laquelle des données sont disponibles.

L'équipe NORC a d'abord examiné s'il était possible d'utiliser l'approche préférée, qui nécessitait des données actuelles sur la production de cacao au niveau des ZD. Cependant, après plusieurs séries de délibérations avec les gouvernements du Ghana et de la Côte d'Ivoire, nous avons réalisé que les données de production au niveau des ZD n'étaient pas disponibles en raison d'un manque de données actuelles du recensement agricole. En conséquence, NORC a décidé d'adopter l'approche alternative de stratification des ZD mentionnée ci-dessus et a suivi une stratégie de stratification décrite ci-dessous :

- Pour le premier degré :
  - a. Des données sur la production de cacao au niveau du district / département (plutôt qu'au niveau de la ZD) ont été collectées<sup>71</sup>
  - b. Les districts / départements ont été classés dans les strates de production haute / moyenne / basse de cacao sur la base des données de production de cacao les plus récentes.
  - c. Les communautés productrices de cacao de chacun des districts / départements ont été identifiés puis affectés dans la strate de production haute / moyenne / basse de cacao en fonction de la classification des districts / départements auxquels elles appartiennent.
- Pour le deuxième degré, à partir de la liste de toutes les communautés productrices de cacao classées en strates de production élevée / moyenne / faible de cacao, nous avons utilisé des méthodes d'échantillonnage aléatoires pour échantillonner les ZD de chacune des trois strates ci-dessus afin de sélectionner un total de 75 ZD parmi les strates de production élevée, moyenne et faible de cacao. Nous avons suréchantillonné des ZD de la strate de production élevée de cacao (dans ce cas, les strates sont les districts / départements)
  - Étant donné que les données de production de cacao au niveau des ZD n'étaient pas disponibles dans cette approche, le GSS au Ghana / l'INS en Côte d'Ivoire ont

---

<sup>71</sup> Données les plus récentes sur la quantité de cacao produite au niveau du district au Ghana fournies par le Ghana COCOBOD et au niveau du département de Côte d'Ivoire par le Conseil café-cacao de Côte d'Ivoire.

utilisé une méthode d'échantillonnage aléatoire simple pour échantillonner les ZD au sein des districts / départements.

- Dans chaque pays, 40 ZD ont été échantillonnés de la strate de haute production de cacao, 25 ZD de la strate de production moyenne de cacao et 10 ZD de la strate de faible production de cacao.

**Figure 5 : Gammes utilisées pour la stratification des départements / districts : cycle d'enquête 2018-2019**

Stratification	Côte d'Ivoire	Ghana
	Production totale de cacao du département, en tonnes	Production totale de cacao du district, en tonnes
Strate élevé	Plus de 40 000 tonnes	Plus de 20 000 tonnes
Strate moyenne	10 000-40 000 tonnes	8 000-20 000 tonnes
Strate faible	Moins de 10 000 tonnes	Moins de 8 000 tonnes

### 10.1.1.3 Sélection des ménages dans les ZD identifiés pour l'enquête

Une fois les grappes identifiées, NORC a entrepris un nouveau recensement des ménages dans chacune des ZD sélectionnés pour dénombrer les ménages qu'elles contiennent. Après le recensement, NORC a échantillonné au hasard des ménages agricoles avec au moins un enfant admissible âgé de 5 à 17 ans pour mener la principale enquête sur la prévalence du travail des enfants de la saison de récolte de cacao 2018-2019.

L'enquête 2018-2019 avait pour but de collecter des données auprès de 1 500 ménages en Côte d'Ivoire et de 1 300 ménages au Ghana, pour aboutir à environ 2 300 enfants interrogés dans chaque pays.<sup>72</sup>

<sup>72</sup> Le calcul du nombre total de ménages à enquêter est basé sur l'objectif d'enquêter sur au moins 2 300 enfants et le nombre moyen d'enfants par ménage. Les données sur le nombre moyen d'enfants par ménage dans chaque pays sont disponibles dans le rapport Tulane pour les cycles d'enquête 2008-2009 et 2013-2014. Sur la base de l'expérience des cycles d'enquête précédents, nous nous attendions à une réduction de 20 % et 15 % du nombre moyen d'enfants par ménage en Côte d'Ivoire et au Ghana respectivement lors du cycle d'enquête de 2018 et avons donc calculé le nombre total de ménages requis pour que 2 300 enfants soient interrogés.



#### **10.1.1.4 Considérations importantes**

Il est important de noter que la méthodologie d'échantillonnage que nous proposons diffère de la méthodologie utilisée par Tulane lors des précédents cycles d'enquête. Cela est principalement dû au fait que la stratification des ZD (UPE) de NORC était basée sur les niveaux de production de cacao du district / département, alors que, selon la documentation disponible, Tulane a utilisé les données de production de cacao au niveau de la région / du district respectivement pour le Ghana et la Côte d'Ivoire pour stratifier les ZD. Puisque notre UPE est la ZD, la stratification basée sur la production de cacao dans le district / département conduira à de meilleurs contrôles sur l'échantillon et à des estimations plus précises. Cependant, notre approche de stratification des UPE basée sur les niveaux de production de cacao du district / département, plutôt que sur les niveaux des région / district n'affecterait pas la comparabilité des estimations nationales des taux de prévalence entre les cycles, mais améliorera la précision des estimations nationales en réduisant l'erreur d'échantillonnage éventuelle liée à la stratification des UPE sur la base des données de production à un niveau géographique supérieur. Veuillez consulter section 10.2 pour une explication complète de ce problème.

#### **10.1.2 Méthodologie d'enquête**

##### **10.1.2.1 Approche quantitative**

La principale source de données quantitatives était les trois séries d'enquêtes représentatives du secteur au niveau national sur le travail des enfants (2008-2009, 2013-2014 et 2018-2019) en Côte d'Ivoire et au Ghana. Afin de répondre à d'éventuels problèmes de saisonnalité, les enquêtes ont été menées pendant la principale saison de récolte du coco dans les deux pays et aussi près que possible des cycles d'enquête précédents.

L'enquête 2018-2019 a obtenu des données d'enquête auprès de 1 507 ménages en Côte d'Ivoire et de 1 317 ménages au Ghana, ayant abouti à environ 2 743 entretiens avec des enfants en Côte d'Ivoire et 2 809 au Ghana. Nous avons collecté des données d'enquête auprès des chefs de chaque ménage échantillonné ainsi que des données au niveau communautaire auprès des dirigeants communautaires, des écoles et des dépôts de cacao pour fournir des informations supplémentaires.

##### **10.1.2.2 Approche qualitative**

La collecte de données qualitatives s'est effectuée sous forme de discussions de groupe (DG), d'entretiens avec des informateurs clés (EIC) et d'observations sur le terrain. Tous les groupes de discussion étaient dirigés par un modérateur formé à ces fins et qui a suivi un ensemble de questions prédéterminées articulées dans un guide de discussion. Les participants ont été choisis

ou recrutés sur la base des critères d'un questionnaire de sélection ou en étant regroupés dans une zone géographique.

La composante qualitative de l'enquête sur le travail des enfants 2018-2019 a fourni un contexte pour les résultats quantitatifs, ainsi qu'une compréhension plus approfondie de la façon dont les différents acteurs clés comprennent le travail des enfants dans le secteur du cacao au Ghana et en Côte d'Ivoire. Cette composante a fourni une perspective nuancée sur les sujets couverts par les enquêtes quantitatives, y compris la compréhension contextuelle de concepts complexes tels que le travail de nuit, les charges lourdes, l'utilisation d'outils tranchants et autres.

#### 10.1.2.2.1 *Entretiens avec des informateurs clés*

Les EIC ont éclairci comment les différents acteurs clés comprennent le travail des enfants et les interventions visant à réduire le travail des enfants. Ces entretiens ont mis en évidence les complexités spécifiques à chaque pays qui peuvent affecter les taux de travail des enfants et l'efficacité des interventions visant à réduire le travail des enfants. Les EIC étaient axés sur les dirigeants, les donateurs et les OSC / exécutants d'interventions pour réduire le travail des enfants. NORC a réalisé des EIC avec les groupes suivants dans chaque pays :

- Agents de vulgarisation agricole
- Dirigeants communautaires
- Producteurs de cacao
- Donateurs et membres de l'industrie du cacao
- Responsables gouvernementaux
- Exécutants (OSC et ONG)

Pour tous les entretiens, NORC a impliqué des membres de l'industrie du cacao et des exécutants pour identifier les répondants éventuels. NORC a collaboré étroitement avec les membres de l'USDOL et de l'industrie pour s'assurer que toutes les questions dans les guides d'entretien étaient pertinentes, logiques et cohérentes. NORC a également impliqué des exécutants qui reçoivent des financements autres que ceux de l'USDOL et de l'industrie du cacao.

NORC a adopté une approche d'échantillonnage en boule de neige pour les EIC, dans laquelle les répondants devaient identifier d'autres cibles appropriées aux besoins de l'étude. NORC a également mis à profit les ateliers et les réunions liés au travail des enfants dans le cacao et a approché les cibles potentielles de cette manière. Bien que les EIC n'aient pas un échantillon de taille fixe, NORC a veillé à ce qu'un nombre similaire de répondants de chaque groupe de répondants soient interrogés dans chaque pays. Le tableau suivant détaille les institutions avec lesquelles des EIC ont été effectués :

**Figure 6 : Entretiens avec des personnes clés : Cycle d'enquête 2018-2019**

Institution	Nombre d'entretiens
Bureau de l'information sur l'éducation	1
Service d'éducation du Ghana	1
Ministère de l'Emploi et des Relations de Travail	2
COCOBOD Ghana	6
Commission des Droits de l'Homme et de la Justice Administrative	1
MOCA	4
Fairtrade Afrique	1
OIT	1
Free the Slaves (Ghana)	1
UNICEF Ghana	1
UNICEF Côte d'Ivoire	1
USDOL Bureau of International Affairs	3
Fairtrade International	1
Initiative Internationale sur le Cacao	2
Fondation Mondiale du Cacao	1
Action Contre l'Exploitation des Enfants	2

Avant chaque entretien, nous avons décrit la procédure qui sera suivie durant l'entretien, y compris le but et la durée prévue de la discussion. Les personnes interrogées ont été informées que leur participation est volontaire, toutes les réponses sont confidentielles et qu'elles peuvent choisir de ne pas permettre l'enregistrement de leur entretien. Toutes les citations utilisées dans les rapports ultérieurs ont supprimé toutes les informations d'identification personnelle, ou tout détail qui indiquerait clairement que toute citation provenait probablement d'une personne ou d'une entité spécifique. Toutes les entrevues ont été administrées par le personnel de NORC et le cadre supérieur de Kantar, tous possédant une vaste expérience qualitative.

#### 10.1.2.2.2 *Groupes de discussion*

Les groupes de discussion ont contextualisé la composante quantitative de l'évaluation et ont décrit les réalités sur le terrain auxquelles font face les producteurs de cacao, y compris les expériences communes, les perceptions face aux interventions et à l'éducation. Les discussions de groupe se sont principalement concentrées sur les communautés productrices de cacao ayant bénéficié d'interventions, mais ont inclus certaines communautés non bénéficiaires pour permettre une comparaison entre les communautés bénéficiaires et non bénéficiaires.

Les groupes de discussion ont été ventilés par sexe pour permettre l'émergence de différences de perspective et d'opinion entre les sexes. Les groupes de discussion avec des enfants ont été ventilés par sexe et par âge pour permettre aux participants de participer à une discussion aux côtés de leurs pairs. Avant la ventilation par âge et par sexe, les discussions de groupe étaient largement axées sur les groupes suivants : enfants bénéficiaires, enfants non bénéficiaires, personnes bénéficiaires en charge d'enfants et personnes non bénéficiaires en charge d'enfants.

En général, les groupes de discussion étaient composés d'environ 6 à 10 participants et les groupes de discussion avec des enfants duraient en moyenne de 45 minutes à une heure, tandis que les groupes de discussion avec des adultes duraient d'une heure à 90 minutes.

#### 10.1.2.2.3 *Echantillonnage*

Pour sélectionner les communautés dans lesquelles organiser les groupes de discussion et les EIC au niveau communautaire, NORC a utilisé les réponses à l'enquête quantitative pour générer une liste complète détaillant les réponses moyennes aux questions liées aux interventions et au travail dangereux des enfants. L'équipe a analysé de près les communautés enquêtées selon les paramètres suivants :

- **Exposition à la formation** : % de répondants exposés à une formation à la sécurité au travail, à une formation professionnelle, à une formation de sensibilisation et à des projets de subsistance
- **Activités déclarées** : % de répondants déclarant le défrichage, l'utilisation de produits agrochimiques, le travail de nuit, les longues heures de travail
- **Taux de travail des enfants** : % des enfants dans la ZD impliqués dans le travail des enfants.

Pour maximiser les écarts de perspectives, les membres de l'équipe ont sélectionné individuellement des ZD avec des taux variables d'exposition à la formation, aux activités déclarées et au travail des enfants. L'équipe a ensuite réduit la liste des communautés en se concentrant sur les communautés ayant une relation inverse entre l'exposition à la formation et les activités déclarées / taux de travail des enfants. C'est-à-dire une exposition élevée à la formation et de faibles taux de travail des enfants / d'activités déclarées ou une faible exposition à la formation et des activités rapportées / taux de travail des enfants élevés. L'équipe a également sélectionné individuellement les communautés où les taux d'exposition à la formation étaient élevés, mais les taux de travail des enfants et d'activités dangereuses étaient également élevés, et les communautés où l'exposition à la formation était faible, mais les taux de travail des enfants et les taux d'activités dangereuses étaient également faibles. Il s'agissait d'un exercice itératif dans lequel, après chaque passage, les membres de l'équipe discutaient de leur

raisonnement pour sélectionner chaque communauté. Enfin, l'équipe a convenu de 15 communautés dans chaque pays qui représentaient des taux variables de travail des enfants et de travail dangereux des enfants, ainsi que différents niveaux d'exposition aux interventions.

À la suite de cet exercice, NORC a utilisé les données GPS et STATA pour générer une carte de chaque pays qui montrait où chaque communauté sélectionnée était située. Le but de cet exercice était de s'assurer que les communautés sélectionnées étaient bien réparties sur le territoire de chaque pays et représentaient un éventail d'interventions. L'équipe a travaillé en étroite collaboration avec notre sous-traitant local pour garantir l'exactitude des cartes générées et sélectionner les communautés finales. Les tableaux suivants décrivent les communautés pour les groupes de discussion et les EIC au niveau communautaire dans chaque pays :

**Figure 7 : GD communautaires au Ghana**

Région	District	Nom de la communauté
Central	Assin South	Dossi
Ashanti	Atwima Mponua	Mmawaninha
Ashanti	Ahafo Ano South	Aponaponso
Ashanti	Ahafo Ano South	Essienkyem
Western	Sefwi Wiawso	Kofikrom
Brong Ahafo	Asunafo North	Akorabuokrom (Duase)
Ashanti	Amansie Central	Fenaso No. 3
Central	Asikuma Odoben Brakwa	Baffokrom (Adandan No. 1)

**Figure 8 : GD communautaires en Côte d'Ivoire**

Département	Sous-Préfecture	Nom de la communauté
Adzopé	Becedi-Brignan	Becedi-Anon
Gueyo	Gueyo	Lakota Carrefour
Lakota	Zego	Goboue
Oumé	Diégonéfla	Goudi
Tiassalé	Morokro	Koyékro
Tiassalé	N'Douci	Badasso (Abeve)
Yamoussoukro	Kossou	Zatta

### **10.1.3 Conception des outils d'enquête**

Les questionnaires quantitatifs couvrent un large éventail de sujets visant à aborder les nombreux facteurs qui contribuent au travail des enfants et au travail dangereux des enfants dans le secteur du cacao. Pour chaque ménage échantillonné, tous les enfants consentants âgés de 5 à 17 ans ont été interrogés. De plus, le chef de ménage ou un autre membre du ménage bien informé a été interrogé à l'aide d'un questionnaire pour le chef de ménage et d'une liste des membres du ménage. Dans chaque ZD échantillonnée, des entretiens ont été menés avec tous les chefs de village, les exploitants de dépôts de cacao et les directeurs d'écoles publiques et privées de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année.

Pour garantir la comparabilité entre les cycles de collecte de données, les instruments quantitatifs susmentionnés ont été calqués sur ceux utilisés lors des cycles d'enquête 2008-2009 et 2013-2014. Avant la collecte des données, tous les instruments d'enquête ont été examinés et approuvés dans le cadre d'ateliers tenus dans l'un des deux pays et réunissant les principales parties prenantes tels que des représentants des gouvernements hôtes ainsi que des partenaires de l'industrie et des ONG. De plus, nos équipes de recherche locales ont examiné en profondeur les instruments, suivies d'un pré-test sur le terrain au sein de ZD qui ne faisaient pas parti de l'échantillon mais qui sont semblable aux communautés échantillonnées sur le plan démographique. Les enseignements tirés des ateliers, des examens et du pré-test ont été rassemblés et soigneusement documentés pour informer la conception finale de l'instrument. ILAB a été impliqué et a apporté sa contribution à chaque étape de ce processus.

#### **10.1.3.1 Questionnaire des enfants**

Le questionnaire des enfants capture les données utilisées pour construire tous les indicateurs du travail des enfants et les estimations démographiques et est donc d'une importance capitale pour l'étude. Pour minimiser les biais et conformément aux meilleures pratiques de l'OIT, les enquêteurs ont été formés pour administrer l'enquête aux enfants en privé après avoir obtenu le consentement des parents. Étant donné le sujet complexe de l'enquête, les enquêteurs ont effectué une évaluation du niveau de développement de l'enfant avant l'entrevue afin de déterminer la capacité cognitive de l'enfant à comprendre les concepts clés et les définitions couverts par l'enquête. Dans les cas où l'évaluation développementale suggère qu'un enfant ne comprendra pas la majorité des questions de l'enquête, les parents ont été invités à soutenir l'enfant durant l'administration du questionnaire (dans tous les cas, les enquêteurs sont tenus d'enregistrer des informations sur la présence d'autres personnes et la mesure dans laquelle ils ont influencé les réponses de l'enfant). Le cas échéant, des techniques d'entretien cognitif sont utilisées avec des enfants plus jeunes pour réduire le risque de suggestibilité, de confabulation et d'erreur touchant la vérification de la source des souvenirs. Tous les protocoles, outils et techniques d'entrevue

avec les enfants ont été traités en détail dans la formation des enquêteurs et les manuels des enquêteurs. Le questionnaire des enfants couvre les sujets suivants :

Migration et Mouvement. On pose aux répondants des questions sur leur cheminement migratoire, qui est souvent une composante courante du secteur agricole. Ces questions sont axées sur les pays / villes / communautés d'origine des répondants, identifient les facteurs moteurs de la migration et identifient les décideurs en matière de migration.

Activités de travail. On pose aux répondants des questions générales sur la nature du travail qu'ils effectuent. Cela comprend des questions de suivi approfondies sur des activités qui peuvent ne pas être généralement perçues comme du travail par les répondants, y compris l'agriculture pour le compte du ménage et non rémunérée ou les activités commerciales. Ce module pose également des questions sur les types de tâches agricoles effectuées, telles que le défrichage, le brûlage et le transport d'eau pour la pulvérisation. Ces questions portent sur la mesure dans laquelle un répondant donné accomplit régulièrement ces tâches, ou ne les exécute que de temps à autre.

Heures de travail. On pose aux répondants diverses questions sur leurs heures de travail, y compris les heures de la journée, la durée d'une journée donnée et la durée d'une semaine donnée. Ces questions portent aussi sur la mesure dans laquelle les heures de travail rapportées sont typiques pour ce répondant.

Blessures et maladies. On demande aux répondants de se rappeler dans quelle mesure ils ont subi des blessures ou des douleurs à la suite de travaux agricoles. Il peut s'agir de fractures, de blessures, de maux de dos, de douleurs musculaires, de maladies et autres.

Charges lourdes. Les répondants sont priés de se rappeler des types de charges qu'ils ont transportés, les circonstances dans lesquelles elles ont été transportées et la distance qu'ils ont pu avoir à parcourir durant le transport. Lorsque l'entretien se fait avec les jeunes enfants, NORC veillera à ce que les enquêteurs demandent aux enfants d'estimer les poids ou les distances en utilisant des éléments et des emplacements familiers dans la communauté (et non avec des unités de mesure). Cependant, les jeunes de 14 à 17 ans sont invités à fournir des estimations basées sur la distance, le poids et le mode de transport. Tous les enfants sont priés de se rappeler dans quelle mesure le port de charges lourdes a entraîné une douleur physique immédiate et / ou continue.

Exposition aux dangers environnementaux et autres dangers. Les répondants sont priés de se rappeler leur niveau d'exposition aux dangers environnementaux et aux produits chimiques. Cela peut inclure l'utilisation de pesticides et d'herbicides, l'exposition à des flammes ou des émanations et travailler à des hauteurs dangereuses. Ces questions portent également sur toute

conséquence sur la santé que les répondants peuvent avoir subi à la suite de cette exposition et sur la gravité des conséquences sur la santé.

Outils, équipement et machines. Les répondants sont priés de se rappeler les types d'équipement qu'ils utilisent normalement lorsqu'ils effectuent des activités agricoles. Cela comprend l'utilisation de machettes, de pulvérisateurs / brumisateurs, de couteaux ou d'outils à traction animale, ainsi que toute blessure pouvant résulter de l'utilisation de ces outils. De plus, les répondants sont également invités à se rappeler des types d'équipements de protection qu'ils ont pu utiliser lors de l'exécution de ces activités. Cela peut inclure des bottes de protection, des masques et autre.

Éducation. Ce module évaluera dans quelle mesure les enfants ont reçu ou reçoivent une éducation ou une formation. Il comprendra une brève évaluation de l'alphabétisme et de l'aptitude au calcul de base ainsi que toutes les raisons qui ont pu mener à manquer ou abandonner l'école, ou à redoubler les cours.

Activités de projets et sensibilisation. Étant donné que diverses interventions ont eu lieu, les répondants sont invités à se rappeler dans quelle mesure ils ont bénéficié des diverses activités de projets et des efforts de sensibilisation.

#### **10.1.3.2 Liste des membres du ménage**

La liste des membres du ménage recueille des informations démographiques de base sur tous les membres du ménage, y compris le sexe, l'âge, l'état matrimonial, l'éducation, le niveau d'alphabétisation ainsi que la situation professionnelle au cours des 7 derniers jours et 12 derniers mois.

#### **10.1.3.3 Questionnaire du chef de ménage**

Le questionnaire du chef de ménage est administré à la ou les personne(s) jugée(s) par le ménage échantillonné comme étant la mieux renseignée sur les pratiques agricoles et le revenu, les dépenses et les emprunts du ménage. Le questionnaire du chef de ménage comprend des modules sur le statut socio-économique du ménage, les caractéristiques de l'agriculture pratiquée, le cheminement migratoire, l'utilisation d'enfants pour le travail et les opinions sur le travail des enfants, l'accès au crédit et son utilisation (y compris le financement des intrants), la participation à des projets communautaires et la perception de risque futur de blessures liées à l'agriculture.

#### **10.1.3.4 Questionnaire des dirigeants communautaires**

Le questionnaire des dirigeants communautaires est administré à tous les chefs de village au sein de la ZD. Dans les cas où un chef traditionnel ne peut pas être interrogé, les députés locaux



seront interrogés à leur place. Le questionnaire des dirigeants communautaires recueille un large éventail d'indicateurs au niveau communautaire, notamment sur les tendances migratoires, les infrastructures, le statut socio-économique, la gouvernance, les tendances de la production de cacao, les activités de projets et l'incidence du travail des enfants et du travail forcé.

### **10.1.3.5 Questionnaire des écoles**

Le questionnaire scolaire est administré aux chefs d'établissement (ou à leurs mandataires désignés) dans toutes les écoles publiques et privées accueillant des élèves de la maternelle à la 12e année au sein de la ZD. Le questionnaire des écoles recueille des informations générales sur l'école, y compris les enseignants formés, les chiffres d'inscription et les frais de scolarité. En outre, l'enquête recueille des informations sur les enfants qui travaillent ainsi que les opinions des chefs d'établissement sur la mesure dans laquelle le travail agricole influence les résultats scolaires dans la communauté.

### **10.1.3.6 Questionnaire des dépôts de cacao**

Le questionnaire des dépôts de cacao est administré à tous les opérateurs / gestionnaires de dépôts de cacao au sein de la ZD. Cette brève enquête recueille des informations sur la capacité / le volume et les achats des dépôts de cacao ainsi que sur la mesure dans laquelle le dépôt de cacao utilise le travail des enfants et les taux de rémunération des enfants qui y travaillent.

## **10.1.4 Formation**

### **10.1.4.1 Formation des formateurs**

Pour faciliter la formation principale des enquêteurs, une formation des formateurs (FDF) a été dispensée aux superviseurs chargés de diriger des séances en petits groupes durant la formation principale. La formation des superviseurs s'est déroulée du 1er au 3 novembre 2018 pour le Ghana et du 10 au 17 janvier 2019 pour la Côte d'Ivoire. Au total, 15 superviseurs, 2 coordinateurs régionaux, 4 membres de l'équipe de direction de Kantar et 3 facilitateurs de NORC ont suivi chaque formation.

La formation a duré deux jours et les sujets traités étaient :

- Techniques d'entretien cognitif
- Examen du questionnaire des chefs de ménage
- Examen du questionnaire des enfants
- Examen de la liste des membres du ménage
- Examen du questionnaire des dirigeants communautaires

- Examen du questionnaire des écoles
- Examen du questionnaire des dépôts de cacao
- Procédure d'arrivée et de présentation
- Rôle des formateurs lors de la formation principale des enquêteurs

À la fin de la formation, les commentaires des superviseurs ont été intégrés à la révision des outils et guides. Les superviseurs étaient mieux équipés pour diriger des petits groupes pendant la formation principale des enquêteurs.

#### **10.1.4.2 Formation des enquêteurs**

La formation principale pour le Ghana a eu lieu du 5 au 14 novembre et du 18 au 28 janvier 2019 pour la Côte d'Ivoire. Au total, 113 participants étaient présents pour la formation au Ghana et 98 participants étaient présents pour la formation en Côte d'Ivoire.

La formation était basée sur les éléments suivants :

- Comprendre les objectifs de la recherche
- Comprendre les questions et comment les poser
- Maîtriser les opérations sur le terrain, la méthodologie et les procédures d'enquête
- Énoncer les rôles, les responsabilités et les attentes des enquêteurs et la nature de la participation du superviseur à l'enquête
- Réaliser un entretien efficace, en utilisant une tablette électronique dans les enquêtes en face à face (Nfield)

Résultats de la formation

À la fin de la formation, les participants étaient :

- Familier avec tous les outils et questionnaires
- Capable d'administrer les questionnaires assignés pour l'enquête avec confiance et précision
- Capable de suivre le processus de collecte de données et de planifier leur travail comme prévu
- Manipuler efficacement le matériel de terrain

La formation des équipes d'enquête des ménages et de la communauté a été organisée en parallèle. La formation de l'équipe d'enquête des ménages (chef de famille, enfant et liste des membres du ménage) a été facilitée par NORC tandis que les questionnaires communautaires (école, dirigeant communautaires et dépôt de cacao) ont été facilités par Kantar.

Les sujets abordés avec les deux équipes comprenaient :

- Techniques pour interroger les jeunes enfants
- Lignes directrices pour l'utilisation des tablettes
- Guide du questionnaire enfant
- Guide du questionnaire du chef de ménage
- Guide du questionnaire communautaire
- Protocole de protection de l'enfance
- Confidentialité et consentement éclairé
- Techniques d'entretien
- Utilisation des feuilles de travail
- Orientation pour la sécurité des enfants

#### 10.1.4.2.1 *Formation Qualitative*

NORC a organisé des formations consécutives au Ghana et en Côte d'Ivoire. La formation qualitative a duré quatre jours, dont une journée d'essais pilote et une journée de débriefing post-pilote.

Les modérateurs et les preneurs de notes ont été formés aux meilleures pratiques en matière de modération des groupes de discussion, y compris la gestion de la dynamique de groupe, la minimisation des risques pour les répondants adultes et enfants, le maintien de la neutralité tout au long de la discussion et la confidentialité intragroupe. Les modérateurs ont également été formés sur la façon de gérer les divulgations par les enfants d'abus et de travail forcé, y compris comment y répondre et informer les autorités compétentes. Les modérateurs ont reçu un protocole sur le risque et la réponse décrivant les procédures appropriées pour attirer l'attention sur la divulgation. Les équipes de modération des groupes de discussion ont également reçu des définitions opérationnelles des catégories d'intervention et une liste complète des activités qui peuvent être effectuées sur et hors d'une exploitation agricole. Les équipes de modération des groupes de discussion devaient être très familières avec les deux listes afin de faire leur travail efficacement et de reconnaître les noms locaux de divers outils.

Au cours de la formation, les modérateurs ont organisé de nombreuses séances d'entraînement et discussions pour s'assurer que les mots locaux appropriés étaient utilisés. Les modérateurs ont également pris en considération les variations régionales pour les termes et des concepts clés. Après l'essai pilote, les équipes de collecte de données ont apporté les ajustements nécessaires aux outils de collecte de données. Ces changements ont maintenu le sens de chaque question, mais ont reformulé certaines questions pour être plus directs et assurer une traduction cohérente dans les langues locales sur le terrain.

Les groupes de discussion et des EIC au niveau communautaire ont été enregistrés, traduits et transcrits en anglais et en français. Les transcriptions ont été transmises via la plateforme de transfert de fichiers sécurisé de NORC

### **10.1.5 Essais Pilots**

L'objectif des essais pilotes était de vérifier la qualité du matériel d'enquête, sa cohérence et sa bonne interprétation, telles que voulues par le client et comprises par les répondants. Le pilote a été mené pour fournir une expérience d'apprentissage sur le terrain aux enquêteurs en fin de formation, pour s'assurer que les instructions des questionnaires ont été correctement mises en œuvre et pour vérifier que les sauts programmés dans les questionnaires fonctionnent avec précision. Le pilotage a été mené au Ghana le 10 novembre 2018 et en Côte d'Ivoire les 26 et 27 janvier 2019. L'équipe d'enquête des ménages a filtré et fixé des rendez-vous avec les ménages admissibles et a ensuite interrogé les chefs de famille et les enfants admissibles. Les équipes communautaires ont mené des entretiens avec des dirigeants communautaires, des directeurs d'école et des responsables de dépôts de cacao.

### **10.1.6 Collecte de Données**

La collecte des données pour le Ghana a duré du 23 novembre 2018 au 27 janvier 2019 et pour la Côte d'Ivoire du 9 février 2019 au 7 mars 2019. Quinze équipes ont été déployées sur le terrain dans chaque pays. Chaque équipe était composée d'un superviseur, de quatre enquêteurs de ménages et d'un enquêteur communautaire. Chaque équipe était accompagnée d'un responsable du contrôle qualité. Les équipes ont reçu des véhicules pour faciliter leurs déplacements entre et dans les différentes communautés car les routes menant à la plupart des localités étaient en mauvais état. Dans chaque localité, nos équipes ont rencontré les autorités administratives et villageoises pour expliquer le but de l'étude avant de commencer la collecte des données.

L'équipe (dirigée par le superviseur) a fait un compte rendu quotidien avant le début du terrain. Le superviseur a contacté les ménages et les a assignés à des enquêteurs pour mener des entretiens après que les chefs de ménage ont donné leur consentement. Pour chaque ZD, 20

ménages ont été filtré pour l'admissibilité et interrogés. Le soir après le travail, le superviseur synchronisait toutes les tablettes et envoyait un rapport pour la journée.

### 10.1.6.1 Méthodologie

Une liste de 23 ménages agricoles par ZD (dont 5 en réserve en cas de remplacement) a été échantillonnée et fournie pour l'enquête ILAB. L'équipe d'enquête arrive dans la communauté, observe toutes les procédures d'arrivé dans la communauté et de présentation nécessaires, avec ou sans le superviseur. L'équipe de dénombrement s'est rendue dans la ZD un jour plus tôt pour vérifier l'admissibilité des ménages et recruter le chef de ménage et les enfants (5 à 17 ans) qui étaient disponibles pendant le séjour de l'équipe dans la ZD.

### 10.1.7 Calcul des poids d'échantillonnage

Les ZD ont été stratifiées en trois strates en fonction d'une mesure existante de la quantité de cacao produite qui nous a été fournie par le COCOBOD au Ghana et par le Conseil Café-Cacao en Côte d'Ivoire. Un nombre prédéterminé de ZD ont été sélectionnées dans chaque strate pour l'échantillon, dont la distribution est présentée dans le Tableau 39.

Tableau 39: Nombre de ZD par strate

Strate	Côte d'Ivoire	Ghana
Strate 1 (Haute production)	40	40
Strate 2 (Production moyenne)	25	23
Strate 3 (Faible production)	10	10
Total	75	73

Les poids au niveau des ménages et des enfants ont été produits pour chaque ZD et calculés pour chaque chef de ménage et enfant répondant à l'enquête comme suit.

#### 10.1.7.1 Poids de ZD au niveau des ménages

Les poids de l'échantillon au niveau des ménages reposaient sur deux étapes de calculs, qui correspondent toutes deux à une étape du plan d'échantillonnage. Supposons que le ménage  $i$  soit situé dans la strate  $h$  et dans la zone de dénombrement (ZD)  $k$ . Le poids de premier niveau était basé sur le nombre correspondant de zones de dénombrement (ZD) dans la strate, et a été évalué comme  $w_i^{(1)} = \frac{N_h}{n_h}$  où  $N_h$  était le nombre de ZD dans la strate  $h$  et  $n_h$  était le nombre de ZD sélectionnés à la première étape du plan d'échantillonnage.

Le poids de deuxième niveau était basé sur le nombre correspondant de ménages éligibles (ayant au moins un enfant âgé de 5 à 17 ans) pour un entretien dans la ZD. Cela a été évalué comme  $w_i^{(2)} = \frac{M_k}{m_k}$  où  $M_k$  était le nombre de ménages éligibles un entretien dans la ZD  $k$  et  $m_k$  était le nombre de ménages qui ont été sélectionnés dans cette ZD et à la deuxième étape du plan d'échantillonnage. Le poids d'échantillonnage final au niveau du ménage pour chaque ZD était le produit de ces valeurs, à savoir  $w_i = w_i^{(1)} \times w_i^{(2)}$ .

Tous les ménages au sein d'une ZD donnée ont reçu la même pondération telle que construite ci-dessus.

### 10.1.7.2 Poids de ZD au niveau des enfants

Afin de générer les poids au niveau des enfants, un poids de troisième niveau a été construit sur la base du nombre d'enfants observé dans tous les ménages sélectionnés dans la ZD correspondant. Supposons que l'enfant  $j$  réside dans le ménage  $i$ , comme ci-dessus. Le poids de troisième niveau correspondant pour cet enfant a été évalué comme suit :  $w_j^{(3)} = \frac{c_k}{C_k}$  où  $C_k$  était le nombre d'enfants éligibles à un entretien dans la ZD  $k$  et  $c_k$  était le nombre d'enfants qui ont été interrogés dans la ZD  $k$  et à la troisième étape du plan d'échantillonnage. Le but de baser le poids de troisième niveau sur le nombre d'enfants observés dans chaque ZD était d'atténuer l'influence des poids hétérogènes, qui peuvent survenir en basant le schéma de pondération sur le nombre d'enfants éligibles à l'observation dans le ménage correspondant, sur la distribution d'échantillonnage des estimations ponctuelles. Le poids d'échantillonnage final au niveau de l'enfant était le produit de ces trois valeurs, à savoir  $w_j = w_i^{(1)} \times w_i^{(2)} \times w_j^{(3)}$ .

Tous les répondants enfants au sein d'une ZD donnée ont reçu le même poids, construit comme ci-dessus.

L'exemple suivant explique comment les poids au niveau des chefs de ménage et des enfants ont été calculés. Supposons que la ZD  $k$  est située dans la strate  $h$ . Le nombre fictif de ZD dans la strate  $h$ , de ménages dans la ZD  $k$ , et d'enfants observés dans la ZD  $k$  sont présentés dans le tableau 40.

Tableau 40: Illustration de la construction des poids

<b>Construction de poids</b>	
Nombre total de ZD dans strate <i>h</i>	1 000
Nombre total de ZD sélectionnées dans strate <i>h</i>	40
<b>ZD <i>k</i></b>	
Nombre total de ménages éligibles (avec au moins un enfant âgé de 5 à 17 ans)	100
Nombre total de ménages éligibles interrogés	20
Nombre total d'enfants dans la ZD <i>k</i>	200
Nombre total d'enfants interrogés dans la ZD <i>k</i>	50

Pour un ménage échantillonné *i* dans la zone de dénombrement *k*, le poids d'échantillonnage calculé est

$$w_i = w_i^{(1)} \times w_i^{(2)} = \frac{1000}{40} \times \frac{100}{20} = 125.$$

Pour un répondant enfant *j* échantillonné dans la zone de dénombrement *k*, le poids d'échantillonnage calculé est

$$w_j = w_i^{(1)} \times w_i^{(2)} \times w_j^{(3)} = \frac{1000}{40} \times \frac{100}{20} \times \frac{200}{50} = 500.$$

### 10.1.8 Vérification d'hypothèses

Pour comparer les changements dans les données entre les cycles 2018/19 et 2008/09 et entre les cycles 2018/19 et 2013/14, des tests d'hypothèses ont été effectués sur la base de la statistique de test de type Wald. La configuration de l'analyse comparative est la suivante. Supposons que  $\mu_A$  est une quantité de population correspondant à la population de l'étude au moment de l'une des études de 2008/09 ou 2013/14, telle qu'un taux de prévalence dans la population. De même, supposons que  $\mu_B$  est la quantité de population au moment de l'étude 2018/19. Les hypothèses nulles et alternatives indiquent que  $H_0: \mu_A = \mu_B$  et  $H_A: \mu_A \neq \mu_B$  ou  $H_A: \mu_A < \mu_B$  (selon la réponse).

La statistique de test est évaluée comme  $T = (\bar{x}_A - \bar{x}_B) / se(\bar{x}_A - \bar{x}_B)$ . Comme certaines informations sur la collecte de données de 2008/09 et de 2013/14 nous sont indisponibles, nous approximations l'erreur type de  $\bar{x}_A$  en utilisant celle des calculs de 2018 de sorte que la statistique de test qui est utilisée est  $T = (\bar{x}_A - \bar{x}_B) / (\sqrt{2} \times se(\bar{x}_B))$ .

## **10.2 Annexe II : Notes sur la comparabilité des données et les estimations démographiques pour les cycles d'enquête 2008-2009, 2013-2014 et 2018- 2019**

---

Les travaux confiés à NORC au début du projet comprenaient une analyse de qualité des données récoltées lors des cycles précédents de l'enquête sur le travail des enfants. Nous avons commencé par examiner la documentation et les données disponibles sur les cycles d'enquête déjà effectués fournis par le prestataire précédent. Lors de cette étape d'exploration, nous avons examiné la documentation et les données avec les objectifs suivants :

1. Déterminer si une documentation appropriée et complète existait pour concevoir une base d'échantillonnage 2018-2019 qui soit intégralement comparable avec la base d'échantillonnage utilisée lors des précédents cycles d'enquête en 2008-2009 et 2013-2014.
2. Déterminer si les ensembles de données contenaient toutes les variables nécessaires pour générer des indicateurs liés au travail des enfants et au travail dangereux.
3. Déterminer si toute la documentation était disponibles pour répliquer la création des indicateurs liés au travail des enfants et au travail dangereux à partir des données brutes des enquêtes des cycles précédents.
4. Déterminer si les formules et les algorithmes utilisés pour la création des indicateurs liés au travail des enfants et au travail dangereux à partir des données brutes de l'enquête étaient correctement codés.
5. Déterminer si toute la documentation était disponibles pour répliquer les poids d'échantillonnage des précédents cycles d'enquête nécessaires pour générer les estimations de population des indicateurs liés au travail des enfants et au travail dangereux du cycle de 2018-2019 à partir des données brutes de l'enquête.

Les examens entrepris par NORC ont identifié trois ensembles de problèmes concernant la comparabilité des données et les estimations de population des précédents cycles d'enquête (2008-2009, 2013-2014) et du cycle de 2018-2019 assuré par NORC, tels que décrits ci-dessous :

1. Documentation incomplète sur la création de la base d'échantillonnage utilisée par le précédent prestataire pour les cycles d'enquête de 2008-2009 et 2013-2014
2. Données manquantes pour relier les enfants sondés à leurs foyers respectifs pour le cycle d'enquête 2008-2009, et



3. Erreurs commises dans l'administration de l'enquête en Côte d'Ivoire lors du cycle d'enquête 2013-2014 et dans le processus utilisé pour la correction des erreurs de mise en œuvre.

### **10.2.1 Documentation incomplète et implication pour la comparaison des estimations de population entre les cycles d'enquête**

Lors de la conception de la méthodologie d'échantillonnage pour 2018-2019, NORC avait pour mandat d'assurer la compatibilité entre les cycles, et de mettre au point une base de référence plus solide pour de futures enquêtes. Après l'examen de la documentation disponible sur la façon dont la base d'échantillonnage a été construite lors des cycles précédents, il est devenu évident qu'il n'y avait pas suffisamment d'informations disponibles sur les méthodes précises utilisées dans la construction des bases d'échantillonnage lors de ceux-ci. NORC a fait part de ce problème à l'USDOL, et après plusieurs échanges avec les institutions impliquées dans la conception de la base d'échantillonnage des précédents cycles d'enquête<sup>73</sup>, NORC a conclu qu'il n'était pas possible de récupérer les informations nécessaires, et qu'il manquait des données essentielles nécessaires pour la réplique exacte de la base d'échantillonnage utilisée dans les cycles précédents.

En raison de ce manque d'information, il a parfois été difficile de préparer l'enquête de 2018-2019 en vue d'une comparaison précise entre les différents cycles. Pour y remédier, NORC s'est efforcé de trouver un équilibre entre précision et comparabilité, en assurant la comparabilité des statistiques clés tout en améliorant la base d'échantillonnage pour accroître la précision des estimations de 2018-2019.

Dans les cycles d'enquête de 2008-2009 et 2013-2014, les régions étaient utilisées comme niveau de stratification, et NORC s'est servi des districts/départements<sup>74</sup> en 2018-2019 (qui sont plus petits et peuvent être assignés à un niveau de stratification plus précisément qu'avec une zone plus large). Bien que cela signifie que les estimations démographiques générées par NORC pour le cycle d'enquête de 2018-2019 sont plus précises que celles utilisées précédemment, cela veut également dire que les bases d'échantillonnage n'étaient pas tout à fait identiques (l'une

---

<sup>73</sup> Celles-ci comprennent Tulane University, Ghana Statistical Service (GSS), l'Institut national de la statistique de Côte d'Ivoire (INS), l'École nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée (ENSEA) de Côte d'Ivoire et l'Institute of Statistical, Social And Economic Research (ISSER) du Ghana.

<sup>74</sup> Au Ghana, le niveau de stratification suivant est le « district », et en Côte d'Ivoire ils sont appelés « départements ».

commence au niveau régional, et l'autre au niveau du district ou du département). De ce fait, **les estimations de population totale ne sont pas tout à fait comparables**, comme expliqué ci-dessous :

Les estimations du nombre total d'enfants sont calculées en multipliant la population moyenne d'enfants de chaque strate par le nombre total de zones de dénombrement (ZD) dans chaque strate (qui devrait être la somme des ZD dans les régions pour le cycle d'enquête de 2008-2009, tandis que ce serait la somme de toutes les ZD dans les districts de production de cacao d'une région productrice de cacao). Il est important de noter que tous les districts d'une région ne produisent pas de cacao, et les totaux de population régionale des ZD choisies pour représenter les régions seront donc naturellement plus élevés que ceux dérivés des ZD choisies pour représenter les districts/départements, car le nombre total de ZD régionales sera plus élevé que celui des ZD des districts/départements. Cela démontre que les différences en population totale d'enfants estimées entre les cycles d'enquête ne sont pas comparables, mais sont des estimations valides pour les bases de population que les échantillons représentent.<sup>75</sup>

Cependant, il est important de noter que la différence dans la base d'échantillonnage qui a fait que l'estimation du nombre total d'enfants n'est pas comparable n'affecte pas les comparaisons des résultats principaux qui nous intéressent (les taux de prévalence d'enfants impliqués dans le travail des enfants et d'enfants pratiquant des travaux dangereux). Comme décrit dans section 10.1, les ZD de l'échantillon 2008-2009 et l'échantillon 2018-2019 ont été divisées en strates hautes, moyennes et basses de production de cacao. Bien qu'il n'existât pas de documentation disponible sur le seuil exact utilisé pour les strates hautes, moyennes et basses des ZD du cycle de 2008-2009, l'examen des données de l'enquête sur le travail des enfants des cycles de 2008-2009 et 2018-2019 et la comparaison des distributions entre les ZD hautes, moyennes et basses corroborent leur similarité. Le calcul des taux de prévalence, dans la plupart des circonstances, n'est pas affecté par les totaux de strates régionales ou de districts. Cela s'explique par le fait que la comparaison des taux implique par exemple le nombre d'enfants pratiquant un travail dangereux pour la population entière divisée par le nombre total d'enfants parmi la population. Ainsi, pour le calcul des taux, le dénominateur et le numérateur incluent tous deux les projections de la population basé sur les mêmes poids pour chaque strate, ce qui fait que les taux ne sont pas impactés par la différence des totaux des strates dans la génération de l'estimation de

---

<sup>75</sup> Toutefois, après examen des deux ensembles de données, rien ne laisse supposer que les caractéristiques du travail des enfants soient distribuées différemment dans le cycle de 2018-2019, comparé à celui de 2008-2009.

population du nombre total d'enfants et d'enfants travaillant, dangereusement ou pas. De ce fait, les taux de prévalence sont comparables dans tous les cycles d'enquête.

Il est également important de noter que, bien que nous ne puissions pas comparer les chiffres de la population d'un cycle à l'autre, nous pouvons fournir des chiffres très précis pour le cycle de 2018-2019 en tant qu'estimation ponctuelle.

Même si cette solution n'est pas idéale, les données de 2018-2019 ont fourni une base solide aux acteurs, et contribueront à fournir des estimations plus précises ultérieurement tout en permettant la comparaison entre les différents cycles d'étude.

### **10.2.2 Données manquantes pour relier les enfants sondés à leurs foyers respectifs pour le cycle d'enquête 2008-2009, et ce que cela implique pour la comparaison des estimations de prévalence**

Lors de l'exploration de la base de données du cycle d'enquête 2008-2009, NORC a découvert que malgré le fait que les données de l'enquête sur les enfants, les chefs de famille et la composition des foyers étaient disponibles, il était impossible de relier les enfants de l'enquête sur le travail des enfants aux données sur leurs ménages producteurs de cacao respectifs. Après délibération avec le précédent prestataire, il a été découvert que l'élément permettant de relier chaque enfant à son foyer était manquant. Cela voulait dire que, bien que les estimations du taux de prévalence du travail des enfants et le taux de prévalence du travail dangereux puissent être comparées entre les cycles d'enquête 2008-2009 et 2018-2019 pour la totalité de l'échantillon (y compris tous les ménages agricoles), il n'était pas possible de comparer les estimations ventilées par type de ménages (ménages producteurs et non producteurs de cacao). En conséquence, nous n'avons pas été en mesure pour le rapport de comparer le taux de prévalence de travail des enfants et le taux de prévalence du travail dangereux pour les ménages producteurs de cacao entre les cycles d'enquête 2008-2009 et 2018-2019.

### **10.2.3 Erreurs commises dans l'administration de l'enquête en Côte d'Ivoire lors du cycle d'enquête 2013-2014 et ce que cela implique pour la comparaison des estimations de population entre les cycles d'enquête 2013-2014 et 2018-2019.**

Le précédent prestataire a sélectionné 60 groupes en Côte d'Ivoire et au Ghana pour le cycle 2013-2014 de l'enquête sur le travail des enfants. Le précédent prestataire a établi une liste dans les 60 groupes pour créer une base d'échantillonnage et identifier les ménages agricoles producteurs et non producteurs de cacao devant être interrogés en 2013-2014. Il a ensuite entrepris de collecter des données dans les deux pays, et a effectué des activités de collecte de données au Ghana, comme le prévoyait l'enquête. Mais lors du déploiement de l'enquête en

2013-2014 en Côte d'Ivoire, en raison d'une erreur pendant la mise en œuvre de l'enquête, les équipes de terrain n'ont recueilli que des données dans les ménages producteurs de cacao, et n'ont pas interrogé l'échantillon de ménages ne produisant pas de cacao. Les données récoltées en Côte d'Ivoire n'incluent donc que les ménages producteurs de cacao. Cette erreur fut découverte une fois les données collectées et, afin de tenter d'y remédier, l'équipe d'enquête est retournée sur le terrain un an plus tard (début 2015). Cependant, pour l'enquête complémentaire, l'équipe d'enquête a adopté une méthode d'échantillonnage différente pour la sélection des ménages ne produisant pas de cacao qui auraient dû être interrogés lors de l'échantillonnage principal du cycle d'enquête de 2013-2014. Il aurait été idéal de suivre le plan initial de l'enquête et d'interroger les ménages ne produisant pas de cacao dans les 60 groupes échantillonnés lors du cycle 2013-2014. Cependant, au lieu d'échantillonner les ménages non producteurs de cacao dans chacun des 60 groupes, l'équipe d'enquête a échantillonné les ménages non producteurs de cacao de seulement 15 groupes (sur 60), en se basant sur une combinaison de méthodes d'échantillonnage aléatoires et systématiques.<sup>76</sup>

Lors de ce processus, l'équipe a sélectionné onze groupes selon un système et quatre groupes de façon aléatoire. Ensuite, entre quatorze et seize ménages ne produisant pas de cacao ont été interrogés dans chaque groupe début 2015.

Étant donné que seul un petit nombre de groupes a été sélectionné pour interroger les ménages ne produisant pas de cacao, la plupart ayant été « échantillonnés de façon systématique » plutôt qu'aléatoirement, il était important de vérifier la fiabilité de cette méthode d'échantillonnage et d'une potentielle partialité dans la création des estimations de population. Vu qu'il n'existait aucune information sur le processus adopté pour « échantillonner de façon systématique » ces groupes, NORC a voulu déterminer si ces groupes sélectionnés systématiquement étaient similaires aux groupes choisis au hasard.

NORC a comparé les estimations pondérées et non pondérées (en utilisant les poids d'échantillonnage fournis par le précédent prestataire) des groupes choisis systématiquement et aléatoirement, ce qui a généré des estimations séparées pour l'échantillon complet (incluant les ménages producteurs et non producteurs de cacao) et pour les ménages ne produisant pas de cacao. L'analyse de NORC a révélé que le taux de prévalence du travail des enfants dans la production de cacao des groupes sélectionnés systématiquement était plus élevé que dans le groupe choisi aléatoirement. Ceci a soulevé de graves inquiétudes sur l'introduction d'une

---

<sup>76</sup> Tulane University, rapport final, Enquête 2013-2014 sur le travail des enfants dans les régions productrices de cacao d'Afrique de l'Ouest.

partialité dans les estimations du travail des enfants pour tous les ménages agricoles dans les régions productrices de cacao de Côte d'Ivoire à cause de la méthode d'échantillonnage des ménages agricoles non producteurs de cacao et du système de pondération utilisé pour les groupes choisis pour l'échantillon complémentaire. De plus, comme l'échantillonnage complémentaire n'a permis d'enquêter que sur quatorze à seize foyers d'un faible nombre de groupes (quinze), les estimations générées à partir de ces groupes pourraient être associées à des erreurs d'échantillonnage plus vastes, produisant des estimations de population non fiables. Il est enfin important de noter que le délai de l'enquête des ménages agricoles ne produisant pas de cacao (effectuée un an après l'enquête principale lors de la saison de récolte du cacao de 2013-2014) a également suscité des doutes en ce qui concerne la comparabilité des données entre les ménages producteurs et non producteurs de cacao. Ces conclusions ont indiqué que l'estimation d'enfants travaillant générée par le précédent prestataire pour le cycle d'enquête 2013-2014 n'était probablement pas une représentation fidèle de l'estimation d'enfants travaillant dans la culture du cacao dans les régions productrices de cacao de Côte d'Ivoire, et a donc produit une estimation biaisée pour l'estimation globale du nombre d'enfants qui travaillent dans les régions productrices de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana. Par mesure de précaution, NORC a exclu les données recueillies en 2013-2014 dans les ménages ne produisant pas de cacao, et s'est abstenu d'effectuer des comparaisons directes entre 2013-2014 et 2018-2019, ainsi qu'entre 2008-2009 et 2013-2014, en ce qui concerne la totalité des ménages agricoles ainsi que les ménages ne produisant pas de cacao. Ceci indique que les taux de prévalence du travail des enfants pour tous les ménages agricoles des cycles 2013-2014 et 2018-2019, et ceux de 2008-2009 et 2013-2014 ne sont statistiquement pas comparables.

Il est cependant important de noter que, comme l'enquête a été administrée en accord avec le plan prévu auprès des foyers producteurs de cacao en Côte d'Ivoire lors du cycle 2013-2014, ces problèmes n'ont pas pesé sur les estimations de population des taux de prévalence du travail des enfants et leur taux d'exposition au travail dangereux dans les foyers producteurs de cacao lors du cycle 2013-2014. Il est donc toujours possible d'établir une comparaison statistiquement valide de l'estimation de population des taux de prévalence du travail des enfants et du taux d'exposition des enfants au travail dangereux dans les foyers producteurs de cacao entre les cycles d'enquête de 2013-2014 et 2018-2019.

### **10.3 Annexe III : Définitions Communes et Définitions Locales du Travail des Enfants et des Travaux Dangereux des Enfants**

---

Cette section fournit d'abord une description des différentes composantes utilisées pour former les définitions communes utilisées pour mesurer les progrès globaux (entre la Côte d'Ivoire et le Ghana) par rapport aux objectifs du Protocole Harkin-Engel, puis décrit les définitions locales des travaux dangereux des enfants. Il est important de noter que dans de nombreux cas, les définitions locales sont plus contraignantes que la définition commune et que l'utilisation de

définitions locales conduit à des taux plus élevés de travail des enfants et de travaux dangereux des enfants.

### 10.3.1 Définition Commune

D'après la définition commune, les temps de travail inacceptables sont définis comme un enfant de moins de 12 ans effectuant une heure de travail ou plus, un enfant entre 12 et 14 ans effectuant 14 heures de travail ou plus, ou un enfant entre 15 et 17 ans effectuant 43 heures ou plus de travail au cours d'une période de référence de 12 mois.

La définition commune des travaux dangereux des enfants comprend six sous-catégories :

1. Le défrichage
2. Le port de charges lourdes
3. La pulvérisation et produits agrochimiques
4. Les outils tranchants
5. Les longues heures de travail
6. Le travail de nuit

Un enfant a été exposé à des travaux dangereux pendant la période de référence s'il a été exposé à au moins une sous-catégorie au cours de la période de référence.

Le défrichage (1) est défini comme un enfant pratiquant le défrichage, l'abattage et la découpe d'arbres, ou le brûlage au cours de la période de référence. Les charges lourdes (2) sont définies comme un enfant transportant une charge lourde de bois ou autre pendant le défrichage, d'eau pour la pulvérisation, de fèves de cacao fermentées, de fèves de cacao sèches vers le dépôt ou d'autres charges durant la période de référence. La propre définition de l'enfant de ce qui est « lourd » est utilisée.

Les produits agrochimiques (3) sont définis comme la pulvérisation, le transport d'eau pour la pulvérisation ou le travail avec des produits agrochimiques pendant la période de référence. La pulvérisation comprend un enfant qui pulvérise des pesticides ou des insecticides, étant présent ou travaillant à proximité de la plantation pendant la pulvérisation de pesticides, ou rentrant dans une plantation moins de 12 heures après qu'elle ait été pulvérisée. Travailler avec des produits agrochimiques comprend un enfant ayant été impliqué dans le travail avec des produits agrochimiques.

L'utilisation d'outils tranchants (4) comprend l'utilisation de machettes / faucilles pour le désherbage, la manipulation d'équipements ou de machines motorisés, d'un pulvérisateur à dos et / ou d'une tronçonneuse, la récolte avec une machette ou une faucille, la récolte de cabosses de cacao en hauteur avec un émondoir, ou l'ouverture ou la rupture de cabosses de cacao avec un couteau ou un objet / outil tranchant pendant la période de référence. Les longues heures de travail (5) sont définies comme un enfant travaillant 43 heures ou plus pendant la période de référence. Le travail de nuit (6) est défini comme un enfant allant ou revenant seul de la plantation, ou travaillant à la plantation entre 18h00 et 6h00.

### **10.3.2 Côte d'Ivoire**

Selon les définitions législatives locales de la Côte d'Ivoire, les heures de travail inacceptables pour les enfants entre 5 et 11 ans sont définies comme au moins une heure de travail par jour. Pour les enfants de 12 à 16 ans, les heures de travail inacceptables sont définies comme plus de deux heures de travail par jour ou 10 heures par semaine les jours d'école, ou quatre heures ou plus par jour ou 14 heures ou plus de travail pendant les jours non scolaires. Pour les enfants de 17 ans, les heures de travail inacceptables sont définies comme plus de 40 heures de travail par semaine. Les heures pour les jours d'école ne peuvent pas être évaluées pour la période de référence de douze mois.

La définition des travaux dangereux des enfants en Côte d'Ivoire comprend sept sous-catégories :

1. Le repos adéquat
2. Le défrichage
3. La production de charbon de bois
4. Le port et transport de charges lourdes
5. Les produits agrochimiques
6. Les outils tranchants
7. Le travail de nuit

Un enfant a été exposé à des travaux dangereux pendant la période de référence s'il a été exposé à au moins une sous-catégorie au cours de la période de référence. La définition de la Côte d'Ivoire est différente des autres définitions car si un enfant a 16 ou 17 ans et a reçu une formation dans ce domaine, il n'est pas considéré comme ayant été exposé à des travaux dangereux.

Un repos adéquat (1) est défini comme moins d'un jour complet de repos par semaine pour les enfants âgés de 13 à 16 ans. Cette sous-catégorie ne peut être évaluée que pour la période de référence de sept jours. Le défrichage (2) comprend le défrichage, l'abattage et la découpe d'arbres, le brûlage de buissons, le déterrage de souches d'arbres ou le travail qui implique la traction animale pour les enfants de 12 à 15 ans. Pour les enfants de 16 et 17 ans, seuls ceux qui ont participé à des activités de défrichage sans avoir reçu de formations à ce sujet sont considérées comme ayant été exposées à des travaux dangereux.

La production de charbon de bois (3) comprend le travail dans la production de charbon de bois, le travail de bûcheron ou la chasse avec une arme. De plus, tout enfant de 12 à 15 ans qui a creusé un trou ou qui a creusé / planté des rejets ou des semis, et tout enfant de 16 à 17 ans qui a participé aux mêmes activités mais n'a reçu aucune formation sur l'une ou l'autre de ces activités est considéré comme ayant été exposé à des travaux dangereux.

Le transport de charges lourdes (4) varie selon l'âge, le sexe et la méthode de transport utilisé. Une ventilation complète de la définition des charges lourdes se trouve à section 10.3, et aucune formation n'existe sur le transport des charges lourdes qui rendrait cela admissible.

L'utilisation de produits agrochimiques (5) comprend les enfants âgés de 12 à 15 ans qui déclarent avoir participé à la vente, au transport, à la manipulation ou à l'application de produits agrochimiques. De plus, les enfants âgés de 16 à 17 ans qui n'ont reçu aucune formation sur l'application des pesticides, des insecticides et des engrais, et qui déclarent avoir été impliqués dans la vente, le transport ou la manipulation de produits agrochimiques sont considérés comme effectuant des travaux agrochimiques dangereux. Enfin, les enfants âgés de 16 à 17 ans n'ayant reçu aucune formation sur la sécurité et la santé au travail, et déclarant avoir été impliqués dans le lavage de conteneurs de produits agrochimiques et de pulvérisateurs, et / ou l'élimination de produits agrochimiques sont également considérés comme effectuant des travaux dangereux avec des produits agrochimiques.

L'utilisation d'outils tranchants (6) comprend les enfants âgés de 12 à 15 ans qui déclarent avoir récolté avec une machette ou une faucille, manipulé des équipements / machines motorisés ou cassé des cabosses de cacao avec un couteau ou un objet / outil tranchant. De plus, les enfants entre 16 et 17 ans qui déclarent avoir récolté à la machette ou à la faucille sans avoir reçu de formation sur ce type de récolte, avoir manipulé des équipements / machines motorisés sans avoir appris à conduire et manipuler des véhicules motorisés ou avoir cassé des cabosses de cacao avec un couteau ou un objet / outil tranchant sans avoir reçu une formation sur cette activité sont considéré comme étant impliqué dans les travaux dangereux avec des outils tranchants.



Le travail de nuit (7) est défini comme aller ou revenir seul de la plantation, ou travailler à la plantation entre 19 heures et 7 heures du matin, et aucune formation n'existe sur le travail de nuit qui rendrait cela admissible.

### 10.3.3 Ghana

Selon la définition ghanéenne, les heures de travail inacceptables pour les enfants entre 5 et 11 ans sont définies comme au moins une heure de travail par jour. Pour les 12 à 14 ans, les heures de travail inacceptables sont définies comme impliquant plus de deux heures de travail par jour un jour d'école, ou trois heures ou plus par jour ou 18 heures ou plus par semaine pendant les jours non scolaires. Pour les enfants âgés de 15 à 17 ans, les heures de travail inacceptables sont définies comme impliquant plus de trois heures par jour ou plus de 18 heures par semaine. Les heures durant les jours d'école ne peuvent pas être évaluées pour la période de référence de douze mois.

La définition des travaux dangereux des enfants au Ghana comprend dix sous-catégories :

1. Travailler à plein temps et ne pas fréquenter l'école
2. Se retirer de l'école pendant la saison du cacao pour effectuer des travaux agricoles
3. Le défrichage
4. Le port et transport de charges lourdes
5. La pulvérisation et les produits agrochimiques
6. Les outils tranchants
7. Grimper aux arbres
8. Le travail de nuit
9. Travailler isolément
10. Travailler sans vêtements de protection

Un enfant a été exposé à des travaux dangereux pendant la période de référence s'il a été exposé à au moins une sous-catégorie au cours de la période de référence.

Travailler à temps plein et ne pas fréquenter l'école (1) est défini comme un enfant travaillant 43 heures ou plus dans une plantation et ne fréquentant pas une école formelle ou non formelle

pendant la période de référence. Le retrait de l'école pendant la saison du cacao pour effectuer des travaux agricoles (2) ne peut être évalué que sur une période de référence de 12 mois.

Le défrichage (3) comprend l'implication d'un enfant dans le défrichage, l'abattage d'arbres ou au brulage de buissons et de champs pendant la période de référence. Le transport de charges lourdes (4) au-delà du poids autorisé est défini comme un enfant portant une charge supérieure au tiers du poids corporel de l'enfant.

Les produits agrochimiques (5) sont définis comme la pulvérisation ou le travail avec des produits agrochimiques pendant la période de référence. La pulvérisation comprend un enfant qui pulvérise des pesticides ou des insecticides, étant présent ou travaillant à proximité de la plantation pendant la pulvérisation de pesticides, ou rentrant dans une plantation moins de 12 heures suivant la pulvérisation. Le travail avec des produits agrochimiques comprend un enfant impliqué dans l'utilisation de produits agrochimiques.

L'utilisation d'outils tranchants (6) est définie comme l'utilisation de machettes ou de longs couteaux pour désherber, la manipulation d'équipements ou de machines motorisés, la récolte avec une machette ou une faucille, la récolte de cabosses de cacao en hauteur avec un émondoir ou une faucille, ou l'ouverture des cabosses de cacao avec un couteau ou un objet ou un outil tranchant. Grimper aux arbres (7) est défini comme l'escalade d'un arbre de trois mètres ou plus pour couper le gui avec un coutelas.

Le travail de nuit (8) est défini comme aller ou revenir de la plantation seul ou travailler à la plantation entre 18h et 6h du matin. Travailler isolément (9) est défini comme travailler seul à la plantation au-delà de la portée visible ou audible de l'adulte le plus proche. Le travail sans vêtements de protection (10) est défini comme le travail sans chaussures adéquates (bottes protectives) et vêtements de protection (salopettes, manches longues et pantalons).

## 10.4 Annexe IV : Tableaux supplémentaires I

### 10.4.1 Répondants de l'enquête

Tableau 41: Types et nombre d'entretiens effectués, par région, Côte d'Ivoire et Ghana, tous les ménages agricoles, 2018/19

	<b>Enfant</b>	<b>Chef de Ménage</b>
<b>Total</b>	5 543	2 809
<b>Ghana</b>	2 809	1 314
Ashanti	995	468
Brong Ahafo	324	144
Central	459	181
Eastern	190	108
Volta	89	54
Western	752	359
<b>Côte d'Ivoire</b>	2 734	1 495
Agnebytiassa	211	102
Bas Sassandra	174	120
Belier	103	40
Cavaly	64	41
Gbokle	203	100
Goh	270	157
Guemon	317	192
Haut Sassandra	458	242
Indeniedjouabke	93	61
Lac	81	40
Lame	104	60
Loh Djiboua	306	160
Marahoue	173	80
Tonkpi	107	60
Worodougou	70	40

Source : Echantillon NORC 2018/2019, strate 1-3

Tableau 42: Taux de réponse de l'enquête des chefs de ménages et des enfants, Côte d'Ivoire et Ghana, tous les ménages agricoles, 2018/19

Pourcentage des ménages avec :	Total		Côte d'Ivoire		Ghana	
Total des listes de ménages	2 821	S/O	1 504	S/O	1 317	S/O
Enquête chef de ménages	2 809	99%	1 495	99%	1 314	100%
Enquête d'au moins un enfant	2 586	92%	1 384	92%	1 202	91%
Nombre juste d'enquêtes des enfants*	2 324	82%	1 140	76%	1 184	90%
Aucun enfant admissible	166	6%	82	5%	84	6%
Collecte de données achevée**	2 321	82%	1 139	76%	1 182	90%

Source : Listes des membres du ménage, enquêtes des chefs de ménage, et enquêtes des enfants faites par NORC

\* Le nombre d'enfants figurant dans la liste des membres du ménages est égal au nombre d'enfants interrogés dans ce ménage.

\*\* Pourcentage de ménages pour lesquelles une liste des membres du ménage, une enquête du chef de ménage, et une enquête avec tous les enfants ont été réalisées.

Tableau 43: Lieu de naissance et nationalité des répondants à l'enquête : Enfants âgés de 5 à 17 ans, tous les ménages agricoles, Côte d'Ivoire et Ghana, 2018/19

	Côte d'Ivoire		Ghana	
<b>Lieu de naissance</b>				
Côte d'Ivoire	2 610	95%	3	0%
Ghana	4	0%	2 794	100%
Burkina Faso	98	4%	1	0%
Mali	15	1%	0	0%
Autre	1	0%	1	0%
Pas de réponse	1	0%	0	0%
<b>Nationalité</b>				
Nationalité ivoirienne	2 043	75%	1	0%
Nationalité ghanéenne	2	0%	2 796	100%
Nationalité Burkinabè	582	21%	3	0%
Nationalité malienne	65	2%	0	0%
Autre	15	1%	1	0%
Pas de réponse	6	0%	0	0%

Source : Enquête NORC des enfants 2018/2019, strates 1-3

Tableau 44: Terres des ménages cultivées et cultivées en cacao, tous les ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2018/19

---

	Côte d'Ivoire	Ghana
Terres cultivées par les ménages impliqués dans l'agriculture (en acres)	20,5	8,4
Terres cultivées en cacao par les ménages producteurs de cacao (en acres)	8,6	6,4

Source : Enquête NORC chefs de ménages 2018/19, pondéré, strates 1-3

## 10.4.2 Analyse descriptive

Tableau 45: Caractéristiques choisies (groupe d'âge, sexe) des enfants âgés de 5 à 17 ans impliqués dans le travail des enfants en agriculture, tous les ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2008/09 et 2018/19

Travail des enfants dans l'agriculture	Total		Côte d'Ivoire		Ghana	
	2008/09	2018/19	2008/09	2018/19	2008/09	2018/19
<b>Sexe</b>						
Masculin	57%	57%	56%	56%	57%	57%
Féminin	43%	43%	44%	42%	43%	43%
<b>Groupes d'âge</b>						
5-11 ans	47%	50%	49%	52%	44%	48%
12-14 ans	28%	30%	26%	30%	31%	30%
15-17 ans	25%	20%	25%	17%	25%	22%

Source : Enquête des enfants 2008/09 et 2018/19, pondéré, strates 1-3

\*Y compris les enfants qui travaillaient à la fois dans la production de cacao et dans d'autres secteurs économiques agricoles et non agricoles.

Tableau 46: Caractéristiques choisies (groupe d'âge, fréquentation scolaire) des enfants âgés de 5 à 17 ans impliqués dans le travail des enfants en agriculture, tous les ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2008/09 et 2018/19

Travail des enfants dans l'agriculture		Total		Côte d'Ivoire		Ghana	
		2008/09	2018/19	2008/09	2018/19	2008/09	2018/19
5-11 Ans	Fréquentant l'école	77%	92%	66%	88%	92%	99%
	N'allant pas à l'école	23%	7%	34%	11%	8%	2%
12-14 Ans	Fréquentant l'école	79%	93%	66%	89%	92%	98%
	N'allant pas à l'école	21%	7%	34%	11%	8%	2%
15-17 Ans	Fréquentant l'école	55%	77%	31%	66%	85%	89%
	N'allant pas à l'école	45%	22%	69%	32%	15%	12%

Source : Enquête des enfants 2008/09 et 2018/19, pondéré, strates 1-3

Tableau 47: Prévalence du travail des enfants par fréquentation scolaire, 5 à 17 ans, tous les ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et au Ghana 2018/19

Prévalence du travail des enfants	Fréquentant l'école	N'allant pas à l'école	Diff (pp)*	Diff stat sign^
Tous	65%	50%	16	***
5-11 Ans	56%	32%	24	***
12-14 Ans	81%	73%	8	
15-17 Ans	84%	80%	4	

Source : Enquête des enfants 2018/19, pondéré, strates 1-3

\*Calculé comme la différence entre les taux de fréquentation et de non-fréquentation scolaire en points de pourcentage, inclut l'arrondissement

^ Signifiante de la différence \*\*\*  $p < 0.01$

Tableau 48: Heures du travail et âge minimum, enfants travaillant dans la production de cacao, par sexe, tous les ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2008/09 et 2018/19

Nombre et pourcentage des enfants dans les ménages agricoles		Côte d'Ivoire			Ghana		
		2008/09	2018/19	Diff stat sign <sup>^</sup>	2008/09	2018/19	Diff stat sign <sup>^</sup>
<b>Sexe : Masculin</b>							
5-11 ans	% Travaillant 1+ heure par semaine	13%	24%	***	31%	34%	
	# Moyen d'heures travaillées	9,0	7,3		7,1	5,1	***
12-14 ans	% Travaillant 14+ heures par semaine	15%	26%	***	14%	11%	
	# Moyen d'heures travaillées	14,4	12,4		8,4	7,0	
15-17 ans	% Travaillant 43+ heures par semaine	4%	4%		1%	2%	
	# Moyen d'heures travaillées	21,5	15,2	***	10,2	10,4	
Total	% Travaillant plus que le nombre d'heures permises par semaine	12%	22%	***	20%	23%	
	# Moyen d'heures travaillées	13,9	10,7	***	8,3	6,9	
<b>Sexe : Féminin</b>							
5-11 ans	% Travaillant 1+ heure par semaine	12%	17%		21%	32%	***
	# Moyen d'heures travaillées	13,1	7,6	***	6,5	5,2	
12-14 ans	% Travaillant 14+ heures par semaine	11%	13%		12%	7%	
	# Moyen d'heures travaillées	12,3	10,2		7,1	6,0	
15-17 ans	% Travaillant 43+ heures par semaine	2%	2%		1%	1%	
	# Moyen d'heures travaillées	16,9	11,5		9,1	7,3	
Total	% Travaillant plus que le nombre d'heures permises par semaine	11%	14%		15%	21%	
	# Moyen d'heures travaillées	13,8	9,0	***	7,3	5,9	***

Source : Enquête des enfants 2008/09 et 2018/19, pondéré, strates 1-3

<sup>^</sup> Signifiante de la différence \*\*\*  $p < 0.01$



Tableau 49: Estimations du changement du nombre d'enfants de 12-17 ans qui sont impliqués dans des travaux légers et des travaux ordinaires dans la production de cacao, tous les ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et Ghana, 2008/09 et 2018/19

		Enfants 12-14 ans impliqués dans des travaux légers et non-dangereux*			Enfants 15-17 ans impliqués dans des travaux ordinaires**		
		Pct	Diff (pp) ***	Diff stat sign <sup>^</sup>	Pct	Diff (pp) ***	Diff stat sign <sup>^</sup>
Total	2008/09	1%	2	***	1%	0	
	2018/19	3%			1%		
Côte d'Ivoire	2008/09	0%	1		0%	1	
	2018/19	2%			1%		
Ghana	2008/09	2%	3		2%	-1	
	2018/19	6%			1%		

Source : Enquête des enfants 2008/09 et 2018/19, pondéré, strates 1-3

\* Enfants âgés 12-14 ans qui travaillent moins de 14 heures par semaine dans des travaux non-dangereux

\*\* Enfants âgés 15-17 ans qui travaillent moins de 43 heures par semaine dans des travaux non-dangereux

\*\*\* Calculé comme la différence entre les taux de 2008/09 et 2018/19 en points de pourcentage, inclut l'arrondissement

<sup>^</sup> \*\*\*  $p < 0.01$

Tableau 50: Activités de la production de cacao dans lesquelles des enfants sont impliqués, tous les enfants de 5-17 ans, tous les ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2008/09 et 2018/19

Pourcentage d'enfants	Total			Côte d'Ivoire			Ghana		
	2008/09	2018/19	Diff stat sign <sup>^</sup>	2008/09	2018/19	Diff stat sign <sup>^</sup>	2008/09	2018/19	Diff stat sign <sup>^</sup>
<b>Préparation du sol dans la production de cacao</b>									
Défrichement des terres	12%	16%		15%	20%		7%	9%	
Abattre et débiter des arbres	1%	9%	***	1%	11%	***	2%	6%	***
Défricher par le feu	1%	5%	***	1%	5%	***	2%	6%	***
Déterrer des souches	0%	6%	***	1%	6%	***	0%	5%	***
<b>Plantation dans la production de cacao</b>									
Préparation des semis	3%	9%	***	3%	8%	***	2%	10%	***
Plantation des semis	2%	9%	***	2%	7%	***	3%	11%	***
Ensemencement au pieu	3%	7%	***	4%	5%		1%	11%	***
<b>Entretien de l'exploitation agricole dans la production de cacao</b>									
Désherbage	17%	21%	***	10%	17%	***	29%	28%	
Pulvérisation d'insecticides	0%	4%	***	0%	4%	***	0%	3%	***
Épandage d'engrais	0%	4%	***	0%	4%	***	0%	3%	***
Épandage de fongicides, d'herbicides, autres produits chimiques	0%	3%	***	0%	3%	***	0%	3%	***
Transport d'eau pour la pulvérisation	4%	17%	***	3%	12%	***	5%	24%	***
Assainissement et élagage	1%	4%	***	1%	4%	***	0%	5%	***
Élimination du gui	2%	4%	***	2%	4%	***	1%	3%	***

Pourcentage d'enfants	Total			Côte d'Ivoire			Ghana		
	2008/09	2018/19	Diff stat sign <sup>^</sup>	2008/09	2018/19	Diff stat sign <sup>^</sup>	2008/09	2018/19	Diff stat sign <sup>^</sup>
<b>Opérations de récolte dans la production de cacao</b>									
Cueillette des cabosses de cacao	11%	17%	***	9%	17%	***	14%	16%	
Cueillette et entassement des cabosses de cacao	22%	43%	***	16%	36%	***	33%	53%	***
Cassage des cabosses de cacao et fermentation	16%	26%	***	13%	26%	***	21%	27%	***
<b>Opérations de post-récolte dans la production de cacao</b>									
Transport des fèves de cacao fermentées	11%	21%	***	9%	19%	***	14%	25%	***
Séchage des fèves de cacao	10%	23%	***	9%	23%	***	13%	24%	***
Transport des fèves de cacao séchées au dépôt	6%	13%	***	5%	13%	***	8%	12%	***

Source : Enquête des enfants 2008/09 et 2018/19, pondéré, strates 1-3

<sup>^</sup> Différence statistiquement significative \*\*\*  $p < 0,01$

Tableau 51: Enfants de 5-17 ans impliqués dans le travail des enfants et dans le travail dangereux dans la production de cacao, tous les ménages agricoles, par sexe et tranche d'âge, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2008/09 et 2018/19

	Enfants impliqués dans le travail des enfants dans la production de cacao								
	Total			Côte d'Ivoire			Ghana		
	2008/09	2018/19	Diff stat sign <sup>^</sup>	2008/09	2018/19	Diff stat sign <sup>^</sup>	2008/09	2018/19	Diff stat sign <sup>^</sup>
<b>Sexe</b>									
Masculin	61%	61%		61%	64%		60%	58%	
Féminin	39%	39%		39%	36%		40%	42%	
<b>Groupe d'âge</b>									
5-11 ans	45%	47%		47%	47%		43%	47%	
12-14 ans	30%	32%		28%	33%		32%	30%	
15-17 ans	25%	22%	***	26%	20%	***	25%	23%	
<b>Enfants impliqués dans le travail dangereux des enfants* dans la production de cacao</b>									
<b>Sexe</b>									
Masculin	60%	62%		61%	65%		60%	59%	
Féminin	40%	38%		39%	35%		40%	41%	
<b>Groupe d'âge</b>									
5-11 ans	44%	44%		46%	45%		42%	43%	
12-14 ans	30%	33%		28%	34%		32%	32%	
15-17 ans	26%	23%		26%	21%	***	25%	25%	

Source : Enquête des enfants 2008/09 et 2018/19, pondéré, strates 1-3

\*Mesuré sur la base des variables 1-6, comme décrit dans la section 3.3 de ce rapport

\*\*Calculé comme la différence entre les taux de 2008/09 et 2018/19 en points de pourcentage

<sup>^</sup> Différence statistiquement significative \*\*\*  $p < 0,01$

Tableau 52: Estimations des pourcentages d'enfants de 5-17 ans exposés à des activités du travail dangereux\* dans le secteur du cacao, tous les ménages agricoles, par tranche d'âge, en Côte d'Ivoire et Ghana, 2008/09 et 2018/19

Pourcentage d'enfants des ménages agricole :	Total				Côte d'Ivoire				Ghana			
	2008 /2009	2018/ 2019	Diff (pp)*	Diff stat sign^	2008/ 2009	2018/ 2019	Diff (pp)*	Diff stat sign^	2008/ 2009	2018/ 2019	Diff (pp)*	Diff stat sign^
<b>Groupe d'âges : 5-11 ans travaillant dans le cacao exposés à</b>												
V1: Défrichage des terres	7%	10%	2		9%	12%	3		4%	6%	2	
V2: Charges lourdes	17%	19%	2		13%	17%	4		24%	22%	-2	
V3: Produit agro-chimique	4%	14%	11	***	3%	11%	8	***	5%	20%	15	***
V4: Outils tranchants	19%	23%	4	***	14%	20%	6	***	27%	27%	0	
V5: Longue heures de travail	1%	0%	0	***	1%	0%	-1	***	0%	0%	0	***
V6: Travail de nuit	0%	1%	1	***	0%	1%	1		0%	1%	1	
Exposés à plusieurs dangers	22%	30%	8	***	16%	26%	10	***	33%	37%	4	
Nombre moyen de dangers	0,5	0,7	41%	***	0,4	0,6	51%	***	0,6	0,8	26%	
<b>Groupe d'âges : 12-14 ans travaillant dans le cacao exposés à</b>												
V1: Défrichage des terres	17%	33%	16	***	23%	40%	17	***	9%	22%	13	***
V2: Charges lourdes	34%	42%	8	***	28%	41%	12	***	42%	45%	3	
V3: Produit agro-chimique	6%	36%	30	***	4%	30%	26	***	9%	45%	36	***
V4: Outils tranchants	42%	55%	13	***	32%	50%	18	***	55%	64%	9	
V5: Longue heures de travail	1%	1%	0		1%	2%	0		0%	0%	0	
V6: Travail de nuit	1%	4%	3	***	1%	3%	2		0%	5%	5	***
Exposés à plusieurs dangers	45%	62%	17	***	35%	56%	21	***	57%	71%	14	***
Nombre moyen de dangers	1,0	1,7	70%	***	0,9	1,7	84%	***	1,1	1,8	57%	***

Pourcentage d'enfants des ménages agricole :	Total				Côte d'Ivoire				Ghana			
	2008 /2009	2018/ 2019	Diff (pp)*	Diff stat sign^	2008/ 2009	2018/ 2019	Diff (pp)*	Diff stat sign^	2008/ 2009	2018/ 2019	Diff (pp)*	Diff stat sign^
<b>Groupe d'âges : 15-17 ans travaillant dans le cacao exposés à</b>												
V1: Défrichage des terres	23%	36%	14	***	28%	41%	13	***	16%	31%	15	***
V2: Charges lourdes	34%	48%	14	***	29%	46%	17	***	40%	50%	10	
V3: Produit agro-chimique	7%	47%	41	***	5%	39%	34	***	9%	57%	48	***
V4: Outils tranchants	42%	61%	20	***	34%	52%	19	***	53%	72%	19	***
V5: Longue heures de travail	2%	2%	0		3%	3%	0		1%	2%	1	
V6: Travail de nuit	1%	7%	5	***	2%	7%	5		1%	6%	6	***
Exposés à plusieurs dangers	44%	67%	23	***	35%	59%	23	***	56%	77%	21	***
Nombre moyen de dangers	1,1	2,0	86%	***	1,0	1,9	87%	***	1,2	2,2	82%	***

Source : Enquête des enfants 2008/09 et 2018/19, pondéré, strates 1-3

\*Mesuré sur la base des variables 1-6, comme décrit dans la section 3.3 de ce rapport

\*\*Calculé comme la différence entre les taux de 2008/09 et 2018/19 en points de pourcentage, inclut l'arrondissement

^ Différence statistiquement significative \*\*\*  $p < 0,01$

Tableau 53: Estimations des pourcentages d'enfants de 5-17 ans exposés à des activités du travail dangereux\* dans le secteur du cacao, tous les ménages agricoles, par sexe, en Côte d'Ivoire et Ghana, 2008/09 et 2018/19

Pourcentage d'enfants des ménages agricole :	Total				Côte d'Ivoire				Ghana			
	2008/2009	2018/2019	Diff (pp)**	Diff stat sign^	2008/2009	2018/2019	Diff (pp)**	Diff stat sign^	2008/2009	2018/2019	Diff (pp)**	Diff stat sign^
<b>Sexe : Masculin travaillant dans le cacao exposés à</b>												
V1: Défrichage des terres	15%	27%	11	***	20%	32%	11	***	8%	19%	11	***
V2: Charges lourdes	27%	33%	6	***	21%	31%	10	***	36%	34%	-2	
V3: Produit agro-chimique	5%	29%	24	***	4%	24%	21	***	7%	36%	29	***
V4: Outils tranchants	32%	45%	13	***	24%	42%	18	***	44%	50%	6	
V5: Longue heures de travail	1%	1%	0		1%	1%	0		0%	1%	0	
V6: Travail de nuit	1%	3%	3	***	1%	3%	2	***	0%	4%	3	***
Exposés à plusieurs dangers	34%	50%	16	***	26%	46%	20	***	48%	57%	9	***
Nombre moyen de dangers	0,8	1,4	70%	***	0,7	1,3	87%	***	1,0	1,4	49%	***
<b>Sexe : Féminin travaillant dans le cacao exposés à</b>												
V1: Défrichage des terres	8%	10%	2		9%	11%	3		7%	8%	1	
V2: Charges lourdes	19%	24%	4		15%	20%	5		26%	30%	4	
V3: Produit agro-chimique	4%	19%	14	***	3%	13%	10	***	6%	27%	21	***
V4: Outils tranchants	23%	25%	2		17%	19%	2		32%	35%	2	
V5: Longue heures de travail	1%	0%	0	***	1%	0%	-1		0%	0%	0	
V6: Travail de nuit	0%	1%	1		0%	1%	1		0%	2%	2	
Exposés à plusieurs dangers	26%	34%	8	***	19%	27%	8	***	37%	45%	8	
Nombre moyen de dangers	0,6	0,8	43%	***	0,5	0,6	43%	***	0,7	1,0	41%	***

Source : Enquête des enfants 2008/09 et 2018/19, pondéré, strates 1-3

\*Mesuré sur la base des variables 1-6, comme décrit dans la section 3.3 de ce rapport

\*\*Calculé comme la différence entre les taux de 2008/09 et 2018/19 en points de pourcentage

^ Différence statistiquement significative \*\*\*  $p < 0,01$

Tableau 54: Désagrégation de l'exposition aux produits agrochimiques, enfants qui ont travaillé dans la production de cacao au cours des 12 derniers mois, tous les ménages agricoles, par tranche d'âge et sexe, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2008/09 et 2018/19

Exposés aux produits agrochimiques	Total			Côte d'Ivoire			Ghana		
	2008/2009	2018/2019	Diff stat sign <sup>^</sup>	2008/2009	2018/2019	Diff stat sign <sup>^</sup>	2008/2009	2018/2019	Diff stat sign <sup>^</sup>
<b>Groupe d'âges</b>									
5-11 ans	47%	37%	**	54%	38%	***	40%	37%	
12-14 ans	28%	34%	*	22%	36%	**	33%	33%	
15-17 ans	25%	28%		23%	27%		27%	30%	
<b>Sexe</b>									
Masculin	58%	64%		56%	67%		60%	61%	
Féminin	42%	36%		44%	33%		40%	39%	

Source : Enquête des enfants 2008/09 et 2018/19, pondéré, strates 1-3

<sup>^</sup> Différence statistiquement significative \*\*\*  $p < 0.01$



Tableau 55: Prévalence d'enfants de 5-17 ans impliqués dans le travail des enfants et le travail dangereux des enfants, dans les ménages producteurs et non-producteurs de cacao, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2018/19

		Côte d'Ivoire				Ghana			
		Ménages producteurs de cacao	Ménages non-producteurs de cacao	Diff (pp)*	Diff stat sign^	Ménages producteurs de cacao	Ménages non-producteurs de cacao	Diff (pp)*	Diff stat sign^
Travail des enfants	Nombre	1 059 218	204 853	S/O	S/O	859 355	76 257	S/O	S/O
	Pct	61%	58%	-3		68%	62%	-6	
Travail dangereux des enfants	Nombre	970 493	167 828	S/O	S/O	764 278	68 798	S/O	S/O
	Pct	56%	48%	-9		60%	56%	-5	

Source : Enquête des enfants 2018/19, pondéré, strates 1-3

\*Calculé comme la différence entre les ménages producteurs de cacao et les ménages non-producteurs de cacao en points de pourcentage, inclut l'arrondissement

^ Différence statistiquement significative \*\*\*  $p < 0,01$

Tableau 56: Heures de travail dans toute activité économique et âge minimum, enfants des ménages producteurs de cacao travaillant dans la production de cacao, en Côte d'Ivoire et Ghana, 2013/14 et 2018/19

Nombre et pourcentage des enfants dans les ménages cacaoyers		Côte d'Ivoire			Ghana		
		2013/14	2018/19	Diff stat sign <sup>^</sup>	2013/14	2018/19	Diff stat sign <sup>^</sup>
5-11 ans	% Travaillant 1+ heure par semaine	20%	24%		37%	35%	
	# Moyen d'heures travaillées	7,2	7,3		6,5	5,1	***
12-14 ans	% Travaillant 14+ heures par semaine	19%	20%		18%	9%	***
	# Moyen d'heures travaillées	12,5	11,3		9,1	6,5	***
15-17 ans	% Travaillant 43+ heures par semaine	5%	3%		2%	2%	
	# Moyen d'heures travaillées	17,9	14,3		12,4	9,2	***
Total	% Travaillant plus que les heures autorisées par semaine	18%	20%		26%	24%	
	# moyen des heures travaillées	11,5	9,9		8,8	6,4	***

Source : Enquête auprès des enfants 2013/14 et 2018/19, pondéré, strates 1-3.

<sup>^</sup> Différence statistiquement significative \*\*\*  $p < 0,01$

Tableau 57 : Heures de travail dans toute activité économique et âge minimum, enfants dans les ménages producteurs de cacao travaillant dans la production de cacao, par sexe, en Côte d'Ivoire et Ghana, 2013/14 et 2018/19

Nombre et pourcentage des enfants dans les ménages cacaoyers		Côte d'Ivoire			Ghana		
		2013/14	2018/19	Diff stat sign <sup>^</sup>	2013/14	2018/19	Diff stat sign <sup>^</sup>
<b>Sexe : Masculin</b>							
5-11 ans	% Travaillant 1+ heure par semaine	25%	28%		39%	36%	
	# Moyen d'heures travaillées	7,8	7,2		6,9	5,0	***
12-14 ans	% Travaillant 14+ heures par semaine	21%	27%		20%	11%	***
	# Moyen d'heures travaillées	13,1	12,0		8,5	6,8	
15-17 ans	% Travaillant 43+ heures par semaine	7%	4%		3%	3%	
	# Moyen d'heures travaillées	19,6	15,6		12,4	10,5	
Total	% Travaillant plus que les heures autorisées par semaine	21%	24%		27%	24%	
	# moyen des heures travaillées	12,5	10,5	***	8,8	6,8	***
<b>Sexe : Féminin</b>							
5-11 ans	% Travaillant 1+ heure par semaine	14%	20%		34%	34%	
	# Moyen d'heures travaillées	6,1	7,6		6,0	5,3	
12-14 ans	% Travaillant 14+ heures par semaine	17%	13%		16%	7%	***
	# Moyen d'heures travaillées	11,3	10,0		10,2	6,1	***
15-17 ans	% Travaillant 43+ heures par semaine	4%	2%		2%	1%	
	# Moyen d'heures travaillées	13,2	11,5		12,4	7,4	***
Total	% Travaillant plus que les heures autorisées par semaine	13%	16%		24%	23%	
	# moyen des heures travaillées	9,4	8,9		8,8	5,9	***

Source : Enquête des enfants 2013/14 et 2018/19, pondéré, strates 1-3.

<sup>^</sup> Différence statistiquement significative \*\*\* p<0,01

Tableau 58 : Enfants dans les ménages producteurs de cacao impliqués dans le travail des enfants et dans le travail dangereux\* des enfants dans la production de cacao, 5-17 ans, par sexe et tranche d'âge, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2013/14 et 2018/19

	Enfants impliqués dans le travail des enfants dans la production de Cacao											
	Total				Côte d'Ivoire				Ghana			
	2013/14	2018/19	Diff (pp)**	Diff stat sign <sup>^</sup>	2013/14	2018/19	Diff (pp)**	Diff stat sign <sup>^</sup>	2013/14	2018/19	Diff (pp)**	Diff stat sign <sup>^</sup>
<b>Sexe</b>												
Masculin	64%	61%	-3		70%	64%	-6	***	57%	58%	1	
Féminin	36%	39%	3		30%	36%	6	***	43%	42%	-1	
<b>Groupe d'âge</b>												
5-11 ans	43%	47%	5	***	42%	48%	5		43%	47%	4	
12-14 ans	32%	31%	-1		33%	32%	-1		31%	30%	-1	
15-17 ans	26%	22%	-4	***	25%	21%	-4		26%	23%	-3	
<b>Enfants impliqués dans les travaux dangereux* dans la production de cacao</b>												
<b>Sexe</b>												
Masculin	65%	62%	-2		70%	65%	-5		57%	59%	2	
Féminin	35%	38%	2		30%	35%	5		43%	41%	-2	
<b>Groupe d'âge</b>												
5-11 ans	40%	44%	4		40%	46%	6	***	40%	43%	3	
12-14 ans	33%	32%	-1		34%	33%	-1		32%	32%	0	
15-17 ans	27%	23%	-4		26%	21%	-5	***	28%	25%	-3	

Source : Enquête des enfants 2013/14 et 2018/19, pondéré, strates 1-3

\* Mesure sur la base des variables 1-6, comme décrit dans la section 3.3 de ce rapport

\*\*Calculé comme la différence entre les taux de 2013/14 et 2018/19 en points de pourcentage, inclut l'arrondissement

<sup>^</sup> Différence statistiquement significative \*\*\* p<0,01

Tableau 59: Estimations des pourcentages de tous les enfants des ménages producteurs de cacao de 5-17 ans exposés à des activités du travail dangereux\* dans le secteur du cacao, par groupes d'âge, en Côte d'Ivoire et Ghana, 2013/14 et 2018/19

Pourcentage d'enfants des ménages producteurs de cacao exposés à :	Total				Côte d'Ivoire				Ghana			
	2013/2014	2018/2019	Diff (pp)**	Diff stat sign^	2013/2014	2018/2019	Diff (pp)**	Diff stat sign^	2013/2014	2018/2019	Diff (pp)**	Diff stat sign^
<b>Groupe d'âge : 5-11 ans dans la production de cacao</b>												
V1: Défrichage des terres	6%	10%	4	***	9%	13%	4		0%	6%	6	***
V2: Charges lourdes	20%	21%	1		15%	19%	5		33%	24%	-9	***
V3: Produit agro-chimique	4%	16%	12	***	2%	13%	11	***	10%	22%	12	***
V4: Outils tranchants	20%	26%	6	***	18%	24%	6	***	25%	29%	4	
V5: Longue heures de travail	0%	0%	0		0%	0%	0		0%	0%	0	***
V6: Travail de nuit	0%	1%	1		0%	1%	1		0%	1%	1	
Exposés à plusieurs dangers	28%	34%	6	***	23%	30%	7	***	39%	39%	1	
Nombre moyen de dangers	0,5	0,7	46	***	0,4	0,7	59	***	0,7	0,8	21	
<b>Groupe d'âge : 12-14 ans dans la production de cacao</b>												
V1: Défrichage des terres	18%	34%	17	***	26%	43%	17	***	2%	23%	21	***
V2: Charges lourdes	41%	44%	3		33%	42%	9		57%	47%	-10	
V3: Produit agro-chimique	15%	39%	24	***	8%	32%	24	***	28%	48%	20	***
V4: Outils tranchants	45%	60%	15	***	39%	54%	15	***	57%	67%	10	***
V5: Longue heures de travail	1%	1%	0		2%	2%	0		0%	0%	0	
V6: Travail de nuit	1%	4%	3	***	2%	3%	2		1%	5%	4	***
Exposés à plusieurs dangers	58%	66%	8	***	51%	60%	9		72%	75%	3	
Nombre moyen de dangers	1,2	1,8	51	***	1,1	1,8	62	***	1,4	1,9	31	***

Pourcentage d'enfants des ménages producteurs de cacao exposés à :	Total				Côte d'Ivoire				Ghana			
	2013/2014	2018/2019	Diff (pp)**	Diff stat sign^	2013/2014	2018/2019	Diff (pp)**	Diff stat sign^	2013/2014	2018/2019	Diff (pp)**	Diff stat sign^
<b>Groupe d'âge : 15-17 ans dans la production de cacao</b>												
V1: Défrichage des terres	27%	39%	13	***	42%	45%	3		4%	33%	29	***
V2: Charges lourdes	55%	53%	-2		51%	51%	0		60%	54%	-6	
V3: Produit agro-chimique	27%	52%	25	***	16%	43%	27	***	43%	61%	19	***
V4: Outils tranchants	65%	67%	2		60%	58%	-2		73%	78%	5	
V5: Longue heures de travail	4%	3%	-1		5%	3%	-2		2%	2%	0	
V6: Travail de nuit	3%	7%	5	***	4%	8%	4		1%	7%	6	***
Exposés à plusieurs dangers	73%	73%	0		68%	65%	-4		80%	82%	3	
Nombre moyen de dangers	1,8	2,2	23	***	1,8	2,1	17		1,8	2,4	29	***

Source : Enquête des enfants 2013/14 et 2018/19, pondéré, strates 1-3

\*Mesuré sur la base des variables 1-6, comme décrit dans la section 3.3 de ce rapport

\*\*Calculé comme la différence entre les taux de 2013/14 et 2018/19 en points de pourcentage, inclut l'arrondissement

^ Différence statistiquement significative \*\*\*  $p < 0,01$

Tableau 60: Estimations des pourcentages de tous les enfants des ménages producteurs de cacao de 5-17 ans exposés à des activités du travail dangereux\* dans le secteur du cacao, par sexe, en Côte d'Ivoire et Ghana, 2013/14 et 2018/19

Pourcentage d'enfants des ménages producteurs de cacao exposés à :	Total				Côte d'Ivoire				Ghana			
	2013/2014	2018/2019	Diff (pp)**	Diff stat sign^	2013/2014	2018/2019	Diff (pp)**	Diff stat sign^	2013/2014	2018/2019	Diff (pp)**	Diff stat sign^
<b>Sexe : Masculin dans la production de cacao</b>												
V1: Défrichage des terres	19%	29%	10	***	27%	35%	8		2%	20%	18	***
V2: Charges lourdes	34%	35%	1		29%	35%	6		46%	36%	-9	
V3: Produit agro-chimique	14%	32%	18	***	8%	27%	19	***	26%	39%	13	***
V4: Outils tranchants	42%	50%	8	***	38%	47%	9	***	49%	53%	4	
V5: Longue heures de travail	1%	1%	0		2%	1%	0		1%	1%	0	
V6: Travail de nuit	1%	4%	2	***	1%	4%	2	***	1%	3%	3	***
Exposés à plusieurs dangers	49%	55%	6	***	45%	52%	7		58%	60%	2	
Nombre moyen de dangers	1,1	1,5	35%	***	1,1	1,5	42%	***	1,2	1,5	23%	***
<b>Sexe : Féminin dans la production de cacao</b>												
V1: Défrichage des terres	4%	11%	7	***	6%	13%	7	***	0%	8%	8	***
V2: Charges lourdes	26%	27%	1		18%	23%	4		42%	33%	-10	
V3: Produit agro-chimique	6%	21%	15	***	2%	15%	13	***	14%	29%	15	***
V4: Outils tranchants	22%	28%	6	***	16%	21%	5	***	33%	37%	4	
V5: Longue heures de travail	1%	0%	0		1%	1%	0		0%	0%	0	
V6: Travail de nuit	0%	1%	1		0%	1%	1		0%	2%	2	
Exposés à plusieurs dangers	33%	38%	5		24%	30%	6		50%	49%	-1	
Nombre moyen de dangers	0,6	0,9	50%	***	0,4	0,7	69%	***	0,9	1,1	23%	

Source : Enquête des enfants 2013/14, et 2018/19, pondéré, strates 1-3

\*Mesuré sur la base des variables 1-6, comme décrit dans la section 3.3 de ce rapport

\*\*Calculé comme la différence entre les taux de 2013/14 et 2018/19 en points de pourcentage, inclut l'arrondissement

^ Différence statistiquement significative \*\*\*  $p < 0,01$

Tableau 61: Estimations de l'exposition des enfants de 5-17 ans travaillant dans la production de cacao dans les ménages producteurs de cacao à des activités du travail dangereux, par nombre, en Côte d'Ivoire et Ghana 2013/14 et 2018/19

Pourcentage d'enfants exposés au travail dangereux (V1-V6)	Côte d'Ivoire			Ghana		
	2013/14	2018/19	Diff stat sign <sup>^</sup>	2013/14	2018/19	Diff stat sign <sup>^</sup>
6 Variables	0%	0%		0%	0%	
5 Variables	1%	4%		0%	2%	***
4 Variables	6%	24%	***	2%	13%	***
3 Variables	24%	24%		23%	22%	
2 Variables	33%	23%	***	38%	28%	***
1 Variable	24%	17%	***	29%	20%	***
Exposé à aucun danger	12%	8%	***	8%	14%	***
Nombre moyen de dangers	1,9	2,5	***	1,8	2,1	***

Source : Enquête des enfants 2013/14, et 2018/19, pondéré, strates 1-3

<sup>^</sup> Différence statistiquement significative \*\*\*  $p < 0,01$



Tableau 62: Désagrégation de l'exposition aux produits agrochimiques, enfants dans les ménages producteurs de cacao travaillant dans la production de cacao au cours des 12 derniers mois, par groupe d'âge et par sexe, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2013/14 et 2018/19

	Total			Côte d'Ivoire			Ghana		
	2013/14	2018/19	Diff stat sign^	2013/14	2018/19	Diff stat sign^	2013/14	2018/19	Diff stat sign^
<b>Pulvérisation de pesticides ou d'insecticides</b>									
<b>Groupe d'âge</b>									
5-11 ans	3%	16%		0%	13%		7%	20%	
12-14 ans	24%	31%		26%	37%		20%	24%	
15-17 ans	73%	53%	***	74%	50%	***	72%	57%	
<b>Sexe</b>									
Masculin	98%	82%	***	98%	83%	***	97%	80%	***
Féminin	2%	18%	***	2%	17%	***	3%	20%	***
<b>Être présent ou travailler à proximité de l'exploitation pendant la pulvérisation de pesticides</b>									
<b>Groupe d'âge</b>									
5-11 ans	18%	37%	***	18%	36%	***	17%	39%	***
12-14 ans	31%	35%		31%	35%		31%	35%	
15-17 ans	51%	27%	***	51%	29%	***	51%	26%	***
<b>Sexe</b>									
Masculin	75%	66%	***	85%	68%	***	69%	64%	
Féminin	25%	34%	***	15%	32%	***	31%	36%	
<b>Retourner sur une exploitation moins de 12 heures après la pulvérisation</b>									
<b>Groupe d'âge</b>									
5-11 ans	14%	27%	***	14%	34%	***	15%	20%	
12-14 ans	47%	40%		46%	34%		49%	45%	

**NORC** | Évaluation des progrès accomplis dans la réduction du travail  
des enfants dans les régions productrices de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana

	Total			Côte d'Ivoire			Ghana		
	2013/14	2018/19	Diff stat sign <sup>^</sup>	2013/14	2018/19	Diff stat sign <sup>^</sup>	2013/14	2018/19	Diff stat sign <sup>^</sup>
15-17 ans	39%	34%		40%	31%		36%	36%	
<b>Sexe</b>									
Masculin	80%	66%	***	88%	65%	***	59%	68%	
Féminin	20%	34%	***	12%	35%	***	41%	32%	
<b>Transporter de l'eau pour la pulvérisation</b>									
<b>Groupe d'âge</b>									
5-11 ans	29%	34%		32%	33%		27%	35%	
12-14 ans	34%	33%		30%	34%		35%	33%	
15-17 ans	38%	33%		37%	33%		38%	32%	
<b>Sexe</b>									
Masculin	72%	63%	***	84%	68%	***	67%	59%	
Féminin	28%	37%	***	16%	32%	***	33%	41%	
<b>Avoir été impliqué dans le travail avec des produits agrochimiques*</b>									
<b>Groupe d'âge</b>									
5-11 ans	8%	22%	***	9%	26%	***	7%	19%	***
12-14 ans	34%	40%		39%	38%		21%	41%	***
15-17 ans	58%	38%	***	52%	36%	***	72%	40%	***
<b>Sexe</b>									
Masculin	91%	74%	***	90%	76%	***	93%	72%	***
Féminin	9%	26%	***	10%	24%	***	7%	28%	***

Source : Enquête des enfants 2013/14 et 2018/19, pondéré, strates 1-3

\*Tels que l'achat, le transport, le stockage, le mélange, le changement, la pulvérisation/ application, le lavage des récipients et du pulvérisateur, et/ ou l'élimination

<sup>^</sup> Différence statistiquement significative \*\*\*  $p < 0,01$

Tableau 63: Enfants des ménages producteurs de cacao de 5 à 17 ans impliqués dans le travail des enfants et le travail dangereux dans la production de cacao, by fréquentation scolaire, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2013/14 et 2018/19

Groupe d'âge		Enfants impliqués dans le travail des enfants dans la production de cacao					
		Total		Côte d'Ivoire		Ghana	
		2013/14	2018/19	2013/14	2018/19	2013/14	2018/19
<b>Enfants impliqués dans le travail des enfants dans la production de cacao</b>							
5-11 ans	Fréquentant l'école	35%	41%	29%	36%	44%	47%
	Ne fréquentant pas l'école	16%	18%	16%	18%	26%	20%
12-14 ans	Fréquentant l'école	59%	67%	51%	61%	72%	74%
	Ne fréquentant pas l'école	55%	56%	54%	52%	79%	85%
15-17 ans	Fréquentant l'école	73%	74%	65%	63%	79%	82%
	Ne fréquentant pas l'école	74%	71%	72%	68%	89%	83%
<b>Enfants impliqués dans le travail dangereux* dans la production de cacao</b>							
5-11 ans	Fréquentant l'école	31%	36%	26%	33%	39%	40%
	Ne fréquentant pas l'école	15%	17%	15%	17%	19%	18%
12-14 ans	Fréquentant l'école	59%	67%	51%	61%	72%	74%
	Ne fréquentant pas l'école	54%	56%	53%	52%	79%	85%
15-17 ans	Fréquentant l'école	73%	74%	65%	63%	79%	82%
	Ne fréquentant pas l'école	74%	71%	72%	68%	89%	83%

Source : Enquête des enfants 2013/14 et 2018/19, pondéré, strates 1-3

\* Mesuré sur la base des variables 1-6, comme décrit dans la section 3.3 de ce rapport

## 10.5 Annexe V : Tableaux supplémentaires II

### 10.5.1 Comparaison des indicateurs d'exposition au travail dangereux utilisant les périodes de référence de 7 jours et 12 mois pour 2018/19

La section suivante étudie la différence entre l'utilisation d'une période de référence de 7 jours (**statut d'activité actuel**) et d'une période de référence de 12 mois (**statut d'activité habituelle**) pour comprendre le travail des enfants et est issue des débats entre les différentes parties prenantes sur les avantages et les inconvénients de chaque approche. L'utilisation d'une période de référence de 7 jours est pensée être cognitivement plus facile pour les enfants et situe un enfant directement au cours d'une saison de croissance particulière. Cependant, une période de référence de 7 jours ignore les problèmes de saisonnalité (on peut cultiver du cacao durant une saison mais préparer les champs pendant une autre saison) et de biais temporel (si une étude est menée pendant l'année scolaire ou lorsque moins de travail est effectué), ce qui peut affecter les estimations du travail des enfants par le sous-dénombrement. Le statut d'activité actuel devrait être inférieur au statut d'activité habituel puisque toutes les activités qui ont été effectuées au cours des sept derniers jours sont, par définition, également effectuées au cours de l'année écoulée. Par conséquent, la période de référence de 12 mois comprend la période de référence de 7 jours et capture des enfants qui n'ont peut-être pas travaillé au cours des sept derniers jours seulement.

Pour mieux comprendre ce problème, nous comparons les estimations de l'implication des enfants en fonction du **statut d'activité habituel** (période de référence des douze derniers mois) et du **statut d'activité actuel** (période de référence des sept derniers jours).

Le Tableau 64 montre une augmentation significative du pourcentage d'enfants travaillant dans l'agriculture, engagés dans le travail des enfants et engagés dans un travail dangereux des enfants

#### ★ Aperçu Quantitatif

L'année dernière, 2,10 millions d'enfants étaient impliqués dans le travail des enfants (60%), contre 1,32 million la semaine dernière (36%) et 1,94 millions étaient impliqués dans des travaux dangereux (56%), contre 1,10 million (32%).

entre les périodes de référence de sept jours et de douze mois pour la Côte d'Ivoire et le Ghana. Les augmentations au Ghana étaient légèrement plus élevées pour les enfants travaillant (27 points de pourcentage contre 24 points de pourcentage), le travail des enfants (24 points de pourcentage contre 21 points de pourcentage) et le travail dangereux (25 points de pourcentage à 23 points de pourcentage). En termes de nombre total d'enfants, 2,35 millions d'enfants ont travaillé dans l'agriculture au cours des douze derniers mois (68%), contre 1,49 millions au cours des sept derniers jours (43%). De plus, 2,10 millions d'enfants étaient impliqués dans le travail des enfants au cours de l'année dernière (60%), contre 1,32 million durant les sept derniers jours (38%) et 1,94 millions ont effectué des travaux dangereux (56%), contre 1,10 million (32%).

Tableau 64: Estimation de l'évolution des enfants travaillant dans l'agriculture et impliqués dans le travail des enfants et exposés au travail dangereux des enfants, selon les définitions de 7 jours et 12 mois, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2018/19

Enfants dans tous les ménages agricoles		Tous les enfants	Enfants travaillant dans l'agriculture				Enfants impliqués dans le travail des enfants en agriculture				Enfants impliqués dans le travail dangereux en agriculture			
			Nombre	Nombre	Pct	Diff (pp)*	Diff stat sign^	Nombre	Pct	Diff (pp)*	Diff stat sign^	Nombre	Pct	Diff (pp)*
Total	7 Jours	3 476 523	1 482 065	43%	25	***	1 316 185	38%	22	***	1 102 854	32%	24	***
	12 Mois		2 348 567	68%			2 097 212	60%			1 936 326	56%		
Côte d'Ivoire	7 Jours	2 082 507	845 182	41%	24	***	752 571	36%	21	***	626 335	30%	23	***
	12 Mois		1 336 435	64%			1 194 033	57%			1 106 329	53%		
Ghana	7 Jours	1 394 016	636 882	46%	27	***	563 614	40%	24	***	476 519	34%	25	***
	12 Mois		1 012 132	73%			903 180	65%			829 997	60%		

Source : NORC Enquête des Enfants 2018/19, pondéré, strates 1-3

\* Calculé comme la différence entre les taux de 7 jours et 12 mois en point de pourcentage, inclut l'arrondissement

^ Différence statistiquement significative \*\*\*  $p < 0,01$

Tableau 65: Prévalence des enfants, 5-17 ans, exposés à plusieurs types d'activités de travail dangereux, selon les définitions de 7 jours et 12 mois, en Côte d'Ivoire et Ghana, 2018/19\*

Pourcentages d'enfants dans les ménages agricole exposés à :	Total				Côte d'Ivoire				Ghana			
	7 Jours	12 Mois	Diff (pp)*	Diff stat sign^	7 Jours	12 Mois	Diff (pp)*	Diff stat sign^	7 Jours	12 Mois	Diff (pp)*	Diff stat sign^
Nombre d'enfants de 5-17 ans	3 476 523				2 082 507				1 394 016			
<b>Travaux Dangereux</b>												
Défrichage des terres (V1)	8%	19%	12	***	10%	23%	13	***	5%	14%	9	***
Charges lourdes (V2)	17%	36%	19	***	17%	37%	20	***	18%	36%	18	***
Produit agro-chimique (V3)	11%	29%	18	***	11%	25%	14	***	11%	34%	24	***
Outils tranchants (V4)	25%	46%	21	***	24%	44%	20	***	27%	50%	22	***
Longues heures de travail (V5)	1%	1%	0		2%	2%	0		1%	1%	0	
Travail de nuit (V6)	1%	3%	1	***	1%	2%	1	***	1%	3%	2	
Exposé à plusieurs dangers	33%	57%	24	***	32%	55%	23	***	35%	60%	24	***
Nombre moyen de dangers	0,6	1,3	111	***	0,6	1,3	106	***	0,6	1,4	120	***

Source : NORC Enquête des enfants 2018/19, pondéré, strates 1-3

\* Calculé comme la différence entre les taux de 7 jours et 12 mois en point de pourcentage, inclus un arrondissement

^ Différence statistiquement significative \*\*\*  $p < 0,01$

En général, les fortes augmentations entre le statut d'activité habituel et le statut d'activité actuel montrent que de nombreux enfants ne travaillent pas toute l'année et ne font que du travail saisonnier. Le fait qu'il y ait des augmentations de points de pourcentage similaires dans les différentes catégories même si le nombre total d'enfants engagés dans des activités diminue du travail au travail des enfants au travail dangereux peut impliquer que les activités de travail dangereuses sont davantage motivées par la saisonnalité des activités. Certaines activités (défrichage, charges lourdes, produits agrochimiques et outils tranchants) sont plus saisonnières que d'autres (longues heures de travail et travail de nuit) et les activités saisonnières qui ont lieu plus souvent pendant la saison des récoltes devraient voir les plus grandes différences. Pour explorer davantage l'augmentation du nombre d'enfants exposés à des activités de travail dangereuses, Tableau 64 compare les changements dans les différentes activités de travail dangereuses pour voir quelles activités particulières entraînent les changements observés ci-dessus.

Le Tableau 65 montre que, pour l'exposition des enfants aux dangers dans l'agriculture en général, il y avait des niveaux d'engagement significativement plus élevés dans chaque activité pour la Côte d'Ivoire et le Ghana pour toutes les activités sauf les longues heures de travail (constante à 1%) et le travail de nuit (seulement significative en Côte d'Ivoire). Les augmentations globales les plus importantes ont été constatées dans le travail saisonnier; utilisation d'outils tranchants (20 points de pourcentage en Côte d'Ivoire et 22 points de pourcentage au Ghana), suivie par les produits agrochimiques (14 points de pourcentage en Côte d'Ivoire et 24 points de pourcentage au Ghana), les charges lourdes (20 points de pourcentage en Côte d'Ivoire et 18 points de pourcentage au Ghana) et le défrichage (13 points de pourcentage en Côte d'Ivoire et 9 points de pourcentage au Ghana). Il y a eu une augmentation beaucoup plus faible du travail de nuit (1 point de pourcentage en Côte d'Ivoire et qui est resté stable au Ghana à 1%), qui, ainsi que les longues heures de travail, sont des activités qui sont moins susceptibles d'être de nature saisonnière.

Les fortes augmentations des activités saisonnières (V1-V4) démontrent qu'une grande partie de l'augmentation des enfants impliqués dans de travail dangereux est due à l'augmentation des activités saisonnières en agriculture au lieu d'une simple augmentation globale du nombre d'enfants travaillant. Si l'augmentation n'était due qu'à l'augmentation du nombre d'enfants travaillant, on s'attendrait à ce qu'il y ait un changement important et constant dans les six catégories. Il est important de noter que l'incidence globale du travail dangereux est plus faible dans les activités non saisonnières (1 % pour les longues heures de travail et le travail de nuit au cours de la période de référence de sept jours), de sorte qu'une forte augmentation en termes absolus ne serait pas attendue. Cependant, le fait que ces chiffres soient faibles et restent bas montre que les activités plus saisonnières constituent une grande partie de la force motrice derrière le niveau d'enfants impliqués dans le travail dangereux en agriculture.

Entre les deux pays, sur les quatre activités saisonnières, la tendance d'augmentation à l'exposition au travail dangereux est généralement similaire.

### **10.5.2 Fréquence d'exposition au travail dangereux dans la production de cacao en 2018/19 sur les périodes de référence de 12 mois<sup>77</sup>**

La fréquence à laquelle les enfants effectuent du travail dangereux dans la production de cacao est également importante pour déterminer la prévalence et l'impact / l'intensité du travail des enfants et du travail dangereux. Le simple fait de regarder de façon binaire si un enfant a été exposé ou non à des activités ne donne pas une image complète, et savoir à quelle fréquence ces activités ont lieu est une étape importante pour déterminer l'étendue du problème. De plus, la division des différentes activités de production de cacao en leurs composantes montre comment différents aspects de ces activités contribuent au récit. Les Tableau 66, Tableau 67, et Tableau 68 montrent la fréquence à laquelle les enfants étaient exposés aux composantes du travail dangereux.

Le Tableau 66 montre que parmi les enfants qui ont été exposés au défrichage (V1) dans la production de cacao, le sous-composant global le plus courant était le défrichage (32%), suivi de l'abattage et du débitage (18%) et du défrichage par le feu (10%). La tendance générale pour le défrichage des terres et l'abattage et le débitage des arbres était que le niveau de fréquence le plus élevé (six fois ou plus) a vu le plus grand pourcentage de personnes engagées dans cette activité (16% pour le défrichage et 8% pour l'abattage et le hachage pour Côte d'Ivoire et Ghana). La tendance inverse a été suggérée pour le brûlage, avec seulement 2% déclarant l'avoir fait six fois ou plus en Côte d'Ivoire et au Ghana. Ces fréquences suggèrent que les principaux moteurs de V1 étaient également les activités les plus fréquentes et que l'incidence du défrichage était élevée.

Les types et la fréquence des charges lourdes transportées dans la production de cacao sont indiqués dans le Tableau 67 pour les enfants qui ont transporté une charge lourde. Dans l'ensemble, les types de charges transportées les plus courantes étaient la collecte et l'entassement de cabosses de cacao (35%) et les charges pendant le défrichage (26%). Chacun de ces types de charges a suivi la tendance générale, c'est-à-dire que les niveaux de fréquences les plus élevés ont vu un pourcentage plus élevé d'enfants engagés dans cette activité en Côte d'Ivoire et au Ghana (16% et 13% pour la collecte et 14% et 13% pour les charges pendant défrichage pour la Côte d'Ivoire et le Ghana au niveau de fréquence le plus élevé).

---

<sup>77</sup> Notez que les fréquences des composants ne peuvent être calculées que pour V1-V4, car les données d'enquête ne comprennent pas les fréquences de V5 (longues heures de travail) et V6 (travail de nuit).



Tableau 66: Prévalence des enfants, 5-17 ans, exposés aux composantes du défrichage dans la production de cacao, par fréquence, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2018/19

Pourcentage d'enfants dans les ménages agricoles exposés à :	Total				Côte d'Ivoire				Ghana			
	0 fois	1-2 fois	3-5 fois	6+ fois	0 fois	1-2 fois	3-5 fois	6+ fois	0 fois	1-2 fois	3-5 fois	6+ fois
Nombre d'enfants travaillant dans le cacao	1 667 575				831 937				835 638			
<b>Défrichage des terres (V1)</b>												
Défrichage	68%	8%	8%	16%	52%	11%	12%	25%	84%	4%	4%	7%
Abattre et débiter des arbres	82%	5%	5%	8%	74%	7%	7%	12%	90%	3%	2%	5%
Défricher par le feu	90%	5%	3%	2%	89%	6%	3%	2%	91%	5%	3%	2%

Source : Enquête des Enfants NORC 2018/19, pondéré, strates 1-3

Tableau 67: Prévalence des enfants de 5-17 ans, exposés aux composantes des charges lourdes dans la production de cacao, par fréquence, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2018/19

Pourcentage d'enfants dans les ménages agricoles portant différents types de charges :	Total				Côte d'Ivoire				Ghana			
	0 fois	1-2 fois	3-5 fois	6+ fois	0 fois	1-2 fois	3-5 fois	6+ fois	0 fois	1-2 fois	3-5 fois	6+ fois
Nombre d'enfants travaillant dans le cacao	1 667 575				831 937				835 638			
<b>Charges Lourdes (V2)</b>												
Charges de bois et autres charges lors du défrichage	74%	5%	7%	14%	73%	5%	7%	14%	74%	5%	8%	13%
Charges d'eau pour la pulvérisation	82%	5%	7%	7%	80%	5%	7%	8%	85%	4%	6%	5%
Charges liées à la collecte et à l'entassement des cabosses	65%	10%	11%	14%	64%	9%	11%	16%	66%	10%	11%	13%
Charges de fèves de cacao fermentées	76%	7%	8%	9%	77%	9%	6%	9%	75%	6%	10%	9%
Charges de fèves de cacao sèches pour le dépôt	89%	4%	4%	4%	87%	5%	4%	5%	91%	3%	3%	3%
Autres charges lourdes	85%	3%	4%	7%	79%	5%	6%	11%	91%	2%	3%	4%

Source : Enquête des enfants NORC 2018/19, pondéré, strates 1-3

Tableau 68: Prévalence des enfants, 5-17 ans, exposés aux composantes des produits agrochimiques dans la production de cacao, par fréquence, en Côte d'Ivoire et Ghana, 2018/19

Pourcentage d'enfants dans les ménages agricoles exposés à :	Total				Côte d'Ivoire				Ghana			
	0 fois	1-2 fois	3-5 fois	6+ fois	0 fois	1-2 fois	3-5 fois	6+ fois	0 fois	1-2 fois	3-5 fois	6+ fois
Nombre d'enfants travaillant dans le cacao	1 667 575				831 937				835 638			
<b>Produits agrochimiques (V3)</b>												
Pulvérisation de pesticides, insecticides	92%	4%	3%	2%	91%	4%	3%	2%	93%	3%	3%	1%
Être présent ou travailler à proximité de l'exploitation pendant la pulvérisation de pesticides	77%	11%	7%	5%	77%	11%	6%	6%	76%	11%	8%	4%
(Ré) entré sur l'exploitation pulvérisée moins de 12 heures après la pulvérisation	90%	5%	3%	2%	89%	6%	2%	2%	90%	5%	4%	2%
Transporter de l'eau pour la pulvérisation	65%	11%	10%	14%	70%	9%	9%	12%	61%	12%	12%	15%
Vente, transport, ou manipulation de produits agrochimiques	88%	5%	5%	3%	88%	4%	4%	3%	87%	5%	5%	3%
Lavage des conteneurs de produits agrochimiques et des machines de pulvérisation, et / ou l'élimination des produits agrochimiques	90%	4%	4%	2%	89%	4%	5%	2%	91%	4%	3%	2%

Source : Enquête des enfants NORC 2018/19, pondéré, strates 1-3

Tableau 69: Prévalence des enfants, 5-17 ans, exposés aux composantes des outils tranchants dans la production de cacao, par fréquence, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2018/19

Pourcentage d'enfants dans les ménages agricoles exposés à :	Total				Côte d'Ivoire				Ghana			
	0 fois	1-2 fois	3-5 fois	6+ fois	0 fois	1-2 fois	3-5 fois	6+ fois	0 fois	1-2 fois	3-5 fois	6+ fois
Nombre d'enfants travaillant dans le cacao	1 667 575				831 937				835 638			
<b>Outils tranchants (V4)</b>												
Utilisation de machettes ou de longs couteaux pour le désherbage	35%	13%	16%	37%	35%	15%	14%	36%	35%	10%	17%	38%
Manipulation d'équipements ou de machines motorisés	96%	1%	1%	1%	97%	1%	1%	1%	96%	1%	1%	2%
Récolte à la machette ou à la faucille	69%	8%	9%	14%	65%	11%	9%	15%	72%	6%	8%	14%
Récolte de cabosses de cacao en hauteur avec un crochet ou faucille	81%	5%	6%	8%	80%	5%	5%	9%	82%	4%	6%	8%
Ouvrir les cabosses de cacao avec un couteau ou un objet / outil tranchant	57%	11%	13%	19%	52%	14%	13%	21%	62%	9%	12%	17%

Source : Enquête des enfants NORC 2018/19, pondéré, strates 1-3

Les autres types de charges les plus courants étaient les fèves de cacao fermentées (24%), les autres charges (15%) et l'eau pour la pulvérisation (18%), et le moins courant était les fèves de cacao sèches (11%). Pour toutes les charges (sauf Autre), le niveau d'implication des enfants est resté constant à travers les différents niveaux de fréquence. Cela indique que les types de charges transportées le plus couramment étaient également les charges les plus fréquemment transportées et que l'incidence globale du transport de charges lourdes était élevée.

Les différents types d'exposition aux produits agrochimiques dans la production de cacao et la fréquence de cette exposition pour les enfants qui ont été exposés peuvent être trouvés dans le Tableau 68. Les deux types d'exposition les plus courants étaient le transport d'eau pour la pulvérisation (35%) et être présent lors de la pulvérisation de pesticides (23%). Le transport d'eau pour la pulvérisation était plus courant pour les fréquences d'exposition plus élevées (12% pour la Côte d'Ivoire et 16% pour le Ghana pour le niveau de fréquence le plus élevé), ce qui est inconsistant avec ce qui a été observé par rapport au transport d'une lourde charge d'eau pour la pulvérisation, qui est restée constante d'une fréquence à l'autre à tous les niveaux. Inversement, être présent pendant la pulvérisation a vu son pourcentage d'enfants exposés diminué à mesure que les fréquences augmentaient.

Les autres types d'exposition les plus courants étaient la vente / le transport / la manipulation de produits agrochimiques (12%), le retour sur l'exploitation pulvérisée (10%), le lavage / l'élimination des produits agrochimiques (10%) et la pulvérisation de pesticides (8%). Chacun de ces types d'exposition a également diminué en pourcentage d'enfants exposés à mesure que les fréquences augmentaient comme lors de la pulvérisation. Le fait que tous les types d'exposition (à l'exception de transporter de l'eau pour la pulvérisation) ait des fréquences d'exposition plus faibles montre que l'intensité de l'exposition aux produits agrochimiques est moins importante que pour le défrichage et le transport de lourdes charges.

Le Tableau 69 montre les niveaux de fréquence pour différents types d'utilisation d'outils tranchants dans la production de cacao pour les enfants qui les ont utilisés. L'utilisation la plus courante d'outils tranchants était de loin l'utilisation de machettes / de longs couteaux (65%), ce qui était plus courant à des fréquences d'exposition plus élevées (36% pour la Côte d'Ivoire et 35% pour le Ghana au niveau de fréquence le plus élevé). L'ouverture des cabosses de cacao (43%), la récolte avec une machette / faucille (31%) et la récolte des cabosses de cacao avec un crochet / faucille de récolte (19%) étaient ensuite les plus communs. Chacun de ces types d'utilisation d'outils tranchants était également plus courant à des fréquences plus élevées, ce qui montre que l'incidence de l'utilisation d'outils tranchants est également très élevée dans l'ensemble.

Parmi les quatre activités de travail dangereux dans la production de cacao, il y avait généralement une forte intensité d'exposition pour le défrichage, les charges lourdes et les outils tranchants, mesurée par la fréquence des niveaux d'activité. La seule activité de travail

dangereuse de moindre intensité était l'utilisation de produits agrochimiques. Dans la section 4.2, la plus forte augmentation de l'exposition à une activité de travail dangereuse de 2008/09 à 2018/19 est due à l'utilisation de produits agrochimiques, mais comme l'intensité de l'utilisation agrochimique n'est globalement pas très élevée, cela rend le résultat moins troublant car l'impact global de l'utilisation des produits agrochimiques n'est relativement pas aussi élevé.

## 10.6 Annexe VI : Constats supplémentaires du cycle d'enquête 2018/19

---

Dans cette section, nous examinons les relations entre les différentes caractéristiques des ménages, des communautés et d'écoles et l'exposition des enfants au travail des enfants dans l'agriculture et au travail dangereux dans leur ménage. Chacune des variables analysées ci-dessous joue très probablement un rôle déterminant dans la prévalence du travail des enfants, ce qui prouve une nouvelle fois le besoin d'examiner la question complexe du travail des enfants de façon écosystémique. Pour ce faire, nous présentons ci-dessous la proportion de ménages dont des enfants sont impliqués dans le travail des enfants dans l'agriculture et dont des enfants sont exposés au travail dangereux au sein de leur ménage selon les données démographiques et économiques de leur ménage, les caractéristiques de leur communauté, et les caractéristiques des écoles dans le voisinage des zones productrices de cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana. **Il est important de noter que ces comparaisons n'impliquent pas de lien direct ou de causalité,** mais indiquent plutôt seulement une potentielle corrélation. Les tableaux 70 à 72 présentent les proportions d'enfants impliqués dans le travail des enfants dans l'agriculture et d'enfants exposés au travail dangereux selon les caractéristiques de leurs parents, de leur ménage, de leur communauté et de leur école.

Les données présentées dans les Tableau 70, Tableau 71, et Tableau 72 indiquent que le niveau d'instruction des mères et la sensibilisation des chefs de ménage au travail des enfants sont négativement corrélés avec la prévalence du travail des enfants.

La proximité des écoles peut influencer sur la prévalence du travail des enfants et leur exposition au travail dangereux : on imagine des taux de prévalence plus élevés dans les zones sans école, puisqu'envoyer les enfants à l'école est alors plus coûteux que de les envoyer au travail.

Parmi les infrastructures communautaires, aucune corrélation n'a été observée entre la présence de routes améliorées et d'institutions de microfinance dans les communautés ivoiriennes et ghanéennes et le travail des enfants.

En plus de la proximité des écoles, il est probable que la qualité des infrastructures scolaires joue un rôle dans la fréquentation scolaire, et par conséquent également un rôle dans la prévalence du travail des enfants et dans leur exposition au travail dangereux. Nous examinons donc si la prévalence du travail des enfants et du travail dangereux des enfants était plus faible dans les communautés dans lesquelles une plus grande proportion des écoles dispose de toilettes, d'eau

courante potable et d'une cantine, des indicateurs indirects de la qualité des infrastructures scolaires.

En Côte d'Ivoire ni au Ghana, aucun changement dans le travail des enfants ou le travail dangereux des enfants ne s'avère être corrélé avec les caractéristiques de l'école.

Le Tableau 70 détaille l'éducation maternelle et paternelle, le revenu du ménage, la superficie de cacao cultivée, la possible migration du chef de famille, et la sensibilisation à la question du travail des enfants. Ces facteurs influent probablement sur la prévalence du travail des enfants et leur exposition au travail dangereux. Au Ghana, les enfants dont la mère n'a pas fait d'études secondaires ont plus de chance d'être concernés par le travail des enfants et exposés au travail dangereux que les enfants dont les parents ont fait au moins des études secondaires (65 % contre 48 % pour le travail des enfants, et 62 % contre 44 % pour le travail dangereux). Cependant, on ne trouve pas dans ce pays de différence statistiquement significative entre le travail et le travail dangereux des enfants et le fait que leur père possède ou non une éducation secondaire (prévalence du travail des enfants de 58 % et d'exposition au travail dangereux de 54 %). En Côte d'Ivoire, le travail et le travail dangereux des enfants ne montrent pas de lien statistiquement significatif avec le niveau d'éducation des parents (environ 38 % de travail des enfants et 36 % d'exposition au travail dangereux pour le niveau d'éducation de la mère, et 40 % et 39 % pour celui du père).

Une meilleure éducation peut conduire à une meilleure prise de conscience sur la question du travail des enfants, ce qui peut, à son tour, entraîner une baisse du travail des enfants et de leur exposition au travail dangereux. Si la différence n'est pas observable en Côte d'Ivoire, elle est plus marquée au Ghana, où la prévalence du travail des enfants et leur exposition au travail dangereux sont bien supérieures lorsque les mères n'ont pas suivi d'études secondaires.

Tableau 70: Estimation du nombre d'enfants impliqués dans le travail des enfants et exposés au travail dangereux, selon les caractéristiques des parents et du ménage, ensemble des ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2018/2019

Caractéristiques des parents et du ménage	Côte d'Ivoire		Ghana	
	Exposition au travail des enfants dans le cacao	Exposition au travail dangereux des enfants dans le cacao	Exposition au travail des enfants dans le cacao	Exposition au travail dangereux des enfants dans le cacao
<b>Niveau d'éducation de la mère</b>				
Inférieure au secondaire	40%	38%	65%	62%
Secondaire ou supérieur	36%	34%	48%	44%
Statistiquement significatif ^			***	***
<b>Niveau d'éducation du père</b>				
Inférieure au secondaire	42%	41%	62%	58%
Secondaire ou supérieur	38%	36%	55%	50%
Statistiquement significatif ^				
<b>Niveau de revenu</b>				
Faible revenu *	37%	36%	56%	53%
Revenu élevé **	38%	36%	55%	50%
Statistiquement significatif ^				
<b>Superficie de cacao cultivée</b>				
Moins de 5 acres	43%	42%	56%	53%
Plus de 5 acres	43%	42%	62%	57%
Statistiquement significatif ^				
<b>Sensibilisation du chef de famille au travail des enfants</b>				
Chef de famille non sensibilisé	39%	38%	59%	55%
Chef de famille sensibilisé	37%	35%	53%	49%
Statistiquement significatif ^				
<b>Migration ou non du chef de famille depuis un autre village</b>				
Pas de migration	35%	34%	56%	52%
Migration	42%	41%	55%	50%
Statistiquement significatif ^				

Source : Enquête NORC 2018/2019 auprès des chefs de ménage, résultats pondérés, strates 1 à 3

^ Différence statistiquement significative \*\*\*  $p < 0,01$

\* Faible revenu : revenu dans les 60 % inférieurs de la distribution du revenu

\*\* Revenu élevé : revenu dans les 40 % supérieurs de la distribution du revenu



Le revenu d'un ménage est souvent considéré comme l'un des facteurs les plus déterminants pour la prévalence du travail des enfants et leur exposition au travail dangereux des enfants. Les ménages à revenu faible voient probablement un plus grand nombre de leurs enfants travailler dans l'agriculture pour subvenir aux besoins de leurs parents avec potentiellement à la clé plus d'enfants concernés par le travail des enfants et exposés au travail dangereux. Cependant, les données du Tableau 70 n'indiquent aucune différence statistiquement significative dans les taux de travail des enfants et travail dangereux entre les familles à faible revenu (revenu dans les 60 % inférieurs de la distribution du revenu) et les familles à revenu élevé (revenu dans les 40 % supérieurs de la distribution du revenu). Il est important de noter toutefois que le programme de recherche de NORC ne comportait pas de module détaillé sur les revenus des ménages et ne faisait que demander des données déclaratives sur le revenu du ménage. De futures études, centrées sur l'économie des ménages, devraient poursuivre cette analyse du lien entre revenu des ménages et travail des enfants. Il est cependant essentiel de considérer le problème comme un écosystème, et le revenu des ménages n'est très probablement qu'une variable parmi d'autres à prendre en compte pour expliquer l'évolution du travail des enfants.

Dans les deux pays, la comparaison des taux de prévalence du travail des enfants et de leur exposition au travail dangereux selon l'étendue de cacao cultivée par les ménages ne fait pas apparaître de différence statistiquement significative entre les ménages à petites exploitations de cacao (moins de 5 acres) et les ménages à grandes exploitations de cacao (plus de 5 acres).

La sensibilisation du chef de famille à la question du travail des enfants et à ses effets n'a pas réduit la prévalence du travail des enfants dans les deux pays, et leur exposition au travail dangereux en Côte d'Ivoire. Au Ghana, aucune différence statistiquement significative n'a également été observée dans les tâches dangereuses des enfants selon le degré de sensibilisation du chef de famille.

Le travail des enfants pourrait également être influencé par l'origine géographique du ménage : les ménages ayant migré auraient davantage besoin d'argent et montreraient donc des niveaux de travail des enfants plus élevés. Cela ne se confirme cependant pas dans les données, où on ne voit pas de différence statistiquement significative pour la Côte d'Ivoire ou pour le Ghana dans la prévalence du travail des enfants et leur exposition au travail dangereux selon que le chef de famille ait migré au moins une fois ou pas.

La section suivante traite des liens potentiels entre les caractéristiques de la communauté et l'exposition des enfants au travail et aux tâches dangereuses.

Le Tableau 71 montre comment les caractéristiques de la communauté et des infrastructures, comme la facilité d'accès aux écoles secondaires (d'après l'éloignement de l'établissement scolaire le plus proche), l'état des routes, l'accès au réseau électrique et la présence d'institutions

de microfinance, peuvent influencer la prévalence du travail des enfants et leur exposition au travail dangereux en Côte d'Ivoire et au Ghana.

La proximité des écoles peut influencer sur la prévalence du travail des enfants et leur exposition au travail dangereux : on imagine des taux de prévalence plus élevés dans les zones sans école,

#### ★ Aperçu Quantitatif

Au Ghana, les communautés situées à moins d'un kilomètre d'une école primaire enregistrent des taux inférieurs de travail des enfants.

puisqu'envoyer les enfants à l'école est alors plus coûteux que de les envoyer au travail. En Côte d'Ivoire, la prévalence du travail des enfants et leur exposition au travail dangereux n'était pas significativement différente dans les communautés situées à moins de 2 km d'une école secondaire de premier cycle et situées à moins de 5 km d'une école secondaire de second cycle

et le fait de se situer à moins de 1 km d'une école primaire ne semble pas avoir d'incidence statistiquement significative. Au Ghana, la prévalence du travail des enfants et leur exposition au travail dangereux sont plus faibles dans les communautés situées dans un rayon de 1 km d'une école primaire (68 % contre 52 %). Cependant, l'éloignement des écoles secondaires ne semble pas avoir d'incidence statistiquement significative.

Les infrastructures dont bénéficie la communauté (tels que les routes améliorées et l'accès au réseau électrique) sont également des facteurs susceptibles d'influencer la prévalence du travail des enfants et leur exposition au travail dangereux. En Côte d'Ivoire et au Ghana, aucune différence statistiquement significative dans la prévalence du travail des enfants et leur exposition au travail dangereux n'a été observée dans les communautés disposant d'une route améliorée, ni dans celles disposant d'un accès au réseau électrique.

Les institutions de microfinance fournissent des services financiers aux membres de la communauté sous la forme de prêts qui peuvent être utilisés pour développer des activités agricoles. L'accès au crédit est considéré comme un des facteurs jouant un rôle dans la capacité des ménages à recruter de la main-d'œuvre. Des difficultés d'accès au financement peuvent exposer les ménages à des contraintes de liquidité et donc les inciter à utiliser leurs propres enfants pour remplacer la main-d'œuvre salariée. Cependant, en Côte d'Ivoire et au Ghana, la présence d'une institution de microfinance ne semble pas avoir d'impact statistiquement significatif sur ces taux.

Nous examinerons maintenant si l'exposition au travail des enfants et au travail dangereux varie selon l'infrastructure scolaire dont bénéficient les communautés.

Tableau 71: Estimation de la prévalence du travail des enfants et de leur exposition au travail dangereux selon les caractéristiques de la communauté, ensemble des ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2018/2019

Caractéristiques de la communauté	Côte d'Ivoire		Ghana	
	Exposition au travail des enfants dans le cacao	Exposition au travail dangereux des enfants dans le cacao	Exposition au travail des enfants dans le cacao	Exposition au travail dangereux des enfants dans le cacao
<b>Distance de l'école primaire la plus proche</b>				
< 1 km	42%	39%	68%	62%
> 1 km	38%	37%	52%	48%
Statistiquement significatif ^			***	
<b>Distance de l'école secondaire de premier cycle la plus proche</b>				
< 2 km	39%	37%	62%	57%
> 2 km	36%	35%	52%	49%
Statistiquement significatif ^				
<b>Distance de l'école secondaire de second cycle la plus proche</b>				
< 5 km	38%	36%	59%	55%
> 5 km	40%	38%	49%	46%
Statistiquement significatif ^				
<b>Route améliorée</b>				
La communauté est desservie par une route améliorée	43%	43%	53%	50%
La communauté n'est pas desservie par une route améliorée	37%	36%	56%	51%
Statistiquement significatif ^				
<b>Réseau électrique</b>				
La communauté est raccordée au réseau électrique	38%	36%	52%	49%
La communauté n'est pas raccordée au réseau électrique	38%	37%	67%	60%
Statistiquement significatif ^				
<b>Institution de microfinance</b>				
La communauté dispose d'une institution de microfinance	55%	55%	56%	52%
La communauté ne dispose pas d'institution de microfinance	37%	35%	54%	51%
Statistiquement significatif ^				

Source : Enquête NORC 2018/2019 sur les communautés, résultats pondérés, strates 1 à 3

^ Différence statistiquement significative \*\*\*  $p < 0,01$

Tableau 72: Estimation de la prévalence du travail des enfants et de leur exposition à des tâches dangereuses dans la culture du cacao, selon les caractéristiques de leur école, ensemble des ménages agricoles, en Côte d'Ivoire et au Ghana, 2018/2019

Caractéristiques de l'école	Côte d'Ivoire		Ghana	
	Exposition au travail des enfants dans le cacao	Exposition au travail dangereux des enfants dans le cacao	Exposition au travail des enfants dans le cacao	Exposition au travail dangereux des enfants dans le cacao
<b>Toilettes à l'école</b>				
École sans toilettes	38%	37%	56%	52%
École avec toilettes	38%	37%	52%	48%
Statistiquement significatif ^				
<b>Eau potable à l'école</b>				
École sans eau courante potable	39%	38%	55%	51%
École avec eau courante potable	34%	32%	55%	52%
Statistiquement significatif ^				
<b>Cantine/cuisine à l'école</b>				
École sans cuisine	37%	36%	55%	51%
École avec cuisine	40%	38%	53%	50%
Statistiquement significatif ^				

Source : Enquête NORC 2018/2019 sur les écoles, résultats pondérés, strates 1 à 3

^ Différence statistiquement significative \*\*\*  $p < 0,01$

Étant donné les progrès de la scolarisation observés en Côte d'Ivoire et au Ghana, il est probable que les caractéristiques des écoles – toilettes, eau courante potable et cantine – jouent également un rôle dans la prévalence du travail des enfants et dans leur exposition à des tâches dangereuses dans ces pays. Toutefois, aucun effet de ce type n'a été constaté en Côte d'Ivoire ou au Ghana.

Certaines des caractéristiques des ménages, comme l'éducation des parents, semblent être corrélées à l'exposition des enfants au travail et au travail dangereux. Dans l'ensemble, l'exposition des enfants au travail des enfants et au de travail dangereux peuvent être plus faible là où l'accès à l'école est plus facile. En Côte d'Ivoire et au Ghana, les taux d'exposition au travail des enfants et au travail dangereux des enfants ne semblent pas être affectée par le niveau d'infrastructure communautaire examiné ici.

## 10.7 Annexe VII : Supplément I à l'Analyse Quantitative de l'Évaluation de l'Efficacité des Interventions

---

### 10.7.1 Analyse bibliographique

Afin d'évaluer l'efficacité des interventions, nous devons d'abord identifier les différents canaux par lesquels les interventions influencent le travail des enfants. Par le biais d'une revue de la littérature, nous avons identifié les facteurs suivants comme ayant généralement une incidence sur le travail des enfants, et en conséquence, les principaux canaux par lesquels ces facteurs influent et modèrent les résultats du travail des enfants : la pauvreté, les coûts de renoncement du travail des enfants, la composition des ménages, l'accès aux marchés financiers, les facteurs réglementaires et les facteurs liés à la production.

Il a été démontré que la pauvreté, particulièrement sous la forme des revenus des membres adultes du ménage, a une influence importante sur le travail des enfants. Dans une évaluation du Questionnaire Unifié sur les Indicateurs de Base du Bien-être de 1997 au Ghana, Blunch constate que « la pauvreté affecte positivement la probabilité de participer au travail préjudiciable des enfants ». L'étude de 2001 d'Edmonds (citée dans Basu et Tzannatos 2003) a trouvé que l'augmentation du revenu des ménages peut expliquer 94 % de la réduction du travail des enfants pour les ménages au seuil de pauvreté, illustrant le rôle principal du revenu par rapport au niveau de travail des enfants. Levy (1985), Rosenzweig (1981), Sakellariou et Lall (1998) et Cartwright (1998) ont également constaté que l'augmentation des revenus perçus par les femmes réduit considérablement le travail des enfants de sexe féminin (cité dans Canagarajah et Nielsen 2001). En effet, les deux premières de ces études constatent que « une augmentation de 10% du revenu des femmes diminuerait jusqu'à 10 % la participation des enfants de sexe féminin aux activités économiques », tandis que les deux dernières de ces études "parviennent à une conclusion similaire". Dans l'ensemble, ces études mettent en évidence l'influence importante de la pauvreté, et notamment des revenus, sur les taux de travail des enfants.

Les coûts de renoncement, sous la forme des rendements attendus du travail et de l'éducation, son alternative la plus claire—l'éducation, influencent également de manière importante le travail des enfants. La rémunération journalière perçue au travers du travail des enfants, par exemple, a un impact positif et significatif sur les heures de travail des enfants, selon Bhalotra et Heady (1998), cités dans Canagarajah et Nielsen (2001). Les rendements du travail des enfants varient également en fonction de la taille de l'exploitation, de sorte que les grandes plantations, qui nécessitent plus de main-d'œuvre mais qui n'ont pas la capacité de se mécaniser, voient une augmentation du travail des enfants.

Les ménages évaluent également les rendements potentiels de l'éducation et ses coûts lorsqu'il s'agit de déterminer le niveau de travail des enfants. Dans une analyse du travail des enfants en Zambie, Nielsen (1998), utilisant la toiture de l'école comme indicateur indirect de la qualité de

l'école, a constaté que le mauvais état d'une toiture d'école augmente la probabilité de travailler de 15 points de pourcentage dans certains cas (comme cité à Canagarajah et Nielsen (2001)). L'accessibilité des écoles primaires est également un déterminant du travail des enfants, comme l'a démontré Nielsen (1998) qui a constaté que la présence d'une école primaire augmente la fréquentation scolaire de 10 points de pourcentage dans certains cas, alors que la disponibilité d'une route praticable diminue le travail des enfants de plus de 10 points de pourcentage et augmente également la fréquentation scolaire de manière significative. Comme les enfants n'ont pas l'autorité nécessaire pour prendre ces décisions eux-mêmes, leurs tuteurs tiendront compte de ces facteurs, de la demande de travail et des rendements attendus, par rapport à l'offre, à la qualité et aux rendements de l'éducation lors de la détermination des niveaux de travail des enfants.

La composition du ménage, qui comprend la taille du ménage et les niveaux de scolarité, montre également la variance intra-ménage du travail des enfants en fonction de l'âge. Cette dernière condition est résumée dans l'idée de « complémentarité entre frères et sœurs », décrite par Basu et Tzannatos (2003) comme la condition « où le travail d'un enfant permet à un autre enfant d'aller à l'école ». Citant DeGraff, Bilsborrow et Herriman (1993), Canagarajah et Nielsen (2001) ont noté que l'incidence du travail des enfants est plus élevée pour les enfants plus âgés que pour les enfants plus jeunes. En complément, Nielsen (1998) constate que plus le nombre de frères et sœurs aînés est grand, plus la probabilité de travailler diminue et plus la probabilité de fréquenter l'école augmente. Les jeunes enfants devraient donc être moins susceptibles de se livrer au travail des enfants que leurs frères et sœurs plus âgés.

Cependant, la relation entre l'âge et le travail des enfants est plus compliquée lorsque l'on considère l'âge des membres plus âgés du ménage et l'âge du chef de ménage. Grootaert (1998) et Nielsen (1998), par exemple, constatent que plus le chef de ménage est âgé, plus la probabilité de travailler est faible. Ceci est probablement influencé par l'augmentation de la richesse de chef de ménage au fil du temps. En revanche, les membres plus âgés du ménage, qui peuvent eux-mêmes affecter le taux de dépendance dans le ménage, ont un impact négatif sur la fréquentation scolaire. Canagarajah et Coulombe (1998), par exemple, « constatent que la présence de membres du ménage âgés de plus de 60 ans augmente la probabilité de travailler et diminue la probabilité de fréquenter l'école. » Au Ghana, l'effet varie de 1 à 4 points de pourcentage (Canagarajah et Nielsen, (2001.)) Ces impacts mettent en évidence les effets différenciés de la répartition au sein et entre les générations du ménage sur le travail des enfants.

Les marchés financiers sont également un déterminant du travail des enfants, en particulier en ce qui concerne la capacité d'un ménage à gérer les chocs. Les ménages qui n'ont pas accès au crédit et n'ont pas d'actifs à liquider voient la plus forte augmentation du travail des enfants résultant de ces chocs. Nielsen (1998) constate qu'un indicateur de la possession ou non d'un actif par un ménage a un effet significatif de 10 points de pourcentage sur la probabilité de travailler et la probabilité de fréquenter l'école.

Cependant, les facteurs réglementaires peuvent également inclure des mécanismes informels tels que la culture, qui dictent les normes culturelles concernant le travail des enfants. Coulombe évalue les différences de travail des enfants en ce qui concerne la religion et constate que les Chrétiens sont plus susceptibles d'aller à l'école, et dans les zones rurales, qu'ils sont également moins susceptibles de travailler que les Musulmans et ceux qui pratiquent la religion traditionnelle (Coulombe, 1998). Il constate en outre que les traditions et les attitudes ont un impact important sur le travail des enfants et peuvent augmenter la probabilité du travail des enfants de 30 points de pourcentage. De même, Webbink (2013) constate que le contexte culturel a un effet significatif et que ces facteurs affectent le travail des enfants en général et peuvent également avoir des effets différentiels en fonction du sexe de l'enfant.

Les facteurs liés à la production jouent également un rôle important dans la détermination du travail des enfants et sont influencés par le secteur, le mode de production et les prix des produits. Les demandes de main-d'œuvre différentielles pour tous les produits et la capacité des enfants à fournir la main-d'œuvre requise pour ces produits constituent peut-être les facteurs les plus fondamentaux liés à la production. En milieu rural, par exemple, les demandes de main-d'œuvre pour différentes cultures agricoles peuvent varier considérablement, tout comme les demandes de travail des enfants pour l'irrigation ou l'application de pesticides. Les facteurs réglementaires chevauchent également les facteurs liés à la production dans les cas où la production est basée sur le sexe, créant des demandes de main-d'œuvre différentes selon les enfants. Par exemple, Cogneau (2012) constate que la récolte des fèves de cacao est davantage une tâche masculine, tandis que les plantains sont davantage une culture dont les femmes s'occupent. Les facteurs liés à la production peuvent d'avantage différencier le travail des enfants en fonction de l'âge, car Cogneau soutient que les jeunes enfants sont probablement trop jeunes pour être mis à contribution de manière significative dans la récolte des fèves de cacao.

Comme illustré ci-dessus, les facteurs qui influencent le travail des enfants peuvent interagir les uns avec les autres. Il existe également des variations dans l'importance relative de ces facteurs selon le contexte et le marché considéré. Cependant, comme le montre la littérature, ces facteurs sont des mécanismes clés pour déterminer l'offre et la demande de travail des enfants. En tant que tels, la pauvreté, les coûts de renoncement du travail des enfants, la composition des ménages, l'accès aux marchés financiers, les facteurs réglementaires et les facteurs liés à la production sont les principales voies pour influencer sur les résultats du travail des enfants.

### 10.7.1.1 Références

Basu, K. and Tzannatos, Z., 2003. The Global Child Labor Problem: What do we know and what can we do?. *The World Bank Economic Review*, 17(2):147-173.

Blunch, N.H. and Verner, D., 2001. Revisiting the link between poverty and child labor: the Ghanaian experience.

Bhalotra, S. and Heady, C., 2003. Child farm labor: The wealth paradox. *The World Bank Economic Review*, 17(2):197-227.

Canagarajah, S. and Coulombe, H., 1998. Child labor and schooling in Ghana.

Canagarajah, S. and Nielsen, H.S., 2001. Child labor in Africa: A comparative study. *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science*, 575(1):71-91.

Cartwright, K. 1998. Child Labor in Colombia. In *The Policy Analysis of Child Labor: A Comparative Study*, ed. C. Grootaert and H. A. Patrinos. Washington, DC: World Bank.

Cogneau, D. and Jedwab, R., 2012. Commodity price shocks and child outcomes: the 1990 cocoa crisis in Côte d'Ivoire. *Economic Development and Cultural Change*, 60(3):507-534.

Coulombe, H. 1998. Child Labor and Education in Côte d'Ivoire. Background paper, World Bank, Washington, DC.

DeGraff, D.S., Bilsborrow, R.E. and Herrin, A.N., 1993. The implications of high fertility for children's time use in the Philippines.

Edmonds, E. 2001. "Will Child Labor Decline with Improvements in Living Standards?" Working Paper 01-09. Dartmouth College, Department of Economics, Hanover, N.H.

Grootaert, C. 1998. Child Labor in Côte d'Ivoire. In *The Policy Analysis of Child Labor: A Comparative Study*, ed. C. Grootaert and H. A. Patrinos. Washington, DC: World Bank.

Levy, V. 1985. Cropping Patterns, Mechanization, Child Labor and Fertility Behavior in a Farming Economy: Rural Egypt. *Economic Development and Cultural Change* 33:777-91.

Nielsen, H. S. 1998. Child Labor and School Attendance in Zambia: Two Joint Decisions. Working Paper No. 98-15, Centre for Labour Market and Social Research, Aarhus, Denmark.

Rozenzweig, M.R. 1981. Household and Non-Household Activities of Youth: Issues of Modelling, Data and Estimation Strategies. In *Child Work, Poverty and Underdevelopment*, ed. G. Rodgers and G. Standing. Geneva: International Labor Organization.



Sakellariou, C. and A. Lall. 1998. Child Labor in the Philippines. In *The Policy Analysis of Child Labor: A Comparative Study*, ed. C. Grootaert and H. A. Patrinos. Washington, DC: World Bank.

Webbink, E., Smits, J. and de Jong, E., 2013. Household and context determinants of child labor in 221 districts of 18 developing countries. *Social Indicators Research*, 110(2):819-836.

### 10.7.2 Modélisation du travail et du travail dangereux des enfants

L'un des principaux objectifs de cette étude est d'évaluer comment différentes interventions, indépendamment ou en conjonction avec d'autres interventions, influencent les principales variables explicatives des résultats - l'engagement des enfants dans le travail des enfants et le travail dangereux ainsi que leurs taux de prévalence dans un ménage.

Pour répondre aux questions de recherche relatives à l'effet des interventions, il est important de développer une approche basée sur un modèle qui sera en mesure de tester empiriquement si, après avoir contrôlé les influences observables de différents facteurs, les interventions influencent les variables explicatives des résultats. À cette fin, nous appliquons un cadre de régression en utilisant une approche en deux étapes. Nous avons d'abord utilisé un modèle théorique du processus décisionnel des ménages pour identifier les facteurs susceptibles d'influencer l'exposition des enfants au travail des enfants et au travail dangereux dans la production de cacao. Ensuite, nous estimons si, après prise en compte de l'effet de ces facteurs, les interventions affectent l'exposition des enfants au travail des enfants et au travail dangereux dans la production de cacao.

Dans cette section, nous développons un modèle générique qui examine la relation entre l'exposition des enfants au travail des enfants et au travail dangereux dans la production de cacao et leurs déterminants en utilisant un modèle théorique du processus décisionnel du ménage. Ce modèle générique servira de base à l'analyse empirique à entreprendre pour répondre aux questions de recherche sur l'influence des différentes interventions sur l'exposition des enfants au travail des enfants et au travail dangereux dans la production de cacao.

Plusieurs facteurs peuvent influencer les compromis auxquels une famille est confrontée entre l'envoi d'enfants à l'école et leur implication dans le travail des enfants (CL) dans des activités de production. En utilisant l'orientation de la revue des études de recherche précédentes (voir la section 10.7.1), nous avons développé un modèle théorique qui examine la décision du ménage de soumettre ses enfants au travail des enfants pour la communauté  $c$ . Cette approche tient compte du souci du chef de ménage  $i$  pour le bien-être de ses enfants ( $W_{c,i}$ ), du coût de renoncement du travail (dangereux) des enfants ( $O_{c,i}$ ), et des caractéristiques pertinentes du ménage. À cette fin, considérons le modèle suivant :

$$L_{c,i}^{CL} = f\{(W_{c,i}); (O_{c,i}); (Z_{c,i}); \varepsilon_i\}$$

où  $L_{c,i}^{CL}$  est la fonction de travail des enfants observée,  $(Z_{c,i})$  sont les caractéristiques du ménage et  $\varepsilon_i$  est l'écart normal. Examinez tour à tour chacune des variables explicatives.

Le bien-être de l'enfant peut être représenté par le nombre d'enfants dans le ménage,  $(C_{c,i})$  (plus d'enfants implique moins d'inquiétude), le niveau d'éducation du membre du ménage,  $(E_{c,i})$  (plus il est élevé, plus un enfant peut être valorisé) et la perception du chef de ménage par rapport au travail des enfants et aux avantages de l'éducation  $(M_{d,i})$ . Cela donne le sous-modèle suivant :

$$W_{c,i} = f\{(C_{c,i}); (E_{c,i}); (M_{c,i})\}$$

Le travail des enfants a deux coûts de renoncement – l'un financier et immédiat, et l'autre lié à l'investissement et différé. La composante financière comprend les revenus abandonnés (ou les travaux effectués par l'enfant) et les rémunérations versées à un travailleur de substitution. Une variable de substitution potentielle pour ceux-ci serait le produit moyen du travail pour un ménage  $(AP_{c,i})$ , qui est une fonction des caractéristiques de l'exploitation et du ménage et le salaire moyen dans la communauté  $(w_c)$ . Le composant investissement peut être saisi par la qualité et l'infrastructure des écoles  $(SC_c)$ . Cela donne le sous-modèle suivant :

$$O_{c,i} = f\{(AP_{c,i}) (w_c); (SC_c)\}$$

Les caractéristiques du ménage peuvent comprendre l'influence démographique ( $D_{c,i}$  comprend la religion, le nombre de membres du ménage, l'âge du chef de ménage, la proportion d'enfants dans différents groupes d'âge, la proportion d'enfants de sexe féminin dans le ménage, si le ménage a migré, la présence d'enfants non apparentés dans le ménage), la richesse et la liquidité du ménage  $(HW_{c,i})$ , et les caractéristiques agricoles  $(F_{c,i})$ .

$$Z_{c,i} = f\{(D_{c,i}); (HW_{c,i}); (F_{c,i})\}$$

Enfin, ces sous-modèles sont substitués dans le modèle pour  $L_{c,i}^{CL}$  et la combinaison est estimée à l'aide d'une spécification de forme réduite :

$$L_{c,i}^{CL} = \beta_C C_{c,i} + \beta_E E_{c,i} + \beta_M M_{c,i} + \beta_{SC} SC_c + \beta'_D D_{c,i} + \beta'_H HW_{c,i} + \beta_H F_{c,i} + \beta_V V_c + u_{c,i}$$

Où  $V_c$  est un ensemble de caractéristiques du village et de la communauté qui influencent le coût de renoncement et la rémunération moyenne (à travers la demande de main-d'œuvre) dans la

communauté<sup>78</sup> et  $u_{c,i}$  est le terme d'erreur normal supposé être distribué de manière indépendante et identique.

Cette équation sera utilisée comme modèle fondamental du travail des enfants et du travail dangereux lorsque que nous estimons l'impact programmatique des différentes interventions comme spécifié dans la section 8.3. Sur la base de cette expression, de la fonction de travail des enfants ci-dessus, les ensembles de variables suivants sont inclus dans les régressions :

- **Nombre d'enfants** : nombre d'enfants (total).
- **Caractéristiques démographiques du ménage** : âge du chef, sexe, nombre total des membres adultes, nombre total des membres ayant fait des études secondaires / supérieures, proportion dans les différents groupes d'âge (5-11, 12-14 et 15-17), proportion des enfants de sexe féminins dans le ménage, religion, si la famille a migré et si des enfants non apparentés vivent dans HH),
- **Perception du chef de ménage** : valeur de l'éducation des enfants, perception de si les enfants devraient travailler contre une rémunération avant leurs 18 ans.
- **Caractéristiques agricoles** : type de culture produite.
- **Richesse et liquidité des ménages** : biens (indicateur de la qualité de la maison et des biens / de la richesse du ménage) et liquidité (possibilité d'emprunter pour répondre aux besoins)
- **Caractéristiques de la communauté** : importance du cacao (principale source de revenus), présence de routes améliorées, accès à l'école secondaire de premier cycle (moins de 5 km), éloignement (distance de la capitale du district)
- **Qualité / infrastructure de l'école** : variable fictive pour la construction en béton, des toilettes à l'intérieur de l'école, l'accès à une source d'eau améliorée.

## 10.8 Annexe VIII : Supplément II à l'Analyse Quantitative de l'Évaluation de l'Efficacité des Interventions

---

Cette annexe présente la méthodologie utilisée pour effectuer les analyses statistiques dans le cadre de l'évaluation quantitative de l'efficacité de différentes interventions.

---

<sup>78</sup> Nous avons émis l'hypothèse que les revenus sont fortement corrélés avec le produit moyen du travail (APL), puis nous avons introduit un modèle supplémentaire dans lequel le produit moyen du travail est fonction des caractéristiques des exploitations agricoles et des ménages qui sont incluses dans le modèle.

## 10.8.1 Fourniture de matériel scolaire et le travail des enfants dans le secteur du cacao

Nous présentons ici l'analyse quantitative entreprise pour répondre à la question de recherche suivante :

*Les enfants des ménages bénéficiant d'une assistance matérielle liée à l'éducation des enfants (fournitures scolaires, manuels, uniformes, etc.) sont-ils moins susceptibles d'être impliqués dans le travail des enfants dans le secteur du cacao que leurs pairs qui n'ont pas bénéficié d'une telle assistance ?*

### 10.8.1.1 Méthodologie

Étant donné que la fourniture d'une aide matérielle serait limitée par la quantité de ressources à la disposition des exécutants, il est probable que des critères de sélection des bénéficiaires ont été utilisés pour sélectionner les ménages qui en bénéficieraient le plus. Par conséquent, la comparaison des différences de résultats entre les bénéficiaires et les non bénéficiaires nécessite d'abord d'identifier les différences potentielles entre ces deux groupes qui pourraient avoir influencé le processus de sélection des bénéficiaires. De telles différences à elles seules auraient pu générer les différences observées dans les résultats plutôt que dans l'efficacité de l'aide. Si elles ne sont pas contrôlées, ces différences peuvent entraîner un biais de sélection dans l'estimation. Afin de résoudre le biais de sélection potentiel qui pourrait influencer l'effet estimé du traitement (aide matérielle éducative) sur les variables de résultats (travail des enfants et travail dangereux des enfants), nous avons utilisé un modèle quasi expérimental. Le modèle quasi expérimental était basé sur une approche en deux étapes :

- a. **Générer une contrefactualité** : Pour remédier au biais de sélection dans lequel un groupe de ménages a été sélectionné par les exécutants pour recevoir les prestations, nous identifions un ensemble de caractéristiques qui peuvent influencer la sélection des bénéficiaires comme, entre autres, le nombre d'enfants dans différentes tranches d'âge, les caractéristiques démographiques et le profil économique des ménages. Nous utilisons ensuite un équilibrage entropique,<sup>79</sup> une technique de repondération multivariée qui génère un groupe de comparaison synthétique de sorte que les ménages traités (bénéficiaires) et les ménages non traités (comparaison) deviennent

---

<sup>79</sup> Hainmueller, J. (2012). Entropy Balancing for Causal Effects: A Multivariate Reweighting Method to Produce Balanced Samples in Observational Studies. *Political Analysis*, 20(1): 25-46).

statistiquement très similaires (équilibrés) dans des caractéristiques observables qui influencent probablement le processus de sélection des bénéficiaires.

- b. **Utiliser un modèle de régression pour estimer l'impact** : Ensuite, nous estimons un modèle d'attribution pour déterminer si les ménages qui ont reçu un soutien matériel éducatif étaient moins susceptibles d'avoir leurs enfants impliqués dans le travail ou le travail dangereux dans la production de cacao. Nous avons estimé deux modèles : l'un où la variable de résultat était la probabilité d'avoir au moins un enfant impliqué dans le travail et le travail dangereux des enfants, et l'autre où la variable de résultat était le pourcentage d'enfants du ménage exposés au travail/travail dangereux des enfants. Les modèles spécifient les variables de résultats (travail des enfants/travail dangereux des enfants) en tant que fonction des caractéristiques du foyer, de la communauté et de l'école. Enfin, le modèle a testé si le fait de fournir une aide matérielle éducative avait un effet statistiquement significatif sur l'implication des enfants dans le travail et dans le travail dangereux des enfants dans la production de cacao après avoir contrôlé d'autres facteurs qui influencent la décision d'un ménage d'impliquer ses enfants dans un travail et un travail dangereux des enfants.<sup>80</sup>

#### 10.8.1.2 Sources de données

Les sources de données que nous avons utilisées pour examiner cette question de recherche sont les enquêtes représentatives sur le plan sectoriel concernant le travail des enfants et les chefs de famille réalisées par NORC pendant la principale saison de récolte du cacao en 2018/2019. L'enquête concernant le travail des enfants de 2018/2019 a permis de recueillir des données sur l'exposition des enfants au travail des enfants et au travail dangereux des enfants, et les enquêtes concernant les chefs de famille ont permis de déterminer s'il y avait un enfant du ménage qui avait bénéficié d'un soutien matériel lié à l'éducation. En outre, nous avons utilisé les données recueillies à partir d'une enquête auprès des chefs communautaires et des écoles pour contrôler les influences liées aux infrastructures communautaires et scolaires sur la variable de résultat d'intérêt. Ces influences comprennent l'existence de routes améliorées, la distance des écoles par rapport à la communauté, les matériaux de construction des bâtiments scolaires, la disponibilité de toilettes à l'intérieur de l'école, une source d'eau potable, etc.

---

<sup>80</sup> Les autres facteurs d'influence qui ne présentent pas d'intérêt particulier pour la recherche sont souvent appelés « covariables ».

Les données autodéclarées montrent qu'en Côte d'Ivoire 605 foyers (44 %) comptaient au moins un enfant ayant bénéficié de prestations et qu'au Ghana, 164 foyers (14 %) avaient au moins un enfant ayant reçu une aide matérielle éducative.

### **10.8.1.3 Analyse et résultats**

Aux fins de génération du groupe de comparaison, la première étape de l'analyse a consisté à utiliser un équilibrage entropique sur un échantillon de ménages menant à un groupe de foyers de comparaison déterminé de façon synthétique (le contrefactuel) qui étaient très similaires au groupe traité. Les Tableau 72 et Après la construction du contrefactuel, nous avons utilisé un modèle de régression multivariée afin d'estimer si la mise à disposition d'un soutien matériel lié à l'éducation avait un effet statistiquement significatif sur l'implication des enfants dans le travail des enfants et dans le travail dangereux des enfants dans la production de cacao, après contrôle des autres facteurs à même d'influer la décision d'un ménage d'impliquer ses enfants dans le travail des enfants et le travail dangereux des enfants. Le tableau suivant présente les résultats de la régression pour le Ghana.

Tableau 73 présentent le résultat de l'équilibrage entropique montrant la différence dans les variables ayant une influence sur le processus de sélection avant et après l'équilibrage pour la Côte d'Ivoire et le Ghana.

Après la construction du contrefactuel, nous avons utilisé un modèle de régression multivariée afin d'estimer si la mise à disposition d'un soutien matériel lié à l'éducation avait un effet statistiquement significatif sur l'implication des enfants dans le travail des enfants et dans le travail dangereux des enfants dans la production de cacao, après contrôle des autres facteurs à même d'influer la décision d'un ménage d'impliquer ses enfants dans le travail des enfants et le travail dangereux des enfants. Le tableau suivant présente les résultats de la régression<sup>81</sup> pour le Ghana.

---

<sup>81</sup> Inclus des contrôles pour les observations manquantes et le cas où quelqu'un d'autre que l'enfant était présent durant l'entretien (non-rapporté)

Tableau 73: Équilibrage d'entropie pour le Ghana : Différences des covariables affectant la sélection avant et après l'équilibrage

	Témoin				Traitement	
	Avant		Après		Avant	
	Moyenne	Variance	Moyenne	Variance	Moyenne	Variance
Nombre total d'enfants de 5 à 11 ans	1,37	0,99	1,48	0,99	1,48	0,99
Nombre total d'enfants de 12 à 14 ans	0,55	0,47	0,65	0,46	0,65	0,46
Variable Fictive : Education de niveau secondaire du chef du ménage	0,33	0,22	0,41	0,24	0,41	0,24
Variable Fictive : Chef du ménage croit que les enfants doivent recevoir au moins une éducation de niveau secondaire deuxième cycle	0,98	0,02	1	0	1	0
Variable Fictive : Ménage a payé pour les frais de scolarité	0,51	0,25	0,37	0,23	0,37	0,24
Variable Fictive : Ménage effectue des cultures vivrières	0,87	0,11	0,91	0,08	0,91	0,08
Variable Fictive : Les terres cultivées sont supérieures à la médiane	0,54	0,25	0,58	0,24	0,59	0,24
Variable Fictive : Main-d'œuvre agricole est la source principale de revenu	0,15	0,13	0,21	0,16	0,21	0,17
Variable Fictive : Petit commerce est la source principale de revenu	0,32	0,22	0,31	0,21	0,31	0,22
Indice des biens : Qualité de la maison <sup>82</sup>	0,24	1,56	0,06	1,12	0,06	1,12
Indice des biens : Actifs non agricoles <sup>83</sup>	0,00	2,01	-0,05	1,90	-0,05	1,90
Variable Fictive : Ménage à revenu élevé	0,36	0,23	0,41	0,24	0,41	0,24

<sup>82</sup> Indice basé sur la première composante principale de la qualité de la maison (avoir une maison en pierre / brique brûlée / ciment / béton et avoir des toilettes à l'intérieur de la maison).

<sup>83</sup> Indice basé sur la première composante principale de la possession d'actifs non agricoles des ménages tels que radio, télévision, réfrigérateur, vélo, moto, téléphone portable, ordinateur, machine à coudre et voiture.

Tableau 74: Régression probit et régression linéaire généralisée pour le Ghana : Aide au matériel pédagogique et travail des enfants et travail dangereux des enfants

Les erreurs-types robustes sont entre parenthèses

^ Variable dépendante : probabilité qu'au moins un enfant soit impliqué dans le travail des enfants et le travail dangereux des enfants

^^ Variable dépendante : taux de travail des enfants et de travail dangereux des enfants dans le ménage

\*\*\*  $p < 0.01$ , \*\*  $p < 0.05$ , \*  $p < 0.1$

Comme au Ghana, nous avons utilisé l'équilibrage d'entropie pour générer un contrefactuel pour la Côte d'Ivoire. Les résultats de l'équilibrage d'entropie sont présentés ci-dessous pour la Côte d'Ivoire.

Tableau 75: Équilibrage d'entropie pour la Côte d'Ivoire : Différences des covariables affectant la sélection avant et après l'équilibrage

	Témoin				Traitement	
	Avant		Après		Avant	
	Moyenne	Variance	Moyenne	Variance	Moyenne	Variance
Nombre total d'enfants de 5 à 11 ans	1,20	0,81	1,35	0,97	1,35	0,97
Nombre total d'enfants de 12 à 14 ans	0,39	0,38	0,49	0,43	0,49	0,43
Variable Fictive : Education de niveau secondaire du chef du ménage	0,13	0,12	0,21	0,16	0,21	0,16
Variable Fictive : Chef du ménage croit que les enfants doivent recevoir au moins une éducation de niveau secondaire deuxième cycle	0,65	0,23	0,70	0,21	0,70	0,21
Variable Fictive : Ménage a payé pour les frais de scolarité	0,84	0,13	0,95	0,05	0,95	0,05
Variable Fictive : Ménage effectue des cultures vivrières	0,74	0,19	0,85	0,12	0,85	0,12
Variable Fictive : Les terres cultivées sont supérieures à la médiane	0,52	0,25	0,60	0,24	0,60	0,24
Variable Fictive : Main-d'œuvre agricole est la source principale de revenu	0,11	0,10	0,08	0,08	0,08	0,08
Variable Fictive : Petit commerce est la source principale de revenu	0,39	0,24	0,42	0,24	0,42	0,24
Indice des biens : Qualité de la maison	-0,19	0,97	-0,40	1,26	-0,04	1,26
Indice des biens : Actifs non agricoles	-0,12	1,73	0,01	1,82	0,01	1,82
Variable Fictive : Ménage à revenu élevé	0,34	0,22	0,33	0,22	0,33	0,22



Après la construction du contrefactuel, nous avons utilisé un modèle de régression multivariée afin d'estimer si la mise à disposition d'un soutien matériel lié à l'éducation avait un effet statistiquement significatif sur l'implication des enfants dans le travail des enfants et dans le travail dangereux des enfants dans la production de cacao, après contrôle des autres facteurs à même d'influer la décision d'un ménage d'impliquer ses enfants dans le travail des enfants et le travail dangereux des enfants. Le tableau suivant présente les résultats de la régression pour la Côte d'Ivoire.<sup>84</sup>

Tableau 76: Régression Probit et régression linéaire généralisée pour la Côte d'Ivoire : Aide au matériel pédagogique et travail des enfants et travail dangereux des enfants

	Régression Probit <sup>^</sup>		Régression linéaire généralisée <sup>^^</sup>	
	Travail Des Enfants	Travail Dangereux des Enfants	Travail Des Enfants	Travail Dangereux des Enfants
Effet estimé du traitement	-0,004 (0,027)	0,001 (0,027)	-0,015 (0,030)	-0,005 (0,025)
	Résultats de la régression : Modèle Probit		Résultats de la régression : Modèle linéaire généralisée <sup>85</sup> :	
Variable fictive du traitement : Membres ont reçus l'assistance en matériel éducatif	-0,0138 (0,0891)	0,00365 (0,0898)	-0,0766 (0,127)	-0,0270 (0,123)
Nombre total des enfants	0,152*** (0,0331)	0,155*** (0,0337)	0,0514 (0,0403)	0,0517 (0,0407)
% d'enfants de 12-14 ans	0,904*** (0,150)	0,941*** (0,147)	1,370*** (0,210)	1,463*** (0,208)
% des enfants de 15 à 17 ans	0,914*** (0,173)	0,932*** (0,171)	1,486*** (0,220)	1,551*** (0,215)
% des filles de 5-17 ans	-0,273*** (0,0868)	-0,318*** (0,0908)	-0,418*** (0,127)	-0,484*** (0,136)
Âge du chef de ménage	0,0407* (0,0217)	0,0483** (0,0216)	0,00883 (0,0297)	0,0119 (0,0294)

<sup>84</sup> Inclus des contrôles pour les observations manquantes et si quelqu'un d'autre que l'enfant était présent lors de l'entrevue (non déclaré)

<sup>85</sup> Régression généralisée non linéaire des moindres carrés avec famille binomiale et fonction de lien logit, estimée à l'aide de l'estimation du maximum de vraisemblance.

	Régression Probit <sup>^</sup>		Régression linéaire généralisée <sup>^^</sup>	
	Travail Des Enfants	Travail Dangereux des Enfants	Travail Des Enfants	Travail Dangereux des Enfants
Âge du chef de ménage au carré	-0,000403* (0,000208)	-0,000462** (0,000208)	-8,47e-05 (0,000281)	-0,000102 (0,000280)
Sexe du chef de ménage : Masculin	-0,0333 (0,115)	-0,0524 (0,114)	-0,0690 (0,176)	-0,116 (0,176)
Nombre total d'adultes	-0,0521* (0,0286)	-0,0538* (0,0300)	-0,0658 (0,0414)	-0,0588 (0,0425)
Nombre d'adultes ayant fait des études secondaires et au-delà	0,0693 (0,0572)	0,0818 (0,0566)	0,112 (0,0797)	0,104 (0,0754)
Variable Fictive : Religion chrétienne	-0,0146 (0,0875)	-0,0103 (0,0866)	0,0449 (0,120)	0,0318 (0,122)
Variable Fictive : Ménage producteur de cacao	0,822*** (0,135)	0,871*** (0,131)	1,347*** (0,210)	1,411*** (0,209)
Variable Fictive : Ménage produit une récolte commerciale	-0,111 (0,0996)	-0,0933 (0,0926)	-0,203 (0,144)	-0,161 (0,139)
Variable Fictive : Ménage produit une récolte vivrière	0,181 (0,115)	0,182 (0,117)	0,166 (0,159)	0,163 (0,165)
Variable Fictive : Ménage possède un élevage de bétail	-0,0661 (0,0963)	-0,0673 (0,102)	0,0102 (0,123)	0,0209 (0,127)
Variable Fictive : Quantité de cacao vendue durant la récolte 2017/18	3,87e-05 (2,95e-05)	3,96e-05 (3,15e-05)	5,34e-05 (4,39e-05)	5,68e-05 (4,51e-05)
Indice des biens : Qualité de la maison	-0,00701 (0,0410)	0,00370 (0,0421)	-0,0147 (0,0553)	-0,00303 (0,0553)
Indice des biens : Actifs non agricoles	-0,110*** (0,0364)	-0,0986*** (0,0365)	-0,137*** (0,0477)	-0,121*** (0,0460)
Variable Fictive : Propriété foncière au-dessus de la médiane	0,0165 (0,0939)	-0,0335 (0,0941)	0,00662 (0,129)	-0,0613 (0,129)
Variable Fictive : Chef de ménage peut emprunter suffisamment pour répondre aux besoins financiers	-0,201** (0,0874)	-0,238*** (0,0835)	-0,320*** (0,116)	-0,338*** (0,115)
Variable Fictive : La famille des enfants a migré	0,158* (0,0847)	0,161* (0,0849)	0,125 (0,114)	0,156 (0,113)
Variable Fictive : Enfants non apparentés séjournant dans le ménage	0,0283 (0,174)	0,0508 (0,179)	0,0458 (0,214)	0,0224 (0,202)

	Régression Probit <sup>^</sup>		Régression linéaire généralisée <sup>^^</sup>	
	Travail Des Enfants	Travail Dangereux des Enfants	Travail Des Enfants	Travail Dangereux des Enfants
Variable Fictive : Chef du ménage croit que les enfants devraient commencer à travailler contre rémunération avant 18 ans	0,193** (0,0930)	0,198** (0,0918)	0,288** (0,125)	0,270** (0,127)
Variable Fictive : Le cacao est la source principale de revenus de la communauté	0,0358 (0,136)	0,0210 (0,138)	0,0931 (0,178)	0,00476 (0,172)
Variable Fictive : La communauté a une route améliorée	-0,0458 (0,141)	-0,0854 (0,139)	0,0195 (0,183)	0,0278 (0,175)
Variable Fictive : Capitale du district à plus de 50 KM	-0,340** (0,169)	-0,451*** (0,165)	-0,429* (0,220)	-0,562*** (0,210)
Variable Fictive : École secondaire à moins de 5 KM	-0,360*** (0,129)	-0,361*** (0,134)	-0,449*** (0,161)	-0,470*** (0,163)
Variable Fictive : Communauté dispose d'une connectivité mobile	0,373* (0,191)	0,411** (0,180)	0,460* (0,262)	0,483* (0,260)
Variable Fictive : L'école a un bâtiment en béton	-0,496*** (0,187)	-0,558*** (0,190)	-0,602** (0,239)	-0,699*** (0,247)
Variable Fictive : Toilette à l'intérieur de l'école	-0,0124 (0,148)	0,0424 (0,139)	0,168 (0,211)	0,272 (0,205)
Variable Fictive : L'école a une source d'eau améliorée	-0,255 (0,508)	-0,505 (0,484)	-0,568 (0,666)	-0,876 (0,650)
Variable Fictive : Strate 1 (Production de cacao élevée)	0,175 (0,362)	0,154 (0,366)	0,867** (0,439)	0,754* (0,428)
Variable Fictive : Strate 2 (Production moyenne de cacao)	-0,692* (0,369)	-0,983** (0,402)	-1,061** (0,508)	-1,398*** (0,487)
Constante	-1,379** (0,679)	-1,433** (0,667)	-1,365 (1,024)	-1,307 (1,035)
Observations	1 357	1 357	1 374	1 374
Pseudo R2	0,211	0,222	S/O	S/O

Les erreurs-types robustes sont entre parenthèses

<sup>^</sup> Variable dépendante : probabilité qu'au moins un enfant soit impliqué dans le travail des enfants et le travail dangereux des enfants

<sup>^^</sup> Variable dépendante : taux de travail des enfants et de travail dangereux des enfants dans le ménage

\*\*\*  $p < 0.01$ , \*\*  $p < 0.05$ , \*  $p < 0.1$

## 10.8.2 Services de Moyens de Subsistance et Travail des Enfants dans le Secteur du Cacao

Nous présentons ici l'analyse quantitative entreprise pour répondre à la question de recherche suivante :

*Les enfants des ménages dont les membres ont bénéficié de services de subsistance (formation agricole, microfinance et accès au marché, par exemple) sont-ils moins susceptibles d'être impliqués dans le travail des enfants dans le secteur du cacao que les enfants de ménages qui ne bénéficiaient pas de tels services ?*

### 10.8.2.1 Méthodologie

Nous utilisons une approche de régression basée sur un modèle pour déterminer si les ménages qui ont bénéficié de services de subsistance (formation aux BPA, services de microfinance et interconnexion avec les marchés) étaient moins susceptibles de faire participer leurs enfants au travail et au travail dangereux des enfants ou présentaient des taux plus faibles de travail et de travail dangereux des enfants par rapport aux ménages n'ayant pas profité de services de subsistance, après contrôle des autres influences observables. À cette fin, nous suivons l'approche décrite dans la section 10.8.1. Nous exprimons d'abord les variables de résultats (exposition au travail des enfants et au travail dangereux des enfants) en fonction des caractéristiques du ménage, de la communauté et de l'école. Ensuite, nous estimons une équation de régression pour déterminer si, après contrôle de ces facteurs, les ménages où au moins un membre a bénéficié de services de subsistance étaient moins susceptibles de faire participer leurs enfants au travail et au travail dangereux des enfants dans la production de cacao et présentaient des taux plus faibles de travail et de travail des enfants dangereux dans la production de cacao que les ménages n'ayant pas profité de services de subsistance.

Il est important de noter que lorsque les partenaires d'exécution procurent des services de subsistance à une communauté, certains ménages n'y participent pas. Seul un sous-groupe de ménages de la communauté serait admissible ou autosélectionné pour participer à de tels programmes. Il est possible que les ménages qui étaient admissibles ou autosélectionnés pour participer à de tels programmes soient fondamentalement différents de ceux n'ayant pas participé à ces programmes, ce qui pose le problème du biais de sélection. Cela aurait pu se produire, par exemple, si certaines des caractéristiques du ménage qui ont influencé son admissibilité ou son adhésion au programme ont également influé sur la réaction (« performance ») du ménage à la suite de l'intervention. Un tel exemple concernerait des agriculteurs entrepreneuriaux qui non seulement seraient plus susceptibles de participer à un programme de microfinance, mais seraient aussi plus enclins à scolariser leurs enfants. De même, un agriculteur qui accepte une formation aux BPA peut être plus susceptible de réduire le nombre d'enfants astreints au travail et au travail dangereux que ceux qui n'en veulent pas.

Afin de remédier au biais de sélection potentiel qui pourrait influencer l'effet estimé du traitement (services de moyens de subsistance) sur les variables de résultat (travail des enfants et travail dangereux des enfants), nous avons utilisé un modèle quasi expérimental. Le modèle quasi expérimental était basé sur une approche en deux étapes :

- a. **Générer une contrefactualité** : Pour remédier au biais de sélection par lequel les ménages choisissent eux-mêmes de participer à des initiatives d'aide aux moyens de subsistance, nous identifions un ensemble de variables qui devraient influencer la décision des ménages de bénéficier des services de subsistance offerts dans une communauté. Nous identifions les facteurs en examinant les différences entre les ménages ayant bénéficié/participé à de telles activités et ceux qui ne l'ont pas fait dans les communautés où les services étaient proposés. Ces facteurs incluent les caractéristiques démographiques des ménages (comme le sexe et l'âge du chef de famille et le nombre d'adultes dotés d'une éducation secondaire ou supérieure), les caractéristiques agricoles (comme la pratique de la culture du cacao, la plantation d'autres cultures commerciales, la taille de la propriété foncière), le profil économique (comme le fait d'avoir des revenus issus du travail agricole, d'un petit commerce, d'un autre travail indépendant, etc., ainsi qu'un indicateur de richesse), une variable selon que le ménage a récemment migré dans le village, etc. Afin de sélectionner le groupe de comparaison pouvant servir de contrefactuel, nous avons choisi de sélectionner les ménages des communautés où les services de subsistance n'étaient pas proposés (sur la base de données autodéclarées par les chefs de famille). Cela a été effectué afin d'éviter la possibilité d'un effet de débordement influençant les résultats dans les communautés de traitement. Nous utilisons ensuite un équilibrage entropique sur l'échantillon de ménages des communautés non traitées afin de créer un groupe de ménages de comparaison conçu de manière synthétique de sorte que le groupe de comparaison synthétique, en moyenne, ressemble au groupe de traitement (qui a bénéficié de services de subsistance) au regard de caractéristiques observables qui pourraient avoir une influence sur la sélection des bénéficiaires.
- b. **Utiliser un modèle de régression pour estimer l'impact** : Ensuite, nous estimons si les foyers qui ont profité de services de subsistance étaient moins susceptibles de pratiquer le travail des enfants et le travail dangereux des enfants dans la production de cacao. Comme décrit dans la section 10.8.1.1, nous avons estimé deux modèles : l'un où la variable de résultat était la probabilité d'avoir au moins un enfant impliqué dans le travail ou le travail dangereux des enfants, et l'autre où la variable de résultat était le taux d'exposition au travail et au travail dangereux des enfants des foyers. Les modèles ont spécifié les variables de résultats (exposition au travail des enfants ou au travail dangereux des enfants) en tant que fonction des caractéristiques du foyer, de la communauté et de l'école. Enfin, le modèle a testé si le fait de bénéficier de services de subsistance avait un effet

statistiquement significatif sur l'implication des enfants dans le travail et dans le travail dangereux des enfants dans la production de cacao après contrôle d'autres covariables.

### 10.8.2.2 Sources de données

La source de données pour examiner cette question de recherche est l'enquête sur le travail des enfants, les chefs de famille, les communautés et les écoles menées par NORC pendant la principale saison de récolte du cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana en 2018/2019.

Les données autodéclarées montrent qu'en Côte d'Ivoire 128 foyers (9 %) comptaient au moins un membre ayant bénéficié d'une aide à la subsistance, contre 70 (5,8 %) au Ghana.

Étant donné la taille relativement modeste de l'échantillon de ménages qui ont reçu des services de subsistance au Ghana, le modèle n'a été estimé que pour la Côte d'Ivoire.

### 10.8.2.3 Analyse et conclusions

La première étape de l'analyse a consisté à utiliser un équilibrage entropique sur l'échantillon de foyers des communautés non traitées, afin de générer un groupe de foyers de comparaison conçu synthétiquement. Le Tableau 77 présente le résultat de l'équilibrage entropique pour la Côte d'Ivoire montrant la différence dans les variables ayant une influence sur le processus de sélection avant et après l'équilibrage qui a généré le groupe de comparaison synthétique.

Après la construction du contrefactuel, nous avons utilisé un modèle de régression multivariée pour estimer si la mise à disposition de services d'aide à la subsistance avait un effet statistiquement significatif sur l'implication des enfants dans le travail et dans le travail dangereux des enfants dans la production de cacao après contrôle des autres facteurs qui influencent la décision d'un ménage d'impliquer des enfants dans le travail et dans le travail des enfants dangereux. Le tableau suivant présente les résultats de la régression pour la Côte d'Ivoire.

Tableau 77: Équilibrage d'entropie pour la Côte d'Ivoire : Différences des covariables affectant la sélection avant et après équilibrage

	Témoin				Traitement	
	Avant		Après		Avant	
	Moyenne	Variance	Moyenne	Variance	Moyenne	Variance
La terre cultivée est au-delà de la médiane	0,854	0,25	0,64	0,23	0,64	0,23
Le ménage effectue la culture du cacao	0,86	0,12	0,86	0,12	0,91	0,08

	Témoin				Traitement	
	Avant		Après		Avant	
	Moyenne	Variance	Moyenne	Variance	Moyenne	Variance
Le ménage effectue une agriculture commerciale	0,47	0,25	0,54	0,25	0,54	0,25
Main-d'œuvre agricole est la principale source de revenu	0,12	0,11	0,12	0,11	0,12	0,11
Le travail indépendant est la principale source de revenu	0,10	0,09	0,09	0,09	0,09	0,09
Indice des biens : Qualité de la maison	-0,11	1,16	-0,23	0,78	-0,23	0,78
Indice des biens : Actifs non agricoles	-0,11	1,64	-0,29	2,24	0,29	2,24
Genre du chef de ménage	0,88	0,10	0,97	0,02	0,98	0,02
Nombre d'adultes dans le ménage	3,03	2,56	3,93	2,83	3,39	2,83
Perception du chef de ménage : Les filles devraient commencer à travailler avant 18 ans	0,41	0,24	0,38	0,24	0,38	0,24

Tableau 78: Régression Probit et régression linéaire généralisée pour la Côte d'Ivoire : Services d'aide à la subsistance et travail des enfants et travail dangereux des enfants

	Régression Probit <sup>^</sup>		Régression linéaire généralisée <sup>^^</sup>	
	Travail Des Enfants	Travail Dangereux des Enfants	Travail Des Enfants	Travail Dangereux des Enfants
Effet estimé du traitement	-0,091 (0,081)	-0,068 (0,080)	-0,105* (0,062)	-0,090 (0,061)
	<b>Résultats de la régression : Modèle Probit</b>		<b>Résultats de la régression : Modèle linéaire généralisée<sup>86</sup>:</b>	
Variable fictive du traitement : Membres ont reçus l'assistance en moyens de subsistance	-0,332 (0,299)	-0,252 (0,294)	-0,612* (0,366)	-0,529 (0,365)
Nombre total des enfants	0,243*** (0,0601)	0,239*** (0,0605)	0,0892 (0,0678)	0,0966 (0,0663)
% d'enfants de 12-14 ans	0,771*** (0,253)	0,797*** (0,257)	1,194*** (0,387)	1,240*** (0,397)
% d'enfants de 15-17 ans	1,220*** (0,284)	1,232*** (0,281)	1,996*** (0,414)	2,064*** (0,417)
% des filles de 5-17 ans	-0,240 (0,184)	-0,310 (0,193)	-0,639** (0,266)	-0,719** (0,283)
Âge du chef de ménage	0,121*** (0,0428)	0,125*** (0,0427)	0,128** (0,0652)	0,129** (0,0647)
Âge du chef de ménage au carré	-0,00114*** (0,000409)	-0,00117*** (0,000408)	-0,00108* (0,000648)	-0,00108* (0,000640)
Genre du chef : Masculin	-1,050** (0,489)	-1,110** (0,472)	-1,482* (0,826)	-1,638** (0,793)
Nombre total d'adultes	-0,0490 (0,0545)	-0,0530 (0,0560)	-0,113 (0,0893)	-0,109 (0,0907)
Nombre d'adultes ayant fait des études secondaires et au-delà	-0,0687 (0,104)	-0,0569 (0,107)	0,00154 (0,144)	-8,34e-05 (0,147)
Variable Fictive : Religion chrétienne	0,188 (0,174)	0,140 (0,169)	0,0823 (0,232)	-0,0189 (0,238)
Variable Fictive : Ménage producteur de cacao	1,877*** (0,284)	1,841*** (0,300)	2,706*** (0,406)	2,634*** (0,438)

<sup>86</sup> Régression généralisée non linéaire des moindres carrés avec famille binomiale et fonction de lien logit, estimée à l'aide de l'estimation du maximum de vraisemblance.



	Régression Probit <sup>^</sup>		Régression linéaire généralisée <sup>^^</sup>	
	Travail Des Enfants	Travail Dangereux des Enfants	Travail Des Enfants	Travail Dangereux des Enfants
Variable Fictive : Ménage produit une récolte commerciale	-0.0515 (0.188)	-0.0598 (0.181)	-0.175 (0.249)	-0,146 (0,246)
Variable Fictive : Ménage produit une récolte vivrière	-0.0433 (0.185)	-0.00342 (0.192)	0.0212 (0.286)	0,0824 (0,283)
Variable Fictive : Ménage possède un élevage de bétail	0.233 (0.165)	0.237 (0.174)	0.265 (0.226)	0,337 (0,237)
Quantité de cacao vendue durant la récolte 2017/18	1.96e-05 (5.54e-05)	4.69e-05 (5.45e-05)	0.000102 (7.57e-05)	0,000120* (7,25e-05)
Indice des biens : Qualité de la maison	0.155* (0.0912)	0.170* (0.0919)	0.156 (0.129)	0.125 (0.122)
Indice des biens : Actifs non agricoles	-0.0748 (0.0636)	-0.0739 (0.0631)	-0.0755 (0.0782)	-0.0868 (0.0778)
Variable Fictive : Propriété foncière au-dessus de la médiane	-0.215 (0.219)	-0.278 (0.215)	-0.480* (0.283)	-0.558** (0.277)
Variable Fictive : La famille des enfants a migré	0.176 (0.188)	0.179 (0.191)	0.310 (0.266)	0.341 (0.263)
Variable Fictive : Enfants non apparentés séjournant dans le ménage	1.438*** (0.316)	1.446*** (0.314)	1.233*** (0.387)	1.167*** (0.367)
Variable Fictive : Chef du ménage valorise l'éducation <sup>87</sup>	-0.498** (0.208)	-0.501** (0.211)	-0.625** (0.275)	-0.682** (0.280)
Variable Fictive : Chef du ménage croit que les enfants devraient commencer à travailler contre rémunération avant 18 ans	0.201 (0.151)	0.166 (0.150)	0.320 (0.204)	0.218 (0.197)
Variable Fictive : Le cacao est la source principale de revenus de la communauté	0.327 (0.347)	0.213 (0.351)	0.979*** (0.370)	0.794** (0.383)
Variable Fictive : La communauté a une route améliorée	0.103 (0.272)	0.125 (0.277)	-0.164 (0.355)	-0.0107 (0.375)
Variable Fictive : Capitale du district à plus de 50 KM	-0.752*** (0.236)	-0.797*** (0.234)	-0.992*** (0.287)	-0.959*** (0.311)
	0.114	0.0896	0.150	0.108

<sup>87</sup> Le chef de ménages valorise l'éducation : le chef de ménages croit que les enfants devraient finir au moins l'éducation secondaire de second cycle.

	Régression Probit <sup>^</sup>		Régression linéaire généralisée <sup>^^</sup>	
	Travail Des Enfants	Travail Dangereux des Enfants	Travail Des Enfants	Travail Dangereux des Enfants
Variable Fictive : École secondaire à moins de 5 KM	(0.256)	(0.257)	(0.274)	(0.273)
Variable Fictive : Communauté dispose d'une connectivité mobile	1.406***	1.383***	1.164**	1.125**
	(0.503)	(0.489)	(0.485)	(0.455)
Variable Fictive : L'école a un bâtiment en béton	-1.053***	-1.128***	-1.035**	-1.255***
	(0.334)	(0.335)	(0.435)	(0.438)
Variable Fictive : Toilette à l'intérieur de l'école	-0.330	-0.318	0.443	0.450
	(0.277)	(0.279)	(0.341)	(0.347)
Variable Fictive : L'école a une source d'eau améliorée	-1.921**	-2.027***	-2.677***	-2.715***
	(0.761)	(0.771)	(0.846)	(0.888)
Variable Fictive : Strate 1 (Production de cacao élevée)	1.467**	1.434**	15.58***	15.19***
	(0.673)	(0.655)	(1.502)	(1.577)
Variable Fictive : Strate 2 (Production moyenne de cacao)	-0.402	-0.358	11.58***	11.21***
	(0.709)	(0.699)	(1.499)	(1.679)
Constante	-4.746***	-4.582***	-18.34***	-17.36***
	(1.457)	(1.456)	(2.226)	(2.234)
Observations	569	569	579	579
Pseudo R2	0.307	0.314	N/A	N/A

Les erreurs-types robustes sont entre parenthèses<sup>88</sup>

<sup>^</sup> Variable dépendante : probabilité qu'au moins un enfant soit impliqué dans le travail des enfants et le travail dangereux des enfants

<sup>^^</sup> Variable dépendante : taux de travail des enfants et de travail dangereux des enfants dans le ménage

\*\*\*  $p < 0.01$ , \*\*  $p < 0.05$ , \*  $p < 0.1$

### 10.8.3 Formation sur la Sécurité et la Santé au Travail et Travail Dangereux des Enfants dans le Secteur du Cacao

Nous présentons ici l'analyse quantitative entreprise pour répondre à la question de recherche suivante :

<sup>88</sup> La régression comprenait des contrôles pour les observations manquantes, si quelqu'un d'autre que l'enfant était présent lors de l'entrevue, et des variables fictives pour les départements (non déclarés).

*Les jeunes bénéficiaires des interventions de sécurité et de santé au travail déclarent-ils travailler avec un équipement de sécurité approprié ? L'exposition aux travaux dangereux est-elle plus faible chez les bénéficiaires ?*

### 10.8.3.1 Méthodologie

Afin de déterminer si les jeunes bénéficiaires indiquent utiliser plus fréquemment des équipements de sécurité et se détourner plus du travail dangereux des enfants que les jeunes non-bénéficiaires, il est important de noter que parmi tous les jeunes, seul un sous-groupe serait admissible ou déciderait de lui-même de participer à des programmes en SST. Il est possible que les jeunes qui étaient admissibles ou ont choisi de participer à de tels programmes fussent fondamentalement différents des jeunes qui n'ont pas participé, conduisant au problème du biais de sélection qui peut mener à des conclusions trompeuses. Par exemple, les jeunes dont les familles ont des revenus plus élevés pourraient être plus susceptibles de participer à ces formations et pourraient rapporter une utilisation plus fréquente d'équipement de sécurité et une participation moindre au travail dangereux que les jeunes non bénéficiaires. Ce résultat pourrait mener à une conclusion trompeuse sur l'impact réel du programme, car les jeunes de familles à revenus élevés pourraient avoir un meilleur accès aux équipements de sécurité, et donc les utiliser plus fréquemment. Par conséquent, une simple comparaison des différences d'utilisation entre ceux qui ont reçu une formation et ceux qui n'en ont pas reçu pourrait mener à des conclusions erronées sur l'utilité des formations en SST.

Afin de résoudre le potentiel biais de sélection, nous avons utilisé un modèle quasi expérimental. Le modèle quasi expérimental était basé sur une approche à plusieurs étapes :

- a. **Générer une contrefactualité** : Pour corriger le biais de sélection par lequel les jeunes choisissent eux-mêmes de participer à des programmes en SST, nous utilisons une technique d'appariement statistique. Nous identifions un ensemble de variables qui devraient influencer la participation des jeunes aux programmes en SST. Ces facteurs incluent l'âge et le sexe des jeunes, les caractéristiques démographiques du foyer (telles que le sexe et le niveau d'instruction du chef de famille), le type d'agriculture pratiquée dans le foyer (cacao, autres cultures commerciales, cultures vivrières), l'indicateur des biens du foyer (qualité du logement et biens non agricoles) et la perception du chef de ménage de la valeur de l'éducation des enfants. Nous utilisons ensuite l'équilibrage entropique sur l'échantillon de jeunes qui n'ont pas participé aux formations en SST pour générer un groupe de comparaison de jeunes construit synthétiquement de sorte que le groupe de comparaison synthétique ressemble en moyenne au groupe ayant participé au programme en SST au niveau des caractéristiques observables pouvant influencer la participation au programme.

- b. **Utiliser un test statistique d'importance pour détecter les différences dans l'utilisation d'équipements de sécurité** : Après avoir identifié le groupe de comparaison de jeunes, nous utilisons un test statistique d'importance pour tester la différence dans l'utilisation des équipements de sécurité entre les jeunes qui ont reçu une formation en SST et le groupe de comparaison de jeunes apparié.
- c. **Utiliser un modèle de régression pour estimer la corrélation entre la participation en SST et la probabilité d'entreprendre un travail dangereux** : Nous utilisons une approche de régression basée sur un modèle pour évaluer si les jeunes qui ont participé à un programme de formation en SST étaient moins susceptibles de faire un travail dangereux des enfants que les jeunes qui n'ont pas reçu cette formation, après contrôle des autres influences observables. À cette fin, nous suivons une approche en deux étapes. Nous commençons par exprimer la probabilité d'exposition au travail dangereux des enfants en tant que fonction des caractéristiques des jeunes, du foyer, de la communauté et de l'école. Ensuite, nous estimons une équation de régression pour vérifier si, après contrôle de ces facteurs, les jeunes qui ont reçu une formation en SST étaient moins susceptibles de pratiquer un travail dangereux dans la production de cacao que ceux qui n'ont pas reçu de formation en SST.

### 10.8.3.2 Sources de données

La source de données pour examiner cette question de recherche est l'enquête sur le travail des enfants, les chefs de famille, les communautés et les écoles menée par NORC lors de la principale période de récolte de cacao en 2018/2019 en Côte d'Ivoire et au Ghana. Cependant, les données indiquent que très peu de jeunes ivoiriens ont reçu une formation en SST, ce qui fait que l'analyse ci-dessous n'utilise que les données issues du Ghana.

Dans l'enquête auprès des enfants, il a été demandé aux enfants d'indiquer s'ils ont utilisé de l'équipement de protection lors du travail agricole. Les types de protection pris en compte incluent les bottes de protection (bottes de caoutchouc, Afro Moses), les gants, les vêtements de protection (salopettes, manches longues, pantalons), masque à poussière ou à gaz, casque, lunettes de protection et autres vêtements de protection. En fonction des réponses, une variable indicatrice a été construite pour préciser si les enfants ont dit avoir utilisé l'une des catégories de vêtements de protection ci-dessus lors de leur travail agricole au cours des 12 mois précédant l'enquête. Les données révèlent qu'au Ghana, 48 % des jeunes de 15 à 17 ans portaient au moins un des vêtements de protection indiqués.

### 10.8.3.3 Analyse et Résultats

Dans la première étape de notre analyse, nous avons effectué un équilibrage entropique pour générer un groupe de comparaison synthétique de jeunes avec les données du Ghana pour créer un contrefactuel (un groupe de comparaison de jeunes qui, en moyenne, ressemble au groupe qui

a participé à la formation SST dans les caractéristiques observables qui peuvent influencer la participation à une telle formation). Le résultat de l'équilibrage entropique présenté dans le Tableau 79.

Tableau 79: Équilibrage d'entropie pour le Ghana : Différences des covariables affectant la sélection avant et après l'équilibrage

	Témoin				Traitement	
	Avant		Après		Avant	
	Moyenne	Variance	Moyenne	Variance	Moyenne	Variance
Âge de l'enfant	15,87	0,70	15, 81	0,60	15,81	0,60
Sexe de l'enfant (masculin = 1)	0,56	0,25	0,49	0,25	0,49	0,25
Âge du chef de ménage	78	24955	57	6184	57	6183
Nombre d'adultes ayant fait des études secondaires et au-delà	0,86	,94	0,94	1,25	0,94	0,94
Variable Fictive : Ménage producteur de cacao	0,93	0,06	0,88	0,11	0,88	0,11
Variable Fictive : Ménage produit une récolte commerciale	0,14	0,11	0,16	0,14	0,16	0,14
Variable Fictive : Ménage produit une récolte vivrière	0, 91	0,08	0,92	0,07	0,92	0,07
Production de cacao du ménage	596	959948	510	571,489	510	571,674
Indice des biens : Qualité de la maison	-0,01	1,02	0,49	1,74	0,49	1,74
Indice des biens : Actifs agricoles	0,0	1,47	-0,03	1,51	-0,03	1,51
Variable Fictive : Chef du ménage croit que les enfants doivent commencer à travailler contre rémunération avant 18 ans	0,26	0,19	0,27	0,20	0,27	0,20

Après avoir identifié le groupe témoin de jeunes, nous avons exécuté une régression multivariée pour tester si les jeunes qui ont reçu une formation en SST étaient moins susceptibles d'être

impliqué dans le travail dangereux des enfants dans la production de cacao. Le tableau suivant présente les résultats de la régression pour le Ghana.<sup>89</sup>

Tableau 80: Participation à une formation sur la sécurité et la santé au travail au Ghana et probabilité d'exposition au travail dangereux

	Régression Probit ^
	Travail dangereux
Effet estimé du traitement	-0,009 (0,050)
<b>Résultats de la régression : Modèle Probit</b>	
Variable Fictive : Membres ont reçus une formation officielle en SST	-0,0299 (0,174)
Âge de l'enfant	-0,0330 (0,0801)
Variable Fictive : Enfant de sexe masculin	0,290** (0,132)
Nombre total des enfants	-0,321*** (0,0772)
% d'enfants de 12 à 14 ans	-0,0345 (0,141)
% d'enfants de 15 à 17 ans	0,343** (0,169)
Âge du chef du ménage	0,0126* (0,00700)
Âge du chef du ménage au carré	-1,07e-05 (6,72e-06)
Sexe du chef du ménage : Masculin	-0,0919 (0,238)
Nombre totale d'adultes	-0,0274 (0,0967)
Nombre d'adultes ayant fait des études secondaires et au-delà	-0,0959 (0,0996)
Variable Fictive : Religion chrétienne	-0,302 (0,214)

<sup>89</sup> La régression comprenait des contrôles pour les observations manquantes, et si quelqu'un d'autre que l'enfant était présent lors de l'entrevue (non déclarés).

	<b>Régression Probit ^</b>
	<b>Travail dangereux</b>
Variable Fictive : Ménage producteur de cacao	0,749** (0,323)
Variable Fictive : Ménage produit une récolte commerciale	0,00964 (0,297)
Variable Fictive : Ménage produit une récolte vivrière	0,150 (0,239)
Variable Fictive : Ménage possède un élevage de bétail	0,355** (0,168)
Quantité de cacao vendue durant la récolte 2017/18	0,000141 (0,000122)
Indice des biens : Qualité de la maison	-0,124 (0,0816)
Indice des biens : Actifs non agricoles	-0,0750 (0,0604)
Variable Fictive : Propriété foncière au-dessus de la médiane	0,252 (0,170)
Variable Fictive : Chef de ménage peut emprunter suffisamment pour répondre aux besoins financiers	0,302 (0,186)
Variable Fictive : La famille des enfants a migré	0,293* (0,153)
Variable Fictive : Enfants non apparentés séjournant dans le ménage	0,713** (0,356)
Variable Fictive : Chef du ménage valorise l'éducation	-0,637 (0,913)
Variable Fictive : Chef du ménage croit que les enfants doivent commencer à travailler pour un salaire avant 18 ans	-0,0239 (0,178)
Variable Fictive : Le cacao est la principale source de revenus de la communauté	0,851*** (0,286)
Variable Fictive : La communauté a une route améliorée	0,158 (0,163)
Variable Fictive : Capitale du district à plus de 50 KM	0,953** (0,453)
Variable Fictive : École secondaire à moins de 5 km	-0,146 (0,173)
Variable Fictive : Communauté dispose d'une connectivité mobile	-0,823** (0,334)
Variable Fictive : L'école a un bâtiment en béton	0,480*** (0,185)

	Régression Probit <sup>^</sup>
	Travail dangereux
Variable Fictive : Toilette à l'intérieur de l'école	-0,824*** (0,245)
Variable Fictive : L'école a une source d'eau améliorée	-2,545*** (0,695)
Variable Fictive : Strate 1 (Production de cacao élevée)	-0,192 (0,245)
Variable Fictive : Strate 2 (Production de cacao moyenne)	-0,696** (0,279)
Constante	0,821 (1,696)
Observations	465

Les erreurs-types robustes sont entre parenthèses

<sup>^</sup> Variable dépendante : probabilité qu'au moins un enfant soit impliqué dans le travail des enfants et le travail dangereux des enfants

\*\*\*  $p < 0.01$ , \*\*  $p < 0.05$ , \*  $p < 0.1$

#### 10.8.4 Impact d'Interventions Multiples et Travail des Enfants dans le Secteur du Cacao

Nous présentons ici l'analyse quantitative entreprise pour répondre à la question de recherche suivante :

*Est-ce que les interventions financées par les parties prenantes (y compris les membres du CLCCG et d'autres organisations) pour réduire la prévalence du travail des enfants et l'exposition des enfants au travail dangereux des enfants dans la production de cacao ont eus un impact ?*

##### 10.8.4.1 Méthodologie

Afin d'évaluer l'efficacité des interventions financées par les parties prenantes, nous évaluons l'impact de la mise en œuvre de combinaisons d'interventions sur la prévalence du travail des enfants et du travail dangereux des enfants en entreprenant une analyse d'attribution. Dans le cas présent, le défi de réaliser une analyse d'attribution est qu'il n'y avait pas de groupe témoin ou même de groupe contrefactuel explicite identifié au début des interventions. Une autre préoccupation importante est que les communautés exposées à plusieurs types d'interventions semblent avoir été sélectionnées à dessein, et non au hasard par l'exécutant. L'absence d'assignation aléatoire d'une communauté à une intervention signifie qu'il est difficile de dissocier l'effet de l'intervention de l'effet des critères de sélection. Ainsi, la conception de l'évaluation est contrainte de tirer le meilleur parti du schéma des affectations d'intervention résultant des décisions des différents partenaires de mise en œuvre. Une conséquence de ceci est que nos



analyses dans ce cas précis sont limitées par la taille d'échantillon modeste et, par conséquent, dont la puissance pour détecter les tailles d'effet attendues (impacts) est faible. Cela n'implique pas qu'il n'y ait pas eu d'impact, mais seulement que la taille de l'impact n'était pas suffisamment grande pour être détectée, compte tenu de la taille de l'échantillon disponible.<sup>90</sup>

Afin de relever les défis méthodologiques associés à une affectation défavorable des interventions dans les communautés, nous avons adopté une approche à deux étapes. Dans un premier temps, nous abordons l'éventuel problème de sélection par les exécutants des communautés dans lesquels mettre en œuvre stratégiquement de multiples interventions. Dans la deuxième étape, une fois le problème de sélection de la communauté résolu, nous estimons une équation d'attribution pour tester si, après contrôle des autres facteurs influençant l'implication des enfants dans le travail des enfants et le travail dangereux des enfants, le taux du travail et du travail dangereux des enfants était plus faible parmi les ménages dans les communautés où des combinaisons d'interventions ont été mises en œuvre.

#### **10.8.4.2 Sources de données**

Depuis 2010, les parties prenantes ont financé et mis en œuvre plus de 15 catégories différentes d'interventions dans les régions productrices de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana (voir section 10.11 pour une description des différentes catégories d'interventions). Idéalement, toute évaluation devrait chercher à déterminer quelles catégories d'intervention (ou combinaison de catégories) ont le plus grand impact, afin que les exécutants puissent mieux concentrer leurs ressources et cibler leurs efforts. Toutefois, la possibilité qu'une évaluation détecte scientifiquement l'impact des interventions et leur efficacité relative dépend avant tout de la disponibilité des données et de la possibilité de construire une contrefactualité valable.

Afin d'évaluer l'efficacité des interventions dans la lutte contre le travail des enfants, nous avons recueilli auprès des membres du CLCCG et d'autres institutions telles que l'OIT, l'UNICEF et Fairtrade des données sur leurs interventions, en nous concentrant sur celles mises en œuvre entre 2010 et 2018 dans les régions productrices de cacao de la Côte d'Ivoire et du Ghana. En combinant les données communiquées par les membres du CLCCG et d'autres institutions, nous avons construit une base de données sur les interventions qui renseigne sur les différents types de projets financés par les acteurs, ainsi que sur la couverture des projets au niveau du pays, de la région, et du district. Nous avons ensuite utilisé des données fournies par les parties prenantes

---

<sup>90</sup> Rappelons que ces tests sont « opportunistes » dans le sens où l'échantillon n'a pu être identifié qu'après collecte des données. L'évaluation n'avait aucun contrôle sur le lieu où les exécutants ont mis en œuvre leurs interventions et les combinaisons d'interventions dans chaque communauté n'étaient pas connues d'avance.

pour déterminer si elles avaient mis en œuvre des interventions dans chacune des communautés concernées par le cycle d'enquête 2018/2019 et les avons superposées aux données de mise en œuvre (également tirées de l'enquête 2018/2019). L'objectif était d'établir un lien entre les interventions mises en œuvre par les parties prenantes et la prévalence du travail des enfants et de leur exposition au travail dangereux telle qu'elle ressort de l'enquête 2018/2019.

La majorité des interventions considérées ici ont été mises en œuvre ou soutenues par les membres du CLCCG. Les Tableau 81 et Tableau 82 présentent un résumé des données sur l'exposition des communautés interrogées dans le cycle d'enquête 2018/2019 à différentes interventions à partir de notre base de données sur les interventions.

Tableau 81: Répartition des villages en Côte d'Ivoire par combinaison de traitement

Combinaison	Nombre de ZD	Catégories d'interventions*														
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A	41															
B	16			x	x	x	x									
C	7	x		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
D	3		x	x	x	x	x	x			x	x	x	x		
E	2			x	x	x	x					x		x		
F	2		x	x	x	x	x				x	x		x		
G	1	x	x	x	x	x	x						x			
H	1	x	x	x	x	x	x									
I	1	x	x		x	x	x	x			x		x			x

\*1 : éducation, 2 : formation professionnelle, 3 : programme de sensibilisation, 4 : programme de STT, 5 : renforcement des compétences, 6 : systèmes de contrôle et de remédiation du travail des enfants, 7 : plans d'action et de développement de la communauté, 8 : promotion de moyens de subsistance durables, 9 : mesures d'économie de main-d'œuvre, 10 : amélioration de l'accès aux services publics, 11 : émancipation des femmes, 12 : recherche, 13 : aide matérielle, 14 : application des lois contre le travail des enfants, 15 : initiatives de conformité

Tableau 82: Répartition des villages au Ghana par combinaison de traitement

Combinaison	Nombre de ZD	Catégories d'interventions*														
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A	41															
B	13				x		x									
C	9			x	x		x									
D	3	x		x	x	x	x						x			
E	3	x		x	x	x	x			x			x			
F	1	x		x	x	x	x		x	x	x	x	x	x		
G	1	x		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x		
H	1			x	x	x	x						x			
I	1	x		x	x	x	x		x	x	x	x	x			

\*1 : éducation, 2 : formation professionnelle, 3 : programme de sensibilisation, 4 : programme de STT, 5 : renforcement des compétences, 6 : systèmes de contrôle et de remédiation du travail des enfants, 7 : plans d'action et de développement de la communauté, 8 : promotion de moyens de subsistance durables, 9 : mesures d'économie de main-d'œuvre, 10 : amélioration de l'accès aux services publics, 11 : émancipation des femmes, 12 : recherche, 13 : aide matérielle, 14 : application des lois contre le travail des enfants, 15 : initiatives de conformité

Les Tableau 81 et Tableau 82 montrent les combinaisons de catégories d'interventions mises en œuvre dans ces communautés (ZD) et le nombre total de ZD ayant bénéficié d'une combinaison donnée. Par exemple, la première ligne indique qu'un total de 41 ZD incluses dans le cycle d'enquête 2018/2019 ont bénéficié de la combinaison A (à savoir une valeur zéro pour chacune des 15 catégories de traitement, c'est-à-dire qu'aucun traitement n'a été déclaré par les parties prenantes pour ces 41 ZD). De même, la deuxième ligne (combinaison B) indique qu'au total 16 ZD incluses dans le cycle d'enquête 2018/2019 ont bénéficié des catégories d'intervention 3,4, 5, et 6. Dans l'examen des tableaux, le lecteur doit, en particulier, noter :

- Quelles combinaisons représentent suffisamment de cas pour permettre une analyse (nombre de ZD multiplié par 15 ménages par ZD qui fait partie de l'échantillon),
- Quelles combinaisons incluent des catégories d'intervention qui sont des sous-groupes d'autres combinaisons, de sorte que lors de la comparaison on puisse évaluer les catégories qui ne se chevauchent pas.

Vu les Tableau 81 et Tableau 82, une analyse possible consisterait à vérifier si l'exposition à certaines catégories d'intervention — *une ou plusieurs* — a un impact par rapport à une absence totale d'exposition. Cela permettrait de comparer les 33 ZD dans le Tableau 81 qui ont fait l'objet d'une série d'interventions avec les 41 ZD qui n'ont fait l'objet d'aucune intervention.

Cependant, cette méthode a peu de chance de fonctionner, car nombreuses sont les combinaisons exposées qui contiennent des interventions de type « intention de traiter » – c'est-à-dire des interventions au niveau de la communauté dont l'impact probable serait très diffus et donc indétectable pour toute taille d'échantillon financièrement atteignable (sans parler du fait que l'évaluation était limitée par des échantillons de taille souvent très insuffisante). Une approche plus efficace, décrite ci-dessous, consiste à limiter l'évaluation de l'impact aux seules ZD qui ont reçu le traitement le plus important, c'est-à-dire le plus fort niveau d'intervention. Pour ce faire, nous comparons pour la Côte d'Ivoire les 11 ZD appartenant aux combinaisons C, D et I aux 41 ZD non exposées. Cependant, pour le Ghana, nous ne disposons que de 3 villages ayant des niveaux d'interventions similaires (combinaisons F, G et I), et ne pouvons donc réaliser aucune analyse d'efficacité en raison de la faible taille de l'échantillon.<sup>91</sup> Les Tableau 81 et Tableau 82 révèlent également les limites des analyses qui peuvent être menées. S'ils permettent d'examiner l'impact des combinaisons mentionnées plus haut, ces tableaux montrent que notre capacité à évaluer l'efficacité de la grande majorité des combinaisons de types d'intervention — sans parler de l'efficacité de chaque catégorie d'intervention — est très limitée. Ils mettent en effet en lumière une distribution peu favorable des différentes catégories d'interventions parmi les communautés étudiées, chaque combinaison représentant généralement trop ou trop peu de ZD pour pouvoir les comparer entre elles. Ainsi, même pour les données dont nous disposons, et à deux ou trois exceptions près dans chaque pays, le faible nombre de communautés recevant une combinaison donnée de catégories d'interventions signifie que, avec le peu de matériel dont nous disposons pour l'analyse, nous ne pouvons espérer détecter que des impacts de grande ampleur — et, de fait, des impacts plus importants que ceux attendus pour les interventions.

Dans le but d'évaluer l'efficacité des interventions financées, notre analyse examine si celles-ci, mises en œuvre ensemble, ont réussi à réduire la prévalence du travail des enfants et leur exposition au travail dangereux des enfants dans la culture du cacao. Pour ce faire, nous essayons de voir si l'exposition d'une communauté à une combinaison donnée de catégories d'interventions (telle que communiquée par les partenaires exécutants) a eu un impact mesurable. Étant donné que, pour le Ghana, nous ne disposons que de trois communautés ayant bénéficié de plusieurs interventions, il n'a été possible d'évaluer l'impact d'interventions multiples qu'en Côte d'Ivoire.

---

<sup>91</sup> C'est à dessein que l'on compte 41 ZD sans interventions pour chaque pays.

### 10.8.4.3 Analyse et Résultats

#### 10.8.4.3.1 Construction de la contrefactualité

Comme mentionné plus haut, il est probable que le choix par les PE des zones de dénombrement par recensement (ZD) ayant reçu une combinaison d'interventions donnée n'était pas aléatoire. Cela signifie qu'afin d'isoler l'impact de l'intervention, les effets potentiels de la sélection ciblée doivent être dissociés de l'effet de l'intervention elle-même. Sinon, un « biais de sélection » peut exister, conduisant l'évaluateur à risquer d'attribuer faussement l'impact ou l'absence d'impact. Cela est particulièrement probable dans le cas présent, où il n'existe qu'une conclusion et pas de base de référence. Par exemple, si les PE ont sélectionné les communautés (peut-être involontairement) en fonction de la proximité des routes principales (facilité d'accès à la communauté) et que les routes principales facilitent les affaires, alors déterminer l'efficacité des interventions multiples en comparant les communautés traitées aux communautés non traitées pourrait simplement détecter l'effet de la proximité d'une route principale, et non l'efficacité des interventions multiples.

Afin d'atténuer le risque de biais de sélection des communautés, nous apparions statistiquement les communautés qui ont reçu des combinaisons d'interventions aux communautés qui n'ont reçu aucune intervention (communautés de comparaison). Cette méthode d'appariement statistique est utilisée pour identifier un ensemble de communautés de comparaison qui sont très similaires aux communautés traitées en ce qui concerne les caractéristiques observables corrélées à la sélection des lieux par les exécutants.

En nous basant sur notre discussion avec les parties prenantes qui mettent en œuvre les interventions multiples et sur notre compréhension du processus de sélection des communautés par les PE, nous avons identifié les caractéristiques de communautés qui ont probablement joué un rôle important dans le processus de sélection. Dans notre processus d'appariement, nous avons d'abord utilisé les données d'enquête (tirées de l'enquête auprès des leaders communautaires) pour déterminer s'il existait des caractéristiques particulières différenciant les communautés traitées à plusieurs reprises de celles qui n'ont reçu aucune intervention (communautés de comparaison). Les données de l'enquête ont montré que pour toutes les communautés sélectionnées pour des interventions multiples par les PE, la production de cacao était la plus importante source de revenus, et ces communautés étaient toutes proches du marché (distance au marché inférieure à 10 km). Nous avons donc commencé l'exercice d'appariement en réduisant l'ensemble des communautés de comparaison à celles dont la production de cacao a été la plus importante source de revenus et qui étaient à moins de 10 km du marché. Cela a laissé onze communautés traitées à apparier avec 32 communautés de comparaison en Côte d'Ivoire.

Nous avons ensuite utilisé une technique d'appariement biunivoque basée sur l'appariement de la distance de Mahalanobis. L'appariement basé sur la distance de Mahalanobis est une méthode

non-paramétrique et est considéré comme ayant des performances supérieures à celles d'autres méthodes d'appariement répandues telles que l'appariement des scores de propension (ASP). Nous avons utilisé un appariement avec remplacement (de sorte qu'une communauté de comparaison pouvait servir de correspondance à plus d'une communauté traitée si elle était plus similaire à une communauté traitée donnée que d'autres communautés de comparaison potentielles en fonction de sa similitude de caractéristiques avec la communauté traitée en question.) Il est important de se rappeler que l'objectif était d'identifier un ensemble de communautés traitées et de comparaison qui sont très similaires en ce qui concerne les caractéristiques communautaires qui influencent le processus de sélection des communautés par les partenaires de mise en œuvre ainsi que les résultats. Ces caractéristiques peuvent être classées comme indicateurs d'infrastructure communautaire (comme l'accès au réseau électrique) ; l'indicateur d'éloignement (communauté située à moins de 20 km de la capitale du district) ; et les indicateurs socioéconomiques (la présence de migrants vivant dans la communauté).

L'appariement basé sur la distance de Mahalanobis a ensuite été appliqué aux 11 communautés traitées et aux 32 communautés de comparaison en Côte d'Ivoire afin de créer deux groupes de communautés de sorte que la valeur moyenne d'un ensemble de variables soit la même pour les deux groupes (c'est-à-dire que les groupes de communautés sont statistiquement « équilibrés »). La méthode d'appariement a produit un groupe de 9 communautés traitées (celles ayant fait l'objet de plusieurs interventions) et de 9 communautés témoins, les plus semblables aux communautés traitées pour ce qui est des variables présentées ci-dessus. Nous avons utilisé l'univers statistique qui en résulte pour évaluer l'impact de différentes combinaisons d'interventions sur la probabilité et le taux du travail des enfants et du travail dangereux des enfants.

#### *10.8.4.3.2 Utilisation d'un modèle d'attribution pour estimer l'impact d'interventions multiples*

Nous avons ensuite appliqué un modèle d'attribution pour vérifier si le taux du travail des enfants et de leur exposition au travail dangereux des enfants était plus faible au sein des ménages appartenant à des communautés ayant connu plusieurs interventions qu'au sein de communautés similaires, mais n'ayant pas bénéficié de telles interventions.

Nous avons testé deux modèles : l'un dans lequel la variable de résultat est la probabilité qu'un ménage ait au moins un enfant exposé au travail des enfants et au travail dangereux des enfants, et l'autre dans lequel la variable de résultat est le taux d'exposition au travail des enfants et travail dangereux des enfants parmi les enfants du ménage. Les modèles calculent les variables de résultat en fonction des caractéristiques du ménage, de la communauté et de l'école. Enfin, le modèle déterminait si, en tenant compte des autres covariables, on observait une différence statistiquement significative de la prévalence du travail des enfants et de leur exposition à des

tâches dangereuses dans la production de cacao entre les ménages appartenant à des communautés traitées et ceux appartenant à des communautés témoins appariées.

Pour cette question de recherche, dans la première étape de l'analyse, nous avons utilisé la technique d'appariement basé sur la distance de Mahalanobis pour identifier un ensemble de communautés de traitements et de comparaisons (sur un total de 11 communautés de traitements et 32 communautés de comparaison en Côte d'Ivoire) qui sont les plus similaires en ce qui concerne les caractéristiques observées qui devraient influencer le processus de sélection de la communauté utilisé par les PE. Le tableau suivant présente les résultats de la vérification d'équilibre avant et après l'application de l'appariement basé sur la distance de Mahalanobis.

Tableau 83: Vérification de l'équilibre d'appariement : Equilibre des covariables avant et après appariement basé sur la distance de Mahalanobis en Côte d'Ivoire

Utilisé dans l'appariement	Témoin	Traitement	Témoin	Traitement	Diff (pp)	Valeur P
	Avant de l'appariement		Après l'appariement			
Variable Fictive : La communauté a un réseau électrique	63%	82%	78%	78%	0	1,00
Variable Fictive : Des migrants vivent dans la communauté	95%	73%	89%	89%	-0	1,00
Variable Fictive : Capitale du district à plus de 20 KM	43%	73%	67%	67%	0	1,00
<b>Autres caractéristiques de la communauté</b>						
Variable Fictive : Communauté a une école primaire à moins d'1 km	98%	91%	100%	100%	0	1,00
Variable Fictive : Communauté a une couverture cellulaire	88%	91%	89%	100%	11	0,33
Variable Fictive : La communauté a des routes améliorées	38%	55%	33%	67%	34	0,18
Variable Fictive : ZD à revenu faible*	33%	18%	22%	22%	0	1,00

\* ZD à revenu faible : ZD ou au moins 50% des ménages ont le revenu faible

En utilisant la technique d'appariement basé sur la distance de Mahalanobis, nous avons apparié 9 communautés de traitement avec 9 communautés de comparaison qui étaient très similaires en ce qui concerne les caractéristiques importantes de la communauté qui devraient influencer la sélection des communautés. Cela a conduit à un total de 18 communautés appariées qui servent d'échantillon pour l'analyse d'attribution.

Ensuite, nous présentons les résultats de l'estimation du modèle d'attribution qui a testé si les ménages dans les communautés où de multiples interventions étaient mises en œuvre avaient un taux du travail des enfants et une exposition des enfants au travail des enfants dangereux plus faible que les communautés qui étaient similaires mais qui n'ont pas reçu ces interventions. Le

Tableau 83 présente les résultats où la variable de résultat était la probabilité d'exposition des enfants au travail des enfants et au travail dangereux des enfants, tandis que le Tableau 84 présente les résultats où la variable de résultat était le taux de prévalence de l'exposition des enfants au travail des enfants et au travail dangereux des enfants.<sup>92</sup>

Tableau 84: Impact de plusieurs traitements sur la probabilité d'avoir du travail des enfants et du travail dangereux des enfants dans la régression Probit en Côte d'Ivoire

	Régression Probit <sup>a</sup>	
	Travail des enfants	Travail dangereux des enfants
Effet de traitement estimé : ménage habitant dans une communauté exposée a plusieurs interventions	-0.254* (0.139)	-0,276* (0,151)
Nombre total d'enfants	0.112*** (0.0279)	0,0968*** (0,0272)
% d'enfants de 12 à 14 ans	0.276** (0.107)	0,306*** (0,110)
% d'enfants de 15 à 17 ans	0.531*** (0.116)	0,503*** (0,0933)
% de filles de 5 à 17 ans	-0.139 (0.0855)	-0,189** (0,0892)
Age du chef de ménage	0.0167 (0.0207)	0,0176 (0,0206)
Age du chef de ménage au carre	-0.000156 (0.000217)	-0,000154 (0,000213)
Genre du chef de ménage	-0.140 (0.137)	-0,133 (0,122)
Nombre total d'adultes	0.00218 (0.0265)	0,00535 (0,0299)
Nombre d'adultes ayant fait des études secondaires et au-delà	-0.0101 (0.0625)	0,00378 (0,0641)
Variable Fictive : Religion chrétienne	-0,102** (0,0483)	-0,0863** (0,0366)
Variable Fictive : Ménage producteur de cacao	0,423*** (0,0890)	0,416*** (0,0782)
Variable Fictive : Ménage produit une récolte commerciale	0,0116 (0,116)	-0,00908 (0,113)
Variable Fictive : Ménage produit une récolte vivrière	0,0718 (0,0559)	0,0821 (0,0559)

<sup>92</sup> La régression comprenait des contrôles pour les observations manquantes, et si quelqu'un d'autre que l'enfant était présent lors de l'entrevue (non déclarés).



	Régression Probit <sup>^</sup>	
	Travail des enfants	Travail dangereux des enfants
Variable Fictive : Ménage possède un élevage de bétail	-0,0542 (0,0790)	-0,0245 (0,0928)
Quantité de cacao vendue durant la récolte 2017/18	-3,14e-07 (2,14e-05)	1,03e-05 (2,11e-05)
Indice des biens : Qualité de la maison	-0,0310 (0,0569)	-0,00619 (0,0556)
Indice des biens : Actifs non agricoles	-0,0225 (0,0274)	-0,0143 (0,0265)
Variable Fictive : La famille des enfants a migré	0,00179 (0,0970)	0,0490 (0,0900)
Variable Fictive : Enfants non apparentés séjournant dans le ménage	0,201 (0,203)	0,212 (0,203)
Variable Fictive : Chef du ménage valorise l'éducation <sup>93</sup>	0,0595 (0,0773)	0,0324 (0,0779)
Variable Fictive : Chef du ménage croit que les enfants doivent commencer à travailler pour un salaire avant 18 ans	0,0173 (0,0780)	-0,00274 (0,0833)
Variable Fictive : Le cacao est la source principale de la revenue dans la communauté	-0,145 (0,548)	0,180 (0,468)
Variable Fictive : La communauté a une route améliorée	0,296 (0,236)	0,113 (0,238)
Variable Fictive : Capitale du district à plus de 50 KM	-0,487** (0,203)	-0,379* (0,219)
Variable Fictive : École secondaire à moins de 5 km	0,300 (0,399)	-0,132 (0,429)
Variable Fictive : Toilette à l'intérieur de l'école	-0,221** (0,0924)	-0,215** (0,0889)
Variable Fictive : Communauté à faible revenu	-0,285 (0,252)	-0,148 (0,274)
Quantité de cacao vendue durant la récolte 2017/18 (d'après le dépôt de cacao)	5,96e-08 (6,37e-08)	2,97e-08 (6,11e-08)
Variable Fictive : La culture du cacao est relativement nouvelle dans la communauté	0,120 (0,302)	-0,0842 (0,278)
Observations	336	336
Pseudo R2	0,233	0,240

Les erreurs-types robustes sont entre parenthèses

<sup>^</sup> Variable dépendante : probabilité de travail des enfants et de travail dangereux des enfants

\*\*\*  $p < 0.01$ , \*\*  $p < 0.05$ , \*  $p < 0.1$

<sup>93</sup> Le chef de ménages valorise l'éducation : le chef de ménages croit que les enfants devraient finir au moins l'éducation secondaire de second cycle.

Tableau 85: Impact de plusieurs traitements sur le taux au niveau des ménages de travail des enfants et de travail dangereux des enfants dans la production de cacao : Estimations des effets moyens du traitement basées sur le modèle linéaire généralisé en Côte d'Ivoire

	Régression linéaire généralisée <sup>94</sup>	
	Travail des enfants	Travail dangereux des enfants
Effet estimé du traitement	-0,172*** (0,062)	-0.174*** (0,065)
	<b>Résultats de régression : Modèle Linéaire Généralisé<sup>94</sup>:</b>	
Variable de Traitement Fictive : Les membres sont exposés à plusieurs interventions	-0,928** (0,382)	-0,973** (0,415)
Nombre total d'enfants	0,159** (0,0771)	0,119 (0,0749)
% d'enfants de 12 à 14 ans	1,064*** (0,391)	1,157*** (0,400)
% d'enfants de 15 à 17 ans	1,733*** (0,475)	1,748*** (0,440)
% de filles de 5 à 17 ans	-0,645** (0,252)	-0,766*** (0,282)
Âge du chef de ménage	-0,0300 (0,0730)	-0,0126 (0,0748)
Âge du chef de ménage au carré	0,000450 (0,000734)	0,000302 (0,000749)
Sexe du chef de ménage : Masculin	-0,149 (0,545)	-0,0744 (0,489)
Nombre total d'adultes	-0,0331 (0,125)	-0,0118 (0,135)
Nombre d'adultes ayant fait des études secondaires et au-delà	0,0567 (0,253)	0,0564 (0,247)
Variable Fictive : Religion chrétienne	-0,187 (0,193)	-0,192 (0,163)
Variable Fictive : Ménage producteur de cacao	1,508** (0,751)	1,597** (0,779)
Variable Fictive : Ménage produit une récolte commerciale	0,105 (0,387)	0,0827 (0,391)

<sup>94</sup> Régression généralisée non linéaire des moindres carrés avec famille binomiale et fonction de lien logit, estimée à l'aide de l'estimation du maximum de vraisemblance.

	Régression linéaire généralisée^^	
	Travail des enfants	Travail dangereux des enfants
Variable Fictive : Ménage produit une récolte vivrière	0,296* (0,177)	0,342* (0,189)
Variable Fictive : Ménage possède un élevage de bétail	-0,00360 (0,323)	0,0965 (0,343)
Quantité de cacao vendue durant la récolte 2017/18	-2,27e-06 (6,69e-05)	9,75e-06 (6,44e-05)
Indice des biens : Qualité de la maison	-0,118 (0,207)	-0,0376 (0,207)
Indice des biens : Actifs non agricoles	-0,174* (0,0953)	-0,155 (0,0970)
Variable Fictive : La famille des enfants a migré	-0,120 (0,320)	0,00383 (0,296)
Variable Fictive : Enfants non apparentés séjournant dans le ménage	0,0354 (0,361)	-0,0186 (0,311)
Variable Fictive : Chef du ménage croit que les enfants devraient au moins atteindre un niveau d'éducation secondaire	0,131 (0,234)	0,0522 (0,261)
Variable Fictive : Chef du ménage croit que les enfants doivent commencer à travailler pour un salaire avant 18 ans	-0,00734 (0,288)	-0,0447 (0,307)
Variable Fictive : Cacao est la plus importante source de revenu dans la communauté	-1,421 (2,478)	-0,446 (2,366)
Variable Fictive : La communauté a une route améliorée	1,636 (1,071)	1,077 (1,027)
Variable Fictive : Capitale du district à plus de 50 KM	-1,781 (1,137)	-1,400 (1,139)
Variable Fictive : École secondaire à moins de 5 km	2,227 (2,205)	0,858 (2,147)
Variable Fictive : Toilette à l'intérieur de l'école	-0,469* (0,282)	-0,454* (0,260)
Variable Fictive : Communauté à faible revenu	-1,618 (1,161)	-1,135 (1,145)
Quantité de cacao vendue durant la récolte 2017/18 (d'après le dépôt de cacao)	2,39e-07 (2,56e-07)	1,42e-07 (2,53e-07)
Variable Fictive : Culture du cacao relativement nouvelle dans la communauté	0,935 (1,346)	0,349 (1,301)
Constante	-2,111 (2,132)	-2,925 (2,187)
Observations	336	336

Les erreurs-types robustes sont entre parenthèses

^^ Variable dépendante : Taux de travail des enfants et de travail dangereux des enfants dans le ménage

\*\*\*  $p < 0.01$ , \*\*  $p < 0.05$ , \*  $p < 0.1$

## 10.9 Annexe IX : Méthodologie Qualitative et Analyse Supplémentaire

---

### 10.9.1 Approche qualitative générale

La composante qualitative de l'enquête sur le travail des enfants de 2018/2019 permet de contextualiser les résultats quantitatifs, et de mieux comprendre la façon dont les acteurs clés comprennent le travail des enfants au sein du secteur du cacao au Ghana et en Côte d'Ivoire. Cette composante fournit aussi des points de vue nuancés sur les sujets couverts par les enquêtes, y compris des concepts complexes comme le travail de nuit, le transport de charges lourdes et l'utilisation d'outils tranchants.

Cela a aidé à identifier les facteurs contribuant aux taux de prévalence constatés, à leurs variations et aux changements affectant les tendances en matière de travail dangereux. Un résumé de chacune des questions de recherche et des groupes de sondés correspondants figure à section 10.1.

#### 10.9.1.1 Entretiens avec des informateurs clés

NORC a mené des entretiens avec des informateurs clés aux niveaux communautaire, national et international avec les groupes suivants : dirigeants communautaires, donateurs, membres de l'industrie du cacao à différents points de la chaîne de valeur, fonctionnaires des gouvernements et exécutants. Au niveau communautaire, NORC a mené 25 entretiens avec des informateurs clés auprès d'enseignants et de dirigeants communautaires dans sept communautés ivoiriennes, et 28 entretiens avec ces mêmes groupes de personnes au Ghana. Ces entretiens ont permis de recueillir les avis des intervenants clés au sujet du travail des enfants, et les interventions ont visé à réduire cette forme de travail.

#### 10.9.1.2 Groupes de discussion

NORC a organisé des discussions de groupe avec des enfants et des personnes les ayant en charge dans les régions productrices de cacao au Ghana et en Côte d'Ivoire. Les groupes de discussion ont été ventilés par sexe et par statut bénéficiaire (communautés bénéficiaires et non bénéficiaires d'interventions.) Aux fins de cette analyse, nous utilisons le terme « personnes en charge » au lieu de parents, car nous avons constaté que dans de nombreuses communautés, les enfants vivaient avec des tantes, des oncles, des grands-parents ou d'autres membres de la famille. Les répondants n'ont pas été interrogés sur leur degré de familiarité avec des interventions spécifiques, mais plutôt sur les types d'interventions. Les groupes de discussion avec des enfants étaient scindés en deux groupes d'âge : les enfants de 5 à 11 ans et ceux de 12 à 17 ans.

#### 10.9.1.3 Échantillonnage

Pour les entretiens avec des informateurs clés aux niveaux national et international, nous avons utilisé une approche d'échantillonnage « en boule de neige » dans laquelle les répondants étaient

invités à identifier d'autres répondants jugé pertinents dans le cadre de l'étude. NORC a également tiré parti des opportunités lors d'ateliers et de réunions liés au travail des enfants dans le secteur du cacao et a approché des répondants potentiels de cette manière. Nous avons également mené des entretiens au niveau des communautés avec des dirigeants communautaires et des enseignants. Ces répondants ont été identifiés après que l'équipe ait finalisé l'approche d'échantillonnage ci-dessous.

Afin de sélectionner les communautés pour les groupes de discussion et les entretiens avec des informateurs clés au niveau communautaire, NORC a utilisé les réponses aux enquêtes quantitatives<sup>95</sup> pour générer une liste complète détaillant les réponses moyennes pour les données clés concernant les interventions et le travail dangereux. L'équipe a analysé de près les communautés enquêtées en fonction des paramètres suivants :

- Exposition aux formations : pourcentage de répondants exposés à une formation à la sécurité au travail, à une formation professionnelle, à une formation de sensibilisation et à des projets concernant les moyens de subsistance
- Activités déclarées : pourcentage des répondants déclarant des heures de travail, procéder au défrichage des terres, utiliser des produits agrochimiques, travailler de nuit
- Exposition au travail des enfants : pourcentage d'enfants dans les ZD impliqués dans le travail des enfants.

Pour maximiser les écarts de perspectives, trois membres de l'équipe ont sélectionné individuellement des ZD avec des taux variables d'exposition à la formation, aux activités déclarées et au travail des enfants. L'équipe a ensuite réduit la liste des communautés en se concentrant sur les communautés ayant une relation inverse entre l'exposition à la formation et les activités déclarées / taux de travail des enfants. C'est-à-dire une exposition élevée à la formation et de faibles taux de travail des enfants / d'activités déclarées ou une faible exposition à la formation et des activités rapportées / taux de travail des enfants élevés. L'équipe a également sélectionné individuellement les communautés où les taux d'exposition à la formation étaient élevés, mais les taux de travail des enfants et d'activités dangereuses étaient également élevés, et les communautés où l'exposition à la formation était faible, mais les taux de travail des enfants et les taux d'activités dangereuses étaient également faibles. Il s'agissait d'un exercice itératif dans

---

<sup>95</sup> Les réponses à l'enquête (de la partie 1) comprenaient les réponses des dirigeants communautaires sur les types d'interventions dans la région, ainsi que les taux calculés pour l'utilisation d'outils tranchants, le travail de nuit et d'autres formes de travail dangereux.

lequel, après chaque passage, les membres de l'équipe discutaient de leur raisonnement pour sélectionner chaque communauté. Enfin, l'équipe a convenu de 15 communautés dans chaque pays qui représentaient des taux variables de travail des enfants et de travail dangereux des enfants, ainsi que différents niveaux d'exposition aux interventions.

À la suite de cet exercice, NORC a utilisé les données GPS et STATA pour générer une carte de chaque pays qui montrait où chaque communauté sélectionnée était située. Le but de cet exercice était de s'assurer que les communautés sélectionnées étaient bien réparties sur le territoire de chaque pays et représentaient un éventail d'interventions. L'équipe a travaillé en étroite collaboration avec notre sous-traitant local pour garantir l'exactitude des cartes générées et sélectionner les communautés finales. Les communautés sélectionnées pour les groupes de discussion et les EIC au niveau communautaire sont détaillées à section 10.1.2.2.

Il est important de noter que cette approche d'échantillonnage était intentionnelle et visait à obtenir un large éventail de points de vue au sujet des expériences des bénéficiaires relatives aux interventions. L'échantillon sélectionné n'est donc pas représentatif de toutes les communautés cacaoyères de Côte d'Ivoire et du Ghana.

#### **10.9.1.4 Formation**

L'expert qualitatif de NORC a organisé des formations au Ghana et en Côte d'Ivoire. Notre sous-traitant local a recruté des animateurs expérimentés pour encadrer les groupes de discussion aux fins de cet exercice. La formation qualitative a duré quatre jours, dont une journée d'essais pilotes et une autre de débriefing à l'issue de la précédente. Au Ghana, cette formation s'est déroulée entre le 23 et le 26 avril 2019, alors qu'elle s'est déroulée entre le 29 avril et le 3 mai 2019 en Côte d'Ivoire. Les animateurs et les preneurs de notes ont été formés aux meilleures pratiques en matière de modération des groupes de discussion, y compris concernant des aspects relatifs à la gestion de la dynamique de groupe, la minimisation des risques pour les sondés majeurs et mineurs, au maintien de la neutralité tout au long de la discussion et de la confidentialité intragroupe. Les animateurs ont également été formés sur la manière de gérer les révélations d'abus et de travail forcé par les enfants, y compris la réaction recommandée et la dénonciation aux autorités compétentes. Un protocole concernant le risque et les réactions appropriées a été remis aux animateurs. Il décrit les procédures pertinentes pour donner suite à une telle divulgation. Les équipes d'animation des groupes de discussion ont également reçu des définitions opérationnelles des catégories d'intervention et une liste des activités communes liées au cacao sur et hors d'une exploitation agricole. Il a été demandé aux équipes d'animation de se familiariser avec les deux listes afin de faire leur travail efficacement et de distinguer les noms locaux de divers outils.

Au cours de la formation, les modérateurs ont organisé de nombreuses séances d'entraînement et discussions pour s'assurer que les mots locaux appropriés étaient utilisés. Les modérateurs ont

également pris en considération les variations régionales pour les termes et des concepts clés. Après l'essai pilote, les équipes de collecte de données ont apporté les ajustements nécessaires aux outils de collecte de données. Ces changements ont maintenu le sens de chaque question, mais ont reformulé certaines questions pour être plus directs et assurer une traduction cohérente dans les langues locales sur le terrain.

À la suite de la séance pilote, les équipes chargées de la collecte de données ont tenu une séance de compte rendu au cours de laquelle les modérateurs ont présenté les questions et les concepts clés qui étaient plus difficiles à transmettre sur le terrain. Ensuite, des ajustements mineurs ont été faits sur les instruments utilisés pour les groupes de discussion et les entretiens avec des informateurs clés au niveau communautaire. Les équipes chargées de la collecte de données ont été déployées immédiatement après ces modifications aux instruments. Le travail de terrain au Ghana a commencé la semaine du 29 avril 2019, alors qu'il a commencé la semaine du 6 mai 2019 en Côte d'Ivoire. Les débats des groupes de discussion et les entretiens avec des informateurs clés au niveau communautaire ont été enregistrés, traduits et transcrits en anglais et en français. Les transcriptions ont été transmises via la plate-forme de transfert sécurisé de fichiers de NORC

### **10.9.2 Analyse**

L'analyse qualitative a adopté une approche en plusieurs étapes. NORC a reçu un total de 96 transcriptions, 48 de chaque pays. Après réception, l'expert qualitatif de NORC a effectué une analyse phénoménologique en examinant deux transcriptions provenant de chaque groupe de sondés dans chaque pays puis a élaboré une liste de thèmes émergents clés. Ces thèmes clés ont servi de codes préliminaires et ont été mis en correspondance avec les questions de recherche. Ensuite, l'expert qualitatif a utilisé les conclusions préliminaires issues des données quantitatives pour identifier les tendances à examiner de plus près. Ces thèmes ont été utilisés pour élaborer un cadre de codage préliminaire à tester. Ensuite, l'expert qualitatif a codé une transcription provenant de chaque groupe de sondés pour identifier les lacunes dans le cadre de codage existant. Ce cadre a été modifié au moyen de codes additionnels pour produire un livre de codes final. Toutes les transcriptions ont alors été codées dans NVivo. Après le codage, l'expert qualitatif a effectué une analyse approfondie de chaque code, a identifié les tendances entre les codes, les modèles et les variances parmi les groupes de sondés, ainsi que les modèles et les variances dans les deux pays.

#### **10.9.2.1 Education et Formation Professionnel**

Pour mesurer les perceptions au sujet des programmes de formation professionnelle et leur impact, NORC a demandé à des dirigeants communautaires, des enseignants et des enfants de partager leurs points de vue sur les interventions en matière d'éducation et de formation professionnelle. Les enfants plus âgés qui ont bénéficié d'une formation professionnelle ont été

invités à réfléchir sur les compétences qu'ils ont acquises, comment celles-ci ont affecté leurs aspirations futures et les compétences supplémentaires qu'ils auraient souhaité acquérir. Les dirigeants communautaires et les enseignants ont été invités à partager leurs points de vue sur les programmes de formation professionnelle, en particulier sur la manière dont ils ont affecté la propension des enfants à participer à des formes de travail des enfants et la priorité que les enfants accordent à l'éducation. Les personnes en charge (parents, tuteurs et ceux qui sont responsables des enfants) ont également été invitées à donner leur avis sur les programmes de formation professionnelle, mais en ciblant spécifiquement la manière dont leurs enfants bénéficiaient de ces initiatives.

La mesure des perceptions et de l'impact des interventions éducatives a suivi la même approche. En outre, NORC a demandé aux personnes en charge, enseignants et dirigeants communautaires de réfléchir sur la façon dont les interventions éducatives ont affecté la fréquentation scolaire des enfants. Les personnes en charge et les enseignants ont été interrogés sur les cas d'absentéisme scolaire et la mesure dans laquelle les interventions en milieu scolaire ont eu un impact sur la fréquentation. Ces réponses ont ensuite été recoupées avec les données des groupes de discussion impliquant des enfants. Il a été demandé aux enfants de réfléchir à la façon dont leur école avait changé ces dernières années, ainsi qu'à la manière dont ils avaient bénéficié de ces changements. NORC a ensuite comparé les réponses des enfants, des personnes en charge, des enseignants et des communautés où les interventions en milieu scolaire avaient lieu et où elles n'étaient pas mises en œuvre. Pour évaluer les différences dans le travail des enfants entre les bénéficiaires et les non-bénéficiaires des interventions en milieu scolaire, NORC a comparé les réponses des enfants concernant les activités à la ferme, les activités hors ferme, les jours et les heures travaillés ainsi que les âges des enfants qui travaillent. NORC a également comparé les réponses des enfants bénéficiaires et non bénéficiaires concernant leurs perceptions quant à l'éducation, et les situations dans lesquelles ils ont généralement manqué l'école.

Pour mesurer la perception qu'ont les enfants du travail des enfants, ils ont été interrogés sur les types d'activités hors ferme et à la ferme qu'ils menaient, ainsi que sur ce qu'ils aimaient ou n'aimaient pas dans les différentes activités qu'ils accomplissaient. Les enfants ont également été invités à faire part de leurs sentiments physiques et émotionnels alors qu'ils aidaient leurs parents. Seuls les groupes de discussion avec des enfants plus âgés (de 12 à 17 ans) ont discuté des programmes de formation professionnelle. Lors de ces discussions, les enfants ont été invités à discuter de leur participation aux programmes de formation professionnelle, de la manière dont ils en bénéficiaient et de toute compétence supplémentaire qu'ils souhaiteraient acquérir. Ceux qui n'étaient pas impliqués dans les programmes de formation professionnelle ont été invités à considérer les types de programmes de perfectionnement dont ils souhaiteraient profiter si la formation devenait disponible dans leurs communautés.



Pour évaluer les points de vue des personnes en charge d'enfants, ceux-ci ont été invités à réfléchir aux problèmes d'infrastructure et d'administration dans les écoles de leurs enfants, ainsi qu'à la manière dont diverses initiatives ont abordé ces problèmes. Ces personnes en charge ont également été invitées à signaler tout changement d'opinion de leurs enfants concernant leur école, et à évoquer la manière dont ces changements affectaient leur attitude à l'égard de l'école. En ce qui concerne les programmes de formation professionnelle, ces personnes en charge ont été interrogées sur leur niveau de familiarité avec ces programmes, sur le fait de savoir si leurs enfants y participaient et si cette participation affectait leurs aspirations.

Pour mesurer la perception qu'ont les enseignants des interventions d'éducation et de formation, ils ont été interrogés sur leur connaissance des interventions en milieu scolaire et des programmes de formation professionnelle dans la région. Les enseignants qui étaient familiarisés avec ces programmes ont ensuite été invités à décrire l'impact qu'ils ont opéré sur les attitudes des élèves et des personnes en charge de ces derniers à l'égard de l'apprentissage. Il a également été demandé aux enseignants de fournir des définitions du travail des enfants avec leurs propres mots et d'indiquer la prévalence du travail des enfants dans les communautés où ils vivaient. Les enseignants ont alors été invités à indiquer si ces interventions avaient changé la probabilité qu'un enfant participe au travail des enfants. Les réponses des enseignants aux questions sur la probabilité que les enfants bénéficiaires participent au travail des enfants ont été comparées à leurs réponses concernant leur niveau de connaissance de ces interventions, et les détails avec lesquels ils pouvaient décrire les interventions d'éducation et de formation auxquelles ils étaient exposés. Les témoignages des enseignants concernant leurs interactions avec les personnes en charge d'enfants, en particulier pour discuter du bien-être des enfants, ont également été intégrés dans cette analyse.

### **10.9.2.2 Impact des Services de Développement des Moyens de Subsistance**

Pour mesurer l'impact des services de subsistance, les chefs communautaires et les personnes en charge d'enfants ont reçu des définitions concrètes sur les services de subsistance, avec des exemples. Il leur a ensuite été demandé de parler de leur niveau d'exposition à ces services et de leur impact, y compris si leur implication avec les services de subsistance a changé la fréquence ou la nature de l'aide apportée par leurs enfants à la production de cacao. Il a également été demandé aux personnes en charge d'enfants de décrire d'autres activités génératrices de revenus qu'ils pratiquaient, en dehors du cacao. Ces réponses ont été triangulées avec les augmentations de revenu signalées, les changements de rendement et la capacité d'embaucher des travailleurs. Dans chaque communauté, les réponses des personnes en charge d'enfants à ces questions ont été triangulées avec les réponses des enfants concernant les changements dans les activités à la ferme et hors de la ferme. Ceci a permis d'établir une représentation plus vaste de l'impact des services de subsistance sur les activités des enfants.

### 10.9.2.3 Formation sur la Santé et la Sécurité au Travail

Pour mesurer l'exposition aux interventions sur la santé et la sécurité au travail, on a demandé aux enfants plus âgés (de 12 à 17 ans, ci-après appelés « jeunes ») s'ils avaient reçu une formation ou des messages sur l'amélioration de la sécurité à la ferme, et de qui provenaient ces messages. Pour mesurer à quel point ces jeunes étaient moins susceptibles d'être exposés à du travail dangereux, NORC a analysé les réponses relatives aux activités à la ferme et en dehors, et en particulier les activités qui d'après les jeunes ont changé ou qu'ils n'étaient pas autorisés à faire. Ces réponses ont ensuite été comparées aux blessures signalées précédemment et actuellement, et aux changements signalés apportés aux méthodes d'autoprotection. Ces réponses ont également été triangulées avec les réponses des personnes en charge d'enfants bénéficiaires quant aux changements dans les pratiques de sécurité au travail de leurs jeunes.

### 10.9.2.4 Campagnes de Sensibilisation

Les leaders communautaires, les enseignants et les personnes en charge d'enfants ont été interrogés sur leur exposition aux campagnes de sensibilisation, leur point de vue sur ces campagnes et l'impact de celles-ci sur les pratiques de travail des enfants dans leurs communautés. Il a été demandé aux leaders communautaires de parler des types de campagnes de sensibilisation, de leur implication dans la promotion de celles-ci et des changements dans la prévalence du travail des enfants dans leurs communautés. Des questions ont été posées aux enseignants sur les types de campagnes de sensibilisation auxquelles ils ont été exposés, leur implication dans la promotion de campagnes.

Des questions ont été posées aux personnes en charge d'enfants sur leur exposition aux campagnes, leur point de vue sur celles-ci et si elles ont eu un effet sur leurs pratiques. Les donateurs, les responsables gouvernementaux et les exécutants ont également été interrogés sur leur implication et leur point de vue sur les campagnes de sensibilisation, ainsi que leur efficacité, et les défis que représente le changement des connaissances et des pratiques en matière de travail des enfants.

Les enfants n'ont pas été interrogés directement sur le travail des enfants ou sur leur exposition à des campagnes de sensibilisation au travail des enfants. Pour mesurer l'attitude des enfants à l'égard du travail des enfants, il leur a été posé des questions sur ce qu'ils aiment et n'aiment pas dans le fait d'aider les personnes les ayant en charge. Les enfants des deux groupes d'âge ont dû répondre aux mêmes questions sur leurs activités, y compris les jours et les heures où ils travaillent. Pour garantir que toutes les questions relatives au travail des enfants sont adaptées à leur âge, les enfants ont été séparés en groupes d'âge, de 5 à 11 ans, et de 12 à 17 ans. On a demandé aux enfants plus âgés d'indiquer depuis combien de temps ils travaillent à la ferme et hors de la ferme, et s'il y avait eu des changements dans les niveaux de responsabilité de leurs tâches.

Pour mesurer l'impact sur le terrain des campagnes de sensibilisation sur les pratiques rapportées, l'analyse a comparé les réponses des personnes en charge d'enfants et des enfants aux questions sur les types d'activités que les enfants pratiquent et celles qu'ils ne sont pas autorisés à faire. Ces comparaisons ont été faites entre les personnes en charge d'enfants et les enfants des mêmes communautés, et ont ensuite été comparées aux réponses des leaders communautaires avec ces communautés. Pour mesurer l'impact plus large des campagnes de sensibilisation, il a été demandé aux responsables gouvernementaux, aux donateurs et aux exécutants de réfléchir aux changements récents dans les attitudes et les pratiques concernant le travail des enfants. Les interlocuteurs clés ont également fourni des anecdotes sur les réussites et les défis principaux de la mise en œuvre des campagnes de sensibilisation.

### **10.9.2.5 Efficacité Relative des Interventions**

Pour évaluer l'efficacité des interventions, il a été demandé aux répondants bénéficiaires de signaler les changements qu'ils ont connus à la suite des activités d'intervention. Les enfants sondés n'ont été interrogés que sur les interventions en milieu scolaire, les programmes de formation professionnelle et les interventions de sécurité au travail, tandis que les bénéficiaires adultes et les leaders communautaires ont été interrogés sur toutes les interventions. Chaque bénéficiaire a parlé de l'impact des interventions et des difficultés potentielles qu'il a rencontrées pour participer aux activités d'intervention. Ces réponses ont été comparées aux perceptions des enseignants et des leaders communautaires envers les interventions qui se sont déroulées dans leurs communautés afin d'examiner les thèmes émergents liés à l'efficacité, aux difficultés des interventions et aux recommandations.

Il a été demandé directement aux exécutants, aux donateurs et aux responsables gouvernementaux quelles interventions étaient les plus efficaces, et quelles stratégies ils ont mises en place pour encourager l'efficacité de ces interventions. Il a également été demandé à ces sondés quelles interventions ont été les plus difficiles à mettre en œuvre ou lesquelles ne répondaient pas aux attentes quant à l'impact attendu. Ces réponses ont été triangulées avec celles des bénéficiaires, des leaders communautaires et des enseignants, révélant plusieurs leçons et offrant des éléments à prendre en compte pour les interventions futures.

### **10.9.2.6 Durabilité**

Pour mesurer la durabilité globale des interventions, il a été demandé aux leaders communautaires, aux exécutants, aux donateurs et aux responsables gouvernementaux de réfléchir aux stratégies utilisées pour favoriser la durabilité des interventions et d'indiquer quels résultats d'interventions étaient les plus susceptibles de durer en dehors de l'aide matérielle extérieure. Les anecdotes des bénéficiaires révélant une difficulté commune à la participation ou à l'efficacité des interventions ont également été analysées afin de dégager des conclusions sur les types d'interventions les plus durables.

## 10.10 Annexe X : Mises en garde et limitations de l'analyse quantitative

---

Bien que tous les efforts aient été entrepris pour répondre aux questions de recherche posées par cette enquête grâce aux méthodes statistiques appropriées, il est important de relever quelques mises en garde et limitations des méthodes employées. Il faut comprendre les mises en garde et le contexte de certains résultats qui indiquent que les interventions ont eu un impact faible. Par exemple, l'analyse quantitative n'a pas été en mesure de détecter un impact statistiquement significatif sur le travail des enfants (TE) ou le travail dangereux des enfants (TDE) parmi les foyers ayant reçu de la documentation pédagogique, ou sur le TE parmi ceux qui ont bénéficié de prestations d'aide à la subsistance ou de plusieurs interventions.

Plutôt que de déduire que, de toute évidence, toutes les interventions spéciales n'ont eu que peu d'impact, nous soutenons dans cette section qu'il existe de nombreuses raisons qui n'ont rien à voir avec la qualité des interventions qui ont pu jouer un rôle dans l'incapacité de l'évaluation à en détecter les effets.

Compte tenu du fait que beaucoup de ces explications se rapportent aux questions de recherche de l'enquête, nous les présentons toutes ici plutôt que de les répéter à la fin de l'analyse de chaque question. Lorsqu'une explication est unique à une question de recherche particulière, nous l'indiquons clairement.

Pour saisir le point central de nombre des arguments qui suivent, il faut comprendre que selon l'inférence statistique classique, il n'est jamais possible de *prouver* qu'il y a eu un impact ; l'on peut au mieux rejeter l'hypothèse d'un impact inexistant. La stratégie empirique d'un évaluateur est donc de concevoir l'évaluation et de créer des tests aussi puissants que possible avec un niveau de confiance élevé. Plus la conception et les tests statistiques sont puissants, plus la probabilité de rejeter l'hypothèse d'un impact inexistant lorsqu'un impact existe est grande. De même, plus l'intervalle de confiance est resserré, moins il est probable qu'un effet réel soit incorrectement rejeté par le test. Plus l'impact attendu d'une intervention est modeste, plus grande est la précision requise pour rejeter l'hypothèse d'un impact inexistant. Une personne myope peut voir la couleur d'une voiture qui passe, mais ne peut pas en distinguer la marque, à moins qu'elle mette ses lunettes. Autrement dit, la précision à un coût, à savoir que la mise en place des interventions examinées doit être coordonnée stratégiquement au préalable avec la conception expérimentale qui sous-tend l'évaluation, et les données adéquates doivent être disponibles (ou récoltées). De manière générale, si peu d'attention est accordée au premier élément, il en faudra plus au second pour compenser. Comme nous le verrons, ces critères n'ont pas souvent été respectés dans le cas présent. Le résultat est une enquête où les intervalles de confiance sont trop larges compte tenu de la taille probable de l'impact pour *rejeter* définitivement l'hypothèse d'un impact inexistant. Nous pensons que l'incapacité de mettre en œuvre un modèle d'évaluation stratégiquement puissant *ex post* ou de récolter ou acquérir des données suffisantes pour compenser sont probablement les

raisons pour lesquelles beaucoup des effets désirés n'ont pas pu être détectés, et non pas que les interventions sous-jacentes sont restées sans effet.

En conséquence, nous fournissons maintenant des explications concrètes qui ont selon nous entravé la détection des impacts des nombreuses interventions examinées par cette évaluation, et indiquons certaines limitations des méthodes utilisées devant être prises en considération. Bien que l'un ou l'autre de ces problèmes puisse compromettre la validité interne d'une évaluation (la mesure dans laquelle les résultats sont attribuables par effet de cause à l'intervention évaluée), le lecteur doit garder à l'esprit que la plupart d'entre eux se sont produits ensemble.

**Approche basée sur un modèle et problèmes de taille d'échantillon :** L'un des principaux facteurs affaiblissant la capacité de toute méthodologie d'évaluation à détecter un impact dans le contexte de l'intervention présente est le fait que les interventions évaluées n'ont pas été mises en œuvre (géographiquement ou par déploiement) d'une manière facilitant l'évaluation ou répondant aux questions de recherche de l'étude. Dans l'idéal, un groupe de communautés aurait été désigné au hasard pour recevoir les interventions (ou diverses combinaisons de catégories d'intervention). Ce choix au hasard aurait pu concerner l'aspect géographique ou temporel. Au lieu de cela, l'absence de choix aléatoire a représenté un défi encore plus grand par la nature rétrospective de l'étude et le manque de données de référence sur les bénéficiaires dans le cas présent. Cela a limité l'évaluation à un seul échantillon, empêchant le conditionnement de performance aux niveaux de référence et réduisant davantage la portée pour identifier les variables de prétraitement permettant de créer une contrefactualité solide.

Face à des contraintes si défavorables, nous avons répondu aux questions de recherche grâce aux données disponibles en adaptant une approche basée sur un modèle à un plan quasi-expérimental. Cette approche a eu deux conséquences principales. Tout d'abord, une approche basée sur un modèle est fondée sur des « éléments observables », c'est-à-dire uniquement des facteurs qui pourraient être et étaient mesurables. La crédibilité de l'évaluation dépend donc de la mesure dans laquelle les variables explicatives majeures (par exemple, les compétences des ménages, les coûts d'opportunité perçus des propres enfants) n'ont pas été omises des spécifications des modèles d'attribution et de la modélisation concernant la façon dont les exécutants ont sélectionné les bénéficiaires. Bien que notre approche ait modélisé très soigneusement les sources de sélection et vérifié la solidité des relations aux perturbations de la spécification, elle n'est toujours pas parfaite et peut contenir des inexactitudes et des partis-pris inconnus.

Deuxièmement, la nature observationnelle de l'échantillon d'évaluation et la taille de l'échantillon des unités traitées et de comparaison dépendaient entièrement des choix antérieurs de l'exécutant quant aux communautés à exposer, et souvent quant aux ménages à traiter (par exemple, fournir un soutien matériel). Plutôt que d'être composé d'un échantillon spécifique avec une taille d'échantillon cible préalablement spécifiée des foyers traités et non traités, le cycle d'enquête 2018-2019 de NORC a dû se contenter d'une distribution très défavorable des unités

d'échantillonnage. Par exemple, parmi les 1 495 foyers interrogés lors du cycle 2018-2019 en Côte d'Ivoire, 605 (44 % de l'échantillon) comptaient au moins un enfant bénéficiant des programmes de soutien matériel, tandis que seulement 120 ménages (14 % de l'échantillon) interrogés au Ghana comptaient au moins un enfant bénéficiaire. Ainsi, cette conception a restreint et déséquilibré les tailles d'échantillonnage du traitement et de la comparaison, ce qui a conduit à une conception de l'évaluation avec une faible puissance statistique et, malgré les efforts considérables déployés par NORC pour envisager toutes causes et influences possibles, le modèle a été incapable de détecter un effet de la taille prévue, s'il en existait un, avec une précision satisfaisante.

**Indicateur de résultat « tout ou rien » (variable « dépendante »).** Il serait très peu probable qu'une variable de résultat dichotomique (« factice ») puisse détecter un effet, car la seule façon d'enregistrer un résultat positif aurait été que le ménage retire complètement les enfants du travail et du travail dangereux, plutôt que de simplement réagir au traitement en réduisant l'occurrence. Étant donné qu'il est difficile pour une famille de mettre fin à la pratique du travail des enfants, il serait extrêmement peu probable de voir le retrait complet d'un foyer du TE ou du TDE. Il aurait fallu pour cela un ensemble de données bien plus vaste (dans l'idéal avec une base de référence) ou une évaluation fondée sur la conception (c'est-à-dire, un essai contrôlé aléatoire). À des fins de politique et d'évaluation, lorsque la première n'est pas réalisable et que la seconde n'est pas abordable, il serait donc plus utile de prendre comme variables de résultat le nombre d'heures travaillées par l'enfant et le nombre de dangers auxquels il est exposé.

**Absence de données de référence.** Bien qu'une évaluation puisse être rigoureusement menée avec seulement une conclusion (c'est-à-dire, un échantillon), une telle stratégie empirique n'est pas recommandée lorsque les unités d'observation ont des niveaux initiaux (prétraitement) très différents sur des caractéristiques considérées comme ayant une influence sur la performance des résultats.

Par exemple, avec un seul échantillon, il n'est pas possible de savoir si un foyer qui reconnaît avoir pratiqué deux types de travail dangereux après un traitement en avait déjà pratiqué quatre types ou aucun type. Le premier cas de figure suggère un traitement efficace, et le second un traitement inefficace. La présente évaluation a été entravée par le fait qu'il n'existait qu'une conclusion, alors qu'une précision bien plus grande était nécessaire, étant donné tous les autres défis empiriques de l'étude.

**Absence de lien direct entre traitement et résultat.** Selon la théorie du changement, un grand nombre des interventions individuelles devaient avoir un effet indirect. Par exemple, dans la **QR2**, l'intervention de soutien matériel lié à l'éducation n'affecte pas directement le TE, mais uniquement à travers son effet sur la fréquentation scolaire. En d'autres termes, cette théorie du changement postule que

(i) le foyer décide de ne pas envoyer l'enfant à l'école faute d'un soutien matériel suffisant et

(ii) l'enfant non scolarisé serait plus susceptible de travailler et d'être potentiellement exposé au TE et au TDE. Ainsi, afin d'influencer les taux d'exposition au TE ou au TDE, l'intervention s'est concentrée sur la réduction de l'absentéisme, en fournissant par exemple un soutien matériel.<sup>96</sup> Une théorie analogue du changement existe pour le soutien aux moyens de subsistance, qui ne réduit pas directement le TE mais cherche à augmenter le revenu des ménages afin de réduire le besoin d'une paire de mains supplémentaire pour gagner de l'argent. La nature indirecte de ces interventions a une nouvelle fois eu pour effet de diminuer la précision de l'analyse statistique. Enfin, la plupart des interventions étaient indirectes d'une autre manière. Plutôt que d'offrir un bien ou un service directement au foyer, les interventions ont ciblé les communautés. Dans ce cas, la théorie du changement a postulé qu'il y aurait une exposition subséquente aux foyers des communautés traitées. Par exemple, des campagnes de sensibilisation qui sont généralement mises en œuvre au niveau communautaire. Du point de vue de l'évaluation, ces types d'effets « en intention de traiter » sont toujours plus difficiles à détecter et, toutes choses étant égales par ailleurs, nécessitent davantage de données pour atteindre le niveau de précision souhaité.

**Ciblage stratégique des communautés pour l'administration de l'intervention et taille d'échantillon limitée.** En raison du choix peu judicieux (du point de vue de l'évaluation) des communautés à traiter et à ne pas traiter, les évaluateurs ont souvent été confrontés à un manque d'unités statistiques primaires avec lesquelles effectuer des appariements (afin de lutter contre un potentiel biais de sélection). Par exemple, pour mesurer l'impact de multiples interventions tel que mentionné à la section 10.8.4, comme nous avons un très petit nombre de communautés de traitement (seulement dix) disponibles pour l'analyse, l'efficacité de la méthode d'appariement utilisée afin de générer la contrefactualité<sup>97</sup> pour produire une plage acceptable de réduction des biais par appariement n'était pas élevée. En d'autres termes, bien que l'appariement n'ait pas entraîné de différence *statistiquement* significative entre les communautés de traitement et les communautés de comparaison appariées, la précision de ces tests était faible (voir ci-dessus pour une analyse de la précision).

---

<sup>96</sup> Nous notons que l'on pourrait tester cette théorie du changement en examinant si le taux d'exposition des enfants non scolarisés est beaucoup plus élevé que celui des enfants scolarisés, et si l'apport d'un soutien matériel conduit à une baisse significative de l'absentéisme scolaire.

<sup>97</sup> Les « communautés de comparaison » qui sont très semblables aux communautés de traitement en ce qui concerne les facteurs qui ont influencé la sélection des communautés de traitement

## 10.11 Annexe XI : Définitions des catégories d'intervention sur le travail des enfants

---

### 10.11.1 Éducation

Toute intervention qui cherche à améliorer et étendre les possibilités d'éducation offertes aux enfants (à l'exception des interventions de formation professionnelle). Pour faire partie de cette catégorie, une intervention ne doit pas concerner spécifiquement ou explicitement la réduction du travail des enfants.

**Remarque :** Toute intervention qui offre ou facilite un accès à l'éducation non formelle (comme les jardins d'enfants) doit être incluse.

Les interventions de cette catégorie comprennent :

- Construction d'écoles et de salles de classe, l'amélioration de l'infrastructure (salle de classe, cantine, eau, toilettes, énergie, la fourniture de bancs, de tables, etc., le forage de puits, la mise à disposition d'une pompe à eau à l'école, des sanitaires, la construction de logements pour les enseignants, l'installation de panneaux solaires pour l'école, etc.)
- Écoles mobiles, remise d'actes de naissance
- Repas pour les écoles (fourniture de repas, de nourriture, de cantines, d'équipement)
- Programmes alimentaires pour les écoles (jardins potagers d'école, sensibilisation à la nutrition, aliments supplémentaires)
- Uniformes ou livres d'école, fourniture de documents scolaires (matériel d'étude)
- Amélioration de l'environnement de l'école (cours de récréation, etc.)
- Services d'aide aux écoles : comités de gestion des écoles, amélioration de la protection des enfants à l'école
- Formation des enseignants
- Actions liées à la violence à l'école
- Transfert d'argent aux familles conditionné (la condition étant qu'ils envoient leurs enfants à l'école)
- Éducation non formelle (comme des cours préparatoires pour ceux qui ne sont pas inscrits ou ont quitté l'école)



- Programmes de sensibilisation pour les parents (par exemple, pour les convaincre d'envoyer leurs enfants à l'école et d'améliorer la protection des enfants, etc.)
- Activités d'alphabétisation et de compréhension des chiffres

### **10.11.2 Formation professionnelle**

Toute intervention qui fournit ou facilite l'accès à la formation professionnelle des enfants. Pour faire partie de cette catégorie, une intervention ne doit pas concerner spécifiquement ou explicitement la réduction du travail des enfants.

Les interventions de cette catégorie comprennent :

- Formation liée à la participation dans des emplois formels, amélioration des compétences, formation aux compétences de vie quotidienne et mise en rapport avec des emplois formels
- Apprentissages

### **10.11.3 Programme de sensibilisation**

Toute intervention qui cherche à sensibiliser aux pratiques du travail des enfants (comme ce qui différencie le travail des enfants acceptable et le travail des enfants non acceptable, comment est défini le travail des enfants et le travail dangereux des enfants), et la sensibilisation aux lois contre le travail des enfants. Cela inclut les interventions qui sensibilisent à l'importance de l'éducation (mais pas les programmes d'éducation eux-mêmes, qui font partie de la première catégorie), la sensibilisation aux lois concernant le travail des enfants, les risques du travail des enfants, les pratiques courantes du travail des enfants à éviter, et la sensibilisation aux mesures et aux ressources que les communautés peuvent utiliser pour éviter le travail des enfants (par exemple, où signaler les infractions et demander de l'aide).

Les interventions peuvent être mises en œuvre au niveau de la communauté, de l'école ou du foyer, et s'adresser aux enfants, aux adultes ou aux deux.

### **10.11.4 Programme de sécurité et de santé au travail pour les jeunes en âge de travailler**

Les interventions qui fournissent des services de sécurité ou de santé au travail, ou des formations pour encourager des conditions non dangereuses pour les jeunes en âge légal de travailler. Ces interventions ne doivent pas nécessairement ou directement avoir pour but la réduction de l'exploitation des enfants dans le domaine du travail ou le travail dangereux, mais contribuer à la réduction du travail dangereux des enfants.

#### **10.11.5 Renforcement des compétences, y compris des initiatives communautaires, régionales et nationales.**

Les interventions qui renforcent les compétences des chefs de communauté et des membres des comités de communauté, du personnel de coopérative ou des membres d'autres types d'organisations agricoles, des forces de l'ordre et d'autres fonctionnaires (comme des enseignants, des inspecteurs scolaires, des agents des services sociaux, des agents de vulgarisation) afin de réduire les risques et la fréquence du travail des enfants dans leurs communautés. Cela comprend le fait d'assurer une formation (mais pas la mise en œuvre, qui fait partie de la troisième catégorie) pour améliorer leur capacité à identifier les pratiques de travail des enfants et les employeurs exploitant le travail des enfants, et aider à sensibiliser les familles à la prévention contre le travail des enfants. Les initiatives aux niveaux régional et national peuvent également être comptées dans cette catégorie.

Cette catégorie **ne comprend pas la mise en œuvre des activités de suivi** que les meilleures compétences étaient destinées à améliorer, et sera couverte par d'autres catégories (comme le plan d'action communautaire couvert par la catégorie 7 et l'application couverte par la catégorie 14). Cette intervention exclut également tout renforcement des capacités qui accompagne la mise en place de systèmes de contrôle communautaire (voir la sixième catégorie).

#### **10.11.6 Systèmes de contrôle et de remédiation national, communautaire ou basés sur la chaîne d'approvisionnement / Systèmes de protection des enfants ainsi que de contrôle et de remédiation du travail des enfants**

Les interventions qui mettent en place ou renforcent les systèmes au niveau communautaire ou de la chaîne d'approvisionnement et cherchant à évaluer, identifier et contrôler les cas de travail des enfants. Ce type d'intervention comprend aussi tous les renforcements de capacités locaux qui accompagnent la mise en place du système de contrôle (mais pas les renforcements de capacités décrits dans la cinquième catégorie).

Cette catégorie peut inclure les interventions de niveau national et les modèles basés sur une communauté ou une chaîne d'approvisionnement (mis en œuvre à travers la chaîne d'approvisionnement du cacao et la communauté).

Cela peut inclure les activités de remédiation qui ne rentrent pas dans les autres catégories.

#### **10.11.7 Plans d'action et de développement de communauté**

Les interventions qui développent les outils de participation utilisés pour renforcer les capacités des membres de la communauté afin qu'ils agissent conformément aux problèmes, aux besoins et au potentiel de la communauté, ainsi que la mise en œuvre de ces plans lorsque cela ne figure dans aucune autre catégorie.

Cette catégorie doit inclure les plans d'action de la communauté qui améliorent explicitement la protection des enfants et le développement communautaire axé sur les enfants.

### **10.11.8 Promotion de moyens de subsistance durables pour les ménages vulnérables**

Les interventions qui cherchent à renforcer la situation économique des ménages qui risquent d'avoir recours au travail des enfants. Cela inclut entre autres les interventions visant à améliorer les revenus ou la productivité agricoles (pas directement liés aux économies de main-d'œuvre, comme l'utilisation d'engrais et de pesticides), et les interventions cherchant à renforcer d'autres possibilités économiques des ménages.

Veillez noter que pour être incluses dans cette catégorie, les interventions doivent avoir pour but la promotion de moyens de subsistance pour les ménages susceptibles d'avoir recours au travail des enfants. Les interventions visant à améliorer les moyens de subsistance et les revenus des ménages à faibles revenus comportant des enfants doivent être répertoriées ici.

Ces autres possibilités économiques peuvent comprendre par exemple :

- Mettre en relation des ménages avec des fournisseurs d'argent mobile et d'autres services financiers (comme des microcrédits et des systèmes bancaires officiels)
- Soutenir les activités génératrices de revenus et les services d'emploi vise à accroître les opportunités d'emploi et le maintien de l'emploi : Ceux-ci peuvent comprendre :
  - Fournir ou mettre en relation avec des programmes d'aide à l'emploi, des programmes de microfinancement, des programmes de placement professionnel, des programmes d'apprentissage et de travaux publics.
  - Les services de formation professionnelle visent à fournir aux participants les compétences et les connaissances de base nécessaires pour bénéficier de services sociaux, des programmes de formation professionnelle ou de leadership, d'éducation financière et des programmes d'alphabétisation et d'aptitude au calcul.
- Soutenir la mise en œuvre de VSLA et d'autres activités d'épargne et de prêt

### **10.11.9 Actions d'économie de main-d'œuvre**

Les interventions qui fournissent des services, des formations ou de l'équipement spécifiquement destinés à réduire le besoin d'activités nécessitant beaucoup de main-d'œuvre, y compris le travail des enfants. Cela peut par exemple inclure :

- Fournir de meilleurs moyens de transport pour les matériaux agricoles, y compris des brouettes basiques (qui permettent d'éviter le transport de lourdes charges sur de longues distances)
- Fournir de l'équipement qui peut par exemple réduire le besoin de désherber manuellement (comme les herbicides), afin qu'il n'y ait pas besoin de recourir à des enfants comme main-d'œuvre abordable pour le désherbage

#### **10.11.10 Amélioration de l'accès aux services publics existants pour les familles susceptibles d'utiliser le travail des enfants**

Les interventions qui ont pour but de mettre en relation des familles avec des services sociaux et publics existants proposés par l'État, comme les services de santé, les services sociaux, les transferts d'argent liquide et d'autres infrastructures (comme les activités liées à l'eau et l'assainissement), et les aider à profiter des bénéfices offerts par ces infrastructures et services.

Cela ne comprend que les services ayant pour but d'empêcher le travail des enfants ou destinés à la protection des enfants.

#### **10.11.11 Émancipation des femmes**

Les interventions ayant une composante genre et émancipation précise. Ces interventions doivent améliorer le pouvoir de décision des femmes en ce qui concerne les diverses décisions du ménage, y compris l'éducation des enfants et la participation des enfants au travail.

#### **10.11.12 Recherche**

Les interventions qui aident à la recherche sur la prépondérance et la nature du travail des enfants, les facteurs de risque dans le travail des enfants, out tout autre domaine lié au travail des enfants.

#### **10.11.13 Aide matérielle**

Les interventions qui fournissent une aide matérielle aux enfants à risque ou à ceux qui travaillent, y compris le fait de fournir de la nourriture (à l'exception des programmes de remise de fournitures scolaires et de nourriture pour l'école, inclus dans la première catégorie), d'autres biens et services (médicaux et de santé), une allocation familiale, une aide monétaire (à l'exception de celle liée à l'école, incluse dans la première catégorie), un logement ou un abri, etc.

#### **10.11.14 Application des lois contre le travail des enfants**

Les interventions qui facilitent l'application des lois de prévention du travail des enfants et du travail dangereux des enfants par le biais des agences locales et nationales.

Cela peut comprendre la préparation de documents et d'outils harmonisés pour promouvoir une prise en charge adéquate et globale des enfants victimes et empêcher les mauvais traitements, les violences et l'exploitation, le fait de mettre en place un centre d'appels pour aider les enfants victimes, renforcer la capacité opérationnelle des unités législatives, dont du personnel supplémentaire, et la fourniture de ressources (comme des véhicules, du carburant et autres) aux inspecteurs du travail, à la police et autres services chargés de mettre en œuvre les lois contre le travail des enfants.

#### **10.11.15 Initiatives de conformité (code de conduite / certification)**

Les interventions qui facilitent l'établissement ou l'incorporation d'un code de conduite pour les coopératives cacaoyères et les exploitations cacaoyères (ou d'autres membres de la chaîne d'approvisionnement cacaoyère) et la certification des exploitations cacaoyères interdisant le recours au travail des enfants ou l'emploi d'enfants pour des travaux dangereux.

### **10.12 Annex XII : Conclusions Du Groupe D'experts**

---

**Rapport du groupe d'experts chargé d'étudier les méthodologies  
employées dans le cadre du Rapport 2018/19 sur le cacao**

**Juillet 2020**

#### **i. Rappel historique**

Le Bureau des Affaires internationales du travail (ILAB) du département du Travail des États-Unis (USDOL) a conclu un accord de coopération avec le NORC de l'Université de Chicago aux fins de réaliser une série d'enquêtes sur le travail des enfants dans les zones de culture du cacao de la Côte d'Ivoire et du Ghana durant la saison cacaoyère de 2018/19. Cette étude avait pour objectif premier d'évaluer et de mesurer les changements dans la prévalence des enfants qui travaillent, des enfants contraints de travailler et de ceux effectuant des travaux dangereux dans les zones de culture du cacao de la Côte d'Ivoire et du Ghana de 2008/09 à 2018/19. Afin d'élaborer des estimations de la prévalence et de s'en servir pour mesurer les variations dans la prévalence du travail des enfants entre 2008/09 et 2018/19, le NORC a entrepris une série d'enquêtes durant la saison cacaoyère de 2018/19.

Les gouvernements de la Côte d'Ivoire et du Ghana ont exprimé des inquiétudes à l'égard de la méthodologie employée à différents stades de ce processus, le plus récemment étant après que le NORC a communiqué les résultats préliminaires de ses travaux en juillet 2019. Toutefois, dans un souci de transparence, l'USDOL a accepté de constituer un groupe extérieur d'experts indépendants, qui a été chargé d'examiner et d'analyser les points de méthodologie précis soulevés

par les gouvernements des deux pays. Ce groupe d'experts a donc été chargé de répondre à la question de savoir si les méthodologies employées par le NORC dans le cadre de son étude étaient techniquement valables de façon à remplir le mandat qui lui a été confié aux termes de l'accord de coopération du NORC avec l'USDOL.

## II. Composition du groupe d'experts

Le groupe d'experts est composé des trois membres suivants :

*Pierre Lavallée*, Ph.D. (Théorie de l'échantillonnage) (*Chef de l'équipe*)  
Gatineau (Québec), CANADA. Ancien directeur adjoint de la Direction  
de la méthodologie à Statistique Canada

*Debi Prasad Mondal*, M.Sc. (Statistique avec spécialisation en statistiques appliquées  
et analyse de données) New Delhi, INDE. Ancien Directeur général du National  
Sample Survey Office (Office des sondages nationaux) indien

*James Byiringiro*, M.Sc. (Économie du travail appliquée pour favoriser le  
développement) Kigali, RWANDA. Responsable des programmes de  
sondages au National Institute of Statistics of Rwanda (Institut national de la  
statistique du Rwanda)

## III. Mandat

Il a été demandé au groupe d'experts d'évaluer les deux domaines suivants :

1. Validité des estimations de prévalence pour 2018/19
  - a. Les résultats des enquêtes pour 2018/19 (ratios) sont représentatifs des zones de culture du cacao de la Côte d'Ivoire et du Ghana. Cette affirmation est-elle valable sur le plan technique ?
  - b. Les procédures et les bases suivies par le NORC étaient-elles valables sur le plan scientifique et à même de produire des dénombrements de population fiables pour 2018/19 dans les zones de culture du cacao de la Côte d'Ivoire et du Ghana ?
2. Comparabilité du cycle 2018/19 d'enquête avec les enquêtes antérieures
  - a. Bases de sondage :

Le plan d'échantillonnage a subi des modifications entre les enquêtes de 2008/09 et 2013/14 et celles de 2018/19 concernant la façon dont était effectuée la stratification par niveau de production du cacao. Compte tenu de ces ajustements, est-il techniquement valable que la présente étude fasse les comparaisons suivantes ?

- i. Compte tenu des modifications de la procédure d'échantillonnage

(à savoir stratification et définition des zones de production de cacao), les **dénombrements de population** pour 2018/19 ne sont pas comparables aux résultats des enquêtes effectuées lors des cycles antérieurs. Est-ce là une description exacte ?

- ii. Les estimations de prévalence (ratios) concernant les **foyers agricoles** sont comparables entre 2008/09 et 2018/19. Est-ce là une description exacte ?
  - iii. Les estimations de prévalence (ratios) concernant les **foyers travaillant dans la culture du cacao** sont comparables entre 2013/14 et 2018/19. Est-ce là une description exacte ?
- b. Méthode de pondération :
- i. La méthode de pondération employée par le NORC pour générer des poids d'échantillonnage (reproduisant la méthode de pondération utilisée dans les cycles précédents pour résoudre les problèmes de comparabilité des estimations pondérées d'un cycle à un autre) était-elle techniquement valable et apte à produire des estimations fiables de la population (avec une marge d'erreur acceptable de 5 %) ?

#### IV. Remarques préliminaires

Pour examiner la méthodologie employée dans les enquêtes pour 2018/19 concernant le travail des enfants en Côte d'Ivoire et au Ghana dans le secteur du cacao, le groupe d'experts a lu attentivement le Rapport 2018/19 sur le cacao, élaboré par le NORC de l'Université de Chicago, une attention particulière ayant été portée aux chapitres 3 et 9. En effet, ces chapitres se rapportent directement au mandat confié au groupe d'experts ci-avant désigné. Le groupe d'experts a également pu disposer des rapports antérieurs concernant les enquêtes pour 2008/09 et 2013/14. Le NORC a eu l'amabilité de bien vouloir répondre aux questions soulevées par le groupe d'experts à la lecture des rapports.

Il convient de noter que, en dépit du fait qu'il faille répondre aux questions posées dans le cadre du mandat par oui ou par non, le groupe d'experts n'a jamais répondu par un simple oui ou non. Même si ce genre de réponse définitive est sollicité, il est estimé qu'un simple oui ou non ne procurerait pas les nuances nécessaires permettant de répondre de façon satisfaisante. Par exemple, pour une question aussi simple que « Les estimations sont-elles comparables ? », une réponse par oui ou non requiert également qu'il soit précisé dans quelle mesure les estimations sont comparables ou non. Dans le présent rapport, le groupe d'experts espère que les réponses fournies aux questions présentées dans le mandat seront suffisamment précises pour satisfaire toutes les parties.

## v. Résultats de l'évaluation de la validité des estimations de prévalence pour 2018/19

### a) Les résultats des enquêtes pour 2018/19 (ratios) sont représentatifs des zones de culture du cacao de la Côte d'Ivoire et du Ghana. Cette affirmation est-elle techniquement valable ?

En théorie de l'échantillonnage, il n'existe pas de définition formelle du terme représentativité. Par exemple, Kruskal et Mosteller (1979) proposent au moins neuf définitions différentes pour « un échantillon représentatif ». La définition selon laquelle on dit qu'un échantillon est *représentatif* quand il est non biaisé et contient suffisamment d'observations (ou d'unités) est fréquemment rencontrée. Cette définition se traduit par deux conditions statistiques à remplir pour assurer la représentativité. Premièrement, pour que l'échantillon soit non biaisé (ou, en d'autres termes, pour produire des estimations objectives), chaque unité ciblée doit avoir une chance non nulle d'être sélectionnée dans l'échantillon. À savoir, la base de sondage doit contenir toutes les unités de la population cible et la probabilité de sélection de chacune d'elles doit être supérieure à zéro. Deuxièmement, si l'échantillon contient suffisamment d'unités, il devrait être possible de produire des estimations d'une précision suffisante. Ainsi, le niveau des variances devrait être suffisamment faible pour que les estimations puissent servir aux parties prenantes. Il est rappelé que la taille des échantillons continue d'être une condition de la représentativité d'un échantillon : dans la mesure où les variances doivent être estimées à partir de l'échantillon, il est nécessaire de déterminer une taille minimale d'échantillon pour que les estimations de la précision soient elles-mêmes précises. Ainsi, outre le caractère non biaisé et la précision suffisante de l'échantillon, il est nécessaire de disposer d'une taille minimale d'échantillon pour qu'il soit représentatif.

Comme nous venons d'indiquer, les résultats des enquêtes pour 2018/19 sont représentatifs des zones de culture du cacao à condition que l'unité ultime de la zone de culture du cacao soit sélectionnée à la suite d'un plan d'échantillonnage probabiliste. À savoir, chaque foyer de la population cible a une probabilité positive connue de faire partie de l'échantillon. Toutefois, selon le Rapport sur le cacao, la population interrogée dans le cadre du questionnaire concernant les enfants a été extraite parmi les foyers comptant au moins un enfant (âgé de cinq à 17 ans) dans les zones rurales des districts où est cultivé le cacao. Ainsi, certaines zones participant de façon négligeable à la production du cacao, les foyers non agricoles et ceux sans enfants ont été exclus de l'échantillon alors qu'ils font partie des zones de culture du cacao. Par conséquent, les estimations de ratios ne représentent pas, en tant que telles, la population des zones de culture du cacao. Elles représentent plutôt la population qui réside dans des foyers agricoles comptant au moins un enfant âgé de cinq à 17 ans et se trouvant dans des zones rurales de culture du cacao. C'est pourquoi, si nous considérons la définition de la population comme étant une population de foyers agricoles comptant au moins un enfant âgé de cinq à 17 ans dans les zones rurales de culture du cacao, on trouve que l'échantillon utilisé dans les enquêtes pour 2018/19 n'est pas biaisé.



Tenant compte du fait que la deuxième condition pour que l'échantillon soit représentatif consiste en la capacité de fournir des estimations précises, cette condition ne peut pas être actuellement évaluée à partir des résultats présentés dans le Rapport sur le cacao.

Malheureusement, le Rapport sur le cacao ne fournit aucune mesure de la précision (variances, erreurs type, coefficient de variation, intervalles de confiance, etc.). À la suite d'une demande formulée par le groupe d'experts, le NORC a calculé des estimations en les accompagnant de leur niveau de précision exprimé en termes d'erreurs type et d'intervalles de confiance. Ces résultats sont présentés au Tableau 1 ci-dessous.

En consultant ce Tableau 1, nous devrions nous intéresser pour l'instant uniquement aux résultats renvoyant à la méthode 1, qui ont été calculés à l'aide de la méthode de pondération actuellement utilisée dans le Rapport sur le cacao. Si l'on regarde les intervalles de confiance, on constate qu'ils sont assez grands. Par exemple, si on examine le taux correspondant au « Nombre total d'enfants contraints de travailler » au Ghana, l'intervalle de confiance est compris entre 49 % et 58 %. L'estimation du taux s'élève alors à environ 54 %  $\pm$  5 %, ce qui représente une marge d'erreur d'environ 9 % ( $5 \div 54$ ). Ce pourcentage dépasse largement la marge acceptable de 5 % (se reporter à la fin de la section VI (b) plus loin). Il en va de même pour le taux correspondant au « Nombre total d'enfants effectuant des travaux dangereux ». On constate des résultats semblables pour la Côte d'Ivoire. Ainsi, le groupe d'experts ne peut pas considérer que les estimations fournies dans les enquêtes pour 2018/19 sont précises. Notons que les résultats présentés au Tableau 1 concernent la totalité de la population visée (à savoir, toute la population des foyers agricoles avec au moins un enfant âgé de cinq à 17 ans dans les zones rurales de culture du cacao), et il est vraisemblable que toutes les estimations produites pour des sous-populations (par exemple, le groupe des *enfants masculins* vivant dans des foyers agricoles avec au moins un enfant âgé de cinq à 17 ans dans les zones rurales de culture du cacao) seront encore moins précises. Ainsi, du fait qu'ils dépassent la marge acceptable de 5 %, les résultats des enquêtes pour 2018/19 ne peuvent pas vraiment être considérés comme étant représentatifs de la population des foyers agricoles comptant au moins un enfant âgé de cinq à 17 ans dans les zones rurales de culture du cacao.

Il convient de noter que les variances utilisées pour déduire les erreurs type et les intervalles de confiance au Tableau 1 ont été calculées à l'aide d'une méthode de linéarisation. D'autres méthodes ont pu aussi être utilisées par le NORC pour calculer les variances dans le présent contexte d'un plan d'échantillonnage à plusieurs degrés. Par exemple, en plus des formules analytiques classiques, le NORC peut utiliser des méthodes de rééchantillonnage (bootstrap ou jackknife). Pour plus de détails sur l'estimation de la variance, voir Wolter (2007).

## RECOMMANDATIONS :

(i) Accompagner chaque estimation, ou au moins les estimations majeures (par ex., nombre d'enfants qui travaillent, nombre d'enfants contraints de travailler, nombre d'enfants effectuant des travaux dangereux, pourcentage d'enfants qui travaillent, pourcentage de travaux dangereux) d'une mesure de la précision telle que la variance, l'erreur type, l'intervalle de confiance et le coefficient de variation.

Nous insistons encore sur le fait que les résultats des enquêtes pour 2018/19 (à savoir, les estimations de populations et des taux de prévalence) présentés dans le Rapport sur le cacao sont représentatifs de la population vivant dans des foyers agricoles comptant au moins un enfant âgé de cinq à 17 ans dans les zones rurales de culture du cacao, et non des zones de culture du cacao dans leur ensemble. Compte tenu du fait que cette définition de la population visée correspond à une sous-population de la population de 2008/09, on pourrait considérer que cette sous-population est un domaine d'intérêt et recalculer les estimations correspondant à ce domaine en utilisant les données pour 2008/09. À savoir, en utilisant les données des enquêtes pour 2008/09 (ou 2013/14), il serait intéressant de calculer les estimations pour 2008/09 (ou 2013/14) concernant la sous-population des foyers agricoles avec au moins un enfant dans les zones rurales de culture du cacao (donc, celles utilisées pour définir la population de 2018/19). Ceci permettrait de créer des estimations comparables d'une année à l'autre. Toutefois, ceci requiert que soient disponibles les données des enquêtes pour 2008/09 (ou 2013/14), ce qui n'est pas le cas, selon le NORC. Malheureusement, il n'est pas possible de procéder dans le sens inverse en employant les données des enquêtes de 2018/19 du NORC ; en effet, les populations pour 2008/09 et 2013/14 étant plus vastes, les données des enquêtes pour 2018/19 ne peuvent être utilisées pour produire des estimations de la population des foyers comptant des enfants admissibles *ou pas* dans les zones de culture du cacao.

**b) Les procédures et les bases suivies par le NORC étaient-elles valables sur le plan scientifique et à même de produire des dénombrements de population fiables pour 2018/19 dans les zones de culture du cacao de la Côte d'Ivoire et du Ghana ?**

Comme indiqué dans (a), la base de sondage employée par le NORC permet de produire des estimations concernant la population vivant dans les foyers agricoles avec au moins un enfant âgé de cinq à 17 ans dans les zones rurales de culture du cacao, et non dans les zones de culture du cacao dans leur ensemble. Certes, la méthode d'échantillonnage utilisée par le NORC dans les enquêtes pour 2018/19 est assez courante. Si le plan d'échantillonnage présenté dans le Rapport sur le cacao a été suivi de façon adéquate sur le terrain, il peut produire des estimations fiables des dénombrements de population pour 2018/19 concernant la population vivant dans les foyers agricoles avec au moins un enfant âgé de cinq à 17 ans dans les zones rurales de culture du cacao de la Côte d'Ivoire et du Ghana. Toutefois, on a identifié deux problèmes susceptibles de créer des difficultés : l'emploi d'unités de remplacement et le calcul des poids.

Des « Zones de dénombrement de remplacement » et des « Foyers de remplacement » ont été employés pour compenser les non-réponses. Cette façon de traiter les non-réponses peut s'avérer assez dangereuse, surtout si le jeu de données (dataset) qui en résulte est traité comme s'il n'y avait pas eu de non-réponses. Toutefois, le NORC a assuré au groupe d'experts qu'il avait fourni la liste de remplacement aux équipes de dénombrement et qu'aucun remplacement de foyer n'était autorisé sur le terrain à l'exception des foyers dont les noms avaient été fournis par le NORC et dans l'ordre qu'il avait prescrit. Il n'a pas été recouru à des marches aléatoires et tous les foyers initialement sélectionnés et leurs remplacements ont été choisis par le NORC avant que la collecte de données ne commence. Les remplacements de zones de dénombrement étaient soumis à des directives plus strictes et l'équipe chargée de la collecte des données était tenue d'avertir les collaborateurs du NORC avant que soit autorisé tout remplacement d'une zone de dénombrement. À ce stade, le NORC communiquait la nouvelle zone de dénombrement à partir de zones de remplacement sélectionnées de manière aléatoire. Il est rappelé qu'une zone de dénombrement échantillonnée au Ghana a été écartée car elle ne comportait que cinq foyers. Sur le plan statistique, il n'était pas prévu de l'écarter car la zone de remplacement contribuerait à surestimer quelque peu les dénombrements (ce qui, bien sûr, peut être négligeable). Le NORC a ajouté que l'échantillonnage des foyers comprenait 18 foyers sélectionnés et cinq foyers de remplacement par zone de dénombrement. Les foyers de remplacement ont été utilisés pour 246 foyers pour le Ghana et 86 pour la Côte d'Ivoire. Le motif le plus courant de ces remplacements était « Pas de répondant admissible au domicile au moment de l'entretien » et « Le foyer échantillonné n'était pas disponible ». Il était probable que les caractéristiques des foyers nécessitant d'être remplacés étaient différentes des autres. Toutefois, le groupe d'experts estime qu'au bout du compte, le remplacement de certains échantillons n'a probablement pas eu beaucoup d'incidence.

La méthode de pondération utilisée par le NORC est contestable. Par exemple, il est possible que les estimations présentées dans le Rapport sur le cacao sont biaisées. Voir la section VI (b) ci-après pour des informations plus exhaustives sur la question de la pondération.

Afin de répondre de façon plus définitive à cette question, il faudrait en premier lieu repondérer les échantillons des enquêtes pour 2018/19 à l'inverse des probabilités de sélection (voir la section VI (b) ci-après), puis recalculer les estimations avec leurs variances correspondantes.

## vi. **Évaluation de la comparabilité du cycle 2018/19 d'enquêtes avec les enquêtes antérieures**

### a) **Bases de sondage :**

*Le plan d'échantillonnage a subi des modifications entre les enquêtes pour 2008/09 et 2013/14 et celles pour 2018/19 concernant la façon dont était effectuée la stratification par niveau de production du cacao. Compte tenu de ces ajustements, est-il techniquement valable que la présente étude effectue les comparaisons suivantes ?*

Il convient au préalable de clarifier la question de la stratification. Selon la théorie de l'échantillonnage, un changement de stratification ne crée pas de biais, mais il peut influencer, de façon positive ou négative, sur la précision des estimations. À savoir, pour une base de sondage donnée (une base de type liste ou zone), diviser (ou stratifier) cette base en employant des critères différents aura uniquement une incidence sur la précision des estimations et n'introduira aucun biais en raison de la stratification. Comme évoqué dans le Rapport sur le cacao, « *les cycles 2008/09 et 2013/14 ont utilisé les régions comme niveau primaire de stratification tandis que le cycle 2018/19 a employé les districts/départements (qui sont géographiquement plus petits et pouvaient être affectés de façon plus précise à un niveau de stratification que la région plus vaste)* ». Ainsi, en supposant seulement un changement de stratification, en théorie, il est possible de comparer sans difficulté les estimations pour 2008/09, 2013/14 et 2018/19.

- i) *Compte tenu des modifications apportées à la procédure d'échantillonnage (à savoir stratification et définition des zones de production de cacao), les **dénombrements de population** pour 2018/19 ne sont pas comparables aux résultats des enquêtes effectuées lors des cycles antérieurs. Est-ce là une description exacte ?*

Comme précédemment évoqué, le changement de stratification n'influe pas sur la comparabilité des estimations de dénombrements de population.

Comme précédemment évoqué, les enquêtes pour 2018/19 ont engendré des résultats pour la population des foyers agricoles comptant au moins un enfant âgé de cinq à 17 ans dans des zones rurales de culture du cacao. Il convient de rappeler que la dernière définition de la population ne correspond pas exactement à celle des enquêtes menées pour 2008/09. Dans le Rapport de l'université Tulane pour 2013/14 (page 24, paragraphe 5.2), il est mentionné que pour 2008/09 et 2013/14, les foyers agricoles ne comptant pas d'enfant admissible ont aussi été pris en compte. Ainsi, la définition de la population pour 2018/19 n'est pas conforme à celle des enquêtes antérieures. Cette constatation réduit clairement la comparabilité des résultats entre les années 2008/09, 2013/14 et 2018/19.

Dans le Rapport sur le cacao, il est mentionné que « *bien que cet état de choses signifie que les estimations de population pour 2018/19 sont plus précises que celles antérieurement utilisées, cela veut également dire que les bases de sondage n'étaient pas totalement identiques (l'une commençait au niveau régional et l'autre au niveau des districts/départements), et que les estimations de la population totale ne sont donc pas entièrement comparables* ». De fait, pour le Ghana, ceci a entraîné une baisse du nombre de districts figurant dans la base de sondage pour 2018/19 par rapport à 2008/09. Le NORC a expliqué que « *conformément aux documents qu'il avait reçus de la part de l'université Tulane, la base de sondage pour 2008/09 comprenait des zones de dénombrement issues uniquement des zones de production de cacao. Toutefois, l'université Tulane a utilisé la zone géographique plus vaste des « régions » comme base initiale,*

*tandis que le NORC a employé une unité géographique plus petite (district/département). Compte tenu du manque d'informations, le NORC a supposé que l'université Tulane avait correctement établi sa base de sondage de façon à n'inclure que les zones de dénombrement productrices de cacao pour 2008/09.* » Même si le fait de limiter l'échantillonnage à des zones de dénombrement uniquement issues de zones de production de cacao était une bonne décision de la part du NORC, il semble que des problèmes soient survenus puisqu'on pourrait s'attendre à ce que le Ghana (et la Côte d'Ivoire) aient un nombre similaire de districts dans l'échantillon pour 2018/19. La production de cacao étant un secteur en expansion, on pourrait même trouver un plus grand nombre de districts, ce qui n'a pas été le cas. Ceci peut peut-être s'expliquer par la source des données employées pour construire les bases de sondage.

Celles pour 2018/19 provenaient de sources différentes de celles pour 2008/09. Pour 2018/19, les zones de production de cacao ont été communiquées par le COCOBOD (Office du cacao du Ghana) au Ghana<sup>98</sup> et le Conseil du café-cacao (CCC) en Côte d'Ivoire<sup>99</sup> à partir des données sur la production de cacao qu'ils avaient recueillies dans leurs pays respectifs. Grâce à ces données, le NORC a défini les zones de production de cacao comme étant les districts ou les départements producteurs de cacao conformément aux informations communiquées par le COCOBOD et le CCC. Pour 2008/09, l'université Tulane a eu accès à des données de recensement officielles pour construire les bases de sondage. Les dernières données de recensement disponibles en Côte d'Ivoire remontaient à 1998 tandis qu'au Ghana, il y a eu un recensement en 2000 et en 2010. Pour ces deux pays et les deux années de collecte de données, l'université Tulane précise que tant les zones rurales que semi-urbaines ont été incluses dans la base de sondage, tandis que le NORC indique que seules les zones rurales ont été incluses. Cette différence concernant les sources de données employées pour construire les bases de sondage pourrait aussi expliquer pourquoi le Ghana a constaté une baisse du nombre de districts dans sa base de sondage pour 2018/19 par rapport à celui pour 2008/09.

Finalement, il est probable que la baisse du nombre de districts pris en compte au Ghana a modifié la couverture de la population au fil des ans, ce qui peut nuire aux capacités à comparer les estimations de population pour 2008/09, 2013/14 et 2018/19. En dépit des efforts déployés par le NORC pour reproduire la façon de procéder de l'université Tulane (à savoir, inclure les zones de dénombrement issues uniquement des zones de production de cacao), il est difficile de

---

<sup>98</sup> <https://www.cocobod.gh/>

<sup>99</sup> <http://www.conseilcafecacao.ci/>

savoir si les bases de sondage sont comparables d'une année sur l'autre. Ainsi, la capacité de comparaison des estimations de population pour 2008/09, 2013/14 et 2018/19 est contestable.

Le Rapport sur le cacao indique « *[qu']il est important de noter que les districts de la région ne sont pas tous producteurs de cacao et ainsi, que les totaux de la population régionale déduits des zones de dénombrement sélectionnées pour représenter les régions seront naturellement supérieurs à ceux dérivés des zones de dénombrement sélectionnées pour représenter les districts, dans la mesure où le décompte du nombre total des zones de dénombrement régionales sera supérieur à celui des zones de dénombremens au niveau des districts* ». Étant donné que les districts/départements font partie des régions, nous pourrions tenir compte de la population des districts/départements en tant que domaine d'intérêt (ou d'une sous-population) et produire des estimations pour ce domaine. Ainsi, à partir des données des enquêtes pour 2008/09 (ou 2013/14), il serait intéressant de calculer les estimations pour 2008/09 (ou 2013/14) concernant la sous-population des mêmes districts/départements utilisés pour définir la population en 2018/19. Ceci permettrait de créer des estimations comparables d'une année à l'autre. Toutefois, ceci requiert que soient disponibles les données des enquêtes pour 2008/09 (ou 2013/14), ce qui n'est pas le cas, selon le NORC. Malheureusement, il n'est pas possible de procéder dans le sens inverse en employant les données des enquêtes pour 2018/19 du NORC ; en effet, les régions étant plus vastes que les districts/départements, les données des enquêtes pour 2018/19 ne peuvent être employées pour produire des estimations de la population à l'échelle des régions.

- ii) *Les estimations de prévalence (ratios) concernant les **foyers agricoles** sont comparables entre 2008/09 et 2018/19. Est-ce là une description exacte ?*

Dans le Rapport sur le cacao, le NORC affirme que « *le calcul des taux de prévalence n'implique pas l'utilisation des totaux des strates régionales ou des districts. La comparaison des taux comprend, par exemple, le nombre d'enfants effectuant des travaux dangereux au sein de la population tout entière divisé par le nombre total d'enfants dans la population. Ainsi, dans la mesure où les taux ne sont pas touchés par la différence de totaux des strates qui participent à la génération des estimations du nombre total d'enfants au sein de la population, de ceux contraints à travailler et de ceux effectuant des travaux dangereux, les taux de prévalence sont comparables sur les différents cycles d'enquêtes.* » Ceci n'est pas tout-à-fait vrai dans la mesure où tant le numérateur que le dénominateur d'un taux de prévalence (ou ratio) requièrent des estimations du dénombrement de la population. On peut supposer qu'un changement de la couverture de la population influencerait sur le numérateur comme sur le dénominateur dans le même sens, mais l'ampleur du changement entre les deux peut être différente. Pour revenir à l'exemple précédent, en définissant les bases de sondage pour 2018/19 à partir des districts/départements plutôt que des régions, le NORC a sans doute retiré des districts/départements ne participant pas (ou participant de façon négligeable) à la production de cacao. Si on tient compte du fait que les estimations relatives au travail des enfants, aux enfants

contraints de travailler et aux enfants effectuant des travaux dangereux sont normalement susceptibles d'être inférieures dans les zones omises, ces mêmes zones omises en 2018/19 induisent une augmentation des estimations produites pour 2018/19 tandis qu'elles entraînent une diminution des estimations pour 2008/09 parce qu'elles ont été incluses. Ainsi, les estimations des taux de prévalence (ratios) parmi les foyers agricoles ne sont pas directement comparables entre 2008/2009 et 2018/2019 parce qu'elles sont issues de deux populations de foyers différentes.

- iii) *Les estimations de la prévalence (ratios) concernant les **foyers travaillant dans la culture du cacao** sont comparables entre 2013/14 et 2018/19. Est-ce là une description exacte ?*

La réponse fournie au point (ii) vaut également ici.

**b) Méthode de pondération :**

*La méthode de pondération employée par le NORC pour générer des poids d'échantillonnage (reproduisant la méthode de pondération utilisée dans les cycles précédents pour régler les questions de comparabilité des estimations pondérées d'un cycle à un autre) était-elle techniquement valable et apte à produire des estimations fiables de la population (avec une marge d'erreur acceptable de 5 %) ?*

Le NORC a calculé les poids au niveau des strates autant pour les foyers sélectionnés que pour les enfants sélectionnés, en partant du principe que les zones de dénombrement étaient stratifiées en fonction du volume de cacao produit et que plusieurs zones de dénombrement étaient sélectionnées dans chaque strate pour l'échantillon. Notons que, selon la théorie de l'échantillonnage, la méthode de pondération doit se fonder sur les probabilités de sélection des unités échantillonnées. À savoir, dans le présent contexte d'un plan d'échantillonnage à plusieurs degrés, il faut calculer les poids en se fondant à la fois sur les probabilités de sélection des unités primaires d'échantillonnage (les zones de dénombrement) et sur les probabilités de sélection des unités secondaires d'échantillonnage (les foyers). Voir l'Annexe A pour des précisions techniques.

Alors que le NORC effectuait des vérifications pour répondre aux questions posées par le groupe d'experts, il a découvert une erreur dans les formules utilisées par l'université Tulane (et qu'il avait copiées). Cette erreur dépasse la préoccupation sur l'emploi de poids au niveau des strates à la place de poids au niveau des zones de dénombrement qui tiennent dûment compte de la probabilité de l'inclusion de foyers échantillonnés issus de zones de dénombrement de tailles différentes. Le NORC a trouvé, à l'égard de la méthode de pondération de l'université Tulane, ce qui suit :

- i. Le nombre moyen d'enfants par foyer agricole était estimé être le nombre

total d'enfants figurant au fichier des foyers échantillonnés comptant au moins un enfant admissible dans le groupe d'âge des cinq à 17 ans, divisé par le nombre total de foyers avec au moins un enfant admissible (c'est donc le nombre moyen d'enfants dans les foyers *comptant au moins un enfant admissible*).

- ii. Toutefois, le nombre total d'enfants dans la strate a été obtenu en multipliant le nombre moyen d'enfants par foyer agricole, tel que déduit à la phase (i), par *le nombre total de foyers agricoles* (au lieu du nombre total de foyers agricoles comptant au moins un enfant admissible).

De ce fait, les décomptes du nombre total d'enfants, d'enfants contraints de travailler et d'enfants effectuant des travaux dangereux sont tous *surestimés* (dans la mesure où ils supposaient de façon intrinsèque et à tort que tous les foyers agricoles, même ceux ne comptant pas d'enfant admissible, avaient un nombre d'enfants égal au nombre moyen d'enfants par foyer agricole comptant au moins un enfant admissible).

Pour démontrer la mesure dans laquelle la prise en compte de tous les foyers agricoles gonflait les dénombrements de population, le NORC a construit des poids d'échantillonnage à l'aide de quatre méthodes de rechange pour générer des poids d'échantillonnage :

**Méthode 1 :** Poids au niveau des strates, tous les foyers agricoles (en suivant la méthode de Tulane telle qu'elle est actuellement disponible dans le rapport du NORC)

**Méthode 2 :** Poids au niveau des strates, foyers admissibles (en suivant la méthode de Tulane employant *uniquement les foyers comptant au moins un enfant admissible âgé de cinq à 17 ans*)

**Méthode 3 :** Poids au niveau des zones de dénombrement, tous les foyers agricoles (en suivant la méthode proposée par le groupe d'experts incluant tous les foyers agricoles, plutôt que tous les foyers admissibles)

**Méthode 4 :** Poids au niveau des zones de dénombrement, en incluant *uniquement les foyers comptant au moins un enfant admissible âgé de cinq à 17 ans* (en suivant la méthode proposée par le groupe d'experts).

En consultant le Tableau 86, on constate que les estimations des décomptes de population résultantes montrent clairement que suivre la méthode de Tulane, mais en remplaçant tous les foyers agricoles comptant au moins un enfant admissible (méthode 2), produit des estimations du dénombrement de la population beaucoup plus faibles. Ces dernières sont assez proches de celles que le NORC a produites en suivant la méthode proposée par le groupe d'experts qui se fonde sur l'emploi des probabilités de sélection. Le NORC est d'avis que ces conclusions montrent que les grandes différences apparaissant entre les dénombrements de la population selon la méthode de Tulane et celle proposée par le groupe d'experts s'expliquent par l'utilisation du nombre total



des foyers agricoles dans la méthode de pondération plutôt que de celui des foyers comptant au moins un enfant admissible.

Cela étant, en utilisant les estimations des taux de prévalence déduites par les quatre différentes méthodes (de la méthode 1 à la méthode 4) comme présentées au Tableau 86, on trouve que les estimations des taux de prévalence sont à peine affectées. De fait, quand on emploie des poids au niveau des strates à la place de poids au niveau des zones de dénombrement (comme proposé par le groupe d'experts), on constate que les taux de prévalence déduits par les méthodes 1 et 3 ou les méthodes 2 et 4 sont très voisins (environ un pour cent de différence). De même, quand tous les foyers agricoles sont pris en compte plutôt que les foyers *comptant au moins un enfant admissible pour générer des poids au niveau des zones de dénombrement*, les taux de prévalence déduits par les méthodes 3 et 4 sont également très voisins (environ 0,2 % de différence).

Ainsi, à partir des conclusions issues de l'illustration empirique présentée au Tableau 86, le NORC pense que, en dépit du fait qu'il a été en mesure de remplacer les poids d'échantillonnage du cycle 2008/09 pour reproduire la méthode du groupe d'experts basée sur l'emploi des probabilités de sélection, les estimations des taux de prévalence pour 2008/09 ne varieraient pas de façon significative par rapport à ses estimations actuelles (basées sur la méthode de Tulane). Le groupe d'experts est d'accord avec la conclusion précitée.

Notons que les résultats présentés au Tableau 86 concernent la totalité de la population visée (à savoir, toute la population des foyers agricoles comptant au moins un enfant âgé de cinq à 17 ans dans les zones rurales de culture du cacao) et de nombreuses estimations sont également produites pour des sous-populations (par exemple, le groupe des *enfants masculins* vivant dans des foyers agricoles comptant au moins un enfant âgé de cinq à 17 ans dans les zones rurales de culture du cacao). Ainsi, il n'apparaît pas clairement que des résultats semblables seront obtenus à partir d'estimations concernant des sous-populations. C'est pourquoi le groupe d'experts recommande que des poids basés sur les probabilités de sélection soient utilisés (méthode 4) pour produire les estimations à la fois du dénombrement de la population et des taux de prévalence du Rapport sur le cacao.

En effet, la méthode de pondération actuellement utilisée par le NORC (méthode 1) ou sa version rectifiée (méthode 2) peut induire des variances d'échantillonnage réduites, mais elle peut également introduire de sérieux biais dans les estimations. Le NORC a choisi cette méthode de pondération parce que c'était celle qui avait été utilisée dans les enquêtes pour 2008/09, escomptant que les résultats des enquêtes seraient plus comparables entre 2008/09 et 2018/19. Malgré cette justification, en raison du biais potentiel, le groupe d'experts n'estime pas que la méthode actuelle de pondération (la méthode 1 ou 2) soit celle à employer dans les enquêtes pour 2018/19.

Tableau 86: Comparaison entre les dénombrements de population, et parmi les taux de prévalence obtenus avec des poids d'échantillonnage différents

			Nombre total d'enfants	Nombre total d'enfants contraints de travailler		Nombre total d'enfants effectuant des travaux dangereux	
Ghana	2008	<b>Méthode 1</b> : Poids au niveau des strates, tous les ménages agricoles (en suivant la méthode de Tulane telle qu'elle est actuellement disponible dans le rapport du NORC)	2 159 456	947 076		930 315	
			<b>Taux</b>	44%		43%	
			<b>Erreur Type</b>	0,013		0,013	
			<b>Intervalle de Confiance</b>	41%	46%	40%	46%
	2018	<b>Méthode 1</b> : Poids au niveau des strates, tous les ménages agricoles (en suivant la méthode de Tulane telle qu'elle est actuellement disponible dans le rapport du NORC)	1 997 780	1 071 221		1 002 406	
			<b>Taux</b>	54%		50%	
			<b>Erreur Type</b>	0,0236		0,0225	
			<b>Intervalle de Confiance</b>	49%	58%	46%	55%
		<b>Méthode 2</b> : Poids au niveau des strates, tous les ménages admissibles (en suivant la méthode de Tulane avec uniquement <u>les ménages comptant au moins un enfant admissible</u> )	1 331 556	713 979		668 115	
			<b>Taux</b>	54%		50%	
			<b>Erreur Type</b>	0,0236		0,0224	
			<b>Intervalle de Confiance</b>	49%	58%	46%	55%
		<b>Méthode 3</b> : Poids au niveau des zones de dénombrement, tous les foyers agricoles (en suivant la méthode proposée par le groupe d'experts incluant tous les foyers agricoles <u>plutôt que tous les foyers admissibles</u> )	2 092 111	1 141 059		1 060 168	
			<b>Taux</b>	55%		51%	
			<b>Erreur Type</b>	0,0246		0,0237	
			<b>Intervalle de Confiance</b>	50%	59%	46%	55%
<b>Méthode 4</b> : Poids au niveau des zones de dénombrement, tous les foyers admissibles (méthode proposée par le <u>groupe d'experts</u> ).	1 394 016	765 754		713 419			
	<b>Taux</b>	55%		51%			
	<b>Erreur Type</b>	0,0257		0,0233			
	<b>Intervalle de Confiance</b>	50%	60%	47%	56%		

			Nombre total d'enfants	Nombre total d'enfants contraints de travailler		Nombre total d'enfants effectuant des travaux dangereux	
CDI	2008	<b>Méthode 1</b> : Poids au niveau des strates, tous les ménages agricoles (en suivant la méthode de Tulane telle qu'elle est actuellement disponible dans le rapport du NORC)	3 550 449	817 079		805 482	
			<b>Taux</b>	23%		23%	
			<b>Erreur Type</b>	0,0085		0,0084	
			<b>Intervalle de Confiance</b>	21%	25%	21%	24%
	2018	<b>Méthode 1</b> : Poids au niveau des strates, tous les ménages agricoles (en suivant la méthode de Tulane telle qu'elle est actuellement disponible dans le rapport du NORC)	2 813 249	1 029 256		991 870	
			<b>Taux</b>	37%		35%	
			<b>Erreur Type</b>	0,0208		0,0204	
			<b>Intervalle de Confiance</b>	32%	41%	31%	39%
		<b>Méthode 2</b> : Poids au niveau des strates, tous les ménages admissibles (en suivant la méthode de Tulane avec <u>uniquement les ménages comptant au moins un enfant admissible</u> )	2 031 861	743 338		716 336	
			<b>Taux</b>	37%		35%	
			<b>Erreur Type</b>	0,0208		0,0204	
			<b>Intervalle de Confiance</b>	32%	41%	31%	39%
		<b>Méthode 3</b> : Poids au niveau des zones de dénombrement, tous les foyers agricoles (en suivant la méthode proposée par le groupe d'experts incluant tous les foyers agricoles <u>plutôt que tous les foyers admissibles</u> )	2 838 357	1 029 918		992 767	
			<b>Taux</b>	36%		35%	
			<b>Erreur Type</b>	0,0202		0,0199	
			<b>Intervalle de Confiance</b>	32%	40%	31%	39%
<b>Méthode 4</b> : Poids au niveau des zones de dénombrement, tous les foyers admissibles ( <u>méthode proposée par le groupe d'experts</u> ).	2 082 507	790 647		765 233			
	<b>Taux</b>	38%		37%			
	<b>Erreur Type</b>	0,0227		0,0219			
	<b>Intervalle de Confiance</b>	34%	42%	32%	41%		

## RECOMMANDATIONS :

- (ii) Recalculer les poids à l'aide des probabilités de sélection pour les enquêtes 2018/19 (méthode 4).
- (iii) Recalculer les estimations des dénombrements de population et des taux de prévalence pour 2018/19 en employant les poids basés sur les probabilités de sélection (méthode 4).
- (iv) Recalculer les estimations de variances des dénombrements de population et des taux de prévalence pour 2018/19 en employant les poids basés sur les probabilités de sélection (méthode 4).

À partir de la présente question sur la méthode de pondération, nous formulons la sous-question suivante : *La méthode de pondération employée par le NORC pour générer des poids d'échantillonnage [...] était-elle [...] apte à produire des estimations fiables de la population (avec une marge d'erreur acceptable de 5 %) ?*

En consultant le Tableau 1 ci-dessus, on constate que la marge d'erreur acceptable de 5 % n'a pas été respectée. Par exemple, pour le « Nombre total d'enfants contraints de travailler » au Ghana, l'estimation du taux s'élève à environ 54 %  $\pm$  5 % ; ce qui représente une marge d'erreur d'environ 9 %. Comme précédemment indiqué, les résultats présentés au Tableau 1 concernent la totalité de la population des foyers agricoles comptant au moins un enfant âgé de cinq à 17 ans dans les zones rurales de culture du cacao, et toutes les estimations produites pour des sous-populations (par exemple, le groupe des *enfants masculins* vivant dans des foyers agricoles comptant au moins un enfant âgé de cinq à 17 ans dans les zones rurales de culture du cacao) seront vraisemblablement encore moins précises. Ainsi, le degré de précision acceptable de 5 % n'ayant pas été atteint globalement, on peut affirmer que la marge d'erreur acceptable de 5 % ne sera pas non plus respectée pour d'autres estimations concernant les sous-populations.

### 10.12.1 Annexe A

Le plan d'échantillonnage employé est une méthode d'échantillonnage en grappes stratifié à plusieurs degrés. En partant du principe qu'un échantillon aléatoire simple a été employé à chaque phase, à la première, un échantillon aléatoire simple de zones de dénombrement est sélectionné et à la deuxième, au sein de chaque zone de dénombrement sélectionnée, un échantillon aléatoire simple de foyers agricoles comptant au moins un enfant âgé de cinq à 17 ans est sélectionné. Tous les enfants âgés de cinq à 17 ans sont interrogés dans les foyers sélectionnés.

Selon la théorie de l'échantillonnage (voir, par ex., Särndal, Swensson et Wretman, 1992), le poids d'échantillonnage devant être attribué au foyer agricole  $j$  de la zone de dénombrement  $i$  de la strate  $h$  se calcule comme suit :

$$w_{hij} = \frac{N_h M_{hi}}{n_h m_{hi}} \text{ pour } j \in i \in h$$

$N_h$  : nombre de zones de dénombrement dans la strate  $h$ ,  $h=1, 2, 3$  ;

$n_h$  : nombre de zones de dénombrement sélectionnées dans la strate  $h$  ;

$M_{hi}$  : nombre de foyers agricoles comptant au moins un enfant âgé de cinq à 17 ans dans la zone de dénombrement  $i$  de la strate  $h$  ;

$m_{hi}$  : nombre de foyers agricoles sélectionnés comptant au moins un enfant âgé de cinq à 17 ans dans la zone de dénombrement  $i$  de la strate  $h$ .

Dans la mesure où tous les enfants d'un foyer agricole sélectionné sont interrogés, le poids d'échantillonnage de l'enfant  $k$  du foyer agricole  $j$  de la zone de dénombrement  $i$  de la strate  $h$  se détermine simplement par

$$w_{hijk} = w_{hij} \text{ pour } k \in j \in i \in h$$

Pour tenir compte des non-réponses des enfants, le poids ci-dessus peut s'ajuster comme suit :

$$\tilde{w}_{hijk} = w_{hijk} \frac{K_{hij}}{K_{hij}^R} \text{ pour } k \in j \in i \in h$$

$K_{hij}$  étant le nombre d'enfants âgés de cinq à 17 ans dans le foyer agricole  $j$  de la zone de dénombrement  $i$  de la strate  $h$ , et

$$K_{hij}^R$$

étant le nombre correspondant de répondants enfants âgés de cinq à 17 ans. Les deux ensembles de poids  $\{w_{hij}\}$  et  $\{w_{hijk}\}$  fournissent des estimations non biaisées (ou presque).

Au lieu des poids individuels comme présentés ci-dessus, le NORC a calculé les poids au niveau des strates à la fois pour les foyers sélectionnés et les enfants sélectionnés. Le poids d'échantillonnage du NORC devant être attribué au foyer agricole  $j$  de la zone de dénombrement  $i$  de la strate  $h$  est calculé selon la formule suivante :

$$w_{hij}^{NORC} = \frac{\sum_h \sum_{i=1}^{n_h} M_{hi}}{\sum_h n_h} \times \frac{N_h}{\sum_{i=1}^{n_h} m_{hi}} \text{ pour } j \in i \in h$$

Cependant, comme indiqué par le NORC, une erreur a été découverte dans les formules utilisées par l'université Tulane (que le NORC a copiées). Dans la méthode de pondération de Tulane, le NORC s'est aperçu que le décompte du nombre total d'enfants dans la strate avait été obtenu en multipliant le nombre moyen d'enfants par foyer agricole par *le nombre total de foyers agricoles* (au lieu du nombre total de foyers agricoles comptant au moins un enfant admissible). En utilisant la notation ci-dessus, le nombre total de foyers agricoles avec au moins un enfant âgé de cinq à 17 ans admissible s'obtient comme suit :  $\sum_{i=1}^{n_h} M_{hi}$  part, le nombre total de foyers agricoles est obtenu comme suit  $\sum_{i=1}^{n_h} M_{hi}^*$  étant le nombre de foyers agricoles dans la zone de dénombrement  $i$  de la strate  $h$ . Bien entendu,  $\sum_{i=1}^{n_h} M_{hi} \leq \sum_{i=1}^{n_h} M_{hi}^*$ .

À l'aide du nombre total de foyers agricoles obtenus par  $\sum_{i=1}^{n_h} M_{hi}^*$ , les poids de Tulane (aussi appelés la méthode 1) se définissent comme suit :

$$\widehat{w}_{hij}^{NORC} = \frac{\sum_{i=1}^{n_h} \sum_{j=1}^{m_{hi}} K_{hij}}{\sum_{i=1}^{n_h} M_{hi}} \times \frac{\sum_{i=1}^{N_h} M_{hi}^*}{\sum_{i=1}^{n_h} \sum_{j=1}^{m_{hi}} K_{kij}^R} \text{ pour } k \in j \in i \in h$$

À l'aide du nombre total de foyers agricoles comptant au moins un enfant âgé de cinq à 17 ans admissible obtenu par  $\sum_{i=1}^{N_h} M_{hi}$ , les poids rectifiés du NORC (aussi appelés la méthode 2) se définissent comme suit

$$\widehat{w}_{hij}^{NORC} = \frac{\sum_{i=1}^{n_h} \sum_{j=1}^{m_{hi}} K_{hij}}{\sum_{i=1}^{n_h} M_{hi}} \times \frac{\sum_{i=1}^{N_h} M_{hi}}{\sum_{i=1}^{n_h} \sum_{j=1}^{m_{hi}} K_{kij}^R} \text{ pour } k \in j \in i \in h$$

### 10.12.2 Références :

Kruskal, W., Mosteller, F. (1979). Representative Sample III: The Current Statistical Literature. (Échantillon représentatif III : documentation statistique en vigueur)

*International Statistical Review*, Vol. 47, p. 245-265.

Särndal, C-E-, Swensson, B., Wretman, J. (1992). *Model Assisted Survey Sampling*. (Méthodes de sondages assistées par modèle) Springer-Verlag, New York, 694 pages.

Wolter, K. (2007). *Introduction to Variance Estimation, Second Edition*. (Introduction à l'estimation de la variance, deuxième édition) Springer, New York, 447 pages.

### 10.13 Annex XII : Questions du NORC au groupe d'experts et réponses à ces questions par le président du groupe d'experts

---

Le 17 août 2020.

Le NORC souhaite adresser ses remerciements au groupe d'experts (GE) pour son examen approfondi du projet de Rapport sur le cacao. Eu égard à l'ambiguïté de certains points contenus dans le Rapport du GE, nous nous sommes permis de réunir un ensemble d'éléments de discussion ainsi que des questions liées à ces points. S'agissant là d'un projet extrêmement médiatisé qui couvre une période de dix ans et représente plus de cinq années d'efforts de la part du NORC, il est essentiel pour la communauté internationale que les résultats et les constats soient fondés sur des procédures d'inférence défendables et solides, et qu'ils offrent un éclairage supplémentaire qui, en dépit de certaines limites méthodologiques, puisse être utilisé par les décideurs pour évaluer les tendances en matière de travail des enfants et de travaux dangereux effectués par des enfants dans le secteur de la production de cacao.

Le NORC met actuellement la dernière main au rapport en se servant de la 4<sup>e</sup> méthode de pondération afin de produire des estimations non biaisées pour le cycle 2018/19. À l'avenir, on pourra considérer que les estimations actualisées seront celles qui feront partie du rapport final.

**Premier thème :** le GE a indiqué qu'il craignait de ne pas être en mesure d'effectuer des tests sur les hypothèses ou des analyses comparatives entre les études des cycles 2008/09 et 2018/19, principalement à cause des différences entre les bases de sondage utilisées pour les deux études. Compte tenu de l'ambiguïté concernant la comparabilité des bases de sondage, nous pensons qu'il est important tout d'abord d'explicitement la relation existante entre les méthodes

d'échantillonnage employées par le NORC et l'université Tulane. Essentiellement, notre observation consiste à affirmer que ces deux méthodes étaient **identiques**. Nous décrivons ci-dessous deux parties en lien avec la question des bases de sondage puis fournissons des demandes connexes destinées au GE.

A. Source des données employées pour produire la base de sondage :

Nous croyons comprendre que le GE considère que les sources de données utilisées pour les bases de sondage entre les cycles 2008/09 et 2018/19 étaient distinctes, ce qui a pu entraîner un échantillonnage issu de deux populations qui ne sont pas totalement comparables. Dans son rapport, le GE indique qu'il pense que l'université Tulane a basé sa méthode d'échantillonnage sur des données de recensement (page 7, paragraphe 2), alors que le NORC a fondé la sienne sur des sources de données secondaires. Pour autant que nous sachions, ces deux méthodes ont pris pour point de départ l'identification des zones non urbaines de culture du cacao ; celles-ci étaient définies en tant que régions pour l'étude 2008/09 et que en tant que districts/départements pour celle de 2018/19. Ensuite, à partir des sources de données secondaires concernant la production de cacao, les zones d'étude ont été stratifiées en couches de production de cacao ; pour 2018/19, les données de production ont été communiquées par le COCOBOD au Ghana et le Conseil du café-cacao en Côte d'Ivoire. Les zones de dénombrement du recensement non urbaines et de production de cacao ont ensuite été affectées en couches de production par le GSS au Ghana et l'INS en Côte d'Ivoire, en se basant sur les données de recensement disponibles les plus récentes pour élaborer la base de sondage. Enfin, un nombre donné de zones de dénombrement du recensement ont été tirées de chaque couche pour élaborer l'échantillon<sup>100</sup>.

B. Types de zones comprises dans la base de sondage :

Au Ghana, le système de classification employé dans le recensement a été modifié entre 2008/09 et 2018/19, à savoir que la catégorie « semi-urbain » a été retirée. Toutefois, dans les deux cycles 2008/09 et 2018/19, les **zones de dénombrement non urbaines** ont été échantillonnées dans les

---

<sup>100</sup> L'un des documents communiqués par l'université Tulane, intitulé « *Sample Allocation by Region – Ghana* » (*Répartition des échantillons par région – Ghana*), traitant de l'échantillonnage signale qu'« afin d'obtenir la base de sondage définitive, à l'aide des listes des zones de dénombrement issues du recensement le plus récent, les zones urbaines et les zones non productrices de cacao ont été exclues.... Tandis que informations sur les zones de dénombrement étaient disponibles dans les dossiers du recensement, des chiffres précis concernant la production au niveau des zones de dénombrement ne l'étaient pas. »



deux pays. Le GE semble croire que tant ce fait que le plan d'échantillonnage qui en a découlé au niveau des districts, tel que mise en œuvre par le NORC pour l'enquête 2018/19, ont influé de façon appréciable sur l'étude au Ghana car, comme observé par le GE, ces différences ont entraîné une baisse du nombre de districts dans la base de sondage en 2018/19 par rapport à 2008/09 (même si le NORC n'a accès à aucun document stipulant quels districts ont été inclus dans la base de sondage en 2008/09).

Toutefois, la zone d'intérêt entre les deux études demeure la même : les **zones de culture du cacao non urbaines**. Dans les deux cycles, les meilleures sources de données disponibles ont été employées pour contribuer à l'élaboration de la base de sondage. De ce fait, le NORC est d'avis qu'une comparabilité des taux de prévalence dérivés des deux échantillons indépendants (qui sont représentatifs des cycles respectifs) est possible en employant la méthode proposée par le GE, qui consiste à effectuer la vérification de l'hypothèse de l'importance de la différence entre les estimations de deux proportions de la population<sup>101</sup>.

Compte tenu de ces informations supplémentaires concernant les bases de sondage de chaque cycle, nous souhaitons poser les questions suivantes :

- Le GE pense-t-il toujours que, tout en étant clair sur les limites du rapport final, les bases ne se recoupent pas suffisamment pour qu'une comparaison des estimations soit possible ? Sans chiffres ni liste des zones contenues dans chaque base, il est difficile de répondre à cette question. Toutefois, il est mentionné ci-avant que « *Pour autant que nous sachions, ces deux bases ont pris pour point de départ l'identification des zones non urbaines de culture du cacao* ». Cette identification s'est-elle faite de façon exhaustive pour chaque base ? A-t-on constaté une sous-couverture ou une surcouverture ? Quels critères ont été employés pour définir les zones de culture du cacao ? La même définition a-t-elle été employée pour les deux bases ? Dans quelle catégorie les zones semi-urbaines ont-elles été placées ? Urbaines ou rurales (non urbaines) ? Si des divergences existaient lors de la création des deux bases, il est possible que celles-ci ne soient pas totalement comparables, c'est-à-dire qu'elles ne couvrent pas la même population au fil du temps.

---

<sup>101</sup>Le GE a suggéré de baser les calculs d'erreurs types sur la méthode bootstrap de Rao-Wu, et préconisé que les erreurs types correspondant aux calculs de l'étude de 2018/19 soient utilisées pour les erreurs types inconnues des estimations correspondant à l'étude 2008/09.

Le NORC prévoit d'ajouter une section présentant clairement les limites de telles comparaisons, ainsi que les intervalles de confiance adéquats des estimations ponctuelles et des résultats de la vérification des hypothèses à partir de la méthode proposée par le GE.

Ainsi,

- Pouvons-nous présenter les résultats de telles analyses comparatives aux fins de mesurer la modification des taux de prévalence dans le temps, ce qui facilitera l'évaluation des progrès réalisés vers une baisse du travail des enfants et des travaux dangereux effectués par des enfants ? Oui, si les limites sont clairement exprimées. Pourtant, les résultats à l'échelle nationale constatés par le GE font ressortir clairement des différences statistiques appréciables entre 2008/09 et 2018/19. Ainsi, même si certains biais sont présents dans les estimations calculées des taux de prévalence et leurs erreurs types, ces biais n'auront probablement pas d'incidence sur les conclusions à l'échelle nationale. Il convient de noter que les estimations qui ont été envoyées au GE sont nationales : pour des estimations à une échelle sous-nationale (par ex., résultats ventilés par sexe, âge ou région), il est possible que les différences ne soient pas aussi importantes. Ainsi, il convient d'exercer une certaine prudence avant d'affirmer qu'une différence donnée entre des taux de prévalence est appréciable sur le plan statistique ou non. Par exemple, la valeur-p doit être nettement inférieure à seulement 0,05 avant de pouvoir conclure que la différence entre deux estimations est appréciable statistiquement.

**Deuxième thème :** en termes de précision, le NORC et l'université Tulane ont ciblé une marge absolue d'erreur de 5 %.

Parallèlement, les calculs de la taille d'échantillon par le NORC se fondaient sur l'objectif d'une « marge absolue d'erreur » de 5 %. Avec cette marge absolue d'erreur, on peut constater que le critère de 5 % est respecté durant le cycle 2018/19. Toutefois, les critères choisis par le GE pour estimer la précision se fondent sur la « *marge relative d'erreur* » plutôt que sur la *marge absolue d'erreur*. Nous avons établi que, à partir de l'élimination aléatoire de sous-ensembles de l'échantillon et en basant l'inférence sur les sous-ensembles restants, même si on multipliait par deux la taille de l'échantillon de l'étude, il ne serait pas possible d'atteindre un niveau de précision de 5 % pour ce qui est de la *marge relative d'erreur* ; un tel niveau de précision semble supérieur à ce qui est relevé dans la plupart des études.

- Dans la mesure où les calculs de la taille des échantillons effectués par le NORC **n'étaient pas conçus** pour obtenir une précision de 5 % selon la **marge relative d'erreur**, s'il intègre aussi les intervalles de confiance en se fondant sur la proposition du GE pour le calcul de l'erreur type dans le rapport, est-ce que ceci dissiperait les inquiétudes du GE au sujet de la précision des estimateurs ? La réponse est oui. Le GE

n'est pas vraiment mandaté pour choisir le niveau d'erreur acceptable. La génération d'intervalles de confiance aidera quelque peu les utilisateurs à déterminer si les chiffres produits sont suffisamment précis ou non pour être employés aux fins prévues. La largeur des intervalles de confiance est un bon moyen de mettre en valeur la précision des estimations, surtout concernant les différences, proportions ou taux.

**Troisième thème :** le GE a conclu que les estimations pour le cycle 2018/19 sont représentatives des foyers agricoles comptant au moins un enfant admissible, plutôt que de tous les foyers agricoles. À partir d'un examen statistique de la méthodologie et de la procédure d'inférence, nous avons conclu que les estimations actuelles peuvent être jugées représentatives de tous les foyers agricoles. Notre raisonnement est fourni ci-dessous.

Notre étude a cherché à déterminer les prévalences et la taille de la population des enfants âgés de cinq à 17 ans qui sont exposés au travail et à des activités dangereuses dans le travail. C'est pourquoi, nous avons décidé que les unités de population seraient les enfants des foyers agricoles situés dans les zones de culture du cacao. Le choix de l'échantillon a consisté à faire une sélection uniquement parmi les foyers agricoles comptant au moins un enfant admissible puisque les foyers agricoles dénués d'enfants admissibles ne contiennent pas d'unités de population ; les observations issues de tels foyers contribueraient de façon très négligeable à l'estimation (il est rappelé qu'il n'existe pas de réponses individuelles à consigner à des fins d'inférence).

Un autre argument se fonde sur l'emploi d'une approche de pondération à l'échelle du foyer selon laquelle les réponses correspondant à chaque foyer sont basées sur le nombre d'enfants dans le foyer et qui possèdent la réponse recherchée. Dans le contexte de cette étude, l'on peut voir que cette approche entraîne des estimations et des calculs d'erreurs types qui concordent avec une approche de pondération à un niveau individuel. Comme toutes les réponses parmi les strates comprenant les foyers non admissibles sont égales à zéro, elles n'influent pas sur les calculs des points ou des erreurs types qui en résultent.

Par suite, les estimations actuelles fondées sur la méthode 4 (parmi les suggestions du GE) liées aux résultats à l'échelle des enfants (comme les estimations de nombres d'enfants, d'enfants qui travaillent, d'enfants contraints de travailler et d'enfants qui effectuent des travaux dangereux) produites à partir de la méthodologie de pondération révisée proposée par le GE (méthode 4), ne sont pas représentatives uniquement des foyers agricoles admissibles, mais en fait de tous les foyers agricoles.

- Si nous indiquons dans le rapport que, tandis que le plan d'échantillonnage réel est représentatif des foyers agricoles comptant au moins un enfant admissible, par construction, nos estimations sont également valables pour tous les foyers agricoles.

**Le GE est-il d'accord ?** Non. La population cible est clairement celle des enfants âgés de cinq à 17 ans vivant dans les zones rurales de culture du cacao. L'énoncé « tous les foyers agricoles » sous-entend que les foyers agricoles sans enfants admissibles sont également présents dans la population cible, ce qui n'est pas le cas. Par construction, ces foyers n'ont aucune chance d'être sélectionnés dans l'échantillon (à savoir, leur probabilité de sélection est égale à zéro). Nous sommes conscients que les foyers sans enfants admissibles ne sont pas intégrés aux chiffres calculés, mais ceci ne permet pas d'affirmer que la population cible comprend ces foyers.

### 10.13.1 Demandes supplémentaires

1. Tout au long du rapport du GE, le projet de rapport du NORC est désigné comme étant le « Rapport du NORC ». Il serait plus juste d'indiquer clairement que le groupe d'experts a examiné un **projet de rapport**, plutôt qu'un rapport final. Nous avons changé le titre « Rapport sur le cacao » pour l'intituler « Projet de rapport sur le cacao ».
2. Dans le rapport du GE, certaines parties de la réponse du NORC au GE ont été entièrement copiées et collées dans le rapport (par ex., la section concernant la méthode de pondération aux pages 8 et 9, dans laquelle le NORC exprimait son opinion au sujet des problèmes possibles en matière de décomptes de la population déduits de la méthode de pondération de l'université Tulane). Les réponses communiquées par le NORC se fondaient sur l'évaluation réalisée par le NORC et elles étaient strictement destinées à assister le processus de réexamen du GE. Pour des raisons de confidentialité, le NORC préférerait que ces informations ne soient pas communiquées à d'autres parties. Étant donné que le rapport du GE sera diffusé sous la forme d'une annexe dans le rapport final du NORC accessible au public, nous recommandons qu'il revoie son rapport de façon à préserver la confidentialité de la soumission du NORC à l'attention du GE, afin que l'évaluation du GE puisse être incluse dans l'annexe au rapport. L'échange avec le NORC a permis d'obtenir des informations essentielles sur les problèmes de pondération se trouvant dans le Projet de rapport sur le cacao. Il n'a pas de caractère péjoratif à l'égard du NORC et a contribué à la compréhension de certains des résultats. Le GE n'a pas eu l'impression qu'il était utile de réécrire la communication du NORC dans son rapport pour obtenir un texte semblable dans l'ensemble. Nous avons enlevé les guillemets, mais conservé le texte tel quel, pratiquement sans le modifier.
3. Le rapport du GE mentionne que le NORC n'a pas accès aux données de l'université Tulane. Il serait plus exact de stipuler que le NORC n'a pas accès aux données brutes nécessaires pour reproduire les pondérations de l'université Tulane. En revanche, le NORC a accès aux données d'enquêtes recueillies par l'université Tulane durant des cycles antérieurs. Nous avons modifié la phrase en conséquence.